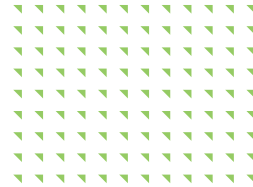




C4 CITROËN SPACETOURER GRAND C4 SPACETOURER



GUIDE D'UTILISATION

Accès au Guide d'utilisation



Depuis le Store correspondant, téléchargez l'application pour smartphone **Scan MyCitroën**.

Puis sélectionnez :

- le véhicule,
- la période d'édition qui correspond à la date de la 1^{ère} mise en circulation du véhicule.

Téléchargez le contenu du **Guide d'utilisation** du véhicule.



Le **Guide d'utilisation** est disponible sur le site Internet de CITROËN, rubrique "MyCitroën" ou à l'adresse suivante :

<http://service.citroen.com/ddb/>

Sélectionnez :

- la langue,
- le véhicule, sa silhouette,
- la période d'édition de votre guide d'utilisation correspondant à la date de la 1^{ère} mise en circulation de votre véhicule.



Accès au **Guide d'utilisation**.



Ce pictogramme signale les dernières informations disponibles.

Bienvenue

Nous vous remercions d'avoir choisi un Citroën C4 SpaceTourer.

Ce document présente les informations et recommandations indispensables à la découverte de votre véhicule, en toute sécurité.

Votre véhicule reprend une partie des équipements décrits dans ce document, en fonction du niveau de finition, de la version et des caractéristiques propres au pays de commercialisation.

Les descriptions et figures sont données sans engagement.
Automobiles CITROËN se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques, équipements et accessoires sans être tenue de mettre à jour le présent guide.

En cas de cession de votre véhicule, pensez à remettre ce **Guide d'utilisation** au nouveau propriétaire.

Dans ce document, retrouvez l'ensemble des instructions et recommandations de fonctionnement qui permettront de profiter au mieux de votre véhicule. Il est fortement recommandé d'en prendre connaissance ainsi que du carnet d'entretien et de garanties qui vous renseignera sur les garanties, l'entretien et l'assistance routière associés à votre véhicule.

Légende



Avertissement pour la sécurité



Information complémentaire



Contribution à la protection de la nature



Véhicule avec conduite à gauche



Véhicule avec conduite à droite



Localisation par une zone noire de l'équipement / du bouton décrit



Signalétique

Cette signalétique vous permettra de distinguer les spécificités de votre véhicule :



C4 SpaceTourer



Grand C4 SpaceTourer



Grand C4 SpaceTourer
5 places

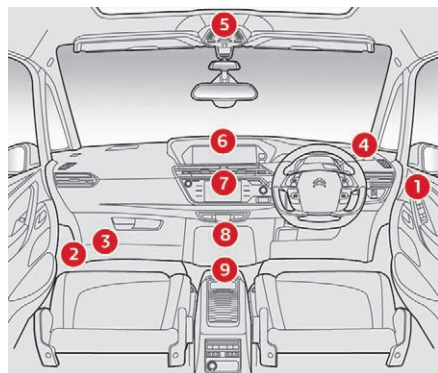
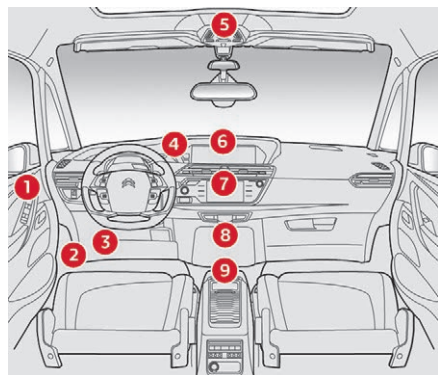


Grand C4 SpaceTourer
7 places

Vue d'ensemble	■	Ouvertures	2	Éclairage et visibilité	4
Eco-conduite	■	Clé électronique – télécommande	40	Commande d'éclairage	90
Instruments de bord	1	Accès et Démarrage Mains Libres	41	Indicateurs de direction (clignotants)	92
Combinés	8	Verrouillage centralisé	43	Allumage automatique des feux	93
Témoins lumineux	11	Procédures de secours	45	Feux diurnes	93
Indicateurs	26	Portes	47	Commutation Automatique Feux de Route	94
Écran tactile	31	Coffre	47	Réglage du site des projecteurs	96
Ordinateur de bord	36	Hayon motorisé	48	Éclairage directionnel	97
Réglage date et heure	39	Hayon mains libres	51	Commande d'essuie-vitre	98
		Verrouillage automatique	52	Balayage automatique	99
		Alarme	53	Lave-vitre	100
		Lève-vitres électriques	55		
		Ergonomie et confort	3	Sécurité	5
		Sièges avant	57	Recommandations générales liées à la sécurité	101
		Sièges arrière	62	Feux de détresse	101
		Modularité des sièges	67	Avertisseur sonore	102
		Réglage du volant	68	Urgence ou assistance	102
		Rétroviseurs	68	Programme de stabilité électronique (ESC)	103
		Ventilation	70	Ceintures de sécurité	106
		Chauffage	72	Airbags	109
		Air conditionné manuel bizonne	72	Sièges enfants	112
		Air conditionné automatique bizonne	74	Désactivation de l'airbag frontal passager	113
		Désembuage – Dégivrage avant	77	Fixations ISOFIX	119
		Désembuage – Dégivrage de la lunette arrière	77	Sécurité enfants	124
		Parfumeur d'ambiance	77		
		Aménagements intérieurs	79		
		Plafonniers	87		
		Éclairage d'ambiance	88		
		Toit vitré panoramique	89		

bit.ly/helpPSA

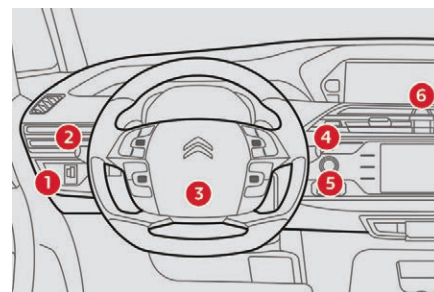
Poste de conduite

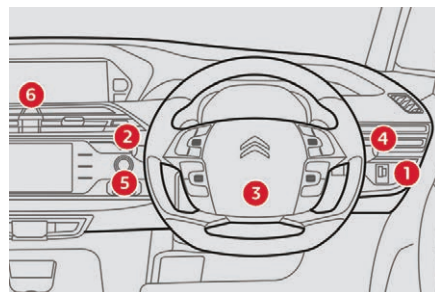


1	Rétroviseurs extérieurs Lève-vitres, neutralisation
2	Ouverture capot
3	Fusibles planche de bord
4	Boîte de vitesses automatique
5	Plafonniers Rétroviseur intérieur Miroir de surveillance enfants Toit vitré panoramique Appel d'urgence ou d'assistance
6	Combinés Indicateur de changement de rapport Rhéostat d'éclairage Témoins Indicateurs - indicateur d'entretien - indicateur de niveau d'huile moteur - indicateur d'autonomie du liquide AdBlue®

7	Écran tactile Paramétrage équipements Réglage date et heure Ventilation Chauffage Air conditionné manuel bizona Air conditionné automatique bizona Désembuage / dégivrage
8	Frein de stationnement électrique
9	Boîte manuelle 5/6 vitesses

Poste de conduite (suite)





1
Réglage du site des projecteurs

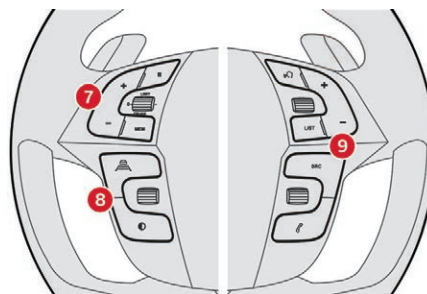
2
Commande d'éclairage
Indicateurs de direction
Choix du mode d'affichage
du combiné (selon version)

3
Réglage du volant
Avertisseur sonore

4
Commande d'essue-vitre et de lave-vitre
Ordinateur de bord

5
Bouton START/STOP

6
Signal de détresse



7
Mémorisation des vitesses
Reconnaissance des
panneaux de vitesse et préconisation
Limiteur de vitesse
Régulateur de vitesse
Régulateur de vitesse adaptatif
Régulateur de vitesse
adaptatif avec fonction Stop

8
Distance inter-véhicule
Black panel
Choix du mode d'affichage
du combiné (selon version)

9
Commandes des systèmes
audio et télématique

Éco-conduite

L'éco-conduite est un ensemble de pratiques au quotidien qui permet à l'automobiliste d'optimiser la consommation de carburant et l'émission de CO₂.

Optimisez l'utilisation de votre boîte de vitesses

Avec une boîte de vitesses manuelle, démarrez en douceur et engagez, sans attendre, le rapport de vitesse supérieur. En phase d'accélération, passez les rapports assez tôt.

Avec une boîte de vitesses automatique, privilégiez le mode automatique, sans appuyer fortement ni brusquement sur la pédale d'accélérateur.

L'indicateur de changement de rapport de vitesse vous invite à engager le rapport de vitesse le plus adapté : dès que l'indication s'affiche au combiné, suivez-la aussitôt. Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, cet indicateur n'apparaît qu'en mode manuel.

Adoptez une conduite souple

Respectez les distances de sécurité entre les véhicules, utilisez le frein moteur plutôt que la pédale de frein, appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur. Ces attitudes contribuent à économiser la consommation de carburant, à réduire le rejet de CO₂ et à atténuer le fond sonore de la circulation.

En condition de circulation fluide, lorsque vous disposez de la commande "Cruise" au volant, sélectionnez le régulateur de vitesse à partir de 40 km/h.

Maîtrisez l'utilisation de vos équipements électriques

Avant de partir, si l'habitacle est surchauffé, aérez-le en descendant les vitres et en ouvrant les aérateurs, avant d'utiliser l'air conditionné.

Au-delà de 50 km/h, remontez les vitres et laissez les aérateurs ouverts.

Pensez à utiliser les équipements permettant de limiter la température dans l'habitacle (occulteur de toit ouvrant, stores...). Coupez l'air conditionné, sauf si la régulation est automatique, dès que vous avez atteint la température de confort désirée.

Éteignez les commandes de dégivrage et de désembuage lorsqu'elles sont inutiles, si celles-ci ne sont pas gérées automatiquement. Arrêtez au plus tôt la commande de siège chauffant.

Ne roulez pas avec les projecteurs et les feux antibrouillard allumés quand les conditions de visibilité sont suffisantes.

Évitez de faire tourner le moteur, surtout en hiver, avant d'engager la première vitesse ; votre véhicule chauffe plus vite pendant que vous roulez.

En tant que passager, si vous évitez d'enchaîner vos supports multimédia (film, musique, jeu vidéo...), vous participerez à limiter la consommation d'énergie électrique, donc de carburant. Débranchez vos appareils nomades avant de quitter le véhicule.

Limitez les causes de surconsommation

Répartissez les poids sur l'ensemble du véhicule ; placez vos bagages les plus lourds au fond du coffre, au plus près des sièges arrière.

Limitez la charge de votre véhicule et minimisez la résistance aérodynamique (barres de toit, galerie porte-bagages, porte-vélos, remorque...). Préférez l'utilisation d'un coffre de toit.

Retirez les barres de toit, la galerie porte-bagages, après utilisation.

Dès la fin de la saison hivernale, retirez les pneumatiques neige et remontez vos pneumatiques été.

Respectez les consignes d'entretien

Vérifiez régulièrement et à froid la pression de gonflage de vos pneumatiques, en vous référant à l'étiquette située sur l'entrée de porte, côté conducteur.

Effectuez cette vérification plus particulièrement :

- avant un long déplacement,
- à chaque changement de saison,
- après un stationnement prolongé.

N'oubliez pas également la roue de secours et les pneumatiques de la remorque ou de la caravane.

Entretenez régulièrement votre véhicule (huile, filtre à huile, filtre à air, filtre habitacle...) et suivez le calendrier des opérations préconisées dans le plan d'entretien du constructeur.

Avec un moteur Diesel BlueHDi, lorsque le système SCR est défaillant, votre véhicule devient polluant ; rendez-vous rapidement dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié pour rendre le niveau d'émission d'oxydes d'azote conforme à la réglementation.

Au moment du remplissage du réservoir de carburant, n'insistez pas au-delà de la 3^{ème} coupure du pistolet, vous éviterez le débordement.

Au volant de votre véhicule neuf, ce n'est qu'après les 3 000 premiers kilomètres que vous constaterez une meilleure régularité de votre consommation moyenne de carburant.

Combiné digital monochrome

Cadrans et afficheurs



1. Compte-tours (x 1000 tr/min ou rpm), graduation selon motorisation (essence ou Diesel).
2. Indicateur de changement de rapport, position du sélecteur et rapport avec une boîte de vitesses automatique.
3. Indicateur de vitesse numérique (km/h ou mph).
4. Consignes du régulateur ou du limiteur de vitesse.
5. Jauge de carburant.
6. Indicateur d'entretien, puis Totalisateur kilométrique (km ou miles). Ces fonctions s'affichent successivement à la mise du contact.
7. Compteur kilométrique journalier (km ou miles).
8. Rappel des consignes de chauffage et de climatisation.

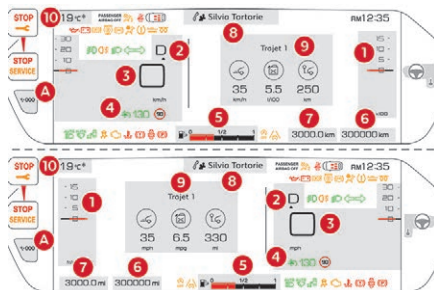
Touches de commande

- A. Boutons du rhéostat d'éclairage du combiné et de l'écran tactile.
- B. Rappel de l'information d'entretien. Remise à zéro de la fonction sélectionnée (indicateur d'entretien ou compteur kilométrique journalier). Rappel de l'autonomie de roulage avec le système SCR et l'AdBlue®. Journal des alertes (alertes en cours).

Combiné couleur 12 pouces HD

Ce combiné est personnalisable. En fonction du mode d'affichage sélectionné, certaines informations peuvent être masquées.

Cadrans et afficheurs

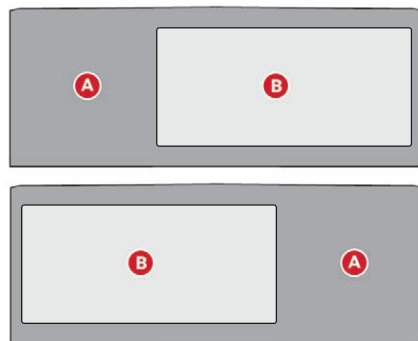


1. Compte-tours (x 1000 tr/min ou rpm) (Mode "Cadrans").
2. Indicateur de changement de rapport, position du sélecteur et rapport avec une boîte de vitesses automatique.
3. Indicateur de vitesse numérique (km/h ou mph).
4. Consignes du régulateur ou du limiteur de vitesse.
5. Jauge de carburant.
6. Totalisateur kilométrique (km ou miles).
7. Compteur kilométrique journalier (km ou miles).
8. Rappel des informations du média en cours ou du téléphone.
9. Rappel des informations de l'ordinateur de bord.
10. Température extérieure (allumage du témoin bleu en cas de risque de verglas).

Touche de commande

- A. Rappel de l'information d'entretien. Rappel de l'autonomie de roulage avec le système SCR et l'AdBlue®. Remise à zéro de la fonction sélectionnée (indicateur d'entretien ou compteur kilométrique journalier).

Zones d'affichage



Quels que soient le mode d'affichage ou l'ambiance colorée choisie, le combiné comporte :

- une zone d'affichage fixe **A** avec :
 - l'indicateur de vitesse,
 - les témoins,
 - la jauge de carburant,
 - les différents rappels d'informations et les messages d'alerte.
- une zone d'affichage paramétrable **B**.

La majorité des témoins n'a pas de position fixe.

Les témoins s'affichent de droite à gauche, par ordre de priorité.

Pour certaines fonctions disposant à la fois d'un témoin de marche et d'un témoin de neutralisation, il n'y a qu'un seul emplacement dédié.

Personnalisation du combiné couleur 12 pouces

Vous pouvez modifier l'apparence du combiné, en choisissant :

- une ambiance colorée,
- un mode d'affichage.

! Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être effectués à l'arrêt.

Choix de la langue

Il dépend du paramétrage de l'écran tactile. Certaines langues ne sont pas disponibles pour ce combiné, par défaut l'anglais est sélectionné.

Choix de l'ambiance colorée

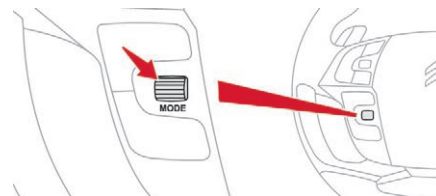
Pour la modifier, véhicule à l'arrêt :



- ☞ Appuyez sur cette touche dans le menu "**Réglages**" de l'écran tactile.

Le système redémarre pour prendre en compte les modifications sur l'écran tactile et le combiné.

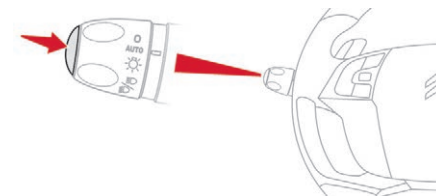
Choix du mode d'affichage



A chaque mode correspond un type d'informations affichées dans la zone paramétrable.

- ☞ Tournez la molette située à gauche du volant pour afficher et faire défiler les différents modes sur la partie droite du combiné,
- ☞ une fois que le mode d'affichage souhaité est sélectionné, appuyez sur la molette pour valider.

ou



- ☞ Appuyez sur l'extrémité de la commande d'éclairage pour afficher et faire défiler les différents modes sur la partie droite du combiné,

Instruments de bord

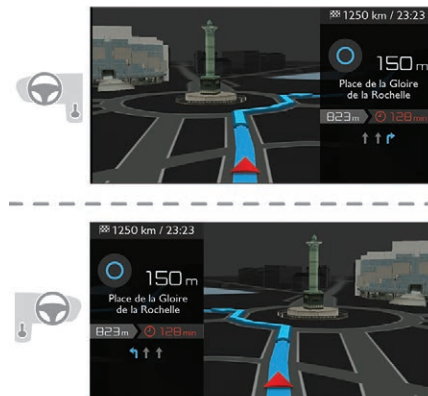
- une fois le mode d'affichage souhaité sélectionné, il est appliqué automatiquement après quelques instants sans action sur la commande.



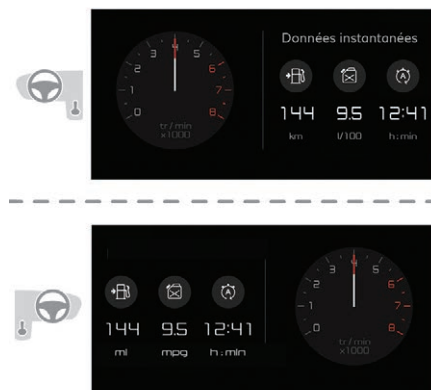
- "Cadrans" : affichage permanent de l'ordinateur de bord et du compte-tours.



- "Conduite" : affichage du compte-tours et des informations liées à la conduite (temps inter-véhicules...)



- "Navigation" : affichage des informations liées à la navigation en cours (carte et consignes).
- "Minimal" : aucune information affichée.



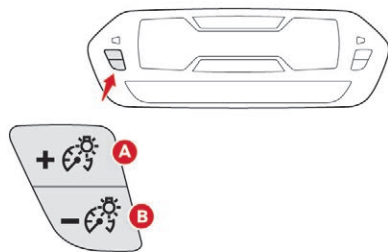
- "Personnel" : choix des informations à afficher dans chacune des 2 zones d'affichage (1/3 central et 1/3 droite) parmi :
 - ordinateur de bord,
 - média,
 - navigation,
 - aide à la conduite,
 - compte-tours,
 - indicateur de température du liquide de refroidissement,
 - aucune information (vide).

Rhéostat d'éclairage

Permet de régler manuellement l'intensité lumineuse du combiné et de l'écran tactile en fonction de la luminosité extérieure.

Fonctionne uniquement quand les feux du véhicule sont allumés, à l'exception des feux diurnes.

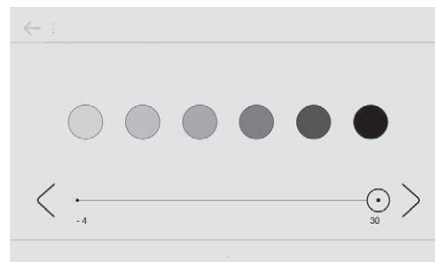
Deux boutons



Feux allumés, appuyez sur le bouton **A** pour augmenter l'intensité de l'éclairage du poste de conduite et d'ambiance du véhicule ou sur le bouton **B** pour la diminuer.

Dès que l'éclairage atteint l'intensité désirée, relâchez le bouton.

Écran tactile

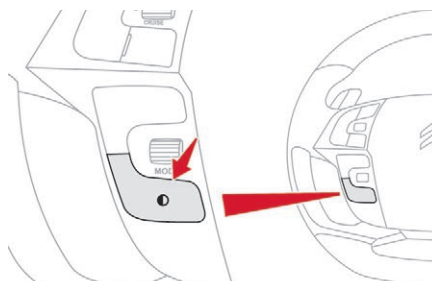


- ☞ Dans le menu **Réglages**, sélectionnez "Luminosité".
- ☞ Réglez la luminosité, en utilisant les flèches ou en déplaçant le curseur.

Black Panel (affichage nocturne de confort)

En conduite de nuit, cette fonction permet d'éteindre certains affichages du combiné afin de réduire la fatigue visuelle du conducteur. Les informations de conduites essentielles, comme la vitesse du véhicule, les témoins, le limiteur ou le régulateur de vitesse, restent affichées au combiné.

A l'aide de la commande au volant



- ☞ Feux allumés, appuyez sur ce bouton pour activer le black panel.
- ☞ Appuyez une nouvelle fois sur ce bouton pour le désactiver.

Écran noir (écran tactile)

- ☞ Dans le menu **Réglages**, sélectionnez "Dark". L'écran s'éteint.
- ☞ Appuyez une nouvelle fois sur l'écran (toute la surface) pour le rallumer.

Témoins lumineux

Affichés sous forme de pictogrammes, les témoins lumineux vous informent de l'apparition d'une anomalie (témoins d'alerte), ou de l'état de marche d'un système (témoins de marche ou de neutralisation). Certains témoins présentent deux types d'allumage (fixe, ou clignotant) et/ou plusieurs couleurs.

Avertissements associés

L'allumage d'un témoin peut être accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message sur un afficheur.

La mise en relation des avertissements avec l'état de fonctionnement du véhicule permet de savoir si la situation est normale ou si une anomalie est apparue : consultez la description de chaque témoin pour plus d'information.

À la mise du contact

Certains témoins d'alerte, de couleur rouge ou orange, s'allument pendant quelques secondes. Dès le démarrage du moteur, ces témoins doivent s'éteindre.

Témoin d'alerte persistant

Moteur tournant ou véhicule roulant, l'allumage d'un témoin d'alerte (rouge ou orange) indique l'apparition d'une anomalie nécessitant un diagnostic complémentaire, à l'aide du message associé éventuel et de la description du témoin dans la documentation.

Si un témoin reste allumé

Dans la description des témoins, les renvois référencés **(1)** **(2)** et **(3)** vous indiquent si vous devez vous adresser à un professionnel, en complément des actions immédiates préconisées.

(1) : L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationnez dans les meilleures conditions de sécurité et coupez le contact.

(2) : Faites appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

(3) : Rendez-vous dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Liste des témoins

Témoin	Etat	Cause	Actions / Observations	
Témoins de couleur rouge				
	STOP	Fixe, associé à un autre témoin d'alerte, et accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.	Indique un dysfonctionnement grave du moteur, du système de freinage, de la direction assistée ou une anomalie électrique majeure.	Effectuez (1), puis (2).
	Pression d'huile moteur	Fixe.	Le circuit de lubrification du moteur est défaillant.	Effectuez (1), puis (2).
	Freinage	Fixe.	La baisse du niveau de liquide de frein dans le circuit de freinage est importante.	Effectuez (1), puis faites l'appoint avec un liquide conforme aux recommandations du Constructeur. Si le problème persiste, effectuez (2).
 + 		Fixes.	Le répartiteur électronique de freinage (REF) est défaillant.	Effectuez (1), puis (2).

Témoin		Etat	Cause	Actions / Observations
	Frein de stationnement électrique	Fixe.	Le frein de stationnement électrique est serré.	
		Clignotant.	Le frein de stationnement électrique ne se serre pas automatiquement. Le serrage / desserrage est défaillant.	Effectuez (1) : stationnez sur un terrain plat (à l'horizontale). Avec une boîte de vitesses manuelle, engagez un rapport. Avec une boîte de vitesses automatique, sélectionnez le mode P . Coupez le contact et effectuez (2).
	Anomalie de fonctionnement (avec frein de stationnement électrique)	Fixes, accompagnés du message "Défaut frein de parking".	Le frein de stationnement ne dispose plus des performances optimales pour stationner le véhicule en toute sécurité dans toutes les situations.	Sécurisez votre véhicule : ☞ Stationnez sur un endroit plat. ☞ Avec une boîte de vitesses manuelle, engagez une vitesse. ☞ Avec une boîte de vitesses automatique, en sélection P , placez les cales fournies contre l'une des roues. Puis effectuez (2).
	Température maxi du liquide de refroidissement	Fixe.	La température du circuit de refroidissement est trop élevée.	Effectuez (1), puis attendez le refroidissement du moteur pour compléter le niveau, si nécessaire. Si le problème persiste, effectuez (2).
	Charge batterie	Fixe.	Le circuit de charge de la batterie est défaillant (cosses sales ou desserrées, courroie d'alternateur détendue ou sectionnée...).	Nettoyez et resserrez les cosses. Si le témoin ne s'éteint pas au démarrage du moteur, effectuez (2).

Témoin	Etat	Cause	Actions / Observations	
	Porte ouverte*	Fixe, associé à un message localisant l'ouvrant. Un signal sonore complète l'alerte si la vitesse est supérieure à 10 km/h.	Une porte, le coffre, le volet de coffre ou la lunette de volet est resté(e) ouvert(e) (selon version).	Fermez l'ouvrant.
	Non-bouclage / débouclage des ceintures	Fixe ou clignotant accompagné d'un signal sonore.	Une ceinture n'a pas été bouclée ou a été débouclée.	
Témoins de couleur orange				
	Anomalie de fonctionnement (avec frein de stationnement électrique)	Fixe.	Le frein de stationnement électrique est défaillant.	Effectuez (3) rapidement.
 + SERVICE		Fixes, accompagnés du message "Défaut frein de parking".	Vous ne pouvez plus immobiliser le véhicule moteur tournant.	Si les demandes de serrage et de desserrage manuelles sont inopérantes, la palette du frein de stationnement électrique est défaillante. Les fonctions automatiques doivent être utilisées en toutes circonstances et sont automatiquement réactivées en cas de défaillance de la palette. Effectuez (2).

* Uniquement avec le combiné digital monochrome.

Témoign	Etat	Cause	Actions / Observations
 +  + SERVICE		Fixes, accompagnés du message "Défaut frein de parking". Le frein de stationnement est défaillant, les fonctions manuelles et automatiques peuvent être inopérantes.	A l'arrêt, pour immobiliser votre véhicule : ☞ Tirez la palette et maintenez-la pendant 7 à 15 secondes environ, jusqu'à l'apparition du témoin au combiné. Si cette procédure ne fonctionne pas, sécurisez votre véhicule : ☞ Stationnez sur un endroit plat. ☞ Avec une boîte de vitesses manuelle, engagez une vitesse. ☞ Avec une boîte de vitesses automatique, sélectionnez P , puis installez les cales fournies contre l'une des roues. Puis effectuez (2).
	Désactivation des fonctions automatiques (avec frein de stationnement électrique)	Fixe. Les fonctions "serrage automatique" (à la coupure du moteur) et "desserrage automatique" (à l'accélération) sont désactivées. En cas de défaillance, l'allumage de ce témoin est accompagné d'un message d'alerte.	Si le serrage / desserrage automatique n'est plus possible, effectuez (3). Le frein peut être serré ou desserré manuellement.
 + SERVICE	Serrage automatique (avec frein de stationnement électrique)	Fixes, accompagnés du message "Défaut frein de parking". Le serrage automatique est indisponible, le frein de stationnement n'est utilisable que manuellement.	Utilisez la palette du frein de stationnement électrique. Si le desserrage automatique est également indisponible, utilisez le desserrage manuel.
	Antiblocage des roues (ABS)	Fixe. Le système d'antiblocage des roues est défaillant.	Le véhicule conserve un freinage classique. Roulez prudemment à allure modérée, puis (3).

Témoin		Etat	Cause	Actions / Observations
SERVICE 	Service	Allumé temporairement, accompagné de l'affichage d'un message.	Une ou plusieurs anomalies mineures, sans témoin spécifique, sont détectées.	Identifiez la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné. Vous pouvez traiter vous-même certaines anomalies, comme une porte ouverte ou le début de saturation du filtre à particules. Pour les autres anomalies, comme la défaillance du système de détection de sous-gonflage, effectuez (3).
		Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.	Une ou plusieurs anomalies majeures, sans témoin spécifique, sont détectées.	Identifiez la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné, puis effectuez (3).
		Fixe, accompagné du message "Défaut frein de parking".	Le desserrage automatique du frein de stationnement électrique est indisponible.	Utilisez le desserrage manuel.
SERVICE 		Témoin de Service fixe et témoin de la clé d'entretien clignotant puis fixe.	L'échéance de révision est dépassée.	Uniquement avec versions Diesel BlueHDi. La révision de votre véhicule doit être effectuée dès que possible.

(1) : L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationnez dans les meilleures conditions de sécurité et coupez le contact.

(2) : Faites appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

(3) : Rendez-vous dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Témoin		Etat	Cause	Actions / Observations
	AdBlue® (accès par le coffre)	Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.	L'autonomie de roulage est comprise entre 2400 et 600 km.	Faites rapidement un appoint en AdBlue®, ou effectuez (3).
 + SERVICE		Témoin d'AdBlue® clignotant et témoin de Service fixe, accompagnés d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.	L'autonomie de roulage est inférieure à 600 km.	Faites impérativement un appoint en AdBlue® pour éviter la panne , ou effectuez (3).
		Témoin d'AdBlue® clignotant et témoin de Service fixe, accompagnés d'un signal sonore et d'un message indiquant l'interdiction du démarrage.	Le réservoir d'AdBlue® est vide : le dispositif d'antidémarrage réglementaire empêche le redémarrage du moteur.	Pour redémarrer le moteur, faites un appoint en AdBlue®, ou effectuez (2). Il est impératif de verser dans son réservoir une quantité minimale de 5 litres d'AdBlue®.

Témoïn	Etat	Cause	Actions / Observations
 AdBlue® (accès par la trappe à carburant)	Allumé pendant 30 secondes environ à chaque démarrage du véhicule, accompagné d'un message indiquant l'autonomie de roulage.	L'autonomie de roulage est comprise entre 2 400 et 800 km.	Faites un appoint en AdBlue®.
	Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.	L'autonomie de roulage est comprise entre 800 et 100 km.	Faites rapidement un appoint en AdBlue®, ou effectuez (3).
	Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.	L'autonomie de roulage est inférieure à 100 km.	Faites impérativement un appoint en AdBlue® pour éviter le blocage du démarrage , ou effectuez (3).
	Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'interdiction du démarrage.	Le réservoir d'AdBlue® est vide : le dispositif d'antidémarrage réglementaire empêche le redémarrage du moteur.	Pour redémarrer le moteur, faites un appoint en AdBlue®, ou effectuez (2). Il est impératif de verser une quantité minimale de 5 litres d'AdBlue® dans son réservoir.

Témoin		Etat	Cause	Actions / Observations
 +  + 	Système d'antipollution SCR (Diesel BlueHDi)	Fixe dès la mise du contact, associé aux témoins de Service et d'autodiagnostic moteur, accompagné d'un signal sonore et d'un message.	Un dysfonctionnement du système d'antipollution SCR a été détecté.	Cette alerte disparaît dès que le niveau d'émission des gaz d'échappement redevient conforme.
		Clignotant dès la mise du contact, associé aux témoins de Service et d'Autodiagnostic moteur, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.	Selon le message affiché, vous pouvez parcourir jusqu'à 1 100 km avant le déclenchement du dispositif d'antidémarrage du moteur.	Effectuez (3) au plus tôt pour éviter la panne .
		Clignotant dès la mise du contact, associé aux témoins de Service et d'Autodiagnostic moteur, accompagné d'un signal sonore et d'un message.	Le dispositif d'antidémarrage empêche le redémarrage du moteur (dépassement de la limite de roulage autorisée après confirmation du dysfonctionnement du système d'antipollution).	Pour redémarrer le moteur, effectuez (2).

(1) : L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationnez dans les meilleures conditions de sécurité et coupez le contact.

(2) : Faites appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

(3) : Rendez-vous dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Témoin	Etat	Cause	Actions / Observations
 Système d'auto-diagnostic moteur	Clignotant.	Le système du contrôle moteur est défaillant.	Risque de destruction du catalyseur. Effectuez impérativement (2).
	Fixe.	Le système d'antipollution est défaillant.	Le témoin doit s'éteindre au démarrage du moteur. Effectuez (3) rapidement.
 Alerte Risque Collision / Active Safety Brake	Fixe, accompagné d'un message.	Le système est neutralisé, via le menu de configuration du véhicule.	
	Clignotant.	Le système s'active.	Le véhicule freine brièvement afin de réduire la vitesse de collision frontale avec le véhicule qui précède.
	Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.	Le système est défaillant.	Effectuez (3).
 Contrôle dynamique de stabilité (CDS) / Antipatinage des roues (ASR)	Clignotant.	La régulation du CDS/ASR s'active en cas de perte d'adhérence ou de trajectoire.	
	Fixe.	Le système CDS/ASR est défaillant.	Effectuez (3).
 Anomalie du frein de secours (avec frein de stationnement électrique)	Fixes, accompagnés du message "Défaut frein de parking".	Le freinage de secours ne dispose pas des performances optimales.	Si le desserrage automatique est indisponible, utilisez le desserrage manuel.

Témoïn	Etat	Cause	Actions / Observations
	Sous-gonflage	Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.	Contrôlez la pression des pneumatiques le plus rapidement possible. Réinitialisez le système de détection après ajustement de la pression.
		Témoïn de sous-gonflage clignotant puis fixe et témoïn de Service fixe.	La détection de sous-gonflage n'est plus assurée. Dès que possible, vérifiez la pression des pneumatiques et effectuez (3).
	Préchauffage moteur Diesel	Allumé temporairement.	Attendez l'extinction du témoïn avant de démarrer. À l'extinction du témoïn, le démarrage est immédiat si vous maintenez l'appui : - sur la pédale d'embrayage avec une boîte de vitesses manuelle. - sur la pédale de frein avec une boîte de vitesses automatique. Si le moteur ne démarre pas, remettez le contact et attendez de nouveau l'extinction du témoïn, puis démarrez le moteur.
	Airbags	Fixe.	Effectuez (3).
	Airbag passager avant (ON)	Fixe.	Dans ce cas, n'installez PAS de siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant – Risque de blessures graves !

(1) : L'arrêt du véhicule est impératif.
Stationnez dans les meilleures conditions de sécurité et coupez le contact.

(2) : Faites appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

(3) : Rendez-vous dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Témoin		Etat	Cause	Actions / Observations
	Système d'airbag passager	Clignotant.	Le système d'airbag passager est défaillant.	Effectuez (3).
		Fixe.	L'airbag frontal passager est neutralisé. La commande est actionnée sur la position "OFF".	Vous pouvez installer un siège enfant "dos à la route", sauf en cas d'anomalie de fonctionnement des airbags (témoin d'alerte Airbags allumé).
	Niveau mini de carburant	Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.	Au premier allumage, il reste environ 6 litres de carburant dans le réservoir (réserve).	Complétez rapidement le niveau de carburant pour éviter la panne. Ne roulez jamais jusqu'à la panne sèche , cela pourrait endommager les systèmes d'antipollution et d'injection.
	Alerte active de franchissement involontaire de ligne	Fixe.	Le système est automatiquement désactivé ou en veille.	
		Clignotant.	Vous vous apprêtez à franchir une ligne discontinue sans activation du clignotant.	Le système s'active, puis corrige la trajectoire du côté de la ligne détectée.
 SERVICE		Fixes accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.	Le système est défaillant.	Effectuez (3).
	Stop & Start	Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.	Le Stop & Start est neutralisé.	Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation. Réactivez la fonction par le menu de configuration de l'écran tactile.

Témoin		Etat	Cause	Actions / Observations
	Pied sur le frein*	Fixe.	Oubli ou appui insuffisant sur la pédale de frein.	Avec une boîte de vitesses automatique, moteur tournant, avant de desserrer le frein de stationnement, pour quitter la position P .
	Pied sur l'embrayage*	Fixe.	Stop & Start : le passage en mode START est refusé car la pédale d'embrayage n'est pas complètement enfoncée.	Débrayez complètement.
	Feu antibrouillard arrière	Fixe.	Le feu est allumé.	
Témoins de couleur verte				
	Stop & Start	Fixe.	A l'arrêt du véhicule, le Stop & Start a mis le moteur en mode STOP.	
		Clignotant temporairement.	Le mode STOP est momentanément indisponible ou le mode START s'est automatiquement déclenché.	
	Park Assist	Fixe.	La fonction est active.	
	Surveillance d'angle mort	Fixe.	La fonction a été activée.	

* Uniquement sur combiné digital monochrome

Témoin	Etat	Cause	Actions / Observations	
	Indicateur de direction gauche	Clignotant avec bruiteur.	Les feux clignotants sont allumés.	
	Indicateur de direction droite	Clignotant avec bruiteur.	Les feux clignotants sont allumés.	
	Feux de position	Fixe.	Les feux sont allumés.	
	Feux de croisement	Fixe.	Les feux sont allumés.	
	Projecteurs directionnels	Clignotant.	Le système des projecteurs directionnels est défaillant.	Faites vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.
	Projecteurs antibrouillard avant	Fixe.	Les projecteurs antibrouillard avant sont allumés.	
	Essuyage automatique	Fixe.	Le balayage automatique de l'essuie-vitre avant est activé.	
 +  ou 	Commutation Automatique Feux de Route	Fixes.	La fonction a été activée via l'écran tactile (menu Conduite). La commande d'éclairage est sur la position "AUTO".	
Témoins de couleur bleue				
	Feux de route	Fixe.	Les feux de route sont allumés.	

Indicateurs

Indicateur d'entretien

L'indicateur d'entretien s'affiche au combiné.

Selon la version du véhicule :

- la ligne d'affichage du totalisateur kilométrique indique la distance restant à parcourir avant la prochaine révision, ou la distance parcourue depuis l'échéance précédée du signe "-".
- un message d'alerte signale la distance restant à parcourir ainsi que le délai avant échéance ou le dépassement de l'échéance.

i La distance indiquée (en kilomètres ou miles) est déterminée en fonction du kilométrage parcouru et du temps écoulé depuis la dernière révision. L'alerte peut aussi se déclencher à proximité d'une date d'échéance.

Témoin		Etat	Cause	Actions / Observations
	Clé d'entretien	Allumé temporairement dès la mise du contact.	L'échéance de révision est comprise entre 3 000 km et 1 000 km.	
		Fixe, dès la mise du contact.	L'échéance de révision est inférieure à 1 000 km.	Effectuez la révision très prochainement.
 SERVICE	Clé d'entretien clignotante	Clignotant puis fixe, dès la mise du contact. (Pour les versions Diesel BlueHDi, associé au témoin de Service.)	L'échéance de révision est dépassée.	Effectuez la révision dès que possible.

Remise à zéro de l'indicateur d'entretien

Après chaque révision, l'indicateur d'entretien doit être remis à zéro.

Si vous avez réalisé vous-même la révision de votre véhicule :

- ☞ coupez le contact,



- ☞ appuyez sur le bouton de remise à zéro du compteur kilométrique journalier et maintenez-le enfoncé,
- ☞ mettez le contact ; l'afficheur kilométrique commence un compte à rebours,
- ☞ lorsque l'afficheur indique "0", relâchez le bouton ; la clé disparaît.

i Si vous devez débrancher la batterie après cette opération, verrouillez le véhicule et attendez au moins 5 minutes, pour que la remise à zéro soit prise en compte.

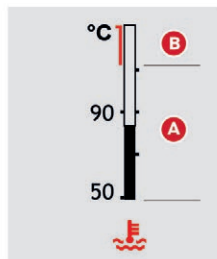
Rappel de l'information d'entretien

A tout moment, vous pouvez accéder à l'information d'entretien.

- Appuyez sur le bouton de remise à zéro du compteur kilométrique journalier. L'information d'entretien s'affiche quelques secondes, puis disparaît.

Indicateur de température du liquide de refroidissement

(Uniquement avec le combiné couleur 12 pouces.)



Moteur tournant, quand l'aiguille se trouve :

- dans la zone **A**, la température est correcte,
- dans la zone **B**, la température est trop élevée ; le témoin de température maxi et le témoin d'alerte centralisée **STOP** s'allument, accompagnés d'un signal sonore et d'un message d'alerte.

Arrêtez impérativement votre véhicule dans les meilleures conditions de sécurité.

Attendez quelques minutes avant de couper le moteur.

Consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Après quelques minutes de conduite, la température et la pression montent dans le circuit de refroidissement.

Pour compléter le niveau :

- attendez le refroidissement du moteur,
- dévissez le bouchon légèrement pour laisser tomber la pression,
- lorsque la pression est tombée, retirez le bouchon,
- complétez le niveau jusqu'au repère "MAXI".

! Attention au risque de brûlure lors du remplissage du liquide de refroidissement. Ne pas remplir au-delà du niveau maxi (indiqué sur le réservoir).

Indicateur de niveau d'huile moteur

(Suivant version.)

Sur les versions équipées d'une jauge électrique, la conformité du niveau d'huile moteur s'affiche quelques secondes au combiné, à la mise du contact, après l'information d'entretien.

i Toute vérification de ce niveau n'est valable que si le véhicule est sur un sol horizontal, moteur à l'arrêt depuis plus de 30 minutes.

Niveau d'huile correct



Manque d'huile

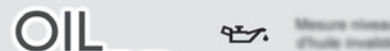


Il est indiqué par l'affichage du message "Niveau d'huile incorrect" au combiné, accompagné de l'allumage du témoin de service et d'un signal sonore.

Si le manque d'huile est confirmé par la vérification à la jauge manuelle, complétez impérativement le niveau pour éviter la détérioration du moteur.

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Dysfonctionnement de la jauge



Il est signalé par l'affichage du message "Mesure niveau d'huile invalide" au combiné. Consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

! En cas de dysfonctionnement de la jauge électrique, le niveau d'huile moteur n'est plus surveillé.

Tant que le système est défaillant, vous devez contrôler le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge manuelle située dans le compartiment moteur.

Pour plus d'informations sur la

Vérification des niveaux, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Indicateurs d'autonomie d'AdBlue®

Ces indicateurs d'autonomie sont présents uniquement sur les versions Diesel BlueHDI. Dès que le niveau de réserve du réservoir d'AdBlue® est entamé ou après la détection d'un dysfonctionnement du système de dépollution SCR, un indicateur permet de connaître, dès la mise du contact, l'estimation des kilomètres restant à parcourir avant le blocage du démarrage du moteur.

En cas de risque de non redémarrage lié au manque d'AdBlue®

! Le dispositif réglementaire d'antidémarrage du moteur s'active automatiquement dès que le réservoir d'AdBlue® est vide.

Autonomie supérieure à 2 400 km

À la mise du contact, aucune information sur l'autonomie ne s'affiche automatiquement au combiné.

9 000

Avec le combiné couleur 12 pouces, l'appui sur ce bouton permet l'affichage momentané de l'autonomie de roulage.

Avec accès par le coffre

Autonomie comprise entre 2 400 et 600 km



Dès la mise du contact, ce témoin s'allume, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message ("Ajouter AdBlue : Démarrage impossible dans x km") indiquant l'autonomie de roulage exprimée en kilomètres ou miles.

En roulant, le message s'affiche tous les 300 km tant que le niveau du liquide n'a pas été complété.

Le niveau de réserve est atteint ; il est recommandé de procéder à un appoint dès que possible.

Autonomie inférieure à 600 km



Dès la mise du contact, ce témoin clignote, accompagné de l'allumage permanent du témoin de service, d'un signal sonore et de l'affichage d'un message ("Ajouter AdBlue : Démarrage impossible dans x km") indiquant l'autonomie de roulage exprimée en kilomètres ou miles.

En roulant, le message s'affiche toutes les 30 secondes tant que le niveau d'AdBlue n'a pas été complété.

Il est impératif d'effectuer un appoint dès que possible avant que le réservoir ne se vide complètement ; sinon, le moteur ne pourrait plus redémarrer.

Panne liée au manque d'AdBlue®



À la mise du contact, ce témoin clignote associé au témoin de Service, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage du message "Ajouter AdBlue : Démarrage impossible".

Le réservoir d'AdBlue® est vide : le dispositif d'antidémarrage réglementaire empêche le redémarrage du moteur.

! Pour pouvoir redémarrer le moteur, il est impératif de verser une quantité minimale de 5 litres d'AdBlue® dans son réservoir.

i Pour plus d'informations sur l'AdBlue® (moteurs BlueHDI), et notamment pour réaliser l'appoint, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Avec accès par la trappe à carburant

Autonomie comprise entre 2 400 et 800 km



A chaque démarrage du véhicule, ce témoin s'allume pendant 30 secondes environ, accompagné de l'affichage d'un message ("Ajouter AdBlue : Démarrage impossible dans x km") indiquant l'autonomie de roulage exprimée en kilomètres ou miles.

Le niveau de réserve est atteint ; il est recommandé de procéder à un appoint dès que possible.

Ces messages sont complétés par la recommandation de ne pas dépasser 10 litres d'AdBlue pour l'appoint.

Autonomie comprise entre 800 et 100 km



Dès la mise du contact, ce témoin s'allume, accompagné d'un signal sonore (1 bip) et de l'affichage d'un message ("Ajouter AdBlue : Démarrage impossible dans x km"), indiquant l'autonomie de roulage exprimée en kilomètres ou miles.

En roulant, le signal sonore et l'affichage du message se déclenchent tous les 100 km tant que le niveau du liquide n'a pas été complété. Il est impératif d'effectuer un appoint dès que possible avant que le réservoir ne se vide complètement ; sinon, le moteur ne pourrait plus redémarrer.

Autonomie inférieure à 100 km



Dès la mise du contact, ce témoin clignote, accompagné d'un signal sonore (1 bip) et de l'affichage d'un message ("Ajouter AdBlue : Démarrage impossible dans x km") indiquant l'autonomie de roulage exprimée en kilomètres ou miles.

En roulant, le signal sonore et le message se déclenchent tous les 10 km, tant que le niveau d'AdBlue n'a pas été complété.

Il est impératif d'effectuer un appoint dès que possible avant que le réservoir ne se vide complètement ; sinon, le moteur ne pourrait plus redémarrer.

Panne liée au manque d'AdBlue®



À la mise du contact, ce témoin clignote, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage du message "Ajouter AdBlue : Démarrage impossible".

Le réservoir d'AdBlue® est vide : le dispositif d'antidémarrage réglementaire empêche le redémarrage du moteur.

! Pour pouvoir redémarrer le moteur, il est impératif de verser une quantité minimale de 5 litres d'AdBlue® dans son réservoir.

i Pour plus d'informations sur l'AdBlue® (moteurs BlueHDI), et notamment pour réaliser l'appoint, reportez-vous à la rubrique correspondante.

En cas de détection d'un dysfonctionnement du système d'antipollution SCR

! Un dispositif d'antidémarrage du moteur s'active automatiquement au-delà de 1 100 km parcourus après confirmation du dysfonctionnement du système d'antipollution SCR.
Dès que possible, faites vérifier le système dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

En cas de détection d'un dysfonctionnement



Ces témoins s'allument, accompagnés d'un signal sonore et de l'affichage du message "Défaut antipollution".
L'alerte se déclenche en roulant, lorsque le dysfonctionnement est détecté pour la première fois, puis à la mise du contact lors des trajets suivants, tant que la cause du dysfonctionnement persiste.

i S'il s'agit d'un dysfonctionnement temporaire, l'alerte disparaît au cours du trajet suivant, après contrôle de l'autodiagnostic du système d'antipollution SCR.

Pendant la phase de roulage autorisé (entre 1 100 km et 0 km)



Si la défaillance du système SCR est confirmée (après 50 km parcourus avec l'affichage permanent du signal de dysfonctionnement), ces témoins s'allument et le témoin AdBlue clignote, accompagnés d'un signal sonore et de l'affichage d'un message (ex : "Défaut antipollution : Démarrage interdit dans 300 km") indiquant l'autonomie de roulage exprimée en kilomètres ou miles.

En roulant, le message s'affiche toutes les 30 secondes tant que le dysfonctionnement du système d'antipollution SCR subsiste.
L'alerte est renouvelée dès la mise du contact.
Dès que possible, vous devez vous adresser au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.
Sinon, vous ne pourrez plus redémarrer le véhicule.

Démarrage interdit



À chaque mise du contact, ces témoins s'allument et le témoin AdBlue clignote, accompagnés d'un signal sonore et de l'affichage du message "Défaut antipollution : Démarrage interdit".

! Vous avez dépassé la limite de roulage autorisé : le dispositif d'antidémarrage empêche le redémarrage du moteur.

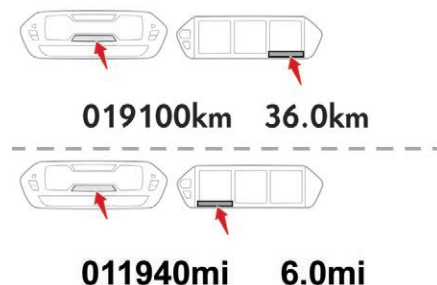
Pour pouvoir redémarrer le moteur, vous devez impérativement faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Compteurs kilométriques

Les kilométrages total et journalier sont affichés pendant trente secondes à la coupure du contact, à l'ouverture de la porte conducteur, ainsi qu'au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.

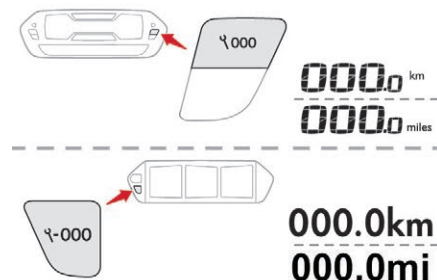
i En cas de déplacement à l'étranger, vous pouvez être amené à modifier l'unité de distance : L'affichage de la vitesse doit être exprimé dans l'unité officielle du pays (km ou mile). Le changement d'unité se fait par le menu de configuration de l'écran, véhicule à l'arrêt.

Totalisateur kilométrique



Il mesure la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première mise en circulation.

Compteur kilométrique journalier



Il mesure la distance parcourue depuis sa remise à zéro par le conducteur.

☞ Contact mis, appuyez sur le bouton jusqu'à l'apparition des zéros.

Écran tactile

L'écran tactile permet l'accès :

- aux commandes du système de chauffage / air conditionné,
 - aux menus de paramétrage des fonctions et des équipements du véhicule,
 - aux commandes des équipements audio et du téléphone et à l'affichage des informations associées,
- et, suivant équipement, permet :
- l'affichage des messages d'alerte et de l'aide graphique au stationnement,
 - l'affichage permanent de l'heure et de la température extérieure (un témoin bleu apparaît en cas de risque de verglas),
 - l'accès aux commandes du système de navigation et aux services internet, et l'affichage des informations associées.

! Pour des raisons de sécurité le conducteur doit impérativement réaliser les opérations nécessitant une attention soutenue, véhicule à l'arrêt. Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

Fonctionnement général

Recommandations

L'utilisation est possible par toutes les températures.

Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran tactile.

Ne pas toucher l'écran tactile avec les mains mouillées.

Utilisez un chiffon propre et doux pour le nettoyage de l'écran tactile.

Principes

Utilisez les touches disposées de chaque côté de l'écran tactile pour accéder aux menus, puis appuyez sur les touches matérialisées sur l'écran tactile.

Certaines fonctions peuvent s'afficher sur 1 ou 2 pages.

Pour désactiver/activer une fonction, appuyez sur OFF/ON.

Pour modifier un paramétrage (durée d'éclairage, ...) ou accéder à des informations complémentaires, appuyez sur le pictogramme de la fonction.

i Au bout de quelques instants sans actions sur la page secondaire, la page primaire s'affiche automatiquement.

OK Utilisez cette touche pour valider.

← Utilisez cette touche pour revenir à la page précédente.

Menus



Climatisation.

Permet de gérer les différents réglages de température, débit d'air...

Pour plus d'informations sur le **Chauffage**, l'**Air conditionné manuel** et l'**Air conditionné automatique**, reportez-vous aux rubriques correspondantes.



Navigation connectée.

Voir rubrique "Audio et télématique".



Radio Média.

Voir rubrique "Audio et télématique".



Téléphone.

Voir rubrique "Audio et télématique".



Applications.

Permet d'afficher l'ordinateur de bord, avec le combiné digital monochrome.

Voir rubrique "Audio et télématique".



Conduite.

Permet d'activer, désactiver et paramétrer certaines fonctions.

Les fonctions accessibles par ce menu sont réparties sous deux onglets : "**Réglages véhicule**" et "**Fonctions de conduite**".



Réglage du volume / coupure du son.

Voir rubrique "Audio et télématique".



Accès aux **Réglages**.

Bandeau supérieur

Certaines informations sont présentes en permanence dans le bandeau supérieur de l'écran tactile :

- Rappel des informations de climatisation, et accès au menu simplifié (réglage température et débit d'air uniquement).
- Rappel des informations des menus **Radio Média**, **Téléphone** et des consignes de navigation*.
- Zone de notifications (SMS et Mail)*.

* Selon équipement.

Menu Conduite

Onglet Réglages véhicule

Les fonctions sont regroupées sous 4 familles.

Familles	Fonctions avec CITROËN Connect Radio	Fonctions avec CITROËN Connect Nav
Eclairage de conduite	- "Eclairage d'accompagnement" : activation/neutralisation de l'éclairage d'accompagnement automatique. - "Eclairage d'accueil" : activation/neutralisation de l'éclairage d'accueil extérieur. - "Projecteurs directionnels" : activation/neutralisation de l'éclairage statique d'intersection / éclairage directionnel. - "Feux de jour" (Feux diurnes à LED) selon pays de commercialisation.	- "Projecteurs directionnels" : activation/neutralisation de l'éclairage statique d'intersection / éclairage directionnel. - "Feux de jour" : (Feux diurnes à LED) selon pays de commercialisation.
Accès véhicule	- "Déverrouillage : Conducteur seul" : activation/neutralisation du déverrouillage sélectif de la porte conducteur. - "Déverrouillage : Coffre seul" : activation/neutralisation du déverrouillage par le hayon. - "Coffre motorisé" : activation/neutralisation du fonctionnement motorisé du hayon. - "Accès bras chargés" : activation/neutralisation de la fonction hayon mains libres.	- "Déverrouillage : Conducteur seul" : activation/neutralisation du déverrouillage sélectif de la porte conducteur. - "Déverrouillage : Coffre seul" : activation/neutralisation du déverrouillage par le hayon. - "Coffre motorisé" : activation/neutralisation du fonctionnement motorisé du hayon. - "Accès bras chargés" : activation/neutralisation de la fonction hayon mains libres.

Familles	Fonctions avec CITROËN Connect Radio	Fonctions avec CITROËN Connect Nav
Confort	- "Essuie-vitre arrière en recul" : activation/neutralisation de l'essuie-vitre arrière couplé à la marche arrière. - "Eclairage d'ambiance" : activation/neutralisation de l'éclairage d'ambiance. - "Adaptation rétro. en recul" : activation/neutralisation de l'inclinaison automatique des rétroviseurs au passage de la marche arrière.	- "Essuie-vitre arrière en recul" : activation/neutralisation de l'essuie-vitre arrière couplé à la marche arrière. - "Eclairage d'accompagnement" : activation/neutralisation de l'éclairage d'accompagnement automatique. - "Eclairage d'accueil" : activation/neutralisation de l'éclairage d'accueil extérieur. - "Eclairage d'ambiance" : activation/neutralisation de l'éclairage d'ambiance. - "Adaptation rétro. en recul" : activation/neutralisation de l'inclinaison automatique des rétroviseurs au passage de la marche arrière.
Sécurité	- "Alerte risque de collision" : activation/neutralisation de l'alerte sur risque de collision. - "Affichage vitesse conseillée" : activation/neutralisation du système de reconnaissance de limite de vitesse. - "Détection d'inattention" : activation/neutralisation de la détection d'inattention du conducteur.	- "Alerte risque de collision" : activation/neutralisation de l'alerte sur risque de collision. - "Affichage vitesse conseillée" : activation/neutralisation du système de reconnaissance de limite de vitesse. - "Détection d'inattention" : activation/neutralisation de la détection d'inattention du conducteur.

 Pour plus d'informations sur une de ces fonctions, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Onglet Fonctions de conduite

Fonction	Commentaires
Réglage Vitesses	Mémorisation des seuils de vitesses pour le limiteur de vitesse, le régulateur de vitesse, le régulateur de vitesse adaptif.
Initialisation sous-gonflage	Réinitialisation du système de sous-gonflage.
Diagnostic	Récapitulatif des alertes en cours.
Aide maintien dans la voie	Activation/Neutralisation de la fonction "alerte active de franchissement involontaire de ligne".
Aide au stationnement	Activation/Neutralisation de la fonction.
Basculement auto. feux de route	Activation/Neutralisation de la fonction "Feux de route automatique".
Stop & Start	Activation/Neutralisation de la fonction.
Surveillance d'angles morts	Activation/Neutralisation de la fonction.
Aide visuelle panoramique	Activation/Neutralisation de la fonction puis choix des options.
Régulateur intelligent	Choix de la fonction régulateur de vitesse standard ou régulateur de vitesse adaptatif.
Antipatinage	Activation/Neutralisation de la fonction.

 Pour plus d'informations sur une de ces fonctions, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Réglages



Les fonctions accessibles par le bandeau supérieur sont détaillées dans le tableau ci-dessous. Certains réglages sont accessibles en page secondaire.

Touche	Commentaires
	Eteindre l'écran.
	Réglage de la luminosité.
	Choix et paramétrage de trois profils personnalisés et d'un profil commun.
	Réglages de l'écran tactile et du combiné...
	Activation et réglage des paramètres de Wi-Fi.

Touche	Commentaires
	Réglage des paramètres d'affichage (défilement des textes, animations...) et de la luminosité.
	Choisir une ambiance pour le combiné couleur 12 pouces.
	Choix du type d'informations à afficher dans le combiné couleur 12 pouces.
	Choix des unités : - température (°Celsius ou °Fahrenheit) - distances et consommations (l/100 km, mpg ou km/l).
	Choix de la langue d'affichage de l'écran tactile et du combiné couleur 12 pouces.
	Réglage de la date et de l'heure.

Ordinateur de bord

Système vous donnant des informations sur le trajet en cours (autonomie, consommation instantanée, consommation moyenne...).

Combiné digital monochrome



Les données sont accessibles par le menu **Conduite**.



Affichage permanent :

☞ Sélectionnez le menu **"Applications"** puis **"Ordinateur de bord"**.

Les informations de l'ordinateur de bord s'affichent en onglets.

☞ Appuyez sur l'une des touches pour afficher l'onglet désiré.

Affichage temporaire dans une fenêtre spécifique :

- Appuyez sur l'extrémité de la commande d'essuie-vitre pour accéder aux informations et afficher les différents onglets.

L'onglet des informations instantanées avec :

- L'autonomie.
- La consommation instantanée.
- Le compteur de temps du Stop & Start.

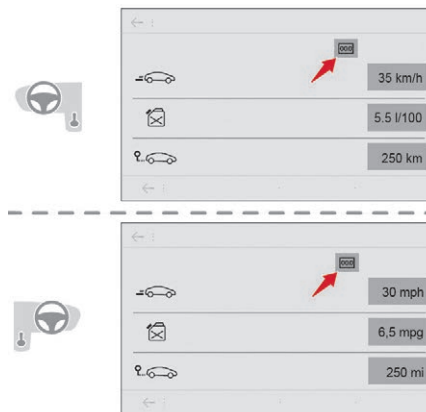
L'onglet du trajet "1" avec :

- La vitesse moyenne pour le premier trajet.
- La consommation moyenne.
- La distance parcourue.

L'onglet du trajet "2" avec :

- La vitesse moyenne pour le second trajet.
- La consommation moyenne.
- La distance parcourue.

Remise à zéro du trajet



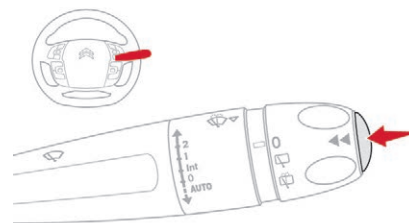
- Lorsque le trajet désiré est affiché, appuyez sur la touche de remise à zéro, ou sur l'extrémité de la commande d'essuie-vitre. Les trajets "1" et "2" sont indépendants et d'utilisation identique.

Le trajet "1" permet d'effectuer, par exemple, des calculs journaliers, et le trajet "2" des calculs mensuels.

Combiné couleur 12 pouces

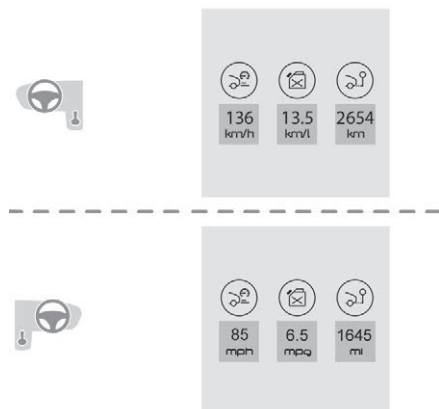
Affichages des données au combiné

L'affichage des données de l'ordinateur de bord est permanent lorsque vous avez sélectionné le mode d'affichage "Cadrans" ou "Personnel".



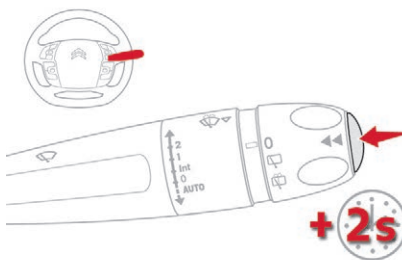
Pour tous les autres modes d'affichage, un appui sur l'extrémité de la commande d'essuie-vitre fera apparaître ces données temporairement dans une fenêtre spécifique.

- Appuyez sur le bouton, situé à l'extrémité de la **commande d'essuie-vitre**, pour afficher successivement les différents onglets.



- Les informations instantanées avec :
 - la vitesse moyenne,
 - la consommation instantanée,
 - le compteur de temps du Stop & Start.
- Le trajet "1" avec :
 - la vitesse moyenne,
 - la consommation moyenne,
 - la distance parcourue, pour le premier trajet.
- Le trajet "2" avec :
 - la vitesse moyenne,
 - la consommation moyenne,
 - la distance parcourue, pour le second trajet.

Remise à zéro du trajet



Lorsque le trajet désiré est affiché, appuyez plus de deux secondes sur le bouton, situé à l'extrémité de la commande d'essuie-vitre.

Les trajets "1" et "2" sont indépendants et d'utilisation identique.

Le trajet "1" permet d'effectuer, par exemple, des calculs journaliers, et le trajet "2" des calculs mensuels.

Quelques définitions

Autonomie



(km ou miles)

Nombre de kilomètres pouvant être encore parcourus avec le carburant restant dans le réservoir (en fonction de la consommation moyenne des derniers kilomètres parcourus).

i Cette valeur peut varier à la suite d'un changement de conduite ou de relief, occasionnant une variation importante de la consommation instantanée.

Dès que l'autonomie est inférieure à 30 km, des tirets s'affichent. Après un complément de carburant d'au moins 5 litres, l'autonomie est recalculée et s'affiche si elle dépasse 100 km.

! Si des tirets s'affichent durablement en roulant à la place des chiffres, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Consommation instantanée



(l/100 km ou km/l ou mpg)

Calculée depuis les dernières secondes écoulées.

i Cette fonction ne s'affiche qu'à partir de 30 km/h.

Consommation moyenne



(l/100 km ou km/l ou mpg)

Calculée depuis la dernière remise à zéro des données du parcours.

Vitesse moyenne

 (km/h ou mph)
Calculée depuis la dernière remise à zéro des données du parcours.

Distance parcourue

 (km ou miles)
Calculée depuis la dernière remise à zéro des données du parcours.



Compteur de temps du Stop & Start
(minutes / secondes ou heures / minutes)

Un compteur de temps cumule les durées de mise en mode STOP au cours du trajet. Il se remet à zéro à chaque mise du contact.

Réglage date et heure

Avec CITROËN Connect Radio



Sélectionnez le menu **Réglages**.

Sélectionnez **"Configuration système"**.



Sélectionnez **"Date et heure"**.

- ☞ Sélectionnez **"Date"** ou **"Heure"**.
- ☞ Choisissez les formats d'affichage.
- ☞ Modifiez la date et/ou l'heure à l'aide du pavé numérique.



☞ Appuyez sur cette touche pour valider.

Avec CITROËN Connect Nav

Les réglages de la date et de l'heure ne sont disponibles que si la synchronisation avec le GPS est désactivée.



☞ Sélectionnez le menu **Réglages**.

- ☞ Appuyez sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.



☞ Sélectionnez **"Réglage heure-date"**.

- ☞ Sélectionnez l'onglet **"Date"** ou **"Heure"**.
- ☞ Réglez l'heure ou la date à l'aide du pavé numérique.
- ☞ Appuyez sur cette touche pour valider.



☞ Appuyez sur cette touche pour valider.

Réglages complémentaires

Vous pouvez choisir :

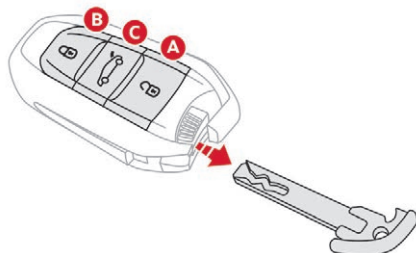
- De modifier le format d'affichage de la date et de l'heure (12h/24h).
- De modifier le fuseau horaire.
- D'activer ou de désactiver la synchronisation avec les GPS (UTC).



Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été/heure d'hiver (suivant pays).
Le passage entre l'heure d'hiver et l'heure d'été se fait par changement du fuseau horaire.

Clé électronique – Télécommande

Système permettant d'activer à distance le verrouillage et le déverrouillage du véhicule, l'ouverture du coffre et, selon version, l'alarme. Il permet également la localisation et le démarrage du véhicule ainsi qu'une protection contre le vol.



- A. Déverrouillage du véhicule.
- B. Verrouillage centralisé du véhicule.
- C. Déverrouillage du véhicule et, selon version, libération du hayon ou ouverture du hayon motorisé.

La clé électronique comporte une clé de secours intégrée.

Déverrouillage du véhicule



Déverrouillage total

- ☞ Appuyez sur le bouton.

Déverrouillage sélectif



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite**.

Par défaut, le déverrouillage total est activé.

- ☞ Pour déverrouiller uniquement la porte conducteur, appuyez une première fois sur le bouton de déverrouillage.
- ☞ Pour déverrouiller les autres portes et ouvrir le coffre, appuyez une seconde fois sur le bouton.

Déverrouillage du véhicule et ouverture du coffre



- ☞ Effectuez un appui long sur ce bouton pour déverrouiller le véhicule et, selon version, libérer le hayon ou ouvrir le hayon motorisé.



Le paramétrage du hayon motorisé se fait par le menu **Conduite**.

Par défaut, le fonctionnement motorisé est activé.

i Les feux indicateurs de direction clignotent pendant quelques secondes. Les spots de rétroviseurs s'allument. En fonction de votre version, les rétroviseurs extérieurs se déploient, l'éclairage d'accueil s'active, l'alarme est désactivée.

Verrouillage du véhicule



Verrouillage simple

- ☞ Appuyez sur le bouton.

Le maintien de l'appui permet la remontée des vitres jusqu'à la position désirée.

! Assurez-vous que rien n'empêche la fermeture correcte des vitres. Faites attention aux enfants pendant les manœuvres de vitres.

i Les feux indicateurs de direction s'allument pendant quelques secondes. En fonction de votre version, les rétroviseurs extérieurs se rabattent, l'alarme est activée.

i Si un des ouvrants reste ouvert, le verrouillage ne s'effectuera pas. Néanmoins, l'alarme (si présente) sera totalement activée au bout de 45 secondes environ.

En cas de déverrouillage par inadvertance et sans aucune action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouillera automatiquement au bout de trente secondes environ. Si votre véhicule en est équipé, l'alarme se réactive automatiquement.

i Le rabattement et le déploiement automatiques des rétroviseurs extérieurs peuvent être neutralisés par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Super-verrouillage

! Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes et neutralise le bouton de la commande centralisée manuelle. Ne laissez donc jamais personne à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.

☞ Véhicule déverrouillé, appuyez sur le bouton de verrouillage.

☞ Dans les cinq secondes, appuyez de nouveau sur le bouton pour super-verrouiller le véhicule.

Localisation du véhicule

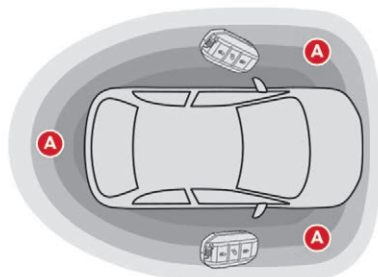
Cette fonction permet de repérer votre véhicule à distance, notamment en cas de faible luminosité. Votre véhicule doit être verrouillé.



☞ Appuyez sur ce bouton.

Ceci va entraîner le clignotement des feux indicateurs de direction pendant 10 secondes environ ainsi que l'allumage des plafonniers.

Accès et Démarrage Mains Libres

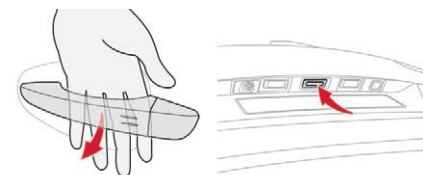


Ce système permet le déverrouillage, le verrouillage et le démarrage du véhicule en gardant la clé électronique sur soi dans la zone de reconnaissance "A".

i La clé électronique sert également de télécommande. Pour plus de détails sur la **Télécommande**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

! Pour des raisons de sécurité ou de vol, ne laissez jamais votre clé électronique dans le véhicule même lorsque vous êtes à proximité de celui-ci. Il est recommandé de la garder sur soi.

Déverrouillage du véhicule



Déverrouillage total

☞ Avec la clé électronique sur vous dans la zone de reconnaissance A, passez la main derrière la poignée de l'une des portes avant pour déverrouiller le véhicule ou appuyez sur la commande d'ouverture du hayon (située au centre).

Déverrouillage sélectif



L'activation ou la neutralisation du déverrouillage sélectif se fait par le menu **Conduite**.

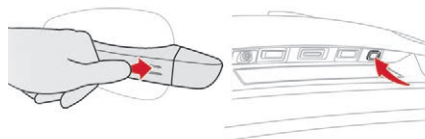
Par défaut, le déverrouillage total est activé.

- ☞ Pour déverrouiller uniquement la porte conducteur avec la clé électronique sur vous, passez la main derrière la poignée de la porte conducteur.
- ☞ Pour déverrouiller l'ensemble du véhicule, passez la main derrière la poignée de la porte passager avant, avec la clé électronique à proximité de la porte passager, ou appuyez sur la commande d'ouverture du hayon, avec la clé électronique à proximité de l'arrière du véhicule.

i Les feux indicateurs de direction clignotent pendant quelques secondes. En fonction de votre version, les rétroviseurs extérieurs se déploient, l'alarme se désactive et l'éclairage d'accueil s'active.

Verrouillage du véhicule

Verrouillage simple



- ☞ Avec la clé dans la zone de reconnaissance **A**, appuyez sur la poignée de l'une des portes avant (au niveau des repères) pour verrouiller le véhicule ou sur la commande de verrouillage située sur le hayon (à droite) pour les versions non équipées de la fonction "Accès bras chargés".

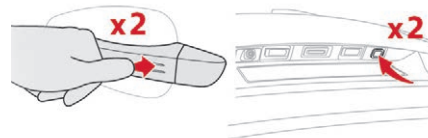
Le maintien de l'appui permet la remontée des vitres jusqu'à la position désirée. Il n'est pas possible de verrouiller le véhicule si l'une des clés est laissée à l'intérieur.

! Assurez-vous que rien n'empêche la fermeture correcte des vitres. Faites attention aux enfants pendant les manœuvres de vitres.

i Les feux indicateurs de direction s'allument pendant quelques secondes. En fonction de votre version, les rétroviseurs extérieurs se rabattent et l'alarme s'active.

Super-verrouillage

! Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes et neutralise le bouton de la commande centralisée manuelle. Ne laissez donc jamais personne à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.



Par les portes ou le hayon:

- ☞ Avec la clé électronique dans la zone de reconnaissance **A**, appuyez sur la poignée de l'une des portes avant (au niveau des repères) pour verrouiller le véhicule ou sur la commande de verrouillage située sur le hayon (à droite) pour les versions non équipées de la fonction "Accès bras chargés".
- ☞ Dans les 5 secondes, appuyez de nouveau sur la poignée de porte pour super-verrouiller le véhicule ou sur la commande de verrouillage située sur le hayon (à droite) pour les versions non équipées de la fonction "Accès bras chargés".

Si un des ouvrants reste ouvert ou si une clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres est laissée à l'intérieur du véhicule, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas. Néanmoins, l'alarme (si présente) sera totalement activée au bout de 45 secondes environ.

En cas de déverrouillage par inadvertance et sans aucune action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouillera automatiquement au bout de 30 secondes environ. Si votre véhicule en est équipé, l'alarme se réactive également automatiquement.

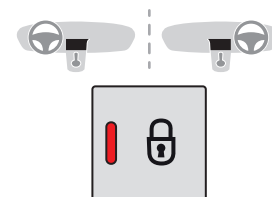
Le rabattement et le déploiement automatiques des rétroviseurs extérieurs peuvent être neutralisés par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Par mesure de sécurité (enfants à bord), ne quittez jamais le véhicule sans la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres, même pour une courte durée. Faites attention au risque de vol du véhicule lorsque la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres se trouve dans l'une des zones définies, avec votre véhicule déverrouillé.

Afin de préserver les charges de la pile de la clé électronique et de la batterie du véhicule, les fonctions "mains-libres" se mettent en veille prolongée au-delà de 21 jours de non-utilisation. Pour rétablir ces fonctions, vous devez appuyer sur l'un des boutons de la télécommande ou démarrer le moteur avec la clé électronique dans le lecteur. Pour plus d'informations sur le démarrage avec l'**Accès et Démarrage Mains Libres**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

L'accumulation de salissures sur la surface intérieure de la poignée peut altérer la détection (eau, poussière, boue, sel, ...). Si un nettoyage de la surface intérieure de la poignée à l'aide d'un chiffon ne permet pas de rétablir la détection, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié. Un apport soudain d'eau (jet d'eau, lavage haute pression, ...) peut être considéré par le système comme une volonté d'accès au véhicule.

Verrouillage centralisé Manuel



Appuyez sur ce bouton pour actionner le verrouillage centralisé du véhicule (portes et coffre) depuis l'habitacle. Le voyant du bouton s'allume.

Un nouvel appui déverrouille totalement le véhicule. Le voyant du bouton s'éteint.

i Au déverrouillage d'un (ou des) ouvrant(s), le voyant s'éteint également.

! Si l'une des portes est ouverte, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

i Si le véhicule est verrouillé de l'extérieur ou super-verrouillé, le bouton est inopérant. Pour déverrouiller le véhicule de l'intérieur :

- ☞ Après un verrouillage simple, tirez la commande intérieure de l'une des portes.
- ☞ Après un super-verrouillage, utilisez la télécommande, le système Accès et Démarrage Mains Libres ou la clé intégrée.

Automatique (sécurité anti-agression)

Les portes et le coffre se verrouillent automatiquement en roulant (vitesse supérieure à 10 km/h).

Pour désactiver ou réactiver cette fonction (activée par défaut) :

- ☞ Appuyez sur le bouton jusqu'à l'apparition d'un message au combiné.

i Transport d'objets longs ou encombrants

Pour rouler avec le coffre ouvert et les portes verrouillées, appuyez sur la commande de verrouillage centralisé.

Conseils

! Télécommande

La télécommande haute fréquence est un système sensible ; ne la manipulez pas dans vos poches au risque de déverrouiller le véhicule à votre insu. Évitez de manipuler les boutons de votre télécommande hors de portée et hors de la vue de votre véhicule. Vous risquez de la rendre inopérante. Il serait alors nécessaire de procéder à une nouvelle réinitialisation.

La télécommande ne peut pas fonctionner tant que la clé est dans le lecteur ou tant que le contact est mis.

Perturbations électriques

La clé électronique de l'Accès et Démarrage Mains Libres risque de ne pas fonctionner si elle est à proximité d'un appareil électronique : téléphone, ordinateur portable, champs magnétiques intenses, ...

Protection antivol

N'apportez aucune modification au système d'antidémarrage électronique, cela pourrait engendrer des dysfonctionnements.

N'oubliez pas de tourner le volant pour bloquer la colonne de direction.

! Verrouillage du véhicule

Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence. Par mesure de sécurité (enfants à bord), prenez la clé électronique en quittant le véhicule, même pour une courte durée.

i Achat d'un véhicule d'occasion

Faites effectuer une mémorisation des clés par le réseau CITROËN, afin d'être sûr que les clés en votre possession sont les seules qui permettent la mise en route du véhicule.

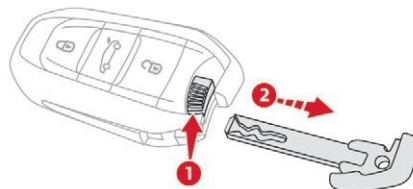
Procédures de secours

Perte des clés, de la télécommande, de la clé électronique

Rendez-vous dans le réseau CITROËN avec le certificat d'immatriculation du véhicule, votre pièce d'identité et si possible, l'étiquette comportant le code des clés.

Le réseau CITROËN pourra récupérer le code clé et le code transpondeur pour commander une nouvelle clé.

Ouverture-fermeture de secours avec la clé intégrée

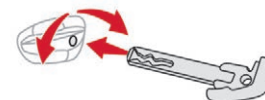


La clé intégrée sert à verrouiller ou déverrouiller le véhicule en cas de dysfonctionnement de la clé électronique ou du système "Accès et Démarrage Mains Libres" occasionné notamment par :

- usure de la pile, batterie véhicule déchargée ou débranchée...
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.
- ☞ Pour extraire la clé de secours, tirez et maintenez le bouton 1 tout en accompagnant l'extraction de la clé 2.

La clé intégrée permet également :

- la neutralisation/réactivation de l'airbag passager,
- le verrouillage de secours des portes passager,
- le verrouillage du véhicule sans activation de l'alarme.



- ☞ Insérez la clé dans la serrure de la porte.
- ☞ Tournez la clé vers l'avant du véhicule pour le déverrouiller ou vers l'arrière du véhicule pour le verrouiller.
- ☞ Pour le super-verrouiller, tournez de nouveau la clé vers l'arrière dans les 5 secondes.

L'allumage des feux indicateurs de direction pendant quelques secondes signale le bon déroulement de la procédure.

i Si votre véhicule est équipé de l'alarme, cette fonction ne s'activera pas au verrouillage avec la clé. Si l'alarme est activée, la sirène retentira à l'ouverture de la porte ; elle se coupera à la mise du contact.

Verrouillage centralisé inopérant

Utilisez ces procédures dans les cas suivants :

- dysfonctionnement du verrouillage centralisé,
- batterie débranchée ou déchargée.

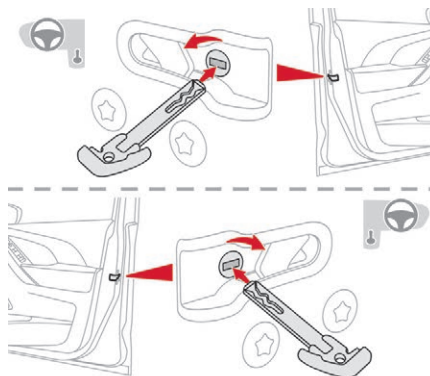
! En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, la batterie doit être débranchée pour verrouiller le coffre et assurer ainsi que le véhicule soit complètement verrouillé.

Porte conducteur

- ☞ Insérez la clé dans la serrure de la porte.
- ☞ Tournez la clé vers l'avant du véhicule pour le déverrouiller ou vers l'arrière du véhicule pour verrouiller.

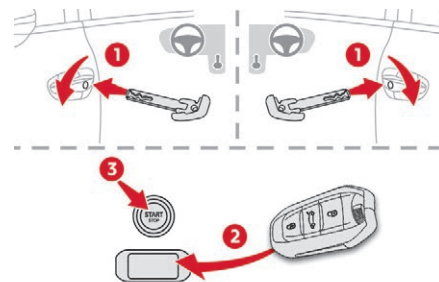
i Si votre véhicule en est équipé, l'alarme ne s'active/se désactive pas lors du verrouillage/déverrouillage du véhicule. L'ouverture d'une porte déclenchera l'alarme qui sera interrompue à la mise du contact.

Portes passagers



- ☞ Ouvrez les portes.
- ☞ Pour les portes arrière, vérifiez que la sécurité enfants n'est pas activée.
- ☞ Insérez la clé dans le verrou situé sur le champ de porte et tournez-la d'un huitième de tour vers la droite, pour le côté droit, et vers la gauche, pour le côté gauche. Le verrouillage est effectif lorsque la fente est à l'horizontale.
- ☞ Fermez les portes et vérifiez le bon verrouillage du véhicule depuis l'extérieur.

Défaillance – réinitialisation de la télécommande



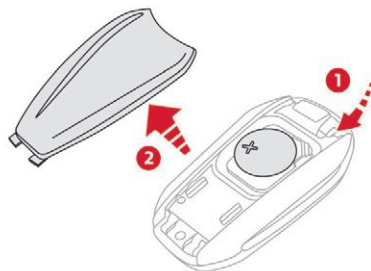
Après un débranchement de la batterie, un changement de la pile ou en cas de dysfonctionnement de la télécommande, vous ne pouvez plus ouvrir, fermer et localiser votre véhicule.

- ☞ Placez la clé mécanique (intégrée dans la télécommande) dans la serrure, pour ouvrir votre véhicule.
- ☞ Insérez la clé électronique dans le lecteur.
- ☞ Mettez le contact en appuyant sur "START/STOP".

La clé électronique est de nouveau complètement opérationnelle.

Si le problème persiste, consultez rapidement le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Changement de la pile



Pile réf. : CR2032 / 3 volts.

Le remplacement de la pile est signalé par l'affichage d'un message.

- ☞ Déclippez le couvercle à l'aide d'un petit tournevis au niveau de l'encoche.
- ☞ Relevez le couvercle.
- ☞ Retirez la pile usée de son logement.
- ☞ Mettez en place la pile neuve dans son logement en respectant le sens d'origine.
- ☞ Clippez le couvercle sur le boîtier.



Ne jetez pas les piles de télécommande, elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement. Rapportez-les à un point de collecte agréé.

Portes

Ouverture

De l'extérieur

- ☞ Après déverrouillage du véhicule ou avec la clé électronique de l'Accès et Démarrage Mains Libres dans la zone de reconnaissance, tirez la poignée de porte.

De l'intérieur

- ☞ Tirez la commande intérieure d'ouverture d'une porte ; cette action déverrouille complètement le véhicule.

Fermeture



Lorsqu'une porte est mal fermée :

- **moteur tournant**, ce témoin et un message apparaissent au combiné (digital monochrome) pendant quelques secondes,
- **véhicule roulant** (vitesse supérieure à 10 km/h), ce témoin et un message, accompagnés d'un signal sonore, apparaissent au combiné (digital monochrome et couleur 12 pouces) pendant quelques secondes.

Coffre

Ouverture du hayon

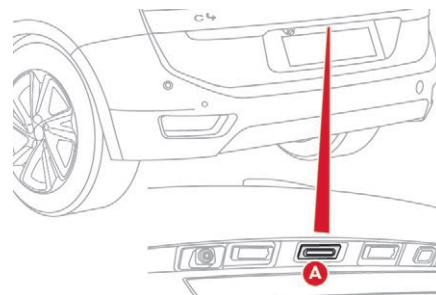
Avec la clé électronique / télécommande



- ☞ Effectuez un appui long sur ce bouton pour libérer le hayon. Si le véhicule était verrouillé, cette action déverrouille préalablement le véhicule.
- ☞ Soulevez le hayon.

i Lorsque que le déverrouillage sélectif est activé, la clé électronique doit se trouver à proximité de l'arrière du véhicule.

Avec la commande d'ouverture du hayon



- ☞ Véhicule déverrouillé ou avec la clé électronique du système "Accès et Démarrage Mains Libres" dans la zone de couverture, appuyez sur la commande **A** du hayon.
- ☞ Soulevez le hayon.

! Le hayon de coffre n'est pas conçu pour supporter un porte-vélo.

Fermeture du hayon

- ☞ Abaissez le hayon à l'aide des poignées de préhension intérieure.
- ☞ Relâchez les poignées et appuyez sur la face extérieure du hayon pour le fermer.

Lorsque le hayon est mal fermé :

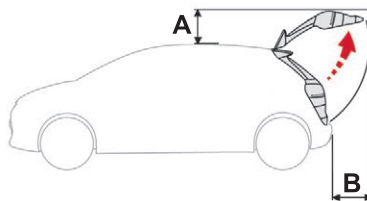


- **moteur tournant**, ce témoin et un message apparaissent au combiné (digital monochrome) pendant quelques secondes,
- **véhicule roulant** (vitesse supérieure à 10 km/h), ce témoin et un message, accompagnés d'un signal sonore, apparaissent au combiné (digital monochrome et couleur 12 pouces) pendant quelques secondes.

! En cas d'anomalie ou de difficultés ressenties pour manœuvrer le hayon lors de son ouverture ou fermeture, faites-le rapidement vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié pour éviter que ce désagrément ne s'aggrave et ne provoque la chute du hayon et des blessures graves.

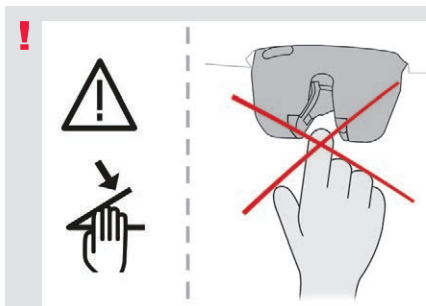
Hayon motorisé Généralités

Le fonctionnement motorisé du hayon peut être activé ou désactivé en sélectionnant "**Coffre motorisé**" dans le menu **Conduite** de l'écran tactile.



	A = 517 mm B = 431 mm
	A = 448 mm B = 573 mm

Les demandes de manoeuvre du hayon doivent être effectuées véhicule à l'arrêt. Vérifiez que l'espace est suffisant pour permettre le débattement du hayon motorisé.



N'introduisez jamais un doigt dans le système de verrouillage du hayon motorisé – Risque de blessure grave !

Antipincement

Le hayon motorisé comporte un dispositif de détection d'obstacles qui interrompt et inverse automatiquement le mouvement de quelques degrés, pour permettre le dégagement de l'obstacle.

Attention, ce dispositif d'antipincement n'est pas actif en fin de fermeture (environ 1 cm avant la fermeture complète).

! Pour éviter tout risque de blessure par pincement/coincement, avant et pendant les manœuvres du hayon motorisé :

- assurez-vous que personne ne se trouve à proximité de l'arrière du véhicule,
- surveillez le comportement des passagers arrière, en particulier, les enfants.

Porte-vélo / Attelage

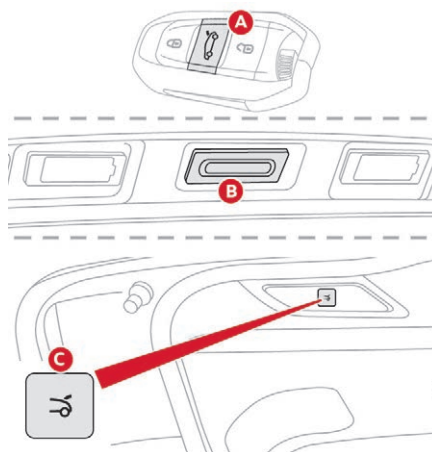
Le hayon motorisé n'est pas conçu pour supporter un porte-vélo.

En cas d'installation d'un porte-vélo sur le dispositif d'attelage avec branchement du câble sur la prise d'attelage, le fonctionnement motorisé du hayon sera automatiquement neutralisé.

En cas d'utilisation de dispositif d'attelage ou de porte-vélo non homologué par CITROËN, il est impératif de neutraliser le fonctionnement motorisé du hayon.

Fonctionnement

Vous disposez de plusieurs possibilités pour manoeuvrer le hayon motorisé :



- par la clé électronique de l'Accès et Démarrage Mains Libres (A),
- par la commande extérieure sur le hayon (B),
- par la commande intérieure sur le hayon (C),
- par un mouvement de type "coup de pied", si votre véhicule est équipé de la fonction mains libres.

Pour plus d'informations sur le **Hayon mains libres**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Ouverture motorisée

Ouverture du hayon avec la clé électronique / télécommande (A)



- ☞ Effectuez un appui long sur le bouton de la télécommande.

ou

Ouverture du hayon avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres" (B)

- ☞ Appuyez sur la commande **B** du hayon, avec la clé électronique dans la zone de couverture.

i Lorsque le verrouillage sélectif est activé, la clé électronique doit se trouver à proximité de l'arrière du véhicule.

Ouverture du hayon

- ☞ Après déverrouillage total du véhicule, appuyez sur la commande **B** du hayon. La prise en compte de la demande est confirmée par un bip sonore.

i Le hayon s'ouvre, par défaut, complètement ou bien jusqu'à la position qui a été mémorisée.

Fermeture motorisée

Vous disposez de deux possibilités :

- ☞ Appuyez puis relâchez la commande extérieure **B**.

ou



- ☞ Appuyez sur le bouton **C** puis relâchez-le.

i Le hayon motorisé comporte un dispositif antipincement qui, en cas d'obstacle, interrompt l'opération de fermeture.

i A tout instant, il est possible d'interrompre une manoeuvre du hayon :



- par appui sur l'un de ces deux boutons,
- ou
- par appui sur la commande extérieure **B**.

Après une interruption de manoeuvre, un nouvel appui sur l'une des commandes relance la manoeuvre, à l'exception de l'appui sur le bouton de la télécommande qui ne permet que l'ouverture.

i Lors de manoeuvres successives d'ouverture et de fermeture du hayon, il se peut que l'échauffement du moteur électrique ne permette plus l'ouverture ni la fermeture de celui-ci. Laissez refroidir le moteur sans effectuer de manoeuvre pendant dix minutes. Si vous ne pouvez pas attendre, manoeuvrez-le manuellement.

Détection d'obstacles

En cas d'obstacle (personne ou objet), le dispositif d'antipincement interrompt la manoeuvre de fermeture et relève le hayon de quelques centimètres pour le dégager.

Mémorisation d'une position d'ouverture

En cas de hauteur insuffisante (garage avec plafond bas, ...) il est possible de limiter l'angle d'ouverture du hayon motorisé.

Cette mémorisation s'effectue de la manière suivante :

- amenez le hayon jusqu'à la position souhaitée,
- appuyez plus de 3 secondes sur le bouton **C** ou sur la commande extérieure **B**.

La mémorisation de la position maximale d'ouverture du hayon est confirmée par un signal sonore.

Pour annuler la position mémorisée :

- immobilisez le hayon en position intermédiaire,
- appuyez plus de 3 secondes sur le bouton **C** ou sur la commande extérieure **B**.

L'annulation de la position mémorisée est confirmée par un signal sonore.

Fonctionnement manuel

L'ouverture et la fermeture du hayon motorisé peuvent être réalisées manuellement, même si le fonctionnement motorisé est activé.

Cependant, toute intervention manuelle doit être effectuée hayon immobile.

Lors des manoeuvres manuelles d'ouverture et de fermeture du hayon motorisé, vous ne disposez plus de l'assistance des vérins. Une résistance à l'ouverture comme à la fermeture est donc tout à fait normale.

Réinitialisation du hayon motorisé

Cette opération est nécessaire en cas d'absence de mouvement – après une détection d'obstacle, un rebranchement ou une recharge de la batterie, ...

- ☞ Ouvrez le hayon manuellement, si nécessaire.
- ☞ Fermez complètement le hayon manuellement.

Si le problème persiste, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Précautions d'usage

En conditions hivernales

En cas d'accumulation de neige sur le hayon, enlevez la neige avant de commander l'ouverture motorisée du hayon. Le gel peut bloquer le hayon et empêcher la manoeuvre d'ouverture : attendez la fonte du gel après le réchauffement de l'habitacle.

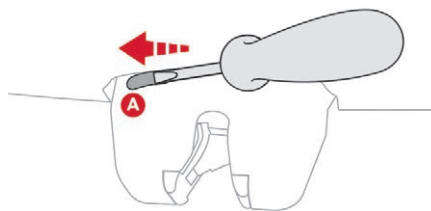
En cas de lavage

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique, verrouillez votre véhicule afin d'éviter tout risque d'ouverture inopinée.

Commande de secours

Pour déverrouiller mécaniquement le coffre en cas de dysfonctionnement de la batterie ou du verrouillage centralisé.

Déverrouillage



- ☞ Rabattez les sièges arrière, afin d'accéder à la serrure par l'intérieur du coffre.
- ☞ Introduisez un petit tournevis dans l'orifice A de la serrure pour déverrouiller le coffre.
- ☞ Déplacez le loquet vers la gauche.

Reverrouillage après fermeture

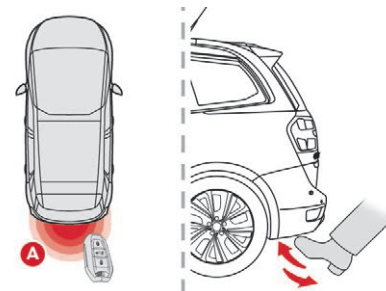
Une fois refermé, si le dysfonctionnement persiste, le coffre restera verrouillé.

Hayon mains libres

Pour vous permettre d'ouvrir ou de fermer le hayon lorsque vous êtes chargés, le hayon motorisé peut être équipé de la fonction mains libres.

Pour plus d'informations sur le **Hayon motorisé**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Ouverture "bras chargés"



- ☞ Bras chargés, avec la télécommande sur vous dans la zone de reconnaissance A, effectuez un mouvement rapide de type "coup-de-pied" sous le pare-chocs arrière. Le clignotement des indicateurs de direction et un signal sonore confirment la demande. Le hayon s'ouvre jusqu'à la position mémorisée.

Un nouveau mouvement rapide du pied pendant l'ouverture stoppe la manoeuvre. Un troisième mouvement inverse le sens de la manoeuvre.

Si le véhicule est verrouillé, il se déverrouille avant l'ouverture du hayon.

! Assurez-vous d'avoir une position stable avant d'effectuer le mouvement rapide du pied sous le pare-chocs arrière. Faites attention de ne pas toucher au système d'échappement qui peut être chaud – Risque de brûlure !

Fermeture "bras chargés"

 Bras chargés, avec la télécommande sur vous dans la zone de reconnaissance **A**, effectuez un mouvement rapide de type "coup-de-pied" sous le pare-chocs arrière. Le clignotement des indicateurs de direction et un signal sonore confirment la demande.

i Un nouveau mouvement rapide du pied pendant la fermeture stoppe la manœuvre. Un troisième mouvement inverse le sens de la manœuvre.

Neutralisation

Par défaut, l'accès bras chargés est activé. Cette fonction peut être activée ou désactivée en sélectionnant "**Accès bras chargés**" dans le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Verrouillage automatique

Pour que le véhicule se verrouille à la fermeture du hayon par un geste du pied, activez "**Accès bras chargé auto conda.**" dans le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Recommandations liées à la fonction "Accès bras chargés"

Si plusieurs gestes de coup de pied pour manoeuvrer le hayon n'ont aucun effet, attendez quelques secondes avant de recommencer.

En cas de non-fonctionnement, vérifiez que la clé électronique n'est pas exposée à une source de pollution électromagnétique (smartphone, ...).

La fonction peut se désactiver ou être altérée en cas de pluie ou de neige.

La fonction peut être altérée avec l'utilisation d'une prothèse de jambe.

Dans certains cas, il est possible que le hayon s'ouvre ou se ferme seul, notamment si :

- vous attelez ou dételez une remorque,
- vous posez ou déposez un porte-vélo,
- vous chargez ou déchargez des vélos sur un porte-vélo,
- vous déposez ou soulevez quelque chose derrière le véhicule,
- un animal s'approche du pare-chocs arrière,

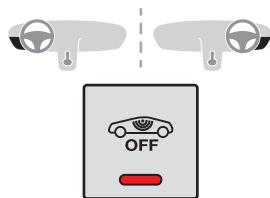
- vous lavez votre véhicule,
- un entretien est effectué sur le véhicule,
- vous accédez à la roue de secours (selon version).

Pour éviter ce type de fonctionnement, éloignez la clé électronique de la zone de reconnaissance ou désactivez la fonction "Accès bras chargés".

! Après l'installation d'un dispositif d'attelage, il est impératif de s'adresser au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié pour que ce dispositif soit pris en compte par le système de détection. Sinon, risque de dysfonctionnement de la fonction "Accès bras chargés".

! Assurez-vous que rien ni personne n'empêche la fermeture ou l'ouverture correcte du hayon. Faites particulièrement attention aux enfants pendant les manoeuvres du hayon.

Alarme



Système de protection et de dissuasion contre le vol et l'effraction, il assure les types de surveillance suivants :

- **Périmétrique :**

Le système surveille les ouvertures du véhicule. L'alarme se déclenche si quelqu'un essaie d'ouvrir une porte, le coffre ou le capot.

- **Volumétrique :**

Le système surveille la variation de volume dans l'habitacle. L'alarme se déclenche si quelqu'un brise une vitre, pénètre dans l'habitacle ou se déplace à l'intérieur du véhicule.

! Fonction auto-protection : le système surveille la mise hors service de ses propres composants. L'alarme se déclenche en cas de mise hors service ou de dégradation de la batterie, du bouton ou des fils de la sirène.

! Pour toute intervention sur le système d'alarme, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Fermeture du véhicule avec système d'alarme complet

Activation

☞ Coupez le contact et sortez du véhicule.



☞ Verrouillez le véhicule à la télécommande.

ou

☞ Verrouillez le véhicule avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres".

Le système de surveillance est actif : le voyant du bouton clignote toutes les secondes et les indicateurs de direction s'allument pendant 2 secondes environ.

A la suite de la demande de verrouillage du véhicule à la télécommande ou avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres", la surveillance périmétrique est activée après un délai de 5 secondes, la surveillance volumétrique après 45 secondes.

Si un ouvrant (porte, coffre, capot...) est mal fermé, le véhicule n'est pas verrouillé, mais la surveillance périmétrique s'activera après un délai de 45 secondes, en même temps que la surveillance volumétrique.

Désactivation

☞ Appuyez sur l'un des boutons de déverrouillage de la télécommande :



appui court



appui long

ou

☞ Déverrouillez le véhicule avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres".

Le système de surveillance est désactivé : le voyant du bouton s'éteint et les indicateurs de direction clignotent pendant 2 secondes environ.

i En cas de reverrouillage automatique du véhicule (après un délai de 30 secondes sans ouverture d'une porte ou du coffre), le système de surveillance se réactive automatiquement.

Fermeture du véhicule avec surveillance périmétrique seule

Neutralisez la surveillance volumétrique pour éviter le déclenchement intempestif de l'alarme, dans certains cas comme :

- laisser un animal dans le véhicule,

- laisser une vitre entre ouverte,
- le lavage de votre véhicule,
- le changement de roue,
- le remorquage de votre véhicule,
- le transport sur un bateau.

Neutralisation de la surveillance volumétrique

- ☞ Coupez le contact, et, dans les dix secondes, appuyez sur le bouton de l'alarme jusqu'à l'allumage fixe du voyant.
- ☞ Sortez du véhicule.
- ☞ Verrouillez immédiatement le véhicule à la télécommande ou avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres".

Seule la surveillance périmétrique est activée : le voyant du bouton clignote toutes les secondes.

Pour être prise en compte, cette neutralisation doit être effectuée après chaque coupure de contact.

Réactivation de la surveillance volumétrique

- ☞ Désactivez la surveillance périmétrique en déverrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres".

Le voyant du bouton s'éteint.

- ☞ Réactivez le système d'alarme complet en verrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres".

Le voyant du bouton clignote de nouveau toutes les secondes.

Déclenchement de l'alarme

Il se traduit, pendant trente secondes, par le retentissement de la sirène et le clignotement des feux indicateurs de direction.

Les fonctions de surveillance restent actives jusqu'au onzième déclenchement consécutif de l'alarme.

Au déverrouillage du véhicule à la télécommande ou avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres", le clignotement rapide du voyant du bouton vous informe que l'alarme s'est déclenchée pendant votre absence. A la mise du contact, ce clignotement s'arrête immédiatement.

Panne de télécommande

Pour désactiver les fonctions de surveillance :

- ☞ Déverrouillez le véhicule avec la clé (intégrée à la télécommande) dans la serrure de la porte conducteur.
- ☞ Ouvrez la porte ; l'alarme se déclenche.
- ☞ Mettez le contact, l'alarme s'arrête. Le voyant du bouton s'éteint.

Fermeture du véhicule sans activer l'alarme

- ☞ Verrouillez ou super-verrouillez le véhicule avec la clé (intégrée à la télécommande) dans la serrure de la porte conducteur.

Dysfonctionnement

A la mise du contact, l'allumage fixe du voyant du bouton indique le dysfonctionnement du système.

Faites vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

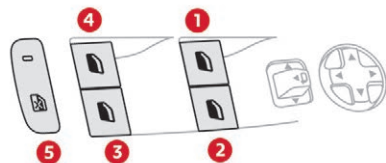
Activation automatique

(Selon pays de commercialisation.)

2 minutes après la fermeture de la dernière porte ou du coffre, le système s'active automatiquement.

- ☞ Pour éviter le déclenchement de l'alarme en entrant dans le véhicule, appuyez au préalable sur le bouton de déverrouillage de la télécommande ou déverrouillez avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres".

Lève-vitres électriques



1. Avant gauche.
2. Avant droit.
3. Arrière droit.
4. Arrière gauche.
5. Neutralisation des commandes de lève-vitres électriques situées aux places arrière.

Fonctionnement manuel

Pour ouvrir ou fermer la vitre, appuyez sur la commande ou tirez-la, sans dépasser le point de résistance. La vitre s'arrête dès que vous relâchez la commande.

Fonctionnement automatique

Pour ouvrir ou fermer la vitre, appuyez sur la commande ou tirez-la, au-delà du point de résistance : la vitre s'ouvre ou se ferme complètement après avoir relâché la commande. Une nouvelle impulsion arrête le mouvement de la vitre.

Les commandes des lève-vitres restent opérationnelles environ 45 secondes après la coupure du contact.

A l'issue de cette temporisation, toute action des lève-vitres est inopérante. Pour les réactiver, remettez le contact.

Antipincement

Lorsque la vitre remonte et rencontre un obstacle, elle s'arrête et aussitôt redescend partiellement.

En cas d'ouverture intempestive de la vitre lors de sa fermeture, appuyez sur la commande jusqu'à l'ouverture complète, puis tirez la commande aussitôt jusqu'à la fermeture de la vitre. Maintenez encore la commande pendant environ une seconde après la fermeture. Pendant cette opération d'activation de la fonction, la fonction antipincement est inopérante.

Neutralisation des commandes arrière de lève-vitres



Pour la sécurité de vos enfants, appuyez sur la commande **5** pour neutraliser les commandes des lève-vitres arrière quelles que soient leurs positions.

Le voyant du bouton s'allume, accompagné d'un message qui vous confirme l'activation. Il reste allumé, tant que la neutralisation est effective.

L'utilisation des lève-vitres électriques arrière à partir des commandes du conducteur reste possible.

Réinitialisation des lève-vitres

Après un rebranchement de la batterie, vous devez réinitialiser la fonction antipincement. La fonction antipincement est inopérante pendant ces opérations.

Pour chacune des vitres :

- descendez complètement la vitre, puis remontez-la, elle remontera par palier de quelques centimètres à chaque action. Renouvelez l'opération jusqu'à la fermeture complète de la vitre,
- gardez la commande tirée pendant au moins une seconde après avoir atteint la position vitre fermée.

! En cas de pincement lors de la manipulation des lève-vitres, vous devez inverser le mouvement de la vitre. Pour cela, appuyez sur la commande concernée.

Lorsque le conducteur actionne les commandes des lève-vitres passagers, le conducteur doit s'assurer que rien n'empêche la fermeture correcte des vitres.

Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les lève-vitres.

Faites particulièrement attention aux enfants pendant les manoeuvres de vitres. Attention aux passagers et/ou personnes présentes, lors de la fermeture des vitres à l'aide de la clé électronique ou du système "Accès et Démarrage Mains Libres".

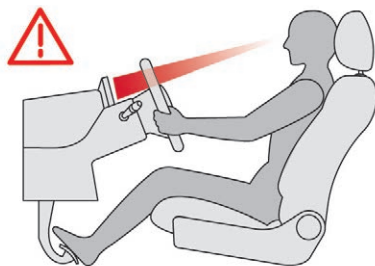
Sièges avant

Position de conduite correcte

! Par mesure de sécurité, les réglages de sièges doivent impérativement être effectués à l'arrêt.

Avant de prendre la route et pour profiter de l'ergonomie du poste de conduite, réglez dans l'ordre suivant :

- la hauteur de l'appui-tête,
- l'inclinaison du dossier,
- la hauteur de l'assise du siège,
- la position longitudinale du siège,
- la hauteur et la profondeur du volant,
- les rétroviseurs extérieurs et intérieur.



! Une fois ces réglages effectués, vérifiez depuis votre position de conduite la bonne visibilité du combiné.

! Avant d'effectuer une manoeuvre de recul du siège, vérifiez que rien ni personne ne gêne la course du siège.

Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

Réglages manuels

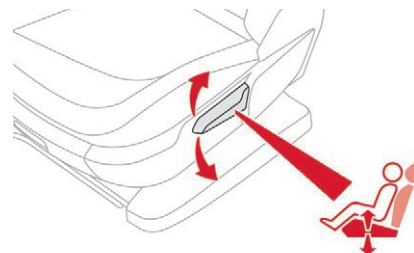
Longitudinal



☞ Soulevez la commande et faites coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.

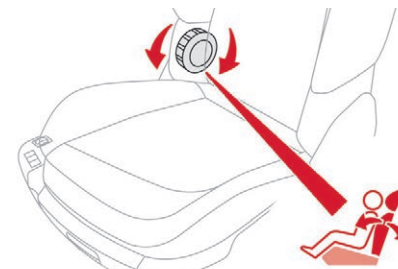
Lorsque votre siège est à la bonne distance, avancez et reculez-le légèrement sans utiliser la barre de commande pour vous assurer du bon verrouillage du siège.

Hauteur de l'assise



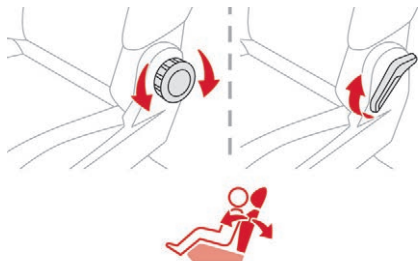
☞ Tirez la commande vers le haut pour monter ou poussez-la vers le bas pour descendre, autant de fois que nécessaire pour obtenir la position recherchée.

Inclinaison du dossier du siège conducteur



☞ Tournez la molette pour régler le dossier.

Inclinaison du dossier du siège passager



☞ Tirez la commande vers le haut ou tournez la molette pour régler le dossier. Lorsque le dossier est correctement incliné, relâchez la commande.

! Pour éviter que le dossier ne se rabatte brutalement vers l'avant et ne vous heurte, retenez le dossier avec le dos ou la main pendant que vous actionnez la commande.

Position tablette du dossier du siège passager



! Vérifiez qu'aucun objet ne puisse gêner la manoeuvre de siège, au-dessus comme en dessous.

☞ Placez l'appui-tête en position basse, relevez l'accoudoir et rabattez la tablette fixée au dos du siège.

☞ Tirez la commande à fond vers le haut et basculez le dossier vers l'avant.

Pour revenir à la position normale, accompagnez le dossier vers l'arrière jusqu'à son verrouillage.

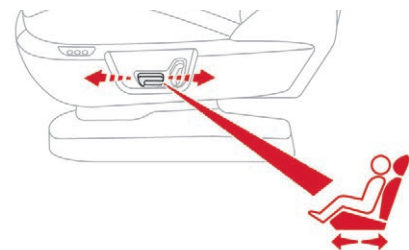
Cette position, associée à celle des sièges arrière, vous permet de transporter des objets longs à l'intérieur du véhicule.

! Dans cette position, le dossier peut supporter une charge maximale de **30 kg**.

Réglages électriques

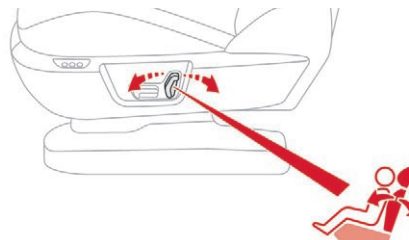
i Pour éviter de décharger la batterie, effectuez ces réglages moteur tournant.

Longitudinal (siège conducteur)



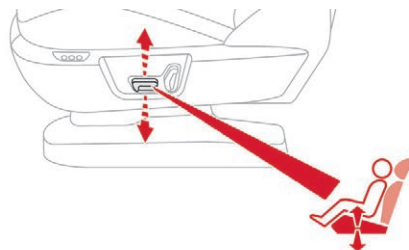
☞ Poussez la commande vers l'avant ou vers l'arrière pour faire coulisser le siège.

Inclinaison du dossier



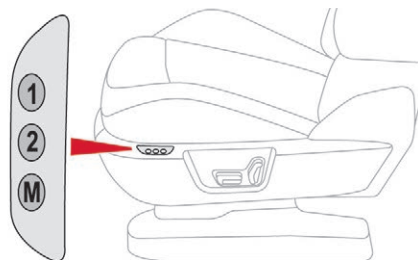
☞ Basculez la commande vers l'avant ou vers l'arrière pour régler l'inclinaison du dossier.

Hauteur et inclinaison de l'assise



- ☞ Basculez la partie arrière de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir la hauteur désirée.
- ☞ Basculez la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir l'inclinaison désirée.

Mémorisation des positions de conduite



Système prenant en compte les réglages électriques du siège conducteur.

Il permet de mémoriser et de rappeler deux positions à l'aide des touches sur le côté du siège conducteur.

Mémorisation d'une position avec les touches M / 1 / 2

- ☞ Mettez le contact.
- ☞ Réglez votre siège.
- ☞ Appuyez sur la touche **M**, puis dans un délai de quatre secondes, appuyez sur la touche **1** ou **2**.

Un signal sonore retentit pour vous indiquer la prise en compte de la mémorisation.

La mémorisation d'une nouvelle position annule la précédente.

Rappel d'une position mémorisée

- ☞ Contact mis ou moteur tournant, appuyez sur la touche **1** ou **2** pour rappeler la position correspondante.

Un signal sonore retentit pour vous indiquer la fin du réglage.

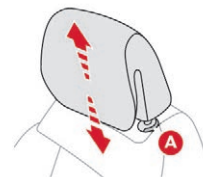
Vous pouvez interrompre le mouvement en cours en appuyant sur la touche **M**, **1** ou **2** ou en utilisant une commande de réglage du siège.

Le rappel de position est impossible en roulant.

Le rappel de position est neutralisé environ 45 secondes après la coupure du contact.

Réglages complémentaires

Hauteur de l'appui-tête



- ☞ Pour le monter, tirez-le vers le haut.
- ☞ Pour le descendre, appuyez simultanément sur l'ergot **A** et sur l'appui-tête.

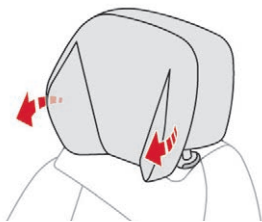
L'appui-tête est muni d'une armature possédant un crantage qui interdit la descente de celui-ci ; ceci est un dispositif de sécurité en cas de choc.

i Le réglage est correct lorsque le bord supérieur de l'appui-tête se trouve au niveau du dessus de la tête.

Retrait de l'appui-tête

- ☞ Pour le retirer, appuyez sur l'ergot **A** et tirez-le vers le haut.
- ☞ Pour le remettre en place, engagez les tiges de l'appui-tête dans les orifices en restant bien dans l'axe du dossier et appuyez simultanément sur l'ergot **A**.

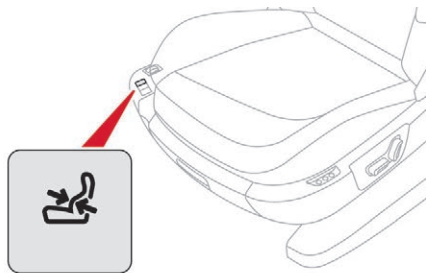
Appuis-tête relax



Selon version, vous pouvez rabattre les côtés afin d'obtenir une meilleure position de confort.

! Ne roulez jamais avec les appuis-tête déposés ; ceux-ci doivent être en place et correctement réglés.

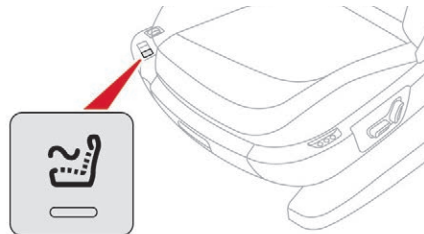
Réglage lombaire électrique



Appuyez sur la commande pour obtenir le soutien lombaire désiré.

Fonction massage

Activation / Désactivation



Appuyez sur ce bouton. Son témoin s'allume et la fonction massage est activée pour une durée d'une heure.

Pendant cette durée, le massage se fait par 6 cycles de 10 minutes chacun (6 minutes de massage suivies de 4 minutes de pause). Au bout d'une heure, la fonction est désactivée, le témoin s'éteint.

Désactivez la fonction massage en appuyant sur le bouton, son témoin s'éteint.

Cette fonction assure un massage lombaire aux occupants avant et ne fonctionne que moteur tournant ainsi qu'en mode STOP du Stop & Start.

Réglage de l'intensité



Appuyez sur ce bouton pour choisir l'un des deux niveaux d'intensité de massage proposés.

Repose-mollets électrique

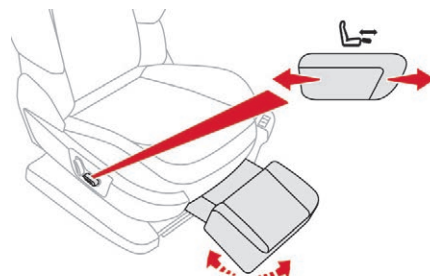
Siège passager à réglages manuels



Appuyez sur la partie avant ou arrière de la commande pour déplier ou replier le repose-mollets.

Le mouvement s'arrête dès que vous relâchez la commande.

Siège passager à réglages électriques

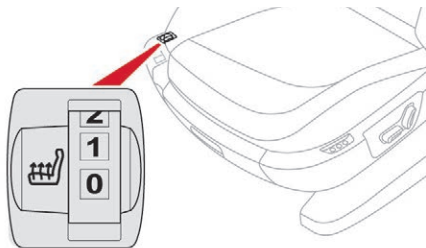


- ☞ Poussez la commande vers l'avant ou vers l'arrière pour déplier ou replier le repose-mollets.

Le mouvement s'arrête dès que vous relâchez la commande.

i Avant de manipuler le repose-mollets, assurez-vous que rien n'empêche la manœuvre.

Sièges chauffants



- ☞ Utilisez la molette de réglage pour allumer et choisir le niveau de chauffage désiré :

- 0 : Arrêt.
- 1 : Faible.
- 2 : Moyen.
- 3 : Fort.

Moteur tournant, les sièges avant peuvent être chauffés séparément.



N'utilisez pas la fonction lorsque que le siège n'est pas occupé.

Réduisez dès que possible l'intensité du chauffage.

Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant, vous pouvez arrêter la fonction ; une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation de carburant.



Une utilisation prolongée au réglage maximum est déconseillée pour les personnes à peau sensible.

Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (maladie, prise de médicament par exemple).

Risque de surchauffe du système en cas d'utilisation de matériau isolant, tel que coussins ou housses de siège.

N'utilisez pas la fonction :

- si vous portez des vêtements humides,
- en présence de sièges enfants.

Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante :

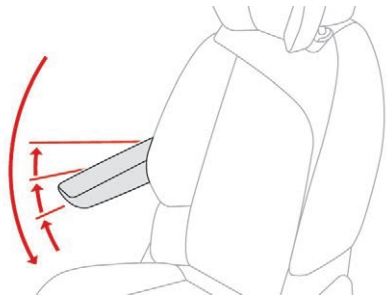
- ne posez pas d'objets lourds,
- ne vous mettez pas à genou ni debout sur le siège,
- n'utilisez pas d'objets coupants,
- ne versez pas de liquides.

Pour prévenir le risque de court-circuit :

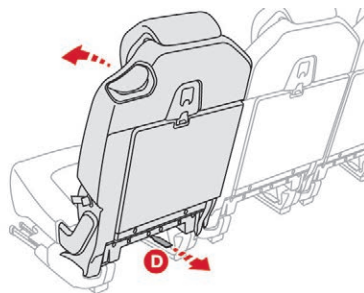
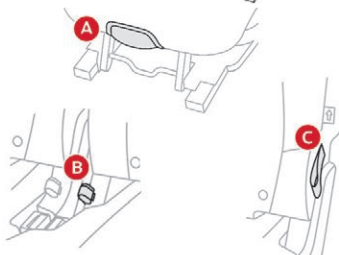
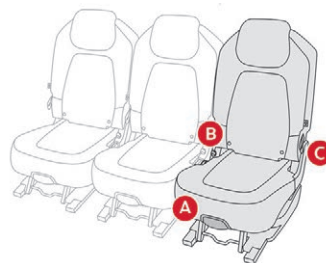
- n'utilisez pas de produit liquide pour l'entretien du siège,
- n'utilisez jamais la fonction tant que l'assise est humide.

Accoudoir avant

Réglage en hauteur



- ☞ Abaissez complètement l'accoudoir.
- ☞ Relevez-le jusqu'à la position désirée (basse, intermédiaire ou haute).
- ☞ Une fois en position haute, relevez-le pour le débloquer et le ramener en position basse.



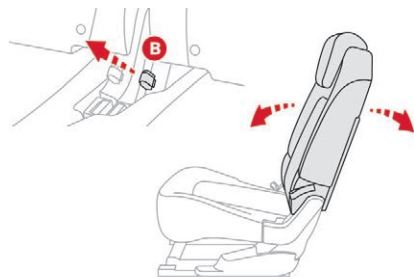
- A. Réglage longitudinal : soulevez la palette.
- B. Réglage de l'inclinaison : tirez la sangle et accompagnez le siège vers l'arrière.
- C. Rabattement du siège : tirez fermement la sangle vers le haut pour déverrouiller le siège.
- D. Rabattement du siège depuis l'arrière : tirez la sangle puis poussez le dossier vers l'avant.

Réglage longitudinal



- ☞ Soulevez la palette A, située à l'avant de l'assise, et réglez le siège dans la position souhaitée.

Position "confort"



☞ Tirez la sangle **B** et accompagnez le siège vers l'arrière.

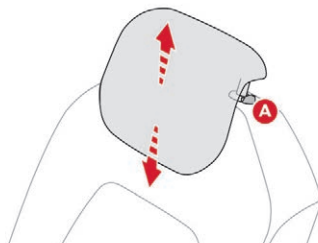
Le dossier s'incline et l'assise pivote légèrement.

Retour du siège en position initiale

☞ Tirez la sangle **B** et accompagnez le siège vers l'avant.

! Surveillez les manipulations de siège lorsqu'elles sont effectuées par des enfants.

Appuis-tête arrière



Les appuis-tête arrière sont démontables et ont deux positions :

- haute, position d'utilisation,
- basse, position de rangement.

Pour monter l'appui-tête, tirez-le vers le haut. Pour le descendre, appuyez sur l'ergot **A**, puis sur l'appui-tête.

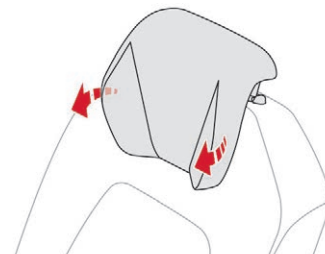
Pour le retirer :

- amenez l'appui-tête en position haute,
- appuyez sur l'ergot **A** tout en tirant l'appui-tête vers le haut.

Pour le remettre en place :

- engagez les tiges de l'appui-tête dans les orifices, en restant bien dans l'axe du dossier.

Appuis-tête relax



Selon version, vous pouvez rabattre les côtés afin d'obtenir une meilleure position de confort.

! Ne roulez jamais avec les appuis-tête déposés ; ceux-ci doivent être en place et correctement réglés.

Plancher plat

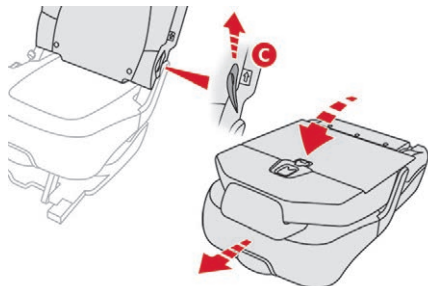


Chaque siège se rabat sur le plancher pour permettre de moduler le volume du coffre.

Rabattement du siège

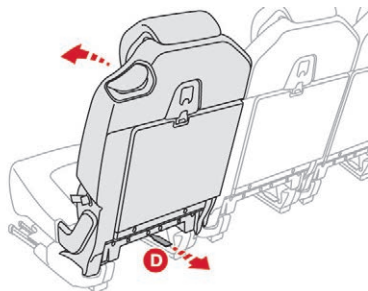
☞ Placez les sièges en position longitudinale arrière, au maximum.

Depuis l'extérieur



- ☞ Tirez fermement la sangle **C** vers le haut, comme indiqué par la flèche, pour déverrouiller le siège ; maintenez-la tirée jusqu'au rabattement complet du siège. Poussez légèrement le dossier vers l'avant pour que le dossier bascule et se replie sur l'assise. L'ensemble s'abaisse sur le plancher.

Depuis le coffre, en situation de chargement, par exemple



Vous pouvez rabattre le ou les sièges de deuxième rangée directement depuis le coffre, après avoir préalablement rabattu les sièges de troisième rangée.

- ☞ Tirez la sangle **D** pour déverrouiller le siège souhaité et poussez légèrement le dossier vers l'avant. Afin d'éviter toute détérioration du mécanisme, la sangle **D** se déclipse sous un effort trop important. Il suffit de la reclipper pour rendre le système fonctionnel.

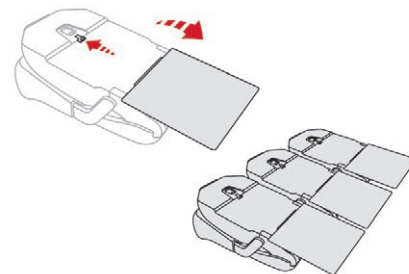
Remise en place du siège



- ☞ Si nécessaire, redressez les volets de continuité des sièges de 2^{ème} rangée et verrouillez-les.
- ☞ Soulevez le dossier et poussez-le vers l'arrière jusqu'au verrouillage.

! Avant toute manipulation des sièges arrière, pour éviter la détérioration des ceintures de sécurité, vérifiez que les ceintures latérales sont bien tendues. La ceinture centrale doit être rangée. Fixez les pènes des trois ceintures à leur point d'ancrage.

Volets de continuité



Chacun des sièges comporte un volet de continuité au bas du dossier, qui, une fois déplié, permet :

- d'obtenir une surface de chargement continue dans le coffre, quelle que soit la position des sièges,
- d'éviter le glissement d'objets sous les sièges de 2^{ème} rangée.

! Ces volets de continuité ne sont pas conçus pour supporter une masse supérieure à 30 kg.

Déverrouillage / Verrouillage des volets de continuité

- ☞ Avant de déployer les volets de continuité, vérifiez que les sièges de 2^{ème} rangée sont reculés au maximum.
- ☞ Faites coulisser le loquet du volet de continuité vers le haut, pour le déverrouiller.
- ☞ Redressez le volet de continuité, puis faites coulisser le loquet vers le bas pour le verrouiller.

Accès aux places de troisième rangée



L'accès aux sièges de troisième rangée s'effectue par les sièges latéraux de deuxième rangée.

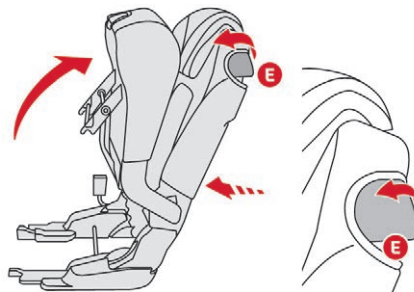


i Avant toute manipulation, vérifiez que les tablettes arrière des sièges de première rangée sont bien repliées.

- ☞ Tirez la palette **E**. Le siège se déverrouille et l'assise remonte contre le dossier.
- ☞ Maintenez la palette **E** relevée en poussant vers l'avant. L'ensemble coulisse vers le siège avant.

L'espace se libère derrière le siège, les passagers des sièges de troisième rangée peuvent accéder à leurs places.

Sortie du véhicule depuis les places de troisième rangée



- ☞ Soulevez la palette **E**. Le siège se déverrouille et l'assise remonte jusqu'au dossier.
- ☞ Poussez le dossier du siège, en maintenant la palette **E** vers le haut.

Remise en place du siège, depuis l'extérieur, porte ouverte

Si des passagers sont assis en troisième rangée :

- ☞ ramenez l'ensemble vers l'arrière manuellement jusqu'en butée ; le siège ne revient pas en position maxi reculée, afin de préserver l'espace des jambes des passagers de troisième rangée,
- ☞ rabattez l'assise jusqu'au verrouillage.

Assurez-vous qu'il n'y a pas d'objet sur ou sous l'assise du siège que vous souhaitez manipuler.

! En cas défaillance de ce système (palette **E**) les passagers de troisième rangée peuvent également sortir après avoir rabattu le dossier des sièges de deuxième rangée à l'aide de la sangle **D**. Ne laissez pas les enfants manipuler les sièges sans surveillance.

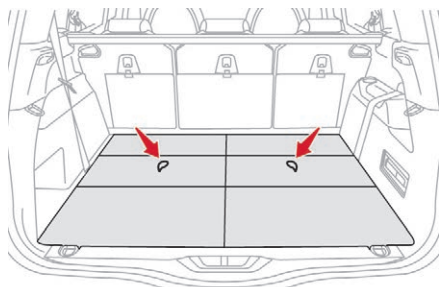
Sièges de troisième rangée

Planchers accordéon

Les deux planchers accordéon rigides, solidaires du véhicule, recouvrent les deux sièges de troisième rangée, lorsque ceux-ci sont en position escamotée.

i Chacun des deux planchers peut supporter une charge maximale de 100 kg.

Repli des planchers accordéon



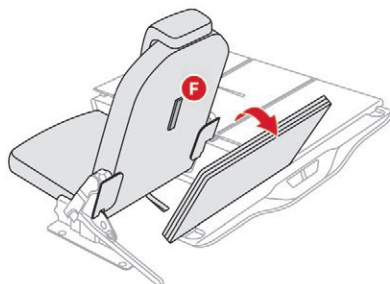
Tirez la sangle, les 3 parties du plancher se replient en accordéon.

Lorsque les sièges de troisième rangée sont redressés, ces planchers accordéon repliés peuvent être laissés :

- soit à plat derrière les sièges,
- soit en position verticale,

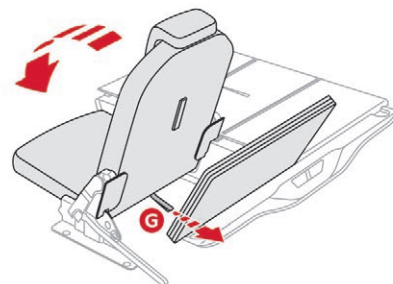
dégageant ainsi la cuve du siège comme espace de rangement.

Mise en place des sièges



- ☞ Déposez le tendelet cache-bagages. Pour plus d'informations sur le tendelet cache-bagages et les **Aménagements intérieurs**, reportez-vous à la rubrique correspondante.
- ☞ Redressez les volets de continuité des sièges de deuxième rangée et verrouillez-les.
- ☞ Repliez le plancher accordéon et redressez-le verticalement.
- ☞ Tirez la sangle **F** située derrière le dossier du siège. Le dossier bascule vers l'arrière en entraînant l'assise. Le siège se verrouille en position ouverte.

Rangement des sièges



- ☞ Redressez les volets de continuité des sièges de deuxième rangée et verrouillez-les.
- ☞ Baissez les appuis-tête.
- ☞ Placez correctement le plancher accordéon à la verticale derrière le siège.
- ☞ Vérifiez que les ceintures de sécurité des sièges de 3^{ème} rangée sont correctement fixées aux passants et qu'elles ne présentent pas de plis.
- ☞ Tirez la sangle **G**, située au bas du dossier du siège. Le siège est déverrouillé.
- ☞ Poussez ensuite légèrement le dossier vers l'avant. Le dossier bascule et se replie sur l'assise. Le siège replié se dispose au fond du rangement prévu à cet effet.
- ☞ Remplacez les planchers accordéon au-dessus des sièges rabattus.

! Avant toute manipulation des sièges de troisième rangée, redressez les planches rigides des sièges de deuxième rangée et verrouillez-les.

Ne tentez pas de replier un siège de troisième rangée sans l'avoir ouvert jusqu'au verrouillage complet du dossier.

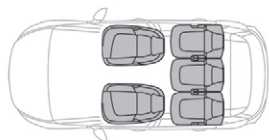
Ne laissez pas d'objets sur l'assise ou sous l'assise des sièges de troisième rangée, lorsque vous les rabattez.

N'accompagnez pas la sangle **G** lors du rangement du siège, vous risquez de vous coincer les doigts.

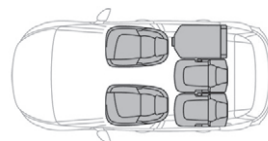
Ne laissez pas les enfants manipuler les sièges sans surveillance.

Modularité et configurations de sièges

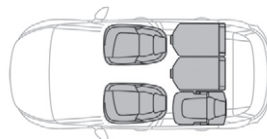
Exemples de configurations



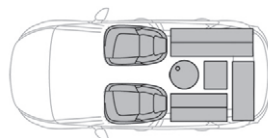
5 places



4 places

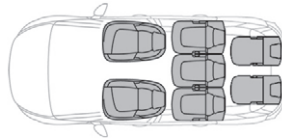


3 places

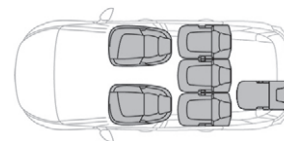


Transport d'objets

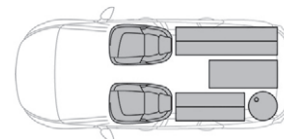
Exemples de configurations



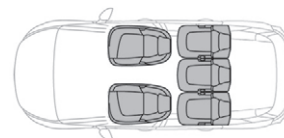
7 places



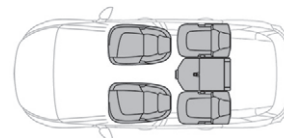
6 places



Transport d'objets



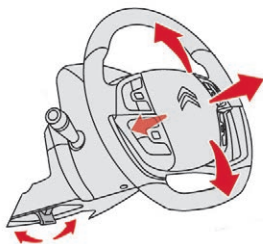
5 places



4 places

i Afin de moduler aisément votre espace intérieur, vous pouvez rabattre individuellement tous les sièges arrière et les escamoter sur le plancher en deuxième rangée, et sous le plancher en troisième rangée. Vous obtenez ainsi un plancher de chargement continu jusqu'en arrière des sièges avant. Les manipulations de sièges doivent être effectuées impérativement à l'arrêt.

Réglage du volant

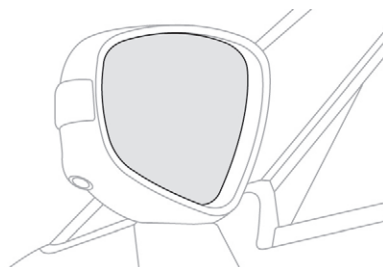


- ☞ **A l'arrêt**, tirez la commande pour déverrouiller le volant.
- ☞ Réglez la hauteur et la profondeur pour adapter votre position de conduite.
- ☞ Poussez la commande pour verrouiller le volant.

! Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

Rétroviseurs

Rétroviseurs extérieurs



Équipés chacun d'un miroir réglable permettant la vision arrière latérale nécessaire aux situations de dépassement ou de stationnement.

Peuvent également être rabattus pour stationner dans un passage étroit.

Désembuage – Dégivrage



Le désembuage – dégivrage des rétroviseurs extérieurs s'effectue, moteur tournant, en appuyant sur la commande de dégivrage de la lunette arrière.

i Pour plus d'informations sur le **Désembuage – Dégivrage de la lunette arrière**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Réglage



- ☞ Placez la commande **A** à droite ou à gauche pour sélectionner le rétroviseur correspondant.
- ☞ Déplacez la commande **B** dans les quatre directions pour effectuer le réglage.
- ☞ Remettez la commande **A** en position centrale.

! Par mesure de sécurité, les rétroviseurs doivent être réglés pour réduire "l'angle mort". Les objets observés sont en réalité plus près qu'ils ne paraissent. Prenez cela en compte pour apprécier correctement la distance avec les véhicules venant de l'arrière.

Rabattement

- ☞ De l'extérieur ; verrouillez le véhicule à l'aide de la clé électronique ou du système "Accès et Démarrage Mains Libres".
- ☞ De l'intérieur ; contact mis, tirez la commande **A** en position centrale vers l'arrière.

i Si les rétroviseurs sont rabattus avec la commande **A**, ils ne se déploieront pas au déverrouillage du véhicule. Il faudra de nouveau tirer la commande **A**.

Déploiement

- ☞ De l'extérieur ; déverrouillez le véhicule à l'aide de la clé électronique ou du système "Accès et Démarrage Mains Libres".
- ☞ De l'intérieur ; contact mis, tirez la commande **A** en position centrale vers l'arrière.

i Le rabattement et le déploiement des rétroviseurs extérieurs à la télécommande peuvent être neutralisés par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

i En cas de nécessité, il est possible de rabattre manuellement les rétroviseurs.

Inclinaison automatique à la marche arrière

Système permettant de visualiser le sol lors des manœuvres de stationnement en marche arrière.

Moteur tournant, dès le passage de la marche arrière, les miroirs s'inclinent vers le bas.

Ils reviennent à leurs positions initiales :

- quelques secondes après le désengagement de la marche arrière,
- dès que la vitesse dépasse 10 km/h,
- à l'arrêt du moteur.

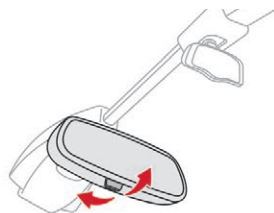
Cette fonction peut être activée / désactivée par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

- ☞ Sélectionnez l'onglet "**Réglages véhicule**" puis "**Confort**" et "**Adaptation rétro. en recul**".

Rétroviseur intérieur

Comporte un dispositif anti-éblouissement qui assombrit le miroir du rétroviseur et réduit la gêne du conducteur due au soleil, aux faisceaux d'éclairage des autres véhicules, ...

Modèle manuel



Réglage

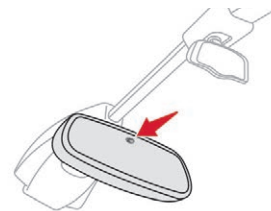
- ☞ Réglez le rétroviseur pour bien orienter le miroir en position "jour".

Position jour / nuit

- ☞ Tirez le levier pour passer en position anti-éblouissement "nuit".

- ☞ Poussez le levier pour passer en position normale "jour".

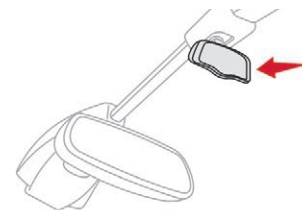
Modèle "électrochrome" automatique



Grâce à un capteur, mesurant la luminosité provenant de l'arrière du véhicule, ce système assure automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.

i Afin d'assurer une visibilité optimale lors de vos manœuvres, le miroir s'éclaircit automatiquement dès que la marche arrière est enclenchée.

Miroir de surveillance enfants



Un miroir de surveillance enfants est implanté au dessus du rétroviseur intérieur. Il permet de veiller sur les passagers arrière du véhicule ou de faciliter la discussion entre les passagers avant et arrière sans modifier le réglage du rétroviseur et sans se retourner. Il peut s'escamoter pour éviter les éblouissements.

Ventilation

Entrée d'air

L'air circulant dans l'habitacle est filtré et provient, soit de l'extérieur par la grille située à la base du pare-brise, soit de l'intérieur en recirculation d'air.

Traitement de l'air

L'air entrant suit différents cheminements en fonction des commandes sélectionnées par le conducteur :

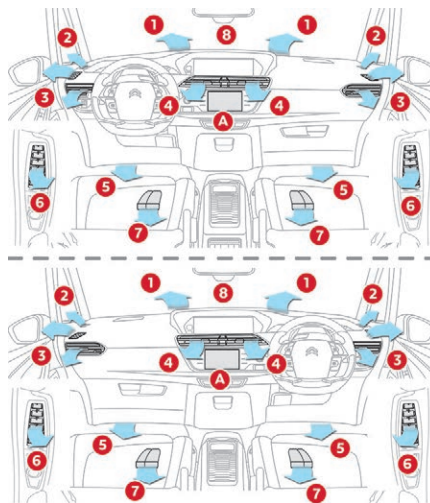
- arrivée directe dans l'habitacle (entrée d'air),
- passage dans un circuit de réchauffement (chauffage),
- passage dans un circuit de réfrigération (air conditionné).

Panneau de commande

Les commandes de ce système sont accessibles par le menu **Climatisation** de l'écran tactile **A**.

Les commandes de désembuage/dégivrage du pare-brise et de la lunette arrière sont situées à gauche de l'écran tactile.

Diffusion d'air



1. Buses de dégivrage ou de désembuage du pare-brise.

2. Buses de dégivrage ou de désembuage des fenestrons.
3. Buses de dégivrage ou désembuage des vitres latérales avant. Aérateurs latéraux obturables et orientables.
4. Aérateurs centraux obturables et orientables.
5. Sorties d'air aux pieds des passagers avant.
6. Aérateurs latéraux de 2^{ème} rangée.
7. Sorties d'air aux pieds des passagers de 2^{ème} rangée.
8. Capteur d'ensoleillement.

Conseils pour la ventilation et l'air conditionné

i Pour que ces systèmes soient pleinement efficaces, respectez les règles d'utilisation et d'entretien suivantes :

- ☞ Pour obtenir une répartition d'air homogène, veillez à ne pas obstruer les grilles d'entrée d'air extérieur situées à la base du pare-brise, les buses, les aérateurs et les sorties d'air, ainsi que l'extraction d'air située dans le coffre.
- ☞ Ne masquez pas le capteur d'ensoleillement, situé sur la planche de bord ; celui-ci sert à la régulation du système d'air conditionné automatique.
- ☞ Faites fonctionner le système d'air conditionné au moins 5 à 10 minutes, une à deux fois par mois, pour le maintenir en parfaite condition de fonctionnement.
- ☞ Veillez au bon état du filtre habitacle et faites remplacer périodiquement les éléments filtrants. Nous vous recommandons de privilégier un filtre habitacle combiné. Grâce à son additif actif spécifique, il contribue à la purification de l'air respiré par les occupants et à la propreté de l'habitacle (réduction des symptômes allergiques, des mauvaises odeurs et des dépôts gras).

☞ Pour assurer le bon fonctionnement du système d'air conditionné, nous vous recommandons également de le faire contrôler suivant les préconisations du carnet d'entretien et de garanties.

☞ Si le système ne produit pas de froid, désactivez-le et consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

En cas de traction d'une charge maximale dans une forte pente par température élevée, la coupure de l'air conditionné permet de récupérer de la puissance moteur et donc d'améliorer la capacité de remorquage. Pour éviter la formation de buée et la dégradation de la qualité de l'air :

- ne roulez pas trop longtemps ventilation arrêtée.
- ne maintenez pas le fonctionnement prolongé du recyclage de l'air intérieur.



Si après un arrêt prolongé au soleil, la température intérieure reste très élevée, n'hésitez pas à aérer l'habitacle pendant quelques instants. Placez la commande de débit d'air à un niveau suffisant pour assurer un bon renouvellement d'air dans l'habitacle.



La condensation créée par l'air conditionné provoque à l'arrêt un écoulement d'eau normal sous le véhicule.



Stop & Start

Les systèmes de chauffage et d'air conditionné ne fonctionnent que moteur tournant.

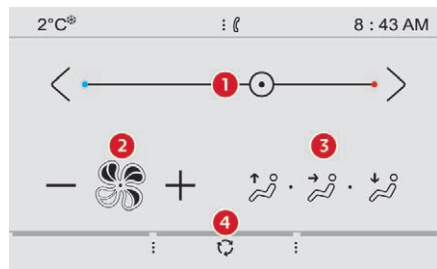
Afin de maintenir le confort thermique souhaité dans l'habitacle, vous pouvez neutraliser temporairement la fonction Stop & Start.

Pour plus d'informations sur le **Stop & Start**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Chauffage

Le chauffage fonctionne uniquement moteur tournant.

Appuyez sur la touche du menu **Climatisation** pour afficher la page de commandes du système.



1. Réglage de la température.
2. Réglage du débit d'air.
3. Réglage de la répartition d'air.
4. Entrée d'air / Recirculation d'air.

Réglage de la température

Appuyez sur l'une des flèches 1, ou déplacez le curseur de bleu (froid) à rouge (chaud) pour moduler la température à votre convenance.

Réglage du débit d'air

Appuyez sur l'une des touches 2 (- ou +) pour diminuer ou augmenter la vitesse de soufflage du ventilateur.

Le symbole du débit d'air (hélice) se remplit progressivement en fonction de la quantité d'air demandée.

En réduisant le débit d'air au minimum, vous arrêtez la ventilation.

! Évitez de rouler trop longtemps ventilation arrêtée- Risque de formation de buée et de dégradation de la qualité de l'air !

Réglage de la répartition d'air

Vous pouvez moduler la répartition de l'air dans l'habitacle à l'aide des touches 3.



Pare-brise.



Pieds des occupants.



Aérateurs centraux et latéraux.

L'allumage de la touche signale la présence d'air pulsé dans la direction indiquée. Pour une diffusion homogène dans l'habitacle, les trois touches peuvent être activées simultanément.

Entrée d'air / Recirculation d'air

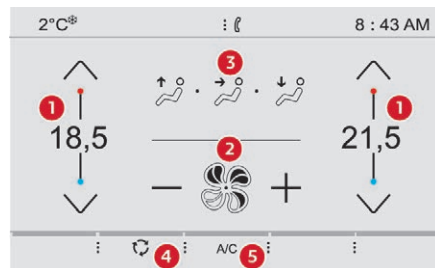
Pour plus d'informations sur le **Recyclage de l'air ambiant**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Air conditionné manuel bizone régulé en température

L'air conditionné manuel fonctionne moteur tournant.

La température de sortie des buses et des aérateurs est régulée par le système en fonction de la température de l'habitacle et du niveau de température de consigne.

Appuyez sur la touche du menu **Climatisation** pour afficher la page de commandes du système.



1. Réglage de la température côté conducteur/passager.
2. Réglage du débit d'air.
3. Réglage de la répartition d'air.
4. Entrée d'air / Recirculation d'air.
5. Marche / Arrêt de l'air conditionné.

Réglage de la température

Le conducteur et le passager avant peuvent chacun régler la température de manière indépendante.

➤ Appuyez sur l'une des flèches **1** pour diminuer (bleue) ou augmenter (rouge) la valeur.

La valeur indiquée correspond à un niveau de confort et non pas à une température précise. Il est préconisé d'éviter une différence de réglage gauche / droite supérieure à 3.

Réglage du débit d'air

➤ Appuyez sur l'une des touches **2** (- ou +) pour diminuer ou augmenter la vitesse de soufflage du ventilateur.

Le symbole du débit d'air (hélice) se remplit progressivement en fonction de la quantité d'air demandée.

En réduisant le débit d'air au minimum, vous arrêtez la ventilation.

! Évitez de rouler trop longtemps ventilation arrêtée- Risque de formation de buée et de dégradation de la qualité de l'air !

Réglage de la répartition d'air

Vous pouvez moduler la répartition de l'air dans l'habitacle à l'aide des touches **3**.



Pare-brise.



Pieds des occupants.



Aérateurs centraux et latéraux.

L'allumage de la touche signale la présence d'air pulsé dans la direction indiquée.

Pour une diffusion homogène dans l'habitacle, les trois touches peuvent être activées simultanément.

Entrée d'air / Recirculation d'air

Pour plus d'informations sur le **Recyclage de l'air ambiant**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Marche / Arrêt de l'air conditionné

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées.

Il vous permet :

- en été, d'abaisser la température,
- en hiver, au-dessus de 3°C, d'augmenter l'efficacité du désembuage.

➤ Appuyez sur la touche **5** pour activer/désactiver le système d'air conditionné.

Lorsque le voyant est allumé, la fonction air conditionné est activée.

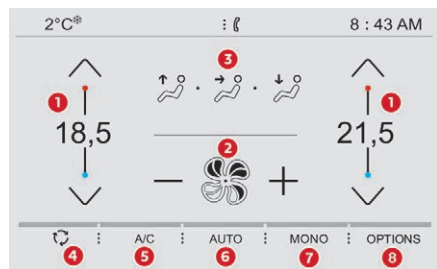
i L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le réglage du débit d'air est inhibé. Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, vous pouvez utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant quelques instants. Ensuite, revenez en entrée d'air extérieur. L'arrêt de l'air conditionné peut générer des désagréments (humidité, buée).

Air conditionné automatique bizona

L'air conditionné fonctionne moteur tournant, mais vous avez accès à la ventilation et à ses commandes contact mis.

L'activation de l'air conditionné, la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle sont régulés de manière automatique.

Appuyez sur la touche du menu **Climatisation** pour afficher la page de commandes du système de climatisation.



1. Réglage de la température côté conducteur/passager.
2. Réglage du débit d'air.
3. Réglage de la répartition d'air.
4. Entrée d'air / Recirculation d'air.
5. Marche / Arrêt de l'air conditionné.
6. Mode Automatique.
7. Fonction Mono.
8. Accès à la page secondaire.

Réglage de la température

Le conducteur et le passager avant peuvent chacun régler la température de manière indépendante.

☞ Appuyez sur l'une des flèches **1** pour diminuer (bleue) ou augmenter (rouge) la valeur.

La valeur indiquée correspond à un niveau de confort et non pas à une température précise. Il est préconisé d'éviter une différence de réglage gauche / droite supérieure à 3.

Réglage du débit d'air

☞ Appuyez sur l'une des touches **2** (- ou +) pour diminuer ou augmenter la vitesse du ventilateur.

Le symbole du débit d'air (hélice) se remplit progressivement en fonction de la quantité d'air demandée.

En réduisant le débit au minimum, vous arrêtez la ventilation.

"- - -" s'affiche.

! Évitez de rouler trop longtemps ventilation arrêtée – Risque de formation de buée et de dégradation de la qualité de l'air !

Réglage de la répartition d'air

Vous pouvez moduler la répartition de l'air dans l'habitacle à l'aide des touches **3**.



Pare-brise.



Pieds des occupants.



Aérateurs centraux et latéraux.

L'allumage de la touche signale la présence d'air pulsé dans la direction indiquée.

En mode AUTO, les trois touches sont éteintes.

Entrée d'air / Recirculation d'air

Pour plus d'informations sur le **Recyclage de l'air ambiant**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Marche / Arrêt de l'air conditionné

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées. Il vous permet :

- en été, d'abaisser la température,

- en hiver, au-dessus de 3°C, d'augmenter l'efficacité du désembuage.
- ☞ Appuyez sur la touche **5** pour activer/désactiver le système d'air conditionné.

Lorsque le voyant est allumé, la fonction air conditionné est activée.

I L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le réglage du débit d'air est inhibé. Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, vous pouvez utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant quelques instants. Ensuite, revenez en entrée d'air extérieur. L'arrêt de l'air conditionné peut générer des désagréments (humidité, buée).

Programme automatique confort

- ☞ Appuyez sur la touche **6 "AUTO"** pour activer ou désactiver le mode automatique du système d'air conditionné.

Le système d'air conditionné fonctionne de manière automatique : en fonction du niveau de confort que vous avez sélectionné, le système va gérer de manière optimale la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

- ☞ Accédez à la page secondaire en appuyant sur la touche **8 "OPTIONS"** pour moduler le programme automatique confort, en choisissant un des typages proposés.



- ☞ Pour modifier le typage en cours, appuyez successivement sur la touche pour accéder au mode souhaité :

"Soft" : privilégie une douceur optimale et le silence de fonctionnement en limitant le débit d'air.

"Normal" : offre le meilleur compromis entre confort thermique et silence de fonctionnement (réglage par défaut).

"Fast" : privilégie une diffusion d'air dynamique et efficace.

Le typage est associé au mode AUTO uniquement. Cependant, à la désactivation du mode AUTO, le dernier typage sélectionné reste.

La modification du typage ne réactive pas le mode AUTO si celui-ci était désactivé.

I Par temps froid et moteur froid, afin de limiter la diffusion d'air froid dans l'habitacle, le débit d'air évolue progressivement jusqu'à ce que la valeur de confort soit atteinte. En entrant dans le véhicule, si la température de l'habitacle est beaucoup plus froide ou plus chaude que la valeur de confort demandée, il n'est pas utile de modifier la valeur affichée pour atteindre plus rapidement le confort souhaité. Le système compense automatiquement et le plus rapidement possible l'écart de température.

Vous pouvez toujours choisir de modifier un réglage manuellement. Dans ce cas, le programme automatique confort se désactive.

- ☞ Appuyez sur la touche **6 "AUTO"** pour activer de nouveau le programme automatique confort.

Fonction "Mono"

Le niveau de confort côté passager peut être indexé sur le niveau de confort côté conducteur (monozone).

- ☞ Appuyez sur la touche **7** pour activer / désactiver la fonction "Mono".

La fonction se désactive automatiquement dès que le passager utilise ses touches de réglage de température.

Fonction "Rear"

Cette fonction donne aux passagers arrière l'accès aux commandes de réglage et permet :

- la diffusion d'air climatisé par les aérateurs de 2^{ème} rangée,
- la diffusion d'air ambiant par les aérateurs de 3^{ème} rangée.

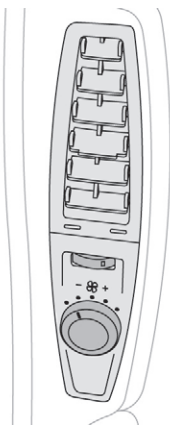
A partir de la page secondaire du menu

Climatisation :



- ☞ Appuyez sur cette touche pour activer / désactiver la fonction "Rear".

Réglages pour les passagers de la 2^{ème} rangée



- ☞ Tournez la molette supérieure pour ouvrir ou fermer l'aérateur arrière.
- ☞ Tournez la molette inférieure pour diminuer (vers la gauche) ou augmenter (vers la droite) le débit d'air.

Réglages pour les passagers de la 3^{ème} rangée



- ☞ Appuyez sur l'obturateur de l'aérateur.
- ☞ Réglez l'intensité du flux d'air des deux aérateurs à l'aide de la molette à quatre positions (arrêt, faible, moyen, fort).
- ☞ Orientez l'aérateur en tournant l'obturateur.

Fonction ventilation contact mis

A la mise du contact, vous pouvez bénéficier du système de ventilation et accéder au menu **Climatisation** pour effectuer le réglage du débit d'air et de la répartition de l'air dans l'habitacle.

Cette fonction est disponible pendant quelques minutes, en fonction de l'état de charge de la batterie de votre véhicule.

Cette fonction n'active pas le fonctionnement de l'air conditionné.

Vous pouvez profiter de la chaleur résiduelle du moteur pour réchauffer l'habitacle à l'aide des touches de réglage de la température.

Recyclage de l'air ambiant

L'entrée d'air extérieur permet d'éviter et d'éliminer la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

La recirculation d'air intérieur permet d'isoler l'habitacle des odeurs et des fumées extérieures.

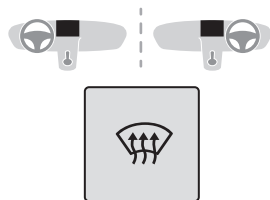
i Ponctuellement, cette fonction permet également de réchauffer ou de refroidir plus rapidement l'air de l'habitacle.

- ☞ Appuyez sur la touche **4** pour faire recirculer l'air intérieur ou permettre l'entrée d'air extérieur.

Lorsque le voyant est allumé, la fonction de recirculation de l'air est activée : l'entrée d'air extérieur est inhibée.

! Évitez l'utilisation prolongée de la recirculation d'air intérieur – Risque de formation de buée et de dégradation de la qualité de l'air !

Désembuage – Dégivrage avant



Marche / Arrêt

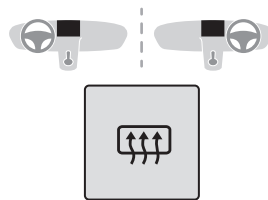
- Appuyez sur ce bouton pour désembuer ou dégivrer plus rapidement le pare-brise et les vitres latérales. Le voyant du bouton s'allume.

Le système gère automatiquement l'air conditionné (suivant version), le débit d'air, l'entrée d'air et répartit la ventilation de façon optimale vers le pare-brise et les vitres latérales.

- Pour arrêter le désembuage, appuyez à nouveau sur ce bouton, le voyant s'éteint.

i Avec le Stop & Start, tant que le désembuage est activé, le mode STOP n'est pas disponible.

Désembuage – Dégivrage de la lunette arrière



Marche / Arrêt

- Appuyez sur ce bouton pour dégivrer la lunette arrière et, selon version, les rétroviseurs extérieurs. Le voyant du bouton s'allume.

Le dégivrage s'éteint automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

- Il est possible d'arrêter le fonctionnement du dégivrage avant son extinction automatique en appuyant à nouveau sur ce bouton. Le voyant du bouton s'éteint.



Eteignez le dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs dès que vous le jugerez nécessaire, car une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation de carburant.

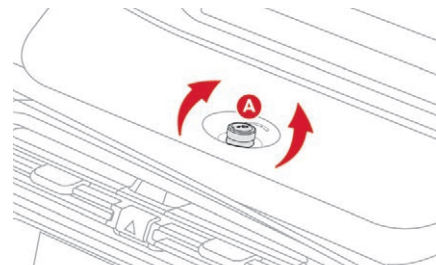
i Le désembuage – dégivrage de la lunette arrière ne peut fonctionner que moteur tournant.

Parfumeur d'ambiance

Permet la diffusion d'un parfum dans l'habitacle à partir des aérateurs centraux.

i Votre parfumeur est muni d'une cartouche vide lors de la livraison de votre véhicule. Vous devez donc installer une cartouche avant toute utilisation.

Réglage du débit

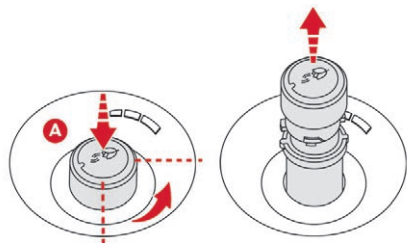


- Tournez le bouton **A** pour régler (à gauche pour diminuer, à droite pour augmenter) ou arrêter (maxi à gauche) le débit d'air parfumé.

Les aérateurs centraux doivent être ouverts.

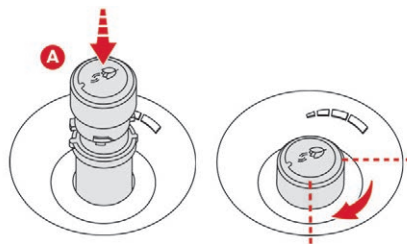
i L'utilisation moyenne par cartouche est de 3 mois à raison d'une heure par jour.

Retrait du parfumeur



- ☞ Enfoncez le bouton **A** en le tournant d'un quart de tour vers la gauche jusqu'à la mise en butée.
- ☞ Retirez le parfumeur de la planche de bord.
- ☞ Remplacez votre cartouche (voir "Remplacement d'une cartouche").

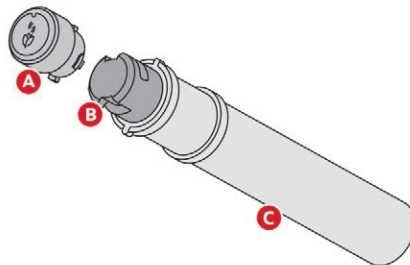
Insertion du parfumeur



Après mise en place ou échange de la cartouche :

- ☞ remettez en place le parfumeur dans son logement,
- ☞ tournez-le d'un quart de tour vers la droite.

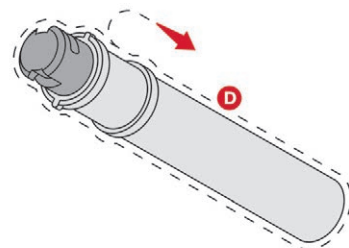
Remplacement d'une cartouche



La recharge du parfumeur est composée d'une cartouche **B** et de son étui d'étanchéité **C**.

- ☞ Retirez le film protecteur **D**.
 - ☞ Placez la tête de la cartouche **B** sur le bouton **A** du parfumeur.
 - ☞ Tournez-la d'un quart de tour pour la verrouiller sur le bouton et retirez l'étui.
 - ☞ Insérez le parfumeur dans son logement.
- Vous pouvez échanger les cartouches à tout moment et conserver les cartouches déjà entamées dans leur étui d'origine.

Bouton du parfumeur



Le bouton du parfumeur **A** est indépendant de la cartouche. Les cartouches sont livrées sans le bouton **A**.

Le bouton du parfumeur **A** ne peut être fixé dans la façade centrale qu'avec une cartouche. Conservez donc toujours le bouton **A** et une cartouche.

Les recharges sont disponibles, selon le pays, sur le site Internet ou dans le réseau CITROËN, ainsi que dans tout atelier qualifié. Des rangements sont prévus pour accueillir les cartouches et les étuis dans la boîte à gants.

! Par mesure de sécurité, utilisez uniquement les cartouches prévues à cet effet.

Conservez les étuis d'étanchéité des cartouches qui servent d'emballage en cas de non utilisation des cartouches. Ne rechargez pas et ne démontez pas les cartouches.

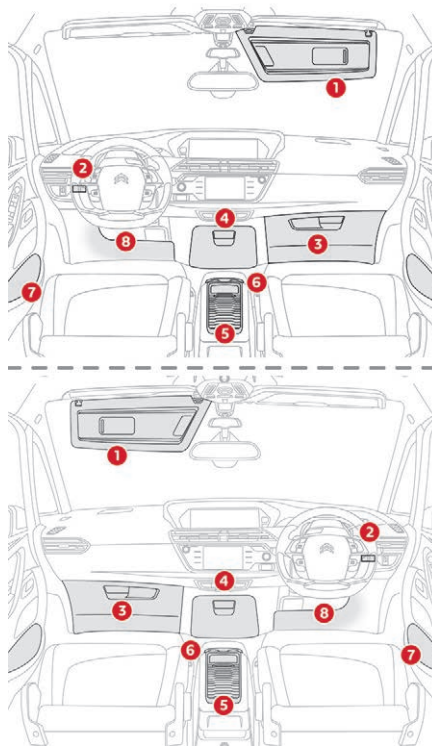
Conservez hors de la portée des enfants et des animaux.

Évitez tout contact avec la peau et les yeux.

En cas d'ingestion, consultez un médecin et montrez-lui l'emballage ou l'étiquette du produit.

Il ne faut ni installer, ni enlever une cartouche en roulant.

Aménagements avant

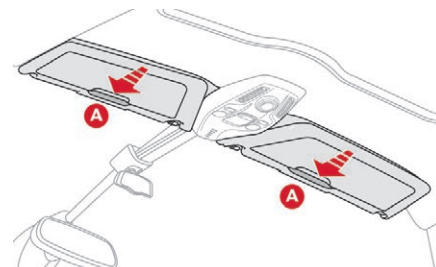


1. Pare-soleil.
2. Porte-cartes.
3. Boîte à gants.
4. Rangement central.
Il comporte des prises électriques et des prises audio.
5. Console haute avec rangement fermé, console basse ou console amovible.
6. Porte-gobelets.
7. Bacs de porte.
8. Rangement sous volant.
(Documentation de bord).

3

Pare-soleil coulissant

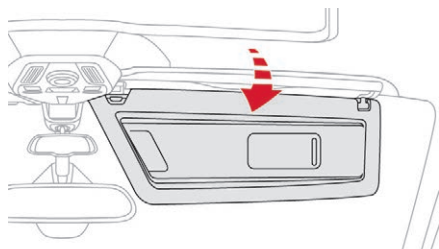
Stores coulissants



Des stores coulissants permettent de vous protéger de la luminosité et du soleil. Ils sont réglables manuellement.

☞ Faites coulisser le store jusqu'à la position souhaitée en poussant la zone A.

Raquettes pare-soleil



Les stores sont prolongés par des raquettes pare-soleil.

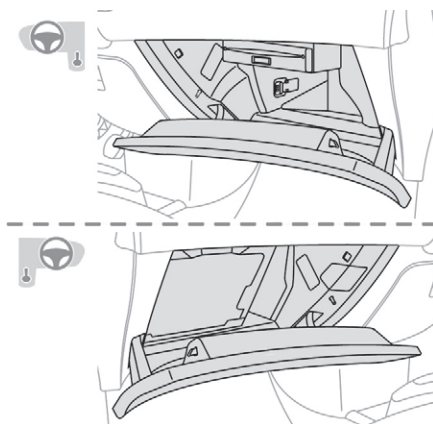
Rabattez la raquette vers le bas, pour éviter l'éblouissement de face.

En cas d'éblouissement par les vitres des portes, dégagez la raquette de son attache centrale et faites-la pivoter sur le côté.

Les raquettes sont équipées d'un système de verrouillage sur leur attache centrale lors de l'enroulement du store. Pour retirer ou remettre en place la raquette, celle-ci doit être positionnée verticalement.

i Ne pas s'accrocher ou suspendre d'objets lourds sur le rail de coulisement du store pare-soleil.

Boîte à gants



Selon équipement, elle peut comporter un lecteur CD.

☞ Pour ouvrir la boîte à gants, soulevez la poignée.

Elle s'éclaire à l'ouverture du couvercle.

Elle est rafraîchie par une buse de ventilation obturable manuellement.

Elle est directement liée au système d'air conditionné de votre véhicule et est alimentée en air frais quelle que soit la consigne demandée dans l'habitacle.

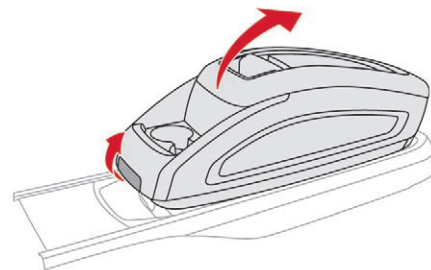
La réfrigération de votre boîte à gants fonctionne uniquement moteur tournant et air conditionné actif.

Console nomade

La console nomade est un espace de rangement amovible fixé à la console centrale basse.

Elle comporte un volet coulissant, un vide-poche ouvert et deux porte-canettes.

Retrait de la console nomade



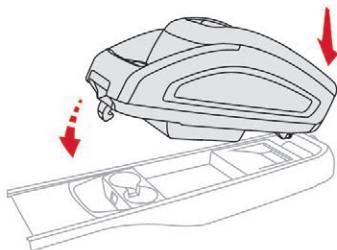
☞ Soulevez la commande de déverrouillage située à l'avant de la console.

☞ D'une main, soulevez la partie avant de la console.

☞ Avec l'autre main, saisissez la partie arrière pour libérer la console nomade.

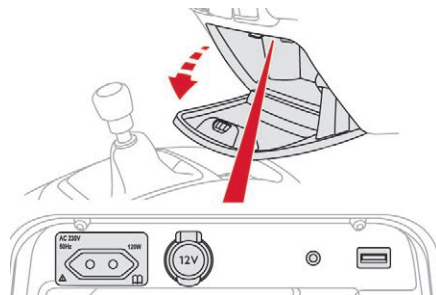
i Lorsqu'elle n'est pas fixée sur son support, la console nomade doit être rangée dans le coffre. Elle pourrait se transformer en projectile en cas d'arrêt brutal ou de choc violent.

Remise en place de la console nomade



- ☞ Effectuer ces opérations dans l'ordre inverse. Vérifiez le bon verrouillage de la console.

Rangement central



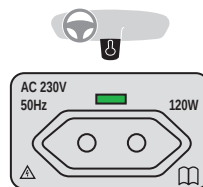
- ☞ Pour ouvrir le rangement central, tirez la poignée et abaissez le couvercle. Il s'éclaire à l'ouverture.

Un bouton situé sur la partie supérieure permet de désactiver l'éclairage.

Selon équipement, il peut comporter :

- 1 prise 230 V,
- 1 prise 12 V,
- 1 prise USB,
- 1 prise JACK.

Prise 230 V / 50 Hz



Une prise 230 V / 50 Hz (puissance maxi : 120 W) est installée dans le rangement central.

Pour l'utiliser :

- ☞ ouvrez le rangement central,
- ☞ vérifiez que le voyant est allumé en vert,
- ☞ branchez votre appareil multimédia ou tout autre appareil électrique (chargeur de téléphone, ordinateur portable, lecteur CD-DVD, chauffe-biberon...).

Cette prise fonctionne moteur tournant, ainsi qu'en mode STOP du Stop & Start.

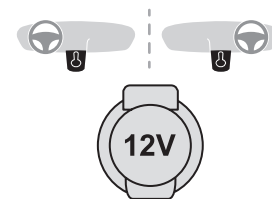
En cas de dysfonctionnement de la prise, le voyant vert clignote.

Faites vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

! Branchez un seul appareil à la fois sur la prise (pas de rallonge ou de multiprise). Branchez uniquement des appareils avec isolation de classe II (indiquée sur l'appareil).

N'utilisez pas d'appareil avec une carcasse métallique (rasoir électrique...). Par sécurité, en cas de surconsommation et lorsque le système électrique du véhicule le nécessite (conditions climatiques particulières, surcharge électrique...), le courant arrivant à la prise sera coupé ; le voyant vert s'éteint.

Prise 12 V

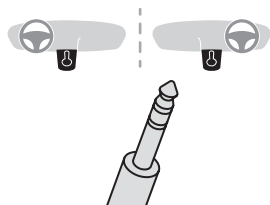


- ☞ Pour brancher un accessoire 12 V (puissance maxi : 120 Watts), relevez le couvercle et branchez l'adaptateur adéquat.

! Respectez la puissance maximale de la prise (sinon risque de détérioration de votre accessoire).

! Le branchement d'un équipement électrique non homologué par CITROËN, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

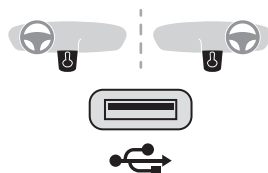
Prise JACK



Pour brancher un équipement nomade afin d'écouter vos fichiers audio via les haut-parleurs du véhicule. La gestion des fichiers se fait à partir de votre équipement nomade.

i Pour plus de détails sur l'**Audio et télématique**, et notamment l'utilisation de cet équipement, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Prise USB



La prise USB est située dans le rangement central.

Elle permet de brancher un équipement nomade ou une clé USB.

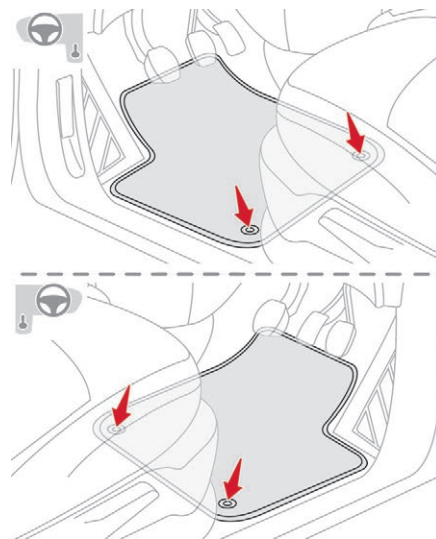
Elle lit les fichiers audio transmis à votre système audio, pour diffusion via les haut-parleurs du véhicule.

Vous pouvez gérer ces fichiers avec les commandes au volant ou celles de l'écran tactile.

i Pendant son utilisation en USB, l'équipement nomade peut se recharger automatiquement. Un message s'affiche si la consommation de l'équipement nomade est supérieure à l'ampérage fourni par le véhicule.

Sur tapis

Montage



Lors de son premier montage, côté conducteur, utilisez exclusivement les fixations fournies dans la pochette jointe.

Les autres surtapis sont simplement posés sur la moquette.

Démontage

Pour le démonter côté conducteur :

- ☞ reculez le siège au maximum,
- ☞ déclipsez les fixations,
- ☞ retirez le surtapis.

Remontage

Pour le remonter côté conducteur :

- ☞ positionnez correctement le surtapis,
- ☞ remettez les fixations en appuyant,
- ☞ vérifiez la bonne tenue du surtapis.

! Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- utilisez uniquement des surtapis adaptés aux fixations déjà présentes dans le véhicule ; leur utilisation est impérative,
- ne superposez jamais plusieurs surtapis.

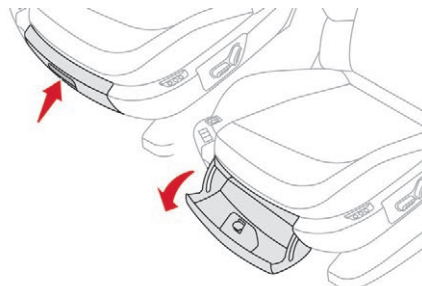
L'utilisation de surtapis non homologués par CITROËN peut gêner l'accès aux pédales et entraver le fonctionnement du régulateur / limiteur de vitesse.

Les surtapis homologués par CITROËN sont munis de deux fixations situées en dessous du siège.

Coffres de rangement

Selon équipement, vous disposez de coffres de rangement situés sous les sièges avant.

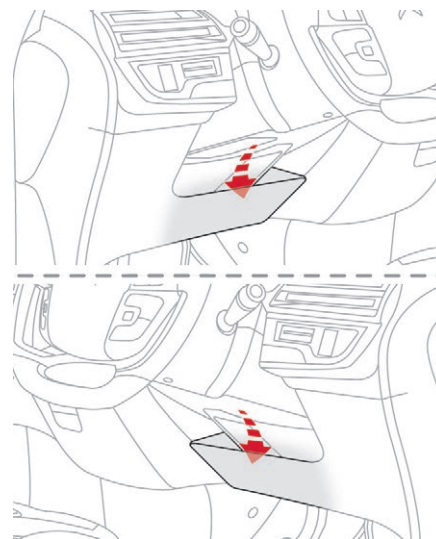
Ouverture



- ☞ Soulevez la poignée et abaissez le couvercle du coffre de rangement.

! Ne placez pas d'objets lourds dans les coffres.

Rangement sous volant

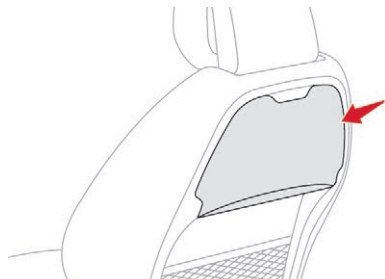


Ce rangement situé sous le volant est dédié au rangement de la documentation de bord de votre véhicule.

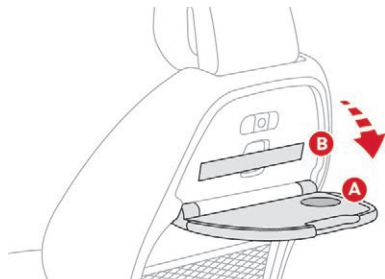
Aménagements arrière

Tablettes aviation

Tablette fermée



Tablette ouverte

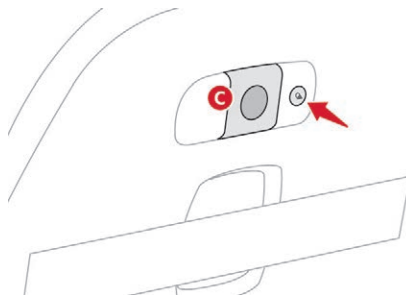


Ces tablettes, fixées au dos des sièges avant comportent une empreinte porte-canette **A** et une sangle de maintien **B**.

- ☞ Tirez la tablette pour la faire descendre.
- ☞ Pour rabattre la tablette, remontez-la jusqu'au blocage du loquet.

Pour des raisons de sécurité, ces tablettes s'escamotent vers le bas si une trop forte pression est exercée.

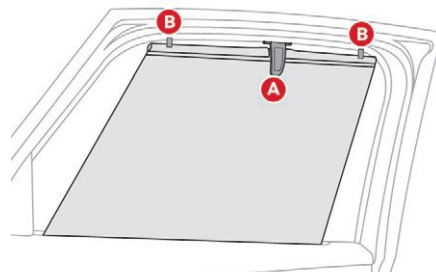
Liseuses individuelles



Des liseuses **C** peuvent être intégrées dans les dossiers des sièges avant, derrière les tablettes. Elles éclairent le dessus de la tablette sans perturber les autres passagers. Elles sont accessibles uniquement lorsque la tablette est descendue.

- ☞ Appuyez sur le bouton "On/Off" pour allumer ou éteindre la liseuse.

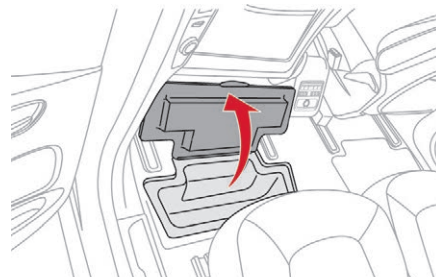
Stores latéraux



Montés sur les vitres de 2^{ème} rangée, ils protègent l'habitacle des rayons solaires.

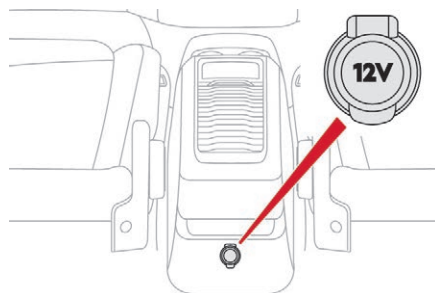
- ☞ Tirez la languette **A** et positionnez le store sur le crochet **B**.

Coffres de rangement



Vous disposez de deux coffres situés sous les pieds des passagers arrière. Pour les ouvrir, soulevez le couvercle par l'encoche.

Prise accessoires 12 V

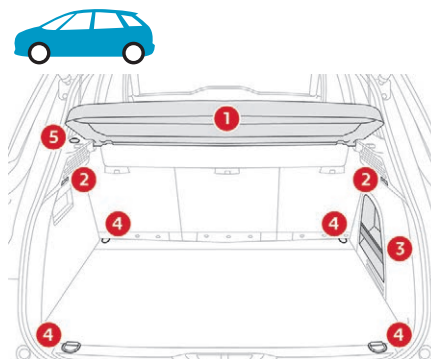


☞ Pour brancher un accessoire 12 V (puissance maxi : 120 Watts), relevez le couvercle et branchez l'adaptateur adéquat.

! Respectez la puissance maximale de la prise (risque de détérioration de votre accessoire).

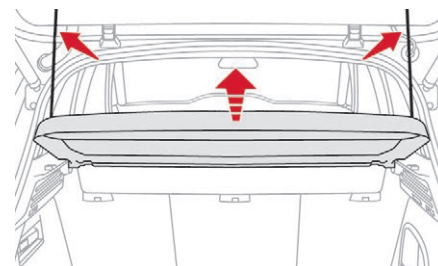
! Le branchement d'un équipement électrique non homologué par CITROËN, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

Aménagements du coffre



1. Tablette arrière (voir détails en page suivante)
2. Crochets (voir détails en page suivante)
3. Sangle
4. Anneaux d'arrimage
5. Prise 12 V (puissance maxi : 120 Watts)

Tablette arrière



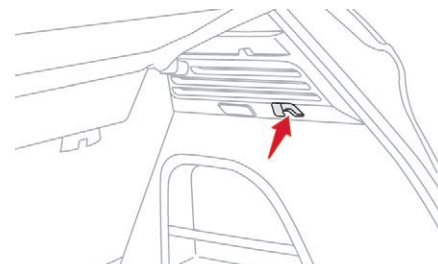
Pour enlever la tablette :

- ☞ décrochez les deux cordons,
- ☞ soulevez légèrement la tablette, puis retirez-la.

Pour la ranger, plusieurs possibilités :

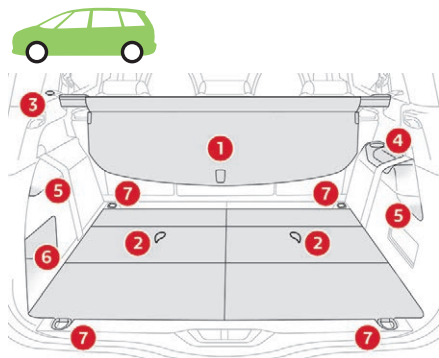
- soit debout derrière les sièges avant,
- soit à plat au fond du coffre.

Crochets



Ils permettent d'accrocher des sacs à provision.

Aménagements du coffre



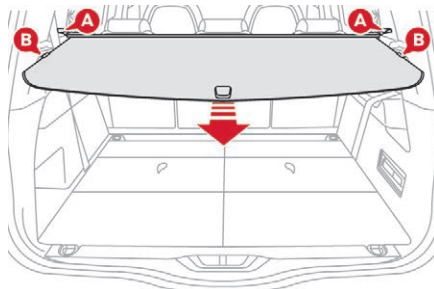
1. Tendelet cache-bagages
2. Planchers accordéon
3. Prise 12 V (puissance maxi : 120 Watts)
4. Accoudoir avec porte-gobelet et vide-poches
5. Zone de rangement du tendelet cache-bagages
6. Rangement ouvert
7. Anneaux d'arrimage bas

Tendelet cache-bagages



En configuration 5 places, il est installé derrière les sièges de deuxième rangée, avec les sièges de troisième rangée escamotés. En configuration 7 places, il est rangé derrière les sièges de troisième rangée.

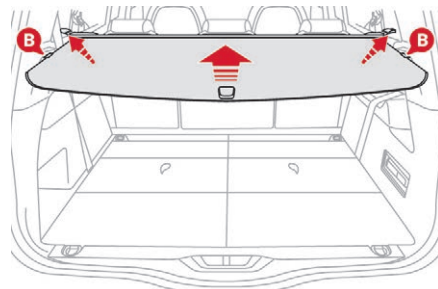
Installation



- ☞ Positionnez les extrémités gauche et droite de l'enrouleur du tendelet dans les empreintes **A**, avec le volet mobile vers l'avant.
- ☞ Déroulez le tendelet jusqu'aux montants de coffre.
- ☞ Insérez les guides du tendelet dans les rails des montants **B**.

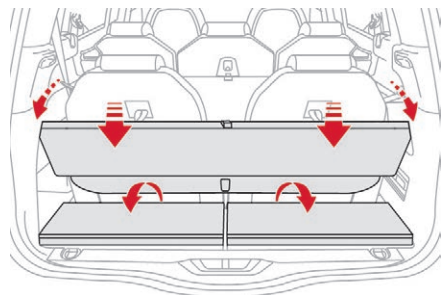
i Le volet mobile permet de ne pas gêner les passagers de deuxième rangée lorsque les sièges sont en position "confort".

Retrait



- ☞ Dégagez les guides du tendelet des rails des montants **B**.
- ☞ Accompagnez l'enroulement du tendelet.
- ☞ Déverrouillez le tendelet en pressant l'une des poignées situées aux extrémités du support du tendelet.

Rangement derrière les sièges de 3^{ème} rangée



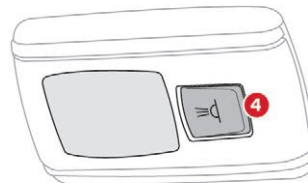
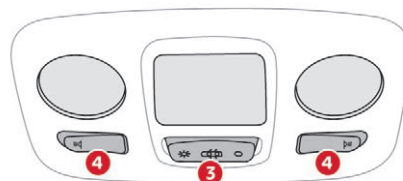
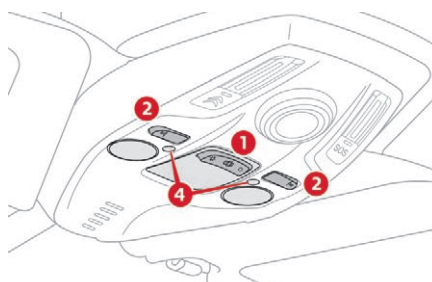
- ☞ Vérifiez que les sièges de 3^{ème} rangée sont repliés.
- ☞ Repliez les deux premiers planchers accordéons.
- ☞ Installez le tendelet dans l'espace situé au dessus de l'accoudoir, côté par côté, en l'inclinant légèrement.
- ☞ Faites coulisser le tendelet en butée, jusqu'aux encoches aménagées à l'arrière du coffre, avec les deux battants dirigés vers le bas.
- ☞ Dépliez les sièges de troisième rangée.

Les planchers accordéon repliés peuvent être placés en position horizontale ou verticale.

Pour replier les sièges de 3^{ème} rangée avec le tendelet rangé à l'arrière, il est nécessaire de relever les planchers accordéon afin de libérer l'accès aux commandes de déverrouillage des sièges (sangles rouges).

! En cas de décélération brutale, les objets déposés sur le cache-bagages peuvent se transformer en projectiles.

Plafonniers



1. Plafonnier avant
2. Lecteurs de carte avant
3. Plafonnier arrière
4. Lecteurs de carte arrière

Plafonniers avant – arrière



Dans cette position, le plafonnier s'éclaire progressivement :

- au déverrouillage du véhicule,
- à l'extraction de la clé électronique du lecteur,
- à l'ouverture d'une porte,
- à l'activation du bouton de verrouillage de la télécommande, afin de localiser votre véhicule.

L'allumage des spots de rétroviseurs extérieurs sera possible uniquement si le plafonnier est dans cette position.

Il s'éteint progressivement :

- au verrouillage du véhicule,
- à la mise du contact,
- 30 secondes après la fermeture de la dernière porte.



Eteint en permanence.



Eclairage permanent.

Lecteurs de carte avant – arrière

☞ Contact mis, actionnez l'interrupteur correspondant.

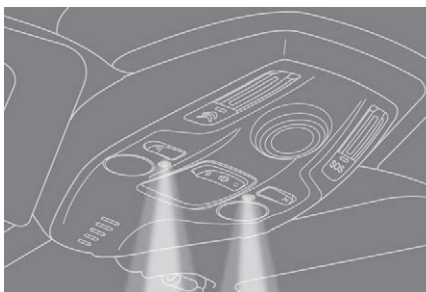
! Faites attention à ne rien mettre en contact avec les plafonniers.

- i Avec le mode "éclairage permanent", la durée d'allumage varie, suivant le contexte :
- contact coupé, environ dix minutes,
 - en mode économie d'énergie, environ trente secondes,
 - moteur tournant, sans limite.

Éclairage d'ambiance

L'allumage tamisé des éclairages de l'habitacle facilite la visibilité dans le véhicule en cas de faible luminosité.

Mise en service

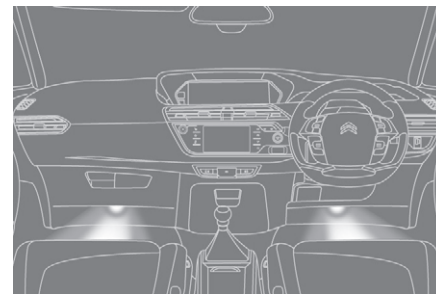
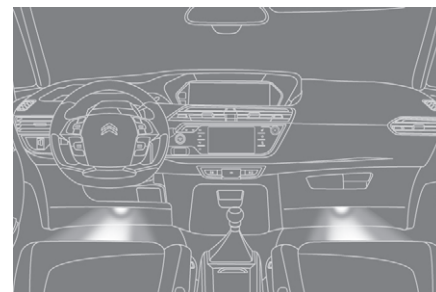


De nuit, les éclairages de la planche de bord, de la console centrale, du plafonnier... s'allument automatiquement, dès que les feux de position sont allumés.

L'éclairage d'ambiance s'arrête automatiquement à la coupure des feux de position.

L'éclairage d'ambiance peut être activé ou désactivé par le menu **Conduite** en sélectionnant l'onglet "**Réglages véhicule**" puis "**Confort**" et "**Eclairage d'ambiance**".

Éclairage cave à pieds



L'allumage tamisé des éclairages de cave à pieds facilite la visibilité dans le véhicule en cas de faible luminosité.

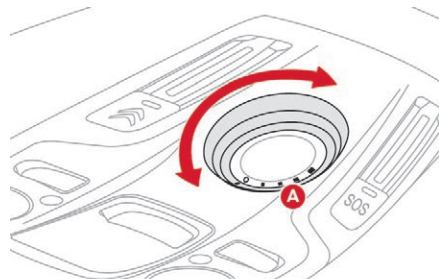
Mise en service

Son fonctionnement est identique à celui des plafonniers. Les lampes s'allument à l'ouverture d'une des portes.

Toit vitré panoramique

Il est équipé d'un rideau d'occultation à commande électrique.

Ouverture / fermeture du rideau de toit



- ☞ Tournez la commande **A** pour déclencher le coulisement du rideau de toit sur la position désirée (positions **1** à **4**).
- ☞ Pour fermer le rideau de toit, tournez la commande **A** sur la position **0**.

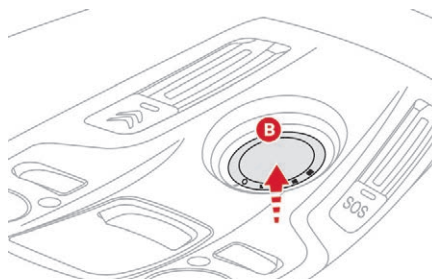
Antipincement

Ce rideau est équipé d'une fonction antipincement. En fin de course, lorsque le rideau rencontre un obstacle à la fermeture, il s'arrête et recule légèrement.

En cas de pincement lors de la manipulation du rideau, vous devez inverser le mouvement en utilisant la commande.

! Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement le rideau d'occultation.
Faites particulièrement attention aux enfants pendant la manoeuvre du rideau.

Réinitialisation



En cas de dysfonctionnement ou de débranchement de la batterie survenant pendant le mouvement du rideau ou aussitôt après son arrêt, vous devez réinitialiser la fonction antipincement :

- ☞ mettez le rideau en position fermée,
- ☞ appuyez environ deux secondes sur le bouton **B**.

Commande d'éclairage

I Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

I En cas de défaillance d'un ou de plusieurs feux, un message vous incite à contrôler le ou les feux concernés.

Déplacements à l'étranger

Feux halogènes

Pour conduire dans un pays où le côté de circulation est inverse à celui du pays de commercialisation de votre véhicule, il est nécessaire d'adapter le réglage de vos feux de croisement afin de ne pas éblouir les conducteurs des véhicules venant en face. Consultez le réseau CITROËN ou atelier qualifié.

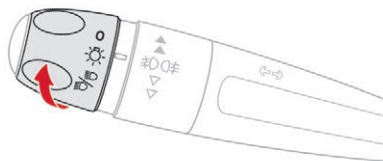
Feux au xénon

La conception des feux de croisement vous permet de conduire dans un pays où le côté de circulation est inverse à celui de la commercialisation de votre véhicule, sans aucune modification.

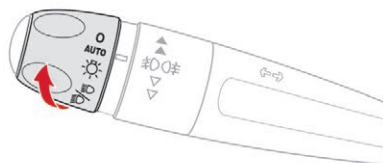
Éclairage principal



Sans allumage AUTO



Avec allumage AUTO



Sélection du mode d'éclairage principal

Tournez la bague pour placer le symbole désiré en face du repère.



Feux éteints (contact coupé) / Feux diurnes (moteur tournant).

AUTO

Allumage automatique des feux.
Feux diurnes / Feux de croisement /
Feux de route.



Feux de position.



Feux de croisement ou de route.

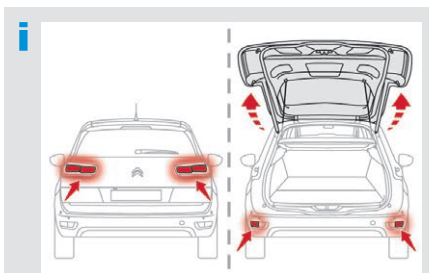
Inversion des feux

Tirez la manette vers vous pour permuter l'allumage des feux de croisement / feux de route ou pour activer la fonction feux de route automatiques.

Dans les modes feux éteints et feux de position, le conducteur peut allumer directement les feux de route ("appel de phares") tant qu'il maintient la manette tirée.

Affichages

L'allumage du témoin correspondant au combiné confirme la mise en marche de l'éclairage sélectionné.

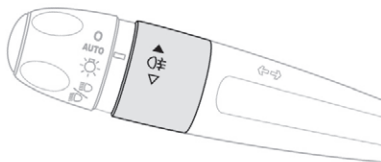


Les feux de position et les feux indicateurs de direction arrière sont situés sur le hayon. Lorsqu'ils sont allumés, l'ouverture du hayon provoque le basculement automatique de ces feux vers les feux aménagés dans le pare-chocs arrière, pour maintenir la sécurité du véhicule.

Feux antibrouillard

Ils fonctionnent avec les feux de croisement et de route.

Avec feux antibrouillard arrière seuls



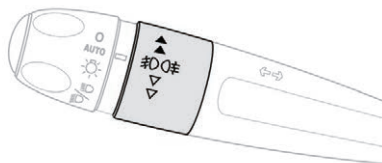
Feux antibrouillard arrière

- ☞ Pour allumer les feux antibrouillard, tournez la bague à impulsion vers l'avant.
- ☞ Pour éteindre les feux antibrouillard, tournez la bague à impulsion vers l'arrière.



En cas de coupure manuelle des feux de croisement, les feux antibrouillard arrière s'éteignent également.

Avec projecteurs antibrouillard avant et feux antibrouillard arrière



Projecteurs antibrouillard avant et feux antibrouillard arrière

- Donnez une impulsion en tournant la bague :
- ☞ vers l'avant une 1^{ère} fois pour allumer les projecteurs antibrouillard avant,
 - ☞ vers l'avant une 2^{ème} fois pour allumer les feux antibrouillard arrière,

- ☞ vers l'arrière une 1^{ère} fois pour éteindre les feux antibrouillard arrière,
- ☞ vers l'arrière une 2^{ème} fois pour éteindre les projecteurs antibrouillard avant.

Lors d'une coupure automatique des feux ou lors d'une coupure manuelle des feux de croisement, les feux antibrouillard et les feux de position resteront allumés.

- ☞ Tournez la bague vers l'arrière pour éteindre les feux antibrouillard, les feux de position s'éteindront alors.



L'ouverture du hayon ne permet pas l'allumage des feux antibrouillard.

Ouvrir le hayon alors que les feux étaient allumés entraîne leur extinction ainsi que celle du témoin au combiné. A la fermeture hayon, ils ne se rallumeront pas automatiquement : il sera nécessaire de les rallumer à l'aide la commande.

! Par temps clair ou de pluie, de jour comme de nuit, les projecteurs antibrouillard avant et les feux antibrouillard arrière allumés sont interdits. Dans ces situations, la puissance de leurs faisceaux peut éblouir les autres conducteurs. Ils doivent être utilisés uniquement par temps de brouillard ou de chute de neige. Dans ces conditions climatiques, il vous appartient d'allumer manuellement les feux antibrouillard et les feux de croisement, car le capteur de luminosité peut détecter une lumière suffisante. Eteignez les projecteurs antibrouillard avant et les feux antibrouillard arrière dès qu'ils ne sont plus nécessaires.

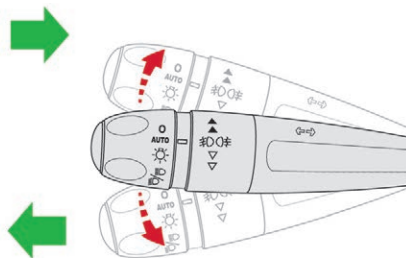
i Extinction des feux à la coupure du contact

A la coupure du contact, tous les feux s'éteignent instantanément, sauf les feux de croisement en cas d'éclairage d'accompagnement automatique activé.

i Allumage des feux après la coupure du contact

Pour réactiver la commande d'éclairage, tournez la bague **A** en position 0 – feux éteints, puis sur la position de votre choix. A l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore temporaire vous rappelle que des feux sont allumés. Ils s'éteindront automatiquement après un temps qui dépend de l'état de charge de la batterie (entrée en mode économie d'énergie).

Indicateurs de direction (clignotants)



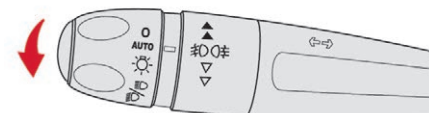
- ☞ Gauche : baissez la commande d'éclairage en passant le point de résistance.
- ☞ Droit : relevez la commande d'éclairage en passant le point de résistance.

Trois clignotements

- ☞ Donnez une simple impulsion vers le haut ou vers le bas, sans passer le point de résistance ; les indicateurs de direction clignoteront trois fois.

Feux de stationnement

Balise latérale réalisée par l'allumage des feux de position uniquement du côté de la circulation.



- ☞ Selon version, dans la minute qui suit la coupure du contact, actionnez la commande d'éclairage vers le haut ou vers le bas, en fonction du côté de la circulation (exemple : stationnement à droite ; commande d'éclairage vers le bas ; allumage à gauche).

Ceci est indiqué par un signal sonore et l'allumage au combiné du témoin de l'indicateur de direction correspondant.

Pour arrêter les feux de stationnement, replacez la commande d'éclairage sur la position centrale.

Eclairage d'accompagnement



L'allumage temporaire des feux de croisement, après avoir coupé le contact du véhicule, facilite la sortie du conducteur en cas de faible luminosité.

Manuel

Activation

- ☞ Contact coupé, faites un "appel de phares" à l'aide de la commande d'éclairage.
- ☞ Un nouvel "appel de phares" arrête la fonction.

Neutralisation

L'éclairage d'accompagnement manuel s'arrête automatiquement au bout d'un temps donné.

Automatique

Lorsque la fonction allumage automatique des feux est activée (commande d'éclairage sur la position AUTO), en cas de faible luminosité, les feux de croisement s'allument automatiquement à la coupure du contact.

L'activation ou la désactivation, ainsi que la durée de l'éclairage d'accompagnement sont paramétrables par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Sélectionnez **"Eclairage d'accompagnement"** pour activer ou désactiver la fonction. Pour régler la durée, sélectionnez le pictogramme de la fonction **"Eclairage d'accompagnement"**.

Allumage automatique des feux

Bague sur la position **"AUTO"**, en cas de détection d'une faible luminosité externe par le capteur de luminosité, les feux de plaque minéralogique, de position et de croisement s'allument automatiquement sans action du conducteur. Ils peuvent également s'allumer en cas de détection de pluie, en même temps que le balayage automatique des essuie-vitres avant.

Dès que la luminosité est redevenue suffisante ou après l'arrêt des essuie-vitres, les feux s'éteignent automatiquement.

Anomalie de fonctionnement

SERVICE

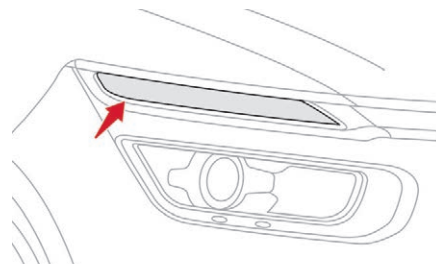
En cas de dysfonctionnement du capteur de luminosité, les feux s'allument, ce témoin s'affiche au combiné, accompagné d'un signal sonore et/ou d'un message.

Consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

! Par temps de brouillard ou de neige, le capteur de luminosité peut détecter une lumière suffisante. Les feux ne s'allumeront donc pas automatiquement. Ne masquez pas le capteur de luminosité, couplé au capteur de pluie et situé en haut du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.

4

Feux diurnes avant (diodes électroluminescentes)



Ils s'allument automatiquement au démarrage du moteur, lorsque la commande d'éclairage est sur la position "0" ou "AUTO".

Spots de rétroviseurs extérieurs



Pour faciliter l'approche du véhicule, ils éclairent :

- les zones situées face aux portes conducteur et passager,
- les zones en avant du rétroviseur et en arrière des portes avant.

Mise en service



Lorsque le plafonnier est dans cette position, les spots s'allument automatiquement :

- au déverrouillage du véhicule,
- au retrait de la clé électronique du lecteur,
- à l'ouverture d'une porte,

- sur une demande de localisation du véhicule par la télécommande.

Arrêt

Ils s'éteignent automatiquement au bout de 30 secondes.

Éclairage d'accueil extérieur

L'allumage à distance des feux facilite votre approche du véhicule en cas de faible luminosité. Il s'active lorsque la commande d'éclairage est sur la position "AUTO" et que l'intensité lumineuse détectée par le capteur de luminosité est faible.

Mise en service



Appuyez sur le cadenas ouvert de la télécommande ou sur la poignée de l'une des portes avant avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres".

Les feux de croisement et de position s'allument ; votre véhicule est également déverrouillé.

Arrêt

L'éclairage d'accueil extérieur s'arrête automatiquement au bout d'un temps donné, à la mise du contact ou au verrouillage du véhicule.

Programmation

L'activation, la désactivation et le choix de la durée de maintien de l'éclairage d'accueil se font par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Dans l'onglet "**Réglages véhicule**" sélectionnez **Eclairage d'accueil**."

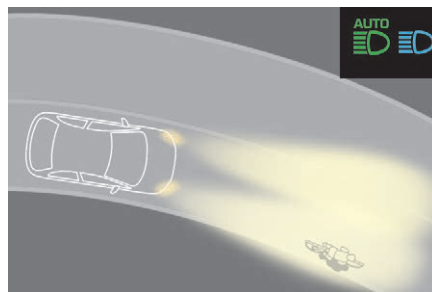
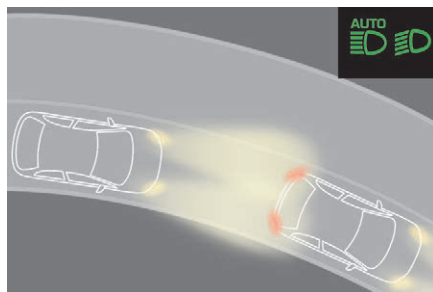
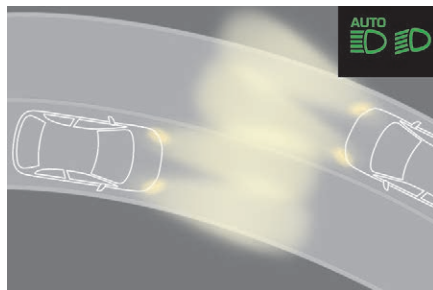
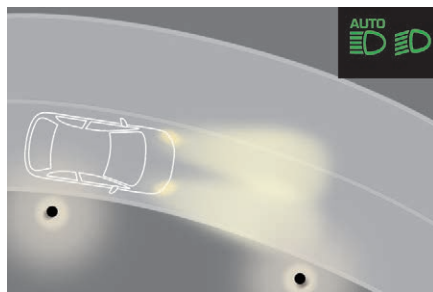
Utilisez les flèches ou le curseur pour régler la durée de maintien de l'éclairage.

Commutation Automatique Feux de Route

Système permettant automatiquement les feux de route et les feux de croisement en fonction des conditions d'éclairage et de circulation, grâce à une caméra placée sur le haut du pare-brise.

! Ce système est une aide à la conduite. Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

i Le système sera opérationnel dès que vous dépassez 25 km/h. Si vous passez en dessous de 15 km/h, la fonction ne sera plus opérationnelle.



Activation / Neutralisation



Placez la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO".

- ☞ Dans le menu **Conduite**, sélectionnez l'onglet "**Fonctions de conduite**" puis "**Basculement auto. des feux de route**".

Fonctionnement

Si la luminosité est suffisante et/ou si les conditions de circulation ne permettent pas l'allumage des feux de route :



- les feux de croisement seront maintenus : ces témoins s'allument au combiné.



Si la luminosité est très faible et que les conditions de circulation le permettent :



- les feux de route s'allument automatiquement : ces témoins s'allument au combiné.

La fonction se désactive lorsque vous allumez les feux antibrouillard ou lorsque le système détecte du brouillard dense.

Dès que vous éteignez les feux antibrouillard ou dès que le véhicule sort de la zone de brouillard dense, la fonction se réactive automatiquement.



- Ce témoin s'éteint pendant la durée de la désactivation de la fonction.

Pause

Si la situation nécessite un changement de l'état des feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

- ☞ Un appel de phares met la fonction en pause et le système d'éclairage bascule en mode "allumage automatique des feux" :
- si les témoins "AUTO" et "Feux de croisement" étaient allumés, le système basculera sur les feux de route,
 - si les témoins "AUTO" et "Feux de route" étaient allumés, le système basculera sur les feux de croisement.

Pour réactiver la fonction, faites un nouvel appel de phares.

- i** Le système peut être perturbé ou ne pas correctement fonctionner :
 - lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (en cas de chutes de neige, de fortes pluies, ...),
 - si le pare-brise est encrassé, embué ou masqué (par un autocollant, ...) devant la caméra,
 - si le véhicule est face à des panneaux fortement réfléchissants.

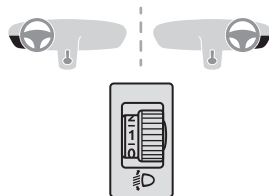
Lorsque le système détecte du brouillard dense, il désactive temporairement la fonction.

Le système n'est pas en mesure de détecter :

- les usagers qui n'ont pas d'éclairage propre, tels que les piétons,
- les véhicules dont l'éclairage est masqué (par exemple : circulant derrière une glissière de sécurité sur autoroute),
- les véhicules se trouvant au sommet ou en bas d'une pente raide, dans des virages sinueux, dans des carrefours en croix.

! Nettoyez régulièrement le pare-brise, en particulier la zone située devant la caméra.
La face interne du pare-brise peut être également embuée au niveau de la caméra. Par temps humide et froid, débembuez régulièrement le pare-brise. Ne laissez pas la neige s'accumuler sur le capot moteur ou sur le toit du véhicule, car elle pourrait masquer la caméra de détection.
Nettoyez le pare-chocs avant, en particulier au niveau du radar, en retirant la boue, la neige, ...

Réglage du site des projecteurs



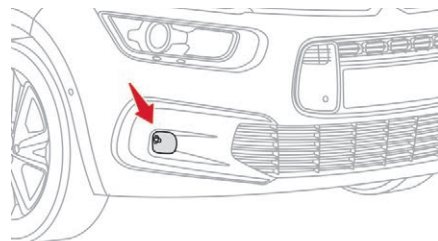
Pour ne pas gêner les autres usagers de la route, les projecteurs doivent être réglés en hauteur, en fonction de la charge du véhicule.

- 0.** 1 ou 2 personnes aux places avant.
- Réglage intermédiaire.

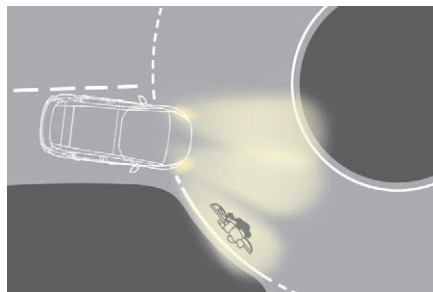
1. 5 personnes + charges maximales autorisées.
 - Réglage intermédiaire.
2. Conducteur + charges maximales autorisées.
 - Réglage intermédiaire.
3. 5 personnes + charges maximales autorisées dans le coffre.

i Réglage initial en position **0**.

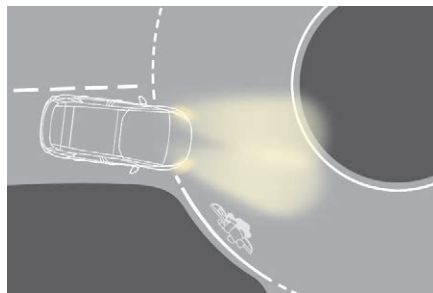
Éclairage statique d'intersection



Si votre véhicule en est équipé, cette fonction permet au faisceau du projecteur antibrouillard avant d'éclairer l'intérieur du virage, lorsque les feux de croisement ou de feux de route sont allumés et lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 40 km/h (conduite urbaine, route sinueuse, intersections, manœuvres de parking...).



avec éclairage statique d'intersection



sans éclairage statique d'intersection

Mise en marche

Cette fonction se déclenche :

- sur activation de l'indicateur de direction correspondant,
- ou
- à partir d'un certain angle de rotation du volant.

Arrêt

Cette fonction est inactive :

- au-dessous d'un certain angle de rotation du volant,
- à une vitesse supérieure à 40 km/h,
- lorsque la marche arrière est engagée.

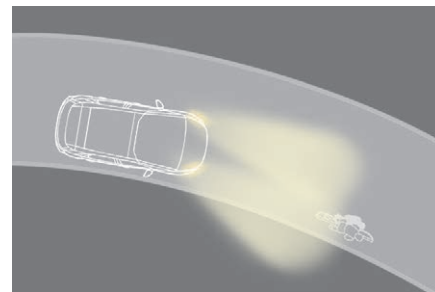
L'éclairage statique d'intersection peut être activé ou désactivé par le menu **Conduite**.

- ☞ Sélectionnez l'onglet "**Réglages véhicule**" puis "**Eclairage de conduite**" et "**Projecteurs directionnels**".

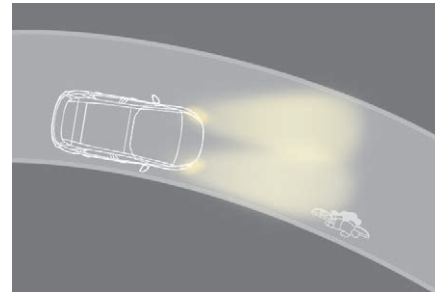
Éclairage directionnel

En feux de croisement ou en feux de route, cette fonction permet au faisceau d'éclairage de mieux suivre la direction de la route. Associée aux lampes au xénon, cette fonction améliore la qualité de votre éclairage en virage.

- i** Cette fonction est inactive :
- à vitesse nulle ou très faible,
 - lorsque la marche arrière est engagée.



avec éclairage directionnel



sans éclairage directionnel

Anomalie de fonctionnement



SERVICE

En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné, accompagnés d'un signal sonore et d'un message.

Consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

L'éclairage directionnel peut être activé ou désactivé par l'écran tactile.

Dans le menu **Conduite**, sélectionnez l'onglet "**Réglages véhicule**" puis "**Eclairage de conduite**" et sélectionnez **Projecteurs directionnels**."

Commande d'essuie-vitre

Programmation

Votre véhicule peut comporter également certaines fonctions paramétrables :

- balayage automatique pour l'essuie-vitre avant,
- essuyage arrière au passage de la marche arrière.

i En conditions hivernales, éliminez la neige, la glace ou le givre présent sur le pare-brise, autour des bras et des balais d'essuie-vitres et sur le joint du pare-brise avant de faire fonctionner les essuie-vitres.

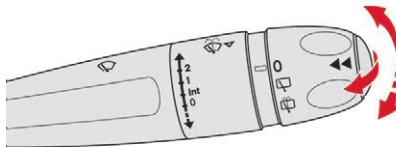
! Ne faites pas fonctionner les essuie-vitres sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifiez que les balais des essuie-vitres ne sont pas collés au pare-brise avant de les faire fonctionner.

Commandes manuelles

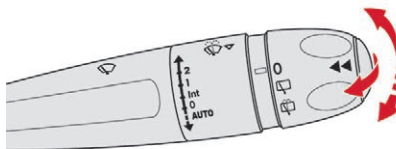


Les commandes d'essuie-vitres s'effectuent directement par le conducteur.

Sans balayage AUTO



Avec balayage AUTO



Essuie-vitre avant

i Le système d'essuie-vitre avant comporte un dispositif de sécurité qui inhibe ponctuellement son fonctionnement en cas de détection d'obstacles tels que du givre ou de la neige.

Commande de sélection de la cadence de balayage : relevez ou baissez la commande sur la position désirée.

2

Balayage rapide (fortes précipitations).

1

Balayage normal (pluie modérée).

I

Balayage intermittent (proportionnel à la vitesse du véhicule).

0

Arrêt.



Balayage au coup par coup (appuyez vers le bas ou tirez brièvement la commande vers vous, puis relâchez).

ou

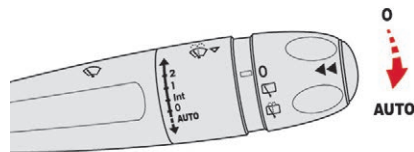
AUTO

Balayage automatique (appuyez vers le bas, puis relâchez).
Balayage au coup par coup (tirez brièvement la commande vers vous).

Balayage automatique avant

Le balayage de l'essuie-vitre avant fonctionne automatiquement, sans action du conducteur, en cas de détection de pluie (capteur derrière le rétroviseur intérieur) en adaptant sa vitesse à l'intensité des précipitations.

Mise en service



Donnez une impulsion brève sur la commande vers le bas. Un cycle d'essuyage confirme la prise en compte de la demande. Ce témoin s'allume au combiné et un message s'affiche.

Arrêt



Donnez une nouvelle impulsion brève sur la commande vers le bas ou placez la commande sur une autre position (Int, 1 ou 2).

Ce témoin s'éteint au combiné et un message s'affiche.

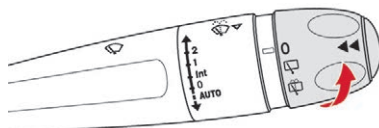
Il est nécessaire de réactiver le balayage automatique, après chaque coupure du contact supérieure à une minute, en donnant une impulsion vers le bas sur la commande.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionnera en mode intermittent. Faites vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Ne masquez pas le capteur de pluie, couplé au capteur de luminosité et situé au milieu du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur. Lors d'un lavage en station automatique, neutralisez le balayage automatique. En hiver, il est conseillé d'attendre le dégivrage complet du pare-brise avant d'actionner le balayage automatique.

Essuie-vitre arrière



En cas de neige ou de givre important, neutralisez l'essuie-vitre arrière automatique.

Bague de sélection de l'essuie-vitre arrière :



Arrêt.



Balayage intermittent.



Balayage avec lave-vitre (durée déterminée).

Marche arrière

Au passage de la marche arrière, si l'essuie-vitre avant fonctionne, l'essuie-vitre arrière se mettra en marche.

Cette fonction peut être activée/désactivée par le menu **Conduite**.

Sélectionnez l'onglet "**Réglages véhicule**" puis "**Confort**" et "**Essuie-vitre arrière en recul**".

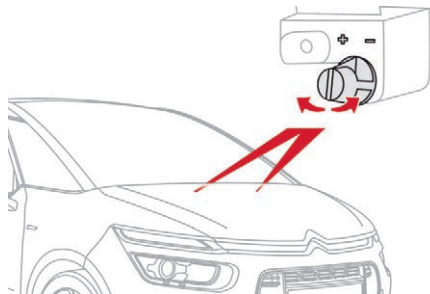
En cas d'utilisation d'un porte-vélos sur attelage ou de neige ou de givre important, désactivez l'essuie-vitre arrière automatique en passant par le menu de paramétrage du véhicule.

Lave-vitre avant et lave-projecteurs

Lave-vitre et gicleurs avant

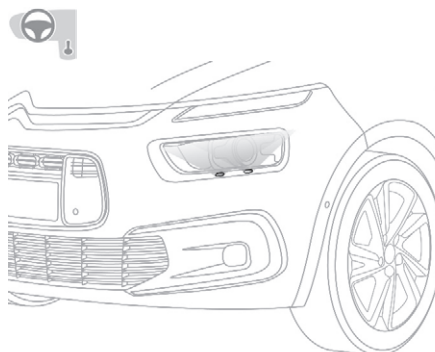
☞ Tirez la commande d'essuie-vitre vers vous. Le lave-vitre puis l'essuie-vitre fonctionnent pendant une durée déterminée. Quelques instants après avoir relâché la commande de lave-vitre, un dernier balayage intervient pour essuyer les éventuelles coulures.

Réglage des gicleurs



Les lave-vitre avant comportent un dispositif de réglage de la hauteur du jet des gicleurs. Si vous souhaitez modifier le réglage usine, tournez la vis de chacun des gicleurs dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, vers le "+" pour relever le jet ou dans le sens des aiguilles d'une montre, vers le "-", pour le baisser.

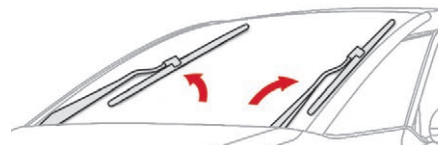
Lave-projecteurs



Les lave-projecteurs fonctionnent véhicule roulant et lorsque les feux de croisement sont allumés. Cependant, pour réduire la consommation de liquide de lave-vitre, les lave-projecteurs ne fonctionnent que toutes les 7 utilisations du lave-vitre ou tous les 40 km, au cours d'un même trajet.

Position particulière de l'essuie-vitre avant

Cette position de maintenance permet de dégager les balais de l'essuie-vitre avant afin de nettoyer les lames ou de procéder au remplacement des balais. Par temps hivernal, elle peut également être utile pour dégager les lames du pare-brise.



- ☞ Dans la minute qui suit la coupure du contact, toute action sur la commande d'essuie-vitre positionne les balais verticalement.
- Lorsque le système n'est plus alimenté – une minute au moins après la coupure du contact – il est possible de déplacer manuellement les bras.
- ☞ Pour remettre les balais après intervention, rabattez délicatement les bras sur le pare-brise, mettez le contact et manœuvrez la commande.

- i** Pour conserver l'efficacité des essuie-vitres à balais plats, nous vous conseillons :
- de les manipuler avec précaution,
 - de les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse,
 - de ne pas les utiliser pour maintenir une plaque de carton contre le pare-brise,
 - de les remplacer dès les premiers signes d'usure.

! Le changement de bras doit se faire exclusivement dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Recommandations générales liées à la sécurité

! Des étiquettes sont apposées en différents endroits de votre véhicule. Elles comportent des avertissements de sécurité ainsi que des informations d'identification de votre véhicule. Ne les enlevez pas : elles font partie intégrante de votre véhicule.

! Pour toute intervention sur votre véhicule, adressez-vous à un atelier qualifié disposant de l'information technique, de la compétence et du matériel adapté, ce que le réseau CITROËN est en mesure de vous apporter.

! Selon la législation en vigueur dans le pays, certains équipements de sécurité peuvent être obligatoires : gilets de sécurité haute visibilité, triangles de présignalisation, éthylotests, ampoules, fusibles de rechange, extincteur, trousse de secours, bavettes de protection à l'arrière du véhicule...

! Nous attirons votre attention sur les points suivants :

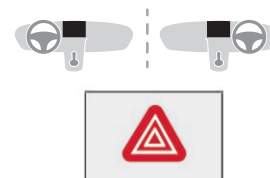
- La pose d'un équipement ou d'un accessoire électrique non référencé par CITROËN peut entraîner une surconsommation et une panne des systèmes électriques de votre véhicule. Rendez-vous dans le réseau CITROËN pour prendre connaissance de l'offre d'accessoires référencés.
- Pour des raisons de sécurité, l'accès à la prise diagnostic, associée aux systèmes électroniques embarqués équipant le véhicule, est strictement réservé au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié, disposant d'outils adaptés (risques de dysfonctionnement des systèmes électroniques embarqués pouvant générer des pannes ou des accidents graves). La responsabilité du Constructeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de cette consigne.
- Toute modification ou adaptation non prévue ni autorisée par CITROËN ou réalisée sans respecter les prescriptions techniques définies par le Constructeur entraîne la suspension des garanties légale et contractuelle.

! Installation d'accessoires émetteurs de radiocommunication

Avant d'installer un émetteur de radiocommunication avec antenne extérieure, vous devez impérativement consulter le réseau CITROËN qui vous communiquera les caractéristiques des émetteurs (bande de fréquence, puissance de sortie maximum, position antenne, conditions spécifiques d'installation) qui peuvent être montés, conformément à la Directive Compatibilité Électromagnétique Automobile (2004/104/CE).

5

Feux de détresse



☞ Appuyez sur ce bouton rouge, les quatre feux indicateurs de direction clignotent. Il peut fonctionner contact coupé.

Allumage automatique des feux de détresse

Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la décélération, les feux de détresse s'allument automatiquement.

Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération.

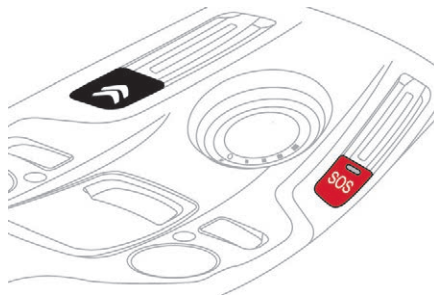
Vous pouvez également les éteindre en appuyant sur le bouton.

Avertisseur sonore



Appuyez sur la partie centrale du volant.

Appel d'urgence ou d'assistance



Appel d'Urgence Localisé



En cas d'urgence, appuyer plus de 2 secondes sur cette touche.

Le clignotement de la diode et un message vocal confirment que l'appel est lancé vers le centre d'appel "Appel d'Urgence Localisé".

Un nouvel appui immédiat, annule la demande ; la diode s'éteint.

La diode reste allumée (sans clignoter) lorsque la communication est établie. Elle s'éteint en fin de communication.

"Appel d'Urgence Localisé" localise immédiatement votre véhicule, entre en contact avec vous dans votre langue**, et sollicite – si nécessaire – l'envoi des secours publics compétents**. Dans les pays où la plateforme n'est pas opérationnelle, ou lorsque le service de localisation a été expressément refusé, l'appel est dirigé directement vers les services de secours (112) sans localisation.

! En cas de choc détecté par le calculateur d'airbag, et indépendamment des déploiements d'airbag éventuels, un appel d'urgence est lancé automatiquement.

* Selon les conditions générales d'utilisation du service disponible en point de vente et sous réserve des limites technologiques et techniques.

** Suivant la couverture géographique de "Appel d'Urgence Localisé", "Appel d'Assistance Localisé" et la langue nationale officielle choisie par le propriétaire du véhicule.

La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en points de vente ou sur le site Internet de votre pays.

Fonctionnement du système

A la mise du contact, le voyant s'allume pendant 3 secondes indiquant le bon fonctionnement du système.

Le voyant est allumé fixe en rouge : le système présente un dysfonctionnement.

Le voyant clignote en rouge : la pile de secours est à remplacer.

Dans les deux cas, les services d'appels d'urgence et d'assistance risquent de ne pas fonctionner.

Consulter un réparateur qualifié dans les meilleurs délais.

i Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.

Appel d'Assistance Localisé



Appuyer plus de 2 secondes sur cette touche pour demander une assistance en cas d'immobilisation du véhicule.

Un message vocal confirme que l'appel est lancé**.

Un nouvel appui immédiat sur la touche annule la demande.

L'annulation est confirmée par un message vocal.

** Suivant la couverture géographique de "Appel d'Urgence Localisé", "Appel d'Assistance Localisé" et la langue nationale officielle choisie par le propriétaire du véhicule.

La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en points de vente ou sur le site Internet de votre pays.

Géolocalisation



Vous pouvez désactiver la géolocalisation par un appui simultané sur les touches "Appel d'Urgence Localisé" et "Appel d'Assistance Localisé" suivi d'un appui sur "Appel d'Assistance Localisé" pour valider.

Pour réactiver la géolocalisation, faire à nouveau un appui simultané sur les touches "Appel d'Urgence Localisé" et "Appel d'Assistance Localisé" suivi d'un appui sur "Appel d'Assistance Localisé" pour valider.

i Si vous avez acheté votre véhicule en dehors du réseau CITROËN, vous êtes invité à vérifier la configuration de ces services et pouvez en demander la modification auprès de votre réseau. Dans un pays multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de votre choix.

i Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéficiant au client, le Constructeur se réserve le droit d'opérer à tout moment des mises à jour du système télématique embarqué du véhicule.

i Si vous bénéficiez de l'offre Citroën Connect Box avec pack SOS et assistance inclus, vous disposez de services complémentaires dans votre espace personnel via le site internet de votre pays.

5

Programme de stabilité électronique (ESC)

Programme de stabilité électronique (ESC : Electronic Stability Control) intégrant les systèmes suivants :

- l'antiblocage des roues (ABS) et le répartiteur électronique de freinage (REF),
- l'assistance au freinage d'urgence (AFU),
- l'antipatinage de roues (ASR),
- le contrôle dynamique de stabilité (CDS).

Définitions

Antiblocage des roues (ABS) et répartiteur électronique de freinage (REF)

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité de votre véhicule lors du freinage et contribue à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.

L'ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.

Le REF assure une gestion intégrale de la pression de freinage roue par roue.

Assistance au freinage d'urgence (AFU)

Ce système permet, en cas d'urgence, d'atteindre plus vite la pression optimale de freinage, donc de réduire la distance d'arrêt. Il se déclenche en fonction de la vitesse d'actionnement de la pédale de frein. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

Antipatinage des roues (ASR)

Ce système optimise la motricité, afin de limiter le patinage des roues, en agissant sur les freins des roues motrices et sur le moteur. Il permet aussi d'améliorer la stabilité directionnelle du véhicule à l'accélération.

Contrôle dynamique de stabilité (CDS)

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le système CDS veille roue par roue et agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique.

Contrôle de traction intelligent ("Snow motion")

Selon version, votre véhicule dispose d'un système d'aide à la motricité sur la neige : le **contrôle de traction intelligent**.

Cette fonction détecte les situations de faible adhérence pouvant rendre difficile les démarrages et la progression du véhicule en neige fraîche profonde ou neige damée. Dans ces situations, le **contrôle de traction intelligent** régule le patinage des roues avant afin d'optimiser la motricité et le suivi de trajectoire de votre véhicule.

i Sur route avec faible adhérence, l'utilisation de pneumatiques neige est fortement conseillée.

Système d'antiblocage des roues (ABS) et répartiteur électronique de freinage (REF)



L'allumage de ce témoin fixe indique un dysfonctionnement du système ABS.

Le véhicule conserve un freinage classique. Roulez prudemment à une allure modérée.



L'allumage de ce témoin, couplé au témoin **STOP** et au témoin ABS, accompagné d'un signal sonore et d'un message, indique un dysfonctionnement du répartiteur électronique de freinage (REF).

L'arrêt est impératif dans les meilleures conditions de sécurité.

Dans les deux cas, faites vérifier rapidement par le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

i En cas de changement de roues (pneus et jantes), veillez à ce qu'elles soient homologuées pour votre véhicule.

i Le fonctionnement normal du système ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.

! **En cas de freinage d'urgence, appuyez très fortement sans jamais relâcher l'effort.**

! Après un choc, faites vérifier les systèmes par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Antipatinage de roues (ASR) / Contrôle dynamique de stabilité (CDS)

Fonctionnement

Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule.

En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, ces systèmes se mettent en marche.



Ceci est signalé par le clignotement de ce témoin au combiné.

Neutralisation de l'ASR

Dans des conditions exceptionnelles (démarrage du véhicule embourbé, immobilisé dans la neige, sur sol meuble...), il peut s'avérer utile de neutraliser l'ASR pour faire patiner librement les roues et retrouver de l'adhérence.

Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactivez le système.

☞ Dans le menu **Conduite**, sélectionnez l'onglet "**Fonctions de conduite**" puis "**Antipatinage**".

La neutralisation est signalée par l'affichage d'un message.

Le système ASR n'agira plus sur le fonctionnement du moteur ni sur les freins en cas de dérive de trajectoire.

Réactivation de l'ASR

Le système se réactive automatiquement après chaque coupure de contact ou à partir de 50 km/h.

En-deçà de 50 km/h, vous pouvez le réactiver manuellement :

☞ Dans le menu **Conduite**, sélectionnez l'onglet "**Fonctions de conduite**" puis "**Antipatinage**".

Anomalie de fonctionnement



L'allumage de ce témoin, accompagné d'un signal sonore et d'un message, signalent un dysfonctionnement de ces systèmes.

Consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour vérification des systèmes.

! ASR / CDS

Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne doivent pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées.

C'est lorsque les conditions d'adhérence diminuent (pluie, neige, verglas) que les risques de perte d'adhérence augmentent. Il est donc indispensable, pour votre sécurité, de conserver ces systèmes activés en toutes conditions, et particulièrement lorsque celles-ci sont difficiles.

Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des préconisations du constructeur, concernant tant les roues (pneumatiques et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention du réseau CITROËN.

Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est impératif d'équiper le véhicule de quatre pneumatiques neige qui permettront au véhicule de garder un comportement neutre.

Ceintures de sécurité

Ceintures de sécurité avant

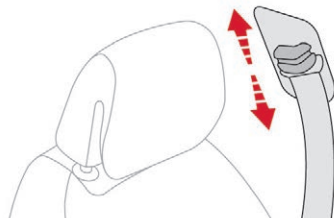
Les ceintures de sécurité avant sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et de limiteur d'effort.

Ce système améliore la sécurité aux places avant, lors des chocs frontaux et latéraux. Selon l'importance du choc, le système de prétension pyrotechnique tend instantanément les ceintures et les plaque sur le corps des occupants.

Les ceintures à prétension pyrotechnique sont actives, lorsque le contact est mis.

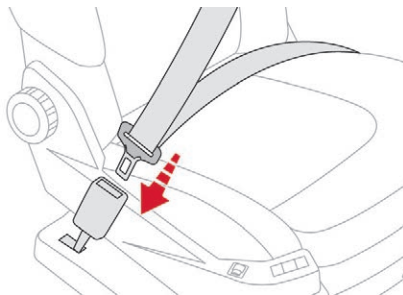
Le limiteur d'effort atténue la pression de la ceinture contre le thorax de l'occupant, améliorant ainsi sa protection.

Réglage en hauteur du renvoi de sangle avant



- ☞ Pour modifier la hauteur du point d'accrochage, pincez la commande et faites-la coulisser vers le haut ou vers le bas jusqu'au cran désiré.

Verrouillage

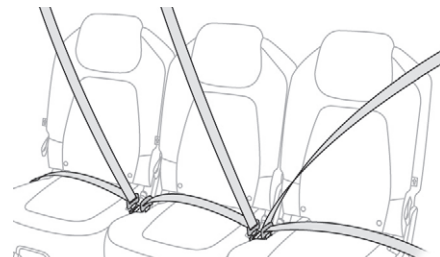


- ☞ Tirez la sangle, puis insérez le pêne dans la boucle.
- ☞ Vérifiez le verrouillage en effectuant un essai de traction sur la sangle.

Déverrouillage

- ☞ Appuyez sur le bouton rouge de la boucle.
- ☞ Accompagnez l'enroulement de la ceinture.

Ceintures de sécurité arrière 2^{ème} rangée



Les places arrière sont équipées chacune d'une ceinture, dotée de trois points d'ancrage et d'un enrouleur avec limiteur d'effort (sauf pour le passager arrière central).

Ceintures arrière latérales 2^{ème} rangée (rangement)

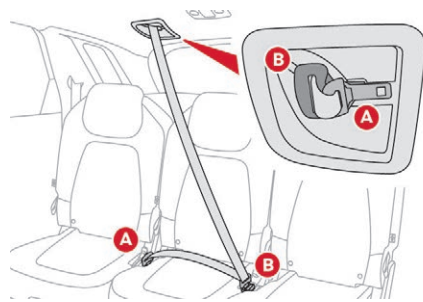


Accompagnez l'enroulement de la sangle et amenez le pêne sur l'aimant du point d'ancrage latéral.

Ceinture arrière centrale 2^{ème} rangée

La ceinture de la place arrière centrale est intégrée au pavillon.

Installation



- ☞ Tirez la sangle et insérez le pêne **A** dans la boucle de droite.
- ☞ Insérez le pêne **B** dans la boucle de gauche.
- ☞ Vérifiez le verrouillage de chaque boucle en effectuant un essai de traction sur la sangle.

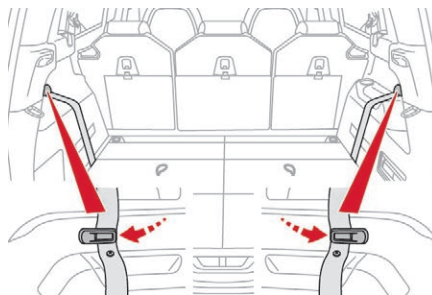
Retrait et rangement

- ☞ Appuyez sur le bouton rouge de la boucle **B**, puis de la boucle **A**.
- ☞ Accompagnez l'enroulement de la sangle et amenez le pêne **B**, puis **A** sur l'aimant du point d'ancrage du pavillon.

! Avant toute manipulation des sièges arrière, pour éviter la détérioration des ceintures de sécurité, vérifiez que les ceintures latérales sont bien tendues et fixez les pênes à leur point d'ancrage. La ceinture centrale doit être complètement enroulée.

Ceintures de sécurité arrière 3^{ème} rangée

Installation



- ☞ Détachez la sangle de la ceinture de son passant de maintien situé dans la garniture latérale du coffre.
- ☞ Tirez la sangle et insérez le pêne dans la boucle.
- ☞ Vérifiez le verrouillage en effectuant un essai de traction sur la sangle.

Retrait et rangement

- ☞ Appuyez sur le bouton rouge de la boucle.
- ☞ Accompagnez l'enroulement de la ceinture.
- ☞ Fixez la sangle, bien à plat, au passant de maintien.

! Veillez à toujours fixer les ceintures lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

Alertes de non-bouclage et de débouclage des ceintures de sécurité



Le combiné comporte le témoin de non-bouclage **A** ainsi que le témoin de localisation de ceintures non-bouclées **B**. Dès que le système détecte la présence d'une ceinture non-bouclée ou débouclée, le témoin **A** s'allume ainsi que le ou les points correspondants dans le témoin **B**.

Alerte de non-bouclage des ceintures de sécurité avant

A la mise du contact, le témoin **A** s'allume ainsi que les points du témoin **B** correspondants, si le conducteur et/ou le passager avant n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité.

A une vitesse supérieure à 20 km/h, ces témoins clignotent, accompagnés d'un signal sonore pendant deux minutes. Au-delà de ce délai, ces témoins restent allumés fixe, tant que les ceintures avant ne sont pas bouclées.

Alerte de non-bouclage des ceintures de sécurité arrière

A la mise du contact, moteur tournant ou véhicule roulant à une vitesse supérieure à 10 km/h, le témoin **A** ainsi que les points du témoin **B** correspondants s'allument pendant trente secondes environ, si un ou plusieurs passagers arrière n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité.

Alerte de débouclage des ceintures de sécurité

Après la mise du contact, le témoin **A** s'allume ainsi que les points du témoin **B** correspondants, dès que le conducteur et/ou un ou plusieurs passagers déboucle sa ceinture de sécurité.

Ces témoins clignotent, accompagnés d'un signal sonore pendant 30 secondes. Au-delà de ce délai, ces témoins restent allumés fixe, tant que les ceintures ne sont pas rebouclées.

Conseils

! Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler. Quelle que soit votre place dans le véhicule, mettez toujours votre ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée.

N'inversez pas les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle.

Les ceintures de sécurité sont équipées d'un enrouleur permettant l'ajustement automatique de la longueur de sangle à votre morphologie. Le rangement de la ceinture s'effectue automatiquement lorsque celle-ci n'est pas utilisée.

Les enrouleurs sont équipés d'un dispositif de blocage automatique lors d'une collision, d'un freinage d'urgence ou du retournement du véhicule. Vous pouvez débloquent le dispositif en tirant fermement la sangle et en la relâchant pour qu'elle se rembobine légèrement.

Avant et après utilisation, assurez-vous que la ceinture est correctement enroulée. Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, assurez-vous que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.

! Installation

La partie basse de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin.

La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule.

Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- doit être tendue au plus près du corps,
- doit être tirée devant vous par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne se vrille pas,
- ne doit maintenir qu'une seule personne,
- ne doit pas porter de trace de coupure ou d'effilochage,
- ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.

! Recommandations pour les enfants

Utilisez un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.

N'utilisez jamais la même ceinture pour attacher plusieurs enfants.

Ne transportez jamais un enfant sur vos genoux.

Pour plus d'informations sur les **Sièges enfants**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

! Entretien

En raison des prescriptions de sécurité en vigueur, pour toute intervention sur les ceintures de sécurité de votre véhicule, adressez-vous à un atelier qualifié disposant de la compétence et du matériel adapté, ce que le réseau CITROËN est en mesure de vous apporter.

Faites vérifier périodiquement vos ceintures par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration.

Nettoyez les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le réseau CITROËN.

! En cas de choc**En fonction de la nature et de l'importance des chocs,**

le dispositif pyrotechnique peut se déclencher avant et indépendamment du déploiement des airbags. Le déclenchement des prétensionneurs s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

Dans tous les cas, le témoin d'airbag s'allume.

Après un choc, faites vérifier et éventuellement remplacer le système des ceintures de sécurité par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Airbags

Généralités

Système conçu pour contribuer à renforcer la sécurité des occupants (sauf le passager arrière central) en cas de collisions violentes. Les airbags complètent l'action des ceintures de sécurité équipées de limiteur d'effort (sauf celle du passager arrière central).

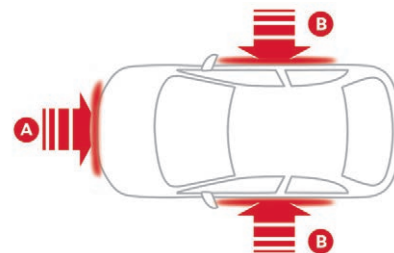
Dans ce cas, les détecteurs électroniques enregistrent et analysent les chocs frontaux et latéraux subis dans les zones de détection de choc :

- en cas de choc violent, les airbags se déploient instantanément et contribuent à mieux protéger les occupants du véhicule (sauf le passager arrière central) ; aussitôt après le choc, les airbags se dégonflent rapidement afin de ne gêner ni la visibilité, ni la sortie éventuelle des occupants,
- en cas de choc peu violent, d'impact sur la face arrière et dans certaines conditions de retournement, les airbags peuvent ne pas se déployer ; seule la ceinture de sécurité contribue à assurer votre protection dans ces situations.

! Les airbags ne fonctionnent pas contact coupé.

Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenchera plus.

Zones de détection de choc



A. Zone d'impact frontal.

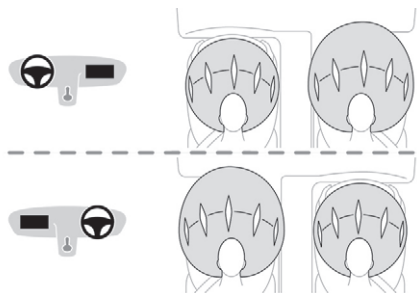
B. Zone d'impact latéral.

i Le déclenchement d'un ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles.

Le bruit de la détonation liée au déclenchement d'un ou des airbags peut entraîner une légère diminution de la capacité auditive pendant un bref laps de temps.

Airbags frontaux



Système protégeant, en cas de choc frontal violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête et au thorax.

Pour le conducteur, il est intégré au centre du volant ; pour le passager avant, dans la planche de bord au-dessus de la boîte à gants.

Déclenchement

Ils se déclenchent, sauf l'airbag frontal passager s'il est désactivé*, en cas de choc frontal violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact frontal **A**, suivant l'axe longitudinal du véhicule dans un plan horizontal et de sens avant vers arrière du véhicule.

* Pour plus d'informations sur la **Désactivation de l'airbag frontal passager**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

L'airbag frontal s'interpose entre le thorax et la tête de l'occupant avant du véhicule et le volant, côté conducteur, et la planche de bord, côté passager, pour amortir sa projection en avant.

Airbags latéraux



Système protégeant, en cas de choc latéral violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme au buste, entre la hanche et l'épaule.

Chaque airbag latéral est intégré dans l'armature du dossier de siège, côté porte.

Déclenchement

Il se déclenche unilatéralement en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**, s'exerçant perpendiculairement à l'axe longitudinal du véhicule dans un plan horizontal et de sens extérieur vers intérieur du véhicule.

L'airbag latéral s'interpose entre la hanche et l'épaule de l'occupant avant du véhicule et le panneau de porte correspondant.

Airbags rideaux

Système contribuant à renforcer la protection, en cas de choc latéral violent, du conducteur et des passagers (sauf le passager arrière central) afin de limiter les risques de traumatisme sur le côté de la tête. Chaque airbag rideau est intégré dans les montants et la partie supérieure de l'habitacle.

Déclenchement

Il se déclenche simultanément avec l'airbag latéral correspondant en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**, s'exerçant perpendiculairement à l'axe longitudinal du véhicule dans un plan horizontal et de sens extérieur vers intérieur du véhicule. L'airbag rideau s'interpose entre l'occupant avant ou arrière du véhicule et les vitres.

Anomalie de fonctionnement



Si ce témoin s'allume au combiné, consultez impérativement le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour vérification du système.

Les airbags pourraient ne plus se déclencher en cas de choc violent.

! Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de tonneaux, les airbags peuvent ne pas se déclencher.

Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

Conseils

! **Pour que les airbags soient pleinement efficaces, respectez les règles de sécurité ci-dessous.**

Adoptez une position assise normale et verticale.

Attachez-vous dans votre siège et positionnez correctement la ceinture de sécurité.

Ne laissez rien s'interposer entre les occupants et les airbags (enfant, animal, objet...), ne fixez ou ne collez rien ni à proximité ni sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.

Ne modifiez jamais la définition d'origine de votre véhicule, tout particulièrement dans l'environnement direct des airbags.

Après un accident ou le vol du véhicule, faites vérifier les systèmes d'airbags.

Toute intervention sur les systèmes d'airbags doit être réalisée exclusivement dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Même en observant toutes les précautions évoquées, un risque de blessures ou de légères brûlures à la tête, au buste ou aux bras, lors du déclenchement d'un airbag n'est pas exclu. En effet, le sac se gonfle de façon quasi-instantanée (quelques millisecondes) puis, se dégonfle dans le même temps en évacuant les gaz chauds par des orifices prévus à cet effet.

! Airbags frontaux

Ne conduisez pas en tenant le volant par ses branches ou en laissant les mains sur le moyeu central du volant.

Ne posez pas les pieds sur la planche de bord, côté passager.

Ne fumez pas, car le déploiement des airbags peut occasionner des brûlures ou des risques de blessures dus à la cigarette ou à la pipe.

Ne démontez, percez ou soumettez jamais le volant à des coups violents.

Ne fixez ou ne collez rien ni sur le volant ni sur la planche de bord, cela pourrait occasionner des blessures lors du déploiement des airbags.

! Airbags rideaux

Ne fixez ou ne collez rien sur le pavillon, cela pourrait occasionner des blessures à la tête lors du déploiement de l'airbag rideau.

Si votre véhicule en est équipé, ne démontez pas les poignées de maintien implantées sur le pavillon, elles participent à la fixation des airbags rideaux.

! Airbags latéraux

Recouvrez les sièges uniquement avec des housses homologuées, compatibles avec le déclenchement des airbags latéraux. Pour connaître la gamme de housses adaptées à votre véhicule, consultez le réseau CITROËN.

Ne fixez ou ne collez rien sur les dossiers des sièges (vêtements...), cela pourrait occasionner des blessures au thorax ou au bras lors du déploiement de l'airbag latéral.

N'approchez pas plus que nécessaire le buste de la porte.

Les panneaux de portes avant du véhicule comportent des capteurs de chocs latéraux.

Une porte endommagée ou toute intervention non conforme (modification ou réparation) sur les portes avant ou leur garniture intérieure peut compromettre le fonctionnement de ces capteurs – Risque de dysfonctionnement des airbags latéraux !

Ces travaux doivent être exclusivement réalisés par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Généralités sur les sièges enfants

i La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur dans votre pays.

Pour assurer une sécurité optimale, respecter les consignes suivantes :

- Conformément à la réglementation européenne, **tous les enfants de moins de 12 ans ou d'une taille inférieure à un mètre cinquante doivent être transportés dans des sièges enfants homologués adaptés à leur poids**, aux places équipées d'une ceinture de sécurité ou d'ancrages ISOFIX.
- Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière de votre véhicule.
- Un enfant de moins de 9 kg doit obligatoirement être transporté en position dos à la route à l'avant comme à l'arrière.

i Il est recommandé de transporter les enfants sur les places arrières de votre véhicule :

- "dos à la route" jusqu'à 3 ans,
- "face à la route" à partir de 3 ans.

! Assurez-vous que la ceinture de sécurité est correctement positionnée et bien tendue.

Pour les sièges enfants avec béquille, assurez-vous que celle-ci est en contact stable avec le sol.

A l'avant : si nécessaire, ajustez le siège passager.

A l'arrière : si nécessaire, ajustez le siège avant correspondant.

! Enlevez et rangez l'appui-tête, avant d'installer un siège enfant avec dossier à une place passager.

Remettez l'appui-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

Siège enfant à l'arrière

"Dos à la route"



Lorsqu'un siège enfant "dos à la route" est installé en place passager arrière, avancez le siège avant du véhicule et redressez le dossier de sorte que le siège enfant "dos à la route" ne touche pas le siège avant du véhicule.

"Face à la route"



Lorsqu'un siège enfant "face à la route" est installé en **place passager arrière**, avancez le siège avant du véhicule et redressez le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant "face à la route" ne touchent pas le siège avant du véhicule.

Sièges de 3^{ème} rangée



Lorsqu'un siège enfant est installé en **place passager arrière de 3^{ème} rangée**, avancez le siège de 2^{ème} rangée et redressez le dossier de sorte que le siège enfant ou les jambes de l'enfant ne touchent pas le siège de 2^{ème} rangée.

Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé sur une **place passager arrière de 3^{ème} rangée**.

Siège enfant à l'avant

"Dos à la route"



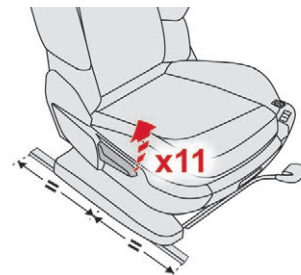
Lorsqu'un siège enfant "dos à la route" est installé en **place passager avant**, réglez le siège du véhicule en position longitudinale intermédiaire, position la plus basse, dossier redressé. Puis tirez 11 fois la commande de réhausse.

! L'airbag frontal passager doit être impérativement neutralisé. Sinon, **l'enfant risque d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.**

"Face à la route"



Lorsqu'un siège enfant "face à la route" est installé en **place passager avant**, réglez le siège du véhicule en position longitudinale intermédiaire, position la plus basse, dossier redressé. Puis tirez 11 fois la commande de réhausse. Laissez l'airbag passager actif.

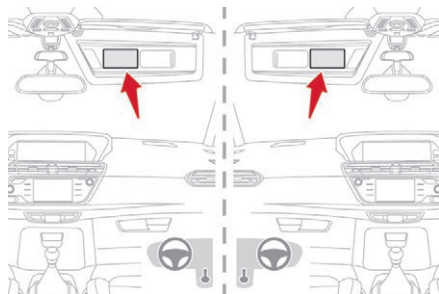


Siège passager réglé dans la position longitudinale intermédiaire, position la plus basse, puis commande de réhausse tirée 11 fois.

Désactivation de l'airbag frontal passager

! Ne jamais installer de système de retenue pour enfants "dos à la route" sur un siège protégé par un airbag frontal activé. Cela peut provoquer la mort de l'enfant ou le blesser gravement.





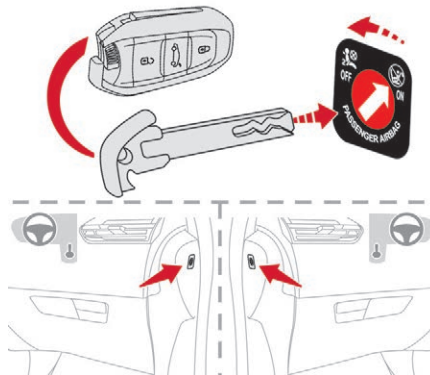
L'étiquette d'avertissement, située de chaque côté du pare-soleil passager, reprend cette consigne.

Conformément à la réglementation en vigueur, vous trouverez dans les tableaux suivants cet avertissement dans toutes les langues nécessaires.

Airbag passager OFF



Neutralisation de l'airbag passager



Seul l'airbag frontal passager peut être neutralisé.

- ☞ **Contact coupé**, introduisez la clé dans la commande de neutralisation de l'airbag passager.
- ☞ Tournez-la en position OFF.
- ☞ Retirez-la en maintenant cette position.



A la mise du contact, ce témoin s'allume au combiné. Il reste allumé pendant toute la durée de neutralisation.

! Pour assurer la sécurité de votre enfant, neutralisez impérativement l'airbag frontal passager lorsque vous installez un siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant. Sinon, l'enfant risquerait d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.

Réactivation de l'airbag frontal passager

Dès que vous enlevez le siège enfant "dos à la route", **contact coupé**, tournez la commande en position "**ON**" pour activer de nouveau l'airbag et assurer ainsi la sécurité de votre passager avant en cas de choc.



A la mise du contact, ce témoin s'allume au combiné, pendant une minute environ, pour signaler l'activation de l'airbag frontal.

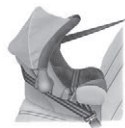
AR	لا يجب أبداً تركيب نظام لإجلاس الطفل الوجه باتجاه الراء على مقعد سيارة مجهز بوسادة أمان هوائية أمامية مغلقة، فقد يؤدي هذا إلى التسبب بموت الطفل أو بإصابات خطيرة لديه.
BG	НИКОГА НЕ инсталирайте детско столче на седалка с АКТИВИРАНА предна ВЪЗДУШНА ВЪЗГЛАВНИЦА. Това може да причини СМЪРТ или СЕРИОЗНО НАРАНЯВАНЕ на детето.
CS	NIKDY neumisťujte dětské zádržné zařízení orientované směrem dozadu na sedadlo chráněné AKTIVOVANÝM čelním AIRBAGEM. Hrozí nebezpečí SMRTI DÍTĚTE nebo VÁŽNĚHO ZRANĚNÍ.
DA	Brug ALDRIG en bagudvendt barnestol på et sæde, der er beskyttet af en AKTIV AIRBAG. BARNET risikerer at blive ALVORLIGT KVÆSTET eller DRÆBT.
DE	Montieren Sie auf einem Sitz mit AKTIVIERTEM Front-Airbag NIEMALS einen Kindersitz oder eine Babyschale entgegen der Fahrtrichtung, das Kind könnte schwere oder sogar tödliche Verletzungen erleiden.
EL	Μη χρησιμοποιείτε ΠΟΤΕ παιδικό κάθισμα με την πλάτη του προς το εμπρός μέρος του αυτοκινήτου, σε μια θέση που προστατεύεται από ΜΕΤΩΠΙΚΟ αερόσακο που είναι ΕΝΕΡΓΟΣ. Αυτό μπορεί να έχει σαν συνέπεια το ΘΑΝΑΤΟ ή το ΣΟΒΑΡΟ ΤΡΑΥΜΑΤΙΣΜΟ του ΠΑΙΔΙΟΥ
EN	NEVER use a rearward facing child restraint on a seat protected by an ACTIVE AIRBAG in front of it, DEATH or SERIOUS INJURY to the CHILD can occur
ES	NO INSTALAR NUNCA un sistema de retención para niños de espaldas al sentido de la marcha en un asiento protegido mediante un AIRBAG frontal ACTIVADO, ya que podría causar lesiones GRAVES o incluso la MUERTE del niño.
ET	Ärge MITTE KUNAGI paigaldage "seljaga sõidusuunas" lapseistet juhi kõrvalistmele, mille ESITURVAPADI on AKTIVEERITUD. Turvapadja avanemine võib last TÕSISELT või ELUOHTLIKULT vigastada.
FI	ÄLÄ KOSKAAN aseta lapsen turvaistuinta sekä ajosuuntaan istuimelle, jonka edessä suojana on käyttöön aktivoitu TURVATYNNY. Sen laukeaminen voi aiheuttaa LAPSEN KUOLEMAN tai VAKAVAN LOUKKAANTUMISEN.
FR	NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.
HR	NIKADA ne postavljati dječju sjedalicu leđima u smjeru vožnje na sjedalo zaštićeno UKLJUČENIM prednjim ZRAČNIM JASTUKOM. To bi moglo uzrokovati SMRT ili TEŠKU OZLJEDU djeteta.
HU	SOHA ne használjon menetiránynak háttal beszerelt gyermekülést AKTIVÁLT (BEKAPCSOLT) FRONTLÉGSZÁKKAL védett ülésen. Ez a gyermek HALÁLÁT vagy SÚLYOS SÉRÜLÉSÉT okozhatja.
IT	NON installare MAI seggiolini per bambini posizionati in senso contrario a quello di marcia su un sedile protetto da un AIRBAG frontale ATTIVATO. Ciò potrebbe provocare la MORTE o FERITE GRAVI al bambino.
LT	NIEKADA neįrengkite vaiko priemonės su atgal atgręžtu vaiku ant sėdynės, kuri saugoma VEIKIANČIOS priekinės ORO PAGALVĖS. Išsiskleidus oro pagalvei vaikas gali būti MIRTINAI arba SUNKIAI TRAUMUOTAS.

LV	NEKAD NEuzstādiet uz aizmuguri vērstu bērnu sēdekli priekšējā pasažiera sēdvietā, kurā ir AKTIVIZĒTS priekšējais DROŠĪBAS GAISA SPILVENS. Tas var izraisīt BĒRNA NĀVI vai radīt NOPIETNUS IEVAINOJUMUS.
MT	Qatt m'ghandek thalli tifel/tifla marbut f'siggu dahru lejn l-Airbag attiva, ghalixx tista' tikkawza korriment serju jew anke mewt lit-tifel/tifla
NL	Plaats NOOIT een kinderzitje met de rug in de rijrichting op een zitplaats waarvan de AIRBAG is INGESCHAKELD. Bij het afgaan van de airbag kan het KIND LEVENSGEVAARLIJK GEWOND RAKEN
NO	Installer ALDRI et barnesete med ryggen mot kjøreretningen i et sete som er beskyttet med en frontal AKTIVERT KOLLISJONSPUTE, BARNET risikerer å bli DREPT eller HARDT SKADET.
PL	NIGDY nie instalować fotelika dziecięcego w pozycji "tyłem do kierunku jazdy" na siedzeniu wyposażonym w CZOŁOWĄ PODUSZKĘ POWIETRZNĄ w stanie AKTYWNYM. Może to doprowadzić do ŚMIERCI DZIECKA lub spowodować u niego POWAŻNE OBRAŻENIA CIAŁA.
PT	NUNCA instale um sistema de retenção para crianças de costas para a estrada num banco protegido por um AIRBAG frontal ACTIVADO. Esta instalação poderá provocar FERIMENTOS GRAVES ou a MORTE da CRIANÇA.
RO	Nu instalati NICIODATA un sistem de retenere pentru copii, dispus cu spatele in directia de mers, pe un loc din vehicul protejat cu AIRBAG frontal ACTIVAT. Aceasta ar putea provoca MOARTEA COPILULUI sau RANIREA lui GRAVA.
RU	ВО ВСЕХ СЛУЧАЯХ ЗАПРЕЩАЕТСЯ использовать обращенное назад детское удерживающее устройство на сиденье, защищенном ФУНКЦИОНИРУЮЩЕЙ ПОДУШКОЙ БЕЗОПАСНОСТИ, установленной перед этим сиденьем. Это может привести к ГИБЕЛИ РЕБЕНКА или НАНЕСЕНИЮ ЕМУ СЕРЬЕЗНЫХ ТЕЛЕСНЫХ ПОВРЕЖДЕНИЙ
SK	NIKDY neinštalujte detské zádržné zariadenie orientované smerom dozadu na sedadlo chránené AKTIVOVANÝM čelným AIRBAGOM. Mohlo by dôjsť k SMRTELNÉMU alebo VÁŽNEMU PORANENIU DIEŤAŤA.
SL	NIKOLI ne nameščajte otroškega sedeža s hrbtom v smeri vožnje, če je VARNOSTNA BLAZINA pred sprednjim sopotnikovim sedežem AKTIVIRANA. Takšna namestitve lahko povzroči SMRT OTROKA ali HUDE POŠKODBE.
SR	NIKADA ne koristite dečje sedišta koje se okreće unazad na sedištu zaštićenim AKTIVNIM VAZDUŠNIM JASTUKOM ispred njega, jer mogu nastupiti SMRT ili OZBILJNA POVREDA DETETA.
SV	Passagerarkrockkudden fram MÅSTE vara avaktiverad om en bakåtvänd bilbarnstol installeras på denna plats. Annars riskerar barnet att DÖDAS eller SKADAS ALLVARLIGT.
TR	KESİNLKLE HAVA YASTIĞI AKTİF olan ön koltuğa yüzü arkaya dönük bir çocuk koltuğu yerleştirmeyiniz. Bu ÇOCUĞUN ÖLMESİNE veya ÇOK AĞIR YARALANMASINA sebep olabilir.

Sièges enfants recommandés

Gamme de sièges enfants se fixant à l'aide d'une **ceinture de sécurité trois points**.

Groupe 0+ : de la naissance à 13 kg



L1

"RÖMER Baby-Safe Plus"
S'installe "dos à la route".

Groupes 2 et 3 : de 15 à 36 kg



L5

"RÖMER KIDFIX XP"

Peut être fixé sur les ancrages ISOFIX du véhicule.

L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité.
S'installe uniquement sur les places latérales arrière.

L'appui-tête du siège du véhicule doit être enlevé.

Groupes 2 et 3 : de 15 à 36 kg



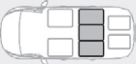
L6

"GRACO Booster"

L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité.
S'installe uniquement sur le siège passager avant ou sur les places latérales arrière.

Installation des sièges enfants attachés avec la ceinture de sécurité

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau vous indique les possibilités d'installation des sièges enfants se fixant avec la ceinture de sécurité et homologués en universel (a) en fonction du poids de l'enfant et de la place dans le véhicule.

Place		Poids de l'enfant / âge indicatif			
		Groupes 0 (b) et 0+ Naissance à 13 kg	Groupe 1 De 9 à 18 kg	Groupe 2 De 15 à 25 kg	Groupe 3 De 22 à 36 kg
1 ^{ère} rangée	Siège passager avant (c) - fixe 	U	U	U	U
	- réglable en hauteur	U(R)	U(R)	U(R)	U(R)
2 ^{ème} rangée	Sièges arrière latéraux fixes et siège arrière central (d) 	U	U	U	U
	Sièges arrière latéraux à réglage longitudinal (d) (e)				
3 ^{ème} rangée	Sièges arrière latéraux 	U	U	U	U

(a) Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.

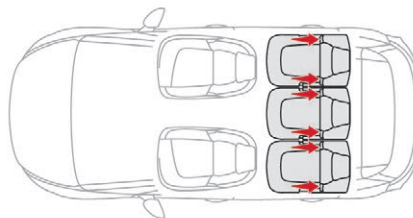
(b) Groupe 0 : de la naissance à 10 kg. Les nacelles et les lits "auto" ne peuvent pas être installés en place passager avant ou en 3^{ème} rangée. Lorsqu'ils sont installés en 2^{ème} rangée, ils peuvent condamner l'utilisation des autres places.

(c) Consultez la législation en vigueur dans votre pays, avant d'installer votre enfant à cette place.

- (d) Pour installer un siège enfant en place arrière, "dos à la route" ou "face à la route", avancez le siège avant, puis redressez le dossier pour laisser suffisamment de place au siège enfant et aux jambes de l'enfant.
- (e) Pour installer un siège enfant en place arrière, "dos à la route" ou "face à la route", réglez le siège arrière sur la position longitudinale arrière maximum, dossier redressé.
- U :** place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué en universel "dos à la route" et/ou "face à la route", avec le siège passager qui doit être réglé dans la position longitudinale intermédiaire.
- U(R) :** idem **U**, avec le siège passager qui doit être réglé dans la position basse avec 11 actions sur la commande de réhausse et dans la position longitudinale intermédiaire.

Fixations "ISOFIX"

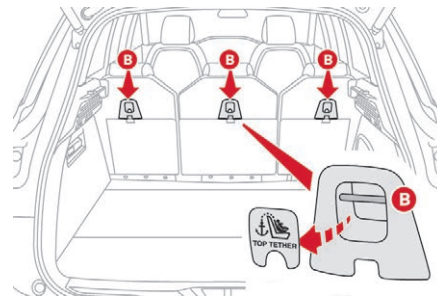
Votre véhicule a été homologué suivant la **dernière réglementation ISOFIX**. Les sièges, représentés ci-dessous, sont équipés d'ancrages ISOFIX réglementaires :



Il s'agit de trois anneaux pour chaque assise :



- deux anneaux **A**, situés entre le dossier et l'assise du siège du véhicule, signalés par un marquage,



- un anneau **B**, situé sous un cache derrière le haut du dossier, appelé **TOP TETHER** pour la fixation de la sangle haute. Il est signalé par un marquage.

Situé derrière le dossier, le TOP TETHER permet de fixer la sangle haute des sièges enfants qui en sont équipés. Ce dispositif limite le basculement du siège enfant vers l'avant, en cas de choc frontal.

Ce système de fixation ISOFIX vous assure un montage fiable, solide et rapide, du siège enfant dans votre véhicule.

Les **sièges enfants ISOFIX** sont équipés de deux verrous qui viennent facilement s'ancrer sur les deux anneaux **A**.

Certains disposent également d'une **sangle haute** qui vient s'attacher sur l'anneau **B**.

Pour fixer le siège enfant au **TOP TETHER** :

- enlevez et rangez l'appui-tête avant d'installer le siège enfant à cette place (le remettre en place une fois que le siège enfant a été enlevé),

- détachez le cache du **TOP TETHER** en le tirant par son encoche,
- passez la sangle du siège enfant derrière le dossier du siège, en la centrant entre les orifices de tiges d'appui-tête,
- fixez l'attache de la sangle haute à l'anneau **B**,
- tendez la sangle haute.

! La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas d'accident. Respectez strictement les consignes de montage indiquées dans la notice d'installation livrée avec le siège enfant.

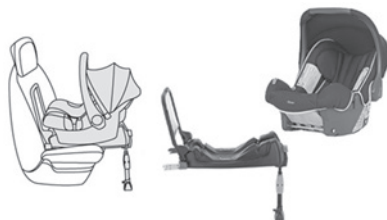
i Pour connaître les possibilités d'installation des sièges enfants ISOFIX dans votre véhicule, consultez le tableau récapitulatif.

Sièges enfants ISOFIX recommandés

i Reportez-vous également à la notice d'installation du fabricant du siège enfant pour connaître les indications d'installation et de retrait du siège.

RÖMER Baby-Safe Plus et sa base ISOFIX (classe de taille : E)

Groupe 0+ : de la naissance à 13 kg



S'installe "dos à la route" à l'aide d'une base ISOFIX qui s'accroche aux anneaux **A**. La base comporte une béquille, réglable en hauteur, qui repose sur le plancher du véhicule.

Ce siège enfant peut également être fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité. Dans ce cas, seule la coque est utilisée et attachée au siège du véhicule par la ceinture de sécurité trois points.

"Baby P2C Mini et sa base ISOFIX" (classes de taille : C, D, E)

Groupe 0+ : de la naissance à 13 kg

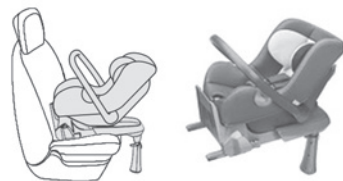


S'installe "dos à la route" à l'aide d'une base ISOFIX qui s'accroche aux anneaux **A**. La base comporte une béquille, réglable en hauteur, qui repose sur le plancher du véhicule.

Ce siège enfant peut également être fixé à l'aide de la ceinture de sécurité. Dans ce cas, seule la coque est utilisée et attachée au siège du véhicule par la ceinture de sécurité trois points.

"Baby P2C Midi et sa base ISOFIX"
(classes de taille : D, C, A, B, B1)

Groupe 1 : de 9 à 18 kg



S'installe "dos à la route" à l'aide d'une base ISOFIX qui s'accroche aux anneaux **A**.

La base comporte une béquille, réglable en hauteur, qui repose sur le plancher du véhicule.

Ce siège enfant peut également être utilisé en "face à la route".

Ce siège enfant **ne peut pas** être fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité.

Nous vous recommandons d'utiliser le siège orienté "dos à la route" jusqu'à 3 ans.

Tableaux récapitulatifs pour l'emplacement des sièges enfants ISOFIX

Conformément à la réglementation européenne, ces tableaux vous indiquent les possibilités d'installation des sièges enfants ISOFIX aux places équipées d'ancrages ISOFIX dans le véhicule.

Pour les sièges enfants ISOFIX universels et semi-universels, la classe de taille ISOFIX du siège enfant, déterminée par une lettre comprise entre **A** et **G**, est indiquée sur le siège enfant à côté du logo ISOFIX.



	Poids de l'enfant / âge indicatif									
	Inférieur à 10 kg (groupe 0) Jusqu'à environ 6 mois		Inférieur à 10 kg (groupe 0) Inférieur à 13 kg (groupe 0+) Jusqu'à environ 1 an			De 9 à 18 kg (groupe 1) De 1 à 3 ans environ				
Type de siège enfant ISOFIX	Nacelle*		dos à la route			dos à la route		face à la route		
Classe de taille ISOFIX	F	G	C	D	E	C	D	A	B	B1
Siège passager avant	Non ISOFIX									
Places arrière latérales fixes	IL-SU **		IL-SU			IL-SU		X	IUF / IL-SU	
Places arrière latérales à réglage longitudinal	IL-SU **		IL-SU			IL-SU		IUF / IL-SU (1)	IUF / IL-SU	
Place arrière centrale	X		IL-SU			IL-SU		IUF / IL-SU	IUF / IL-SU	

* Les nacelles et les lits "auto" ne peuvent pas être installés en place passager avant.

** La nacelle ISOFIX, fixée aux anneaux inférieurs d'une place ISOFIX, occupe la totalité des places de la banquette arrière.

IUF : place adaptée à l'installation d'un siège ISOFIX Universel, "Face à la route" s'attachant avec la sangle haute sur l'anneau supérieur des places ISOFIX.

IL-SU : place adaptée à l'installation d'un siège Isofix Semi-Universel soit :

- "dos à la route" équipé d'une sangle haute ou d'une béquille,
- "face à la route" équipé d'une béquille,
- une nacelle équipée d'une sangle haute ou d'une béquille.

X : place non adaptée à l'installation d'un siège enfant ou d'une nacelle pour le groupe de poids indiqué.

(1) : le siège de rang 2 latéral doit être réglé en position maxi avancée moins 3 crans.

Pour plus d'informations sur les **Fixations ISOFIX** et notamment pour attacher la sangle haute, reportez-vous à la rubrique correspondante.



	Poids de l'enfant / âge indicatif									
	Inférieur à 10 kg (groupe 0) Jusqu'à environ 6 mois		Inférieur à 10 kg (groupe 0) Inférieur à 13 kg (groupe 0+) Jusqu'à environ 1 an			De 9 à 18 kg (groupe 1) De 1 à 3 ans environ				
Type de siège enfant ISOFIX	Nacelle *		dos à la route			dos à la route		face à la route		
Classe de taille ISOFIX	F	G	C	D	E	C	D	A	B	B1
Siège passager avant	Non ISOFIX									
Places arrière latérales fixes	IL-SU **		IL-SU			IL-SU		IUF / IL-SU		IUF / IL-SU
Places arrière latérales à réglage longitudinal	IL-SU **		IL-SU			IL-SU		IUF / IL-SU		IUF / IL-SU
Place arrière centrale	X		IL-SU			IL-SU		IUF / IL-SU		IUF / IL-SU
Place arrière 3 ^{ème} rangée	Non ISOFIX									

* Les nacelles et les lits "auto" ne peuvent pas être installés en place passager avant.

** La nacelle ISOFIX, fixée aux anneaux inférieurs d'une place ISOFIX, occupe la totalité des places de la banquette arrière.

IUF : place adaptée à l'installation d'un siège ISOFIX Universel, "Face à la route" s'attachant avec la sangle haute sur l'anneau supérieur des places ISOFIX.

IL-SU : place adaptée à l'installation d'un siège Isofix Semi-Universel soit :

- "dos à la route" équipé d'une sangle haute ou d'une béquille,
- "face à la route" équipé d'une béquille,
- une nacelle équipée d'une sangle haute ou d'une béquille.

X : place non adaptée à l'installation d'un siège enfant ou d'une nacelle pour le groupe de poids indiqué.

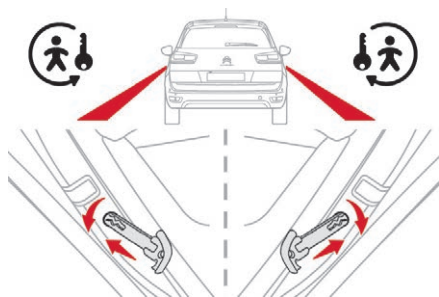
Pour plus d'informations sur les **Fixations ISOFIX** et notamment pour attacher la sangle haute, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Sécurité enfants

Ce dispositif mécanique permet d'interdire l'ouverture de la porte arrière par sa commande intérieure.

La commande est située sur le chant de chaque porte arrière et la condamnation est indépendante pour chacune des portes.

Verrouillage



- ☞ Avec la clé intégrée, tournez la commande jusqu'en butée :
- vers la gauche sur la porte arrière gauche,
 - vers la droite sur la porte arrière droite.

Déverrouillage

- ☞ Avec la clé intégrée, tournez la commande jusqu'en butée :
- vers la droite sur la porte arrière gauche,
 - vers la gauche sur la porte arrière droite.

Conseils

! La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Vérifiez qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, cela risquerait de le déstabiliser. Pensez à boucler les ceintures de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

Pour l'installation du siège enfant avec la ceinture de sécurité, vérifiez que celle-ci est bien tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège de votre véhicule. Si votre siège passager est réglable, avancez-le si nécessaire.

Vous devez enlever l'appui-tête avant toute installation de siège enfant avec dossier sur une place passager.

Assurez-vous que l'appui-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage important. Remettez l'appui-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

! Enfants à l'arrière

Aux places arrière, laissez toujours un espace suffisant entre le siège avant et :

- le siège enfant "dos à la route",
- les pieds de l'enfant installé dans un siège enfant "face à la route".

Pour cela, avancez le siège avant et, si nécessaire, redressez également son dossier.

Pour une installation optimale du siège enfant "face à la route", vérifiez que son dossier est le plus proche possible du dossier du siège du véhicule, voire en contact si possible.

! Enfants à l'avant

La réglementation sur le transport d'enfants en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur dans le pays où vous roulez.

Neutralisez l'airbag frontal passager dès qu'un siège enfant "dos à la route" est installé en place passager avant. Sinon, l'enfant risquerait d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.

! Installation d'un rehausseur

La partie thoracique de la ceinture doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.

Vérifiez que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.

Il est recommandé d'utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.

! Protections complémentaires

Pour empêcher l'ouverture accidentelle des portes et des vitres arrière, utilisez le dispositif "Sécurité enfants".

Veillez à ne pas ouvrir de plus d'un tiers les vitres arrière.

Pour protéger vos jeunes enfants des rayons solaires, équipez les vitres arrière de stores latéraux.

Par sécurité, ne laissez pas :

- un ou plusieurs enfants seuls et sans surveillance dans un véhicule,
- un enfant ou un animal dans un véhicule exposé au soleil, vitres fermées,
- les clés à la portée des enfants à l'intérieur du véhicule.

Conseils de conduite

Respectez le code de la route et soyez vigilant quelles que soient les conditions de circulation. Gardez votre attention sur la circulation et vos mains sur le volant pour être prêt à réagir à tout moment et à toute éventualité.

Pour des raisons de sécurité, le conducteur doit impérativement effectuer toute action nécessitant une attention soutenue véhicule à l'arrêt.

Lors d'un long trajet, il est vivement recommandé de faire une pause toutes les 2 heures.

En cas d'intempéries, adoptez une conduite souple, anticipez les freinages et augmentez les distances de sécurité.

! Ne laissez jamais tourner le moteur dans un local fermé sans aération suffisante : les moteurs thermiques émettent des gaz d'échappement toxiques, tels que du monoxyde de carbone. Danger d'intoxication et de mort !

En conditions hivernales très sévères (température inférieure à -23°C), pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des éléments mécaniques de votre véhicule (moteur et boîte de vitesses), il est nécessaire de laisser le moteur tourner pendant 4 minutes avant de rouler.

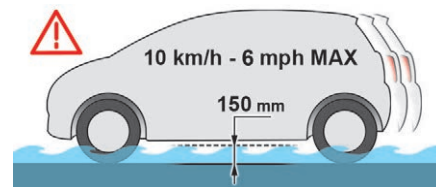
Important !

! Ne roulez jamais avec le frein de stationnement serré – Risques de surchauffe et d'endommagement du système de freinage !
Le système d'échappement de votre véhicule étant très chaud, même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur, ne stationnez jamais ou ne laissez jamais le moteur tourner sur des surfaces inflammables (herbes sèches, feuilles mortes, ...) – Risque d'incendie !

! Ne laissez jamais un véhicule sans surveillance, moteur tournant. Si vous devez quitter votre véhicule, moteur tournant, serrez le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses au point mort ou sur la position **N** ou **P**, suivant le type de boîte de vitesses.

Conduite sur chaussée inondée

Il est fortement recommandé de ne pas conduire sur chaussée inondée, car cela pourrait gravement endommager le moteur, la boîte de vitesses ainsi que les systèmes électriques de votre véhicule.



Si vous devez impérativement emprunter un passage inondé :

- vérifiez que la profondeur d'eau n'excède pas 15 cm, en tenant compte des vagues qui pourraient être générées par les autres usagers,
- désactivez la fonction Stop & Start,
- roulez aussi lentement que possible sans caler. Ne dépassez en aucun cas la vitesse de 10 km/h,
- ne vous arrêtez pas et n'éteignez pas le moteur.

En sortie de chaussée inondée, dès que les conditions de sécurité le permettent, freinez légèrement à plusieurs reprises afin de sécher les disques et les plaquettes de frein.

En cas de doute sur l'état de votre véhicule, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

En cas de remorquage

! La conduite avec remorque soumet le véhicule tracteur à des sollicitations plus importantes et exige de son conducteur une attention particulière.

Vent latéral

☞ Tenez compte de l'augmentation de la sensibilité au vent.

Refroidissement

Tracter une remorque en côte augmente la température du liquide de refroidissement. Le ventilateur étant actionné électriquement, sa capacité de refroidissement ne dépend pas du régime moteur.

☞ Pour abaisser le régime moteur, réduisez votre vitesse.

La charge maximale remorquable en côte dépend de l'inclinaison de la pente et de la température extérieure.

Dans tous les cas, soyez attentif à la température du liquide de refroidissement.



☞ En cas d'allumage de ce témoin d'alerte et du témoin **STOP**, arrêtez le véhicule et coupez le moteur dès que possible.



Véhicule neuf

Ne tractez pas une remorque avant d'avoir roulé au minimum 1 000 kilomètres.

Freins

Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Pour limiter l'échauffement des freins, l'utilisation du frein moteur est recommandée.

Pneumatiques

☞ Vérifiez la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque en respectant les pressions recommandées.

Eclairage

☞ Vérifiez la signalisation électrique de la remorque et le réglage du site des projecteurs du véhicule.



Pour plus d'informations sur le **Réglage du site des projecteurs**, reportez-vous à la rubrique correspondante.



Certaines fonctions d'aide à la conduite ou d'aide à la manœuvre sont neutralisées automatiquement en cas d'utilisation d'un système d'attelage homologué.

Protection antivol

Antidémarrage électronique

Les clés contiennent une puce électronique qui possède un code secret. A la mise du contact, ce code doit être reconnu pour que le démarrage soit possible.

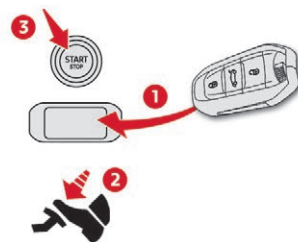
Cet antidémarrage électronique verrouille le système de contrôle du moteur, quelques instants après la coupure du contact et, empêche la mise en route du moteur par effraction.

En cas de dysfonctionnement, vous êtes averti par un message sur l'afficheur du combiné.

Dans ce cas, votre véhicule ne démarre pas ; consultez au besoin le réseau CITROËN.

Démarrage-arrêt du moteur avec la clé électronique

Démarrage du moteur



- ☞ Placez le sélecteur de vitesses sur **P** ou **N** pour les véhicules à boîte de vitesses automatique ou au point mort pour les véhicules à boîte manuelle.
- ☞ Insérez la clé électronique dans le lecteur.
- ☞ Appuyez sur la pédale de frein pour les véhicules à boîte de vitesses automatique ou débrayez à fond pour les véhicules à boîte manuelle.
- ☞ Appuyez brièvement sur le bouton "**START/STOP**".

La colonne de direction se déverrouille et le moteur démarre de manière quasi immédiate.

Sur certaines versions avec boîte de vitesses automatique (EAT6 / EAT8), la colonne de direction ne se verrouille pas.

Pour les **motorisations Diesel**, par température négative, le démarrage ne s'effectuera qu'après extinction du témoin de préchauffage.



Si ce témoin s'allume après un appui sur "START/STOP", vous devez maintenir la pédale de frein ou d'embrayage enfoncée jusqu'à l'extinction du témoin et ne pas effectuer un nouvel appui sur "START/STOP" jusqu'au démarrage complet du moteur.

Si l'une des conditions de démarrage n'est pas appliquée, un message de rappel s'affiche au combiné. Dans certains cas, il est nécessaire de manoeuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton "START/STOP" pour aider au déverrouillage de la colonne de direction, un message vous en avertit.

i Avec les **motorisations essence**, après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles à l'arrêt, moteur tournant, pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).

Arrêt du moteur

- ☞ Immobilisez le véhicule.
- ☞ Placez le sélecteur de vitesses sur **P** ou **N** pour les véhicules à boîte de vitesses automatique ou au point mort pour les véhicules à boîte manuelle.
- ☞ Appuyez sur le bouton "**START/STOP**".
Le moteur s'arrête et la colonne de direction se verrouille.

Sur certaines versions avec boîte de vitesses automatique (EAT6 / EAT8), la colonne de direction ne se verrouille pas.

- ☞ Retirez la clé électronique du lecteur.

i Si le véhicule n'est pas immobilisé, le moteur ne s'arrêtera pas.

! La coupure du moteur entraîne la perte d'assistance au freinage.

Arrêt d'urgence

En cas d'urgence uniquement, le moteur peut être arrêté sans conditions (même en roulant). Appuyez environ trois secondes sur le bouton "**START/STOP**".

Dans ce cas, la colonne de direction se bloque dès que le véhicule est immobilisé.

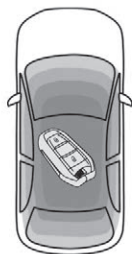
Sur certaines versions avec boîte de vitesses automatique (EAT6 / EAT8), la colonne de direction ne se verrouille pas.

i Oubli de la clé

En cas d'oubli de la clé électronique dans le lecteur, un message vous avertit à l'ouverture de la porte conducteur.

Démarrage-arrêt du moteur avec l'Accès et Démarrage Mains Libres

Démarrage du moteur



- ☞ Avec une **boîte de vitesses manuelle**, placez le levier de vitesses au point mort.
 - ☞ Avec la clé électronique à l'intérieur du véhicule, appuyez à fond sur la pédale d'embrayage.
- ou
- ☞ Avec une **boîte de vitesses automatique**, sélectionnez le mode **P** ou **N**.
 - ☞ Avec la clé électronique à l'intérieur du véhicule, appuyez sur la pédale de frein.

i La présence de la clé électronique de l'Accès et Démarrage Mains Libres est impérative à l'intérieur du véhicule. En cas de non-détection de la clé électronique dans cette zone, un message s'affiche. Déplacez la clé électronique dans cette zone afin de pouvoir démarrer le moteur. En cas d'échec, reportez-vous à la rubrique "Clé non détectée - Démarrage de secours".

- ☞ Appuyez sur le bouton "**START/STOP**" tout en maintenant l'appui sur la pédale jusqu'au démarrage du moteur.

La colonne de direction se déverrouille et le moteur démarre.

Sur certaines versions avec boîte de vitesses automatique (EAT6 / EAT8), la colonne de direction ne se verrouille pas.

Pour les **motorisations Diesel**, par température négative et/ou moteur froid, le démarrage ne s'effectuera qu'après l'extinction du témoin de préchauffage.



Si ce témoin s'allume après un appui sur le bouton "**START/STOP**" :

- ☞ Avec une **boîte de vitesses manuelle**, vous devez maintenir la pédale d'embrayage enfoncée et ne pas effectuer de nouvel appui sur "**START/STOP**" jusqu'au démarrage complet du moteur.

- ☞ Avec une **boîte de vitesses automatique**, vous devez maintenir la pédale de frein enfoncée et ne pas effectuer de nouvel appui sur "**START/STOP**" jusqu'au démarrage complet du moteur.

Si l'une des conditions de démarrage n'est pas appliquée, un message de rappel s'affiche au combiné.

Dans certains cas, il est nécessaire de manoeuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton "**START/STOP**" pour aider au déverrouillage de la colonne de direction.

i Avec les **motorisations essence**, après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles à l'arrêt, moteur tournant, pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).

! Pour des raisons de sécurité, ne quittez jamais le véhicule en laissant le moteur en marche.

Arrêt du moteur

- ☞ Immobilisez le véhicule, moteur au ralenti.
- ☞ Avec une **boîte de vitesses manuelle**, placez, de préférence, le levier de vitesses au point mort.

- ☞ Avec une **boîte de vitesses automatique**, sélectionnez, de préférence, le mode **P** ou **N**.
- ☞ Avec la clé électronique à l'intérieur du véhicule, appuyez sur le bouton "**START/STOP**".

Le moteur s'arrête et la colonne de direction se verrouille.

Dans certains cas, il est nécessaire de manoeuvrer le volant pour verrouiller la colonne de direction.

Sur certaines versions avec boîte de vitesses automatique (EAT6 / EAT8), la colonne de direction ne se verrouille pas, mais la boîte de vitesses se verrouille en mode **P**.

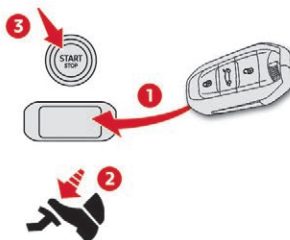
i Si le véhicule n'est pas immobilisé, le moteur ne s'arrêtera pas.

! Ne quittez jamais votre véhicule en laissant la clé électronique à bord.

! La coupure du moteur entraîne la perte d'assistance au freinage.

Clé non détectée

Démarrage de secours



Lorsque la clé électronique est dans la zone de reconnaissance et, qu'après un appui sur le bouton "START/STOP", le moteur ne démarre pas :

- ☞ Placez le sélecteur de vitesses sur **P** ou **N** pour les véhicules à boîte de vitesses automatique ou au point mort pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle.
- ☞ Insérez la clé électronique dans le lecteur de secours.
- ☞ Appuyez sur la pédale de frein pour les véhicules à boîte de vitesses automatique ou débrayez à fond pour les véhicules à boîte manuelle.
- ☞ Appuyez sur le bouton "START/STOP". Le moteur démarre.

Arrêt de secours



Lorsque la clé électronique n'est pas détectée ou n'est plus dans la zone de reconnaissance, un message apparaît au combiné à la fermeture d'un ouvrant ou à la demande de l'arrêt du moteur.

- ☞ Pour confirmer la demande d'arrêt du moteur, appuyez environ 3 secondes sur le bouton "**START/STOP**".

En cas de dysfonctionnement de la clé électronique, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Arrêt d'urgence

En cas d'urgence uniquement, le moteur peut être arrêté sans conditions (même en roulant). Appuyez environ trois secondes sur le bouton "**START/STOP**".

Dans ce cas, la colonne de direction se bloque dès que le véhicule est immobilisé.

Sur certaines versions avec boîte de vitesses automatique (EAT6 / EAT8), la colonne de direction ne se verrouille pas.

Mise du contact (sans démarrage)

Avec la clé électronique dans le lecteur ou avec la clé de l'Accès et Démarrage Mains Libres à l'intérieur du véhicule, l'appui sur le bouton "START/STOP", **sans aucune action sur les pédales**, permet la mise du contact.

- ☞ Appuyez sur le bouton "START/STOP", le combiné s'allume mais le moteur ne démarre pas.
- ☞ Appuyez de nouveau sur le bouton, pour couper le contact et permettre le verrouillage du véhicule.

i Contact mis, le système bascule en mode économie d'énergie dès que le maintien d'un certain niveau de charge de la batterie le nécessite.

Frein de stationnement électrique



Ce système permet, en fonctionnement automatique, le serrage du frein de stationnement à l'arrêt du moteur et le desserrage dès la mise en mouvement du véhicule.

A tout moment, le conducteur peut intervenir pour serrer ou desserrer le frein de stationnement, en actionnant la palette de commande :

- en **tirant** brièvement la palette pour le serrer,
- en **poussant** brièvement la palette, tout en appuyant sur la pédale de frein, pour le desserrer.

Par défaut, le mode automatique est activé.

! La technologie retenue pour le frein de stationnement électrique ne permet pas la monte de roues de 15 pouces.

Témoin de fonctionnement



Ce témoin s'allume à la fois au combiné et sur la palette pour confirmer le serrage du frein de stationnement.

Il s'éteint pour confirmer le desserrage du frein de stationnement.

Le clignotement de ce témoin sur la palette apparaît lors d'une demande manuelle de serrage ou de desserrage.

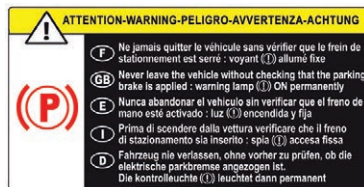
Après serrage du frein de stationnement, le clignotement des témoins simultanément au combiné et sur la palette vous alerte sur la nécessité de sécuriser l'immobilisation du véhicule en engageant une vitesse (avec une boîte de vitesses manuelle ou en plaçant le sélecteur sur la position **P** avec une boîte de vitesses automatique ou en installant une cale contre une des roues. (ex. : stationnement sur très forte pente ou en forte pente avec une batterie faible).

! En cas de panne de batterie, le frein de stationnement électrique ne fonctionne plus.

Par sécurité, si le frein de stationnement n'est pas serré, immobilisez le véhicule en engageant une vitesse (avec une boîte de vitesses manuelle) ou en installant une cale contre une des roues.

Faites appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Étiquette sur panneau de porte



⚠ Avant de sortir du véhicule, vérifiez que le frein de stationnement est serré : les témoins de frein de stationnement doivent être allumés fixe au combiné et sur la palette.
Si le frein de stationnement n'est pas serré, un signal sonore retentit et un message s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur.

⚠ Ne laissez pas un enfant seul à l'intérieur du véhicule, contact mis, il pourrait desserrer le frein de stationnement.

⚠ En cas de remorquage, de stationnement en forte pente ou si votre véhicule est très chargé, tournez les roues vers le trottoir et engagez une vitesse (avec une boîte de vitesses manuelle) ou placez le sélecteur en position **P** avec une boîte de vitesses automatique.
En situation de remorquage, votre véhicule est homologué pour pouvoir stationner sur des pentes inférieures à 12%.

Fonctionnement manuel

Desserrage manuel

Contact mis ou moteur tournant, pour desserrer le frein de stationnement :

- ☞ appuyez sur la pédale de frein,
- ☞ en maintenant l'appui sur la pédale de frein, poussez brièvement la palette.

Le desserrage complet du frein de stationnement est confirmé par l'extinction du témoin de freinage et du témoin **P** de la palette, accompagnée de l'affichage du message "Frein de parking desserré".

ⓘ Si vous poussez la palette sans enfoncer la pédale de frein, le frein de stationnement ne se desserre pas et un message s'affiche.

Serrage manuel

Véhicule à l'arrêt :

- ☞ tirez brièvement la palette.

La prise en compte de la demande de serrage est signalée par le clignotement du témoin de la palette.

Le serrage du frein de stationnement est confirmé par l'allumage du témoin de freinage et du témoin **P** de la palette, accompagné de l'affichage du message "Frein de parking serré".

Fonctionnement automatique

Desserrage automatique

Assurez-vous au préalable que le moteur est démarré et que la porte conducteur est correctement fermée.

Le frein de stationnement **se desserre automatiquement et progressivement à la mise en mouvement du véhicule.**

Avec une boîte de vitesses manuelle

- ☞ Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage, engagez la 1^{ère} vitesse ou la marche arrière.
- ☞ Appuyez sur la pédale d'accélérateur et relâchez la pédale d'embrayage.

Avec une boîte de vitesses automatique

- ☞ Appuyez sur la pédale de frein.
- ☞ Relâchez la pédale de frein et appuyez sur la pédale d'accélérateur.

i Avec une boîte de vitesses automatique, si le frein ne se desserre pas automatiquement, vérifiez que les portes avant sont correctement fermées.

Le desserrage complet du frein de stationnement est confirmé par l'extinction du témoin de freinage et du témoin **P** de la palette, accompagnée de l'affichage du message "Frein de parking desserré".

! A l'arrêt, moteur tournant, n'accélérez pas inutilement, vous risqueriez de desserrer le frein de stationnement.

Serrage automatique

Véhicule à l'arrêt, le frein de stationnement **se serre automatiquement à la coupure du moteur.**

Le serrage du frein de stationnement est confirmé par l'allumage du témoin de freinage et du témoin **P** de la palette, accompagné de l'affichage du message "Frein de parking serré".

! Au calage du moteur ou au passage en mode STOP du Stop & Start, le serrage automatique ne s'effectue pas.

i En fonctionnement automatique, vous pouvez à tout instant serrer ou desserrer manuellement le frein de stationnement à l'aide de la palette.

Cas particuliers

Dans certaines situations, vous pouvez être amené à actionner manuellement le frein de stationnement.

Immobilisation du véhicule, moteur tournant

Pour immobiliser le véhicule moteur tournant, tirez brièvement la palette.

Le serrage du frein de stationnement est confirmé par l'allumage du témoin de freinage et du témoin **P** de la palette, accompagné de l'affichage du message "Frein de parking serré".

Stationnement du véhicule, frein desserré

! En cas de grand froid (gel), il est recommandé de ne pas serrer le frein de stationnement. Pour immobiliser votre véhicule, engagez une vitesse ou installez les cales contre une des roues.

Immobilisation du véhicule frein de stationnement desserré

- ☞ Eteignez le moteur.
L'allumage du témoin au combiné et sur la palette confirme le serrage du frein de stationnement.
- ☞ Mettez de nouveau le contact, sans allumer le moteur.
- ☞ Desserrez manuellement le frein de stationnement en poussant la palette de commande tout en maintenant le pied sur la pédale de frein.

Le desserrage complet du frein de stationnement est confirmé par l'extinction du témoin de freinage et du témoin **P** de la palette, accompagnée de l'affichage du message "Frein de parking desserré".

- ☞ Coupez le contact.

Neutralisation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, comme par temps de grand froid ou remorquage (caravane, dépannage), il peut être nécessaire de désactiver le fonctionnement automatique du système.

- ☞ Démarrez le moteur.
- ☞ Serrez, avec la palette, le frein de stationnement s'il est desserré.

- ☞ Relâchez complètement le pied de la pédale de frein.
- ☞ Maintenez la palette poussée dans le sens du desserrage pendant au moins 10 secondes et au plus 15 secondes.
- ☞ Relâchez la palette.
- ☞ Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
- ☞ Tirez la palette dans le sens du serrage pendant 2 secondes.



La désactivation des fonctions automatiques est confirmée par l'allumage de ce témoin au combiné.

- ☞ Relâchez la palette et la pédale de frein.

Désormais, seules les commandes manuelles, à l'aide de la palette de commande, permettent de serrer et de desserrer le frein de stationnement.

Appliquez de nouveau cette procédure pour réactiver le fonctionnement automatique. La réactivation du fonctionnement automatique est confirmée par l'extinction du témoin au combiné.

Freinage de secours

! Le freinage de secours doit être utilisé uniquement en cas de situation exceptionnelle.

En cas de défaillance du freinage par la pédale de frein ou en situation exceptionnelle (exemple : malaise du conducteur, en conduite accompagnée...), le tirage maintenu de la palette permet de freiner le véhicule. Le freinage est actif tant que la palette est maintenue tirée. Il s'interrompt lorsque la palette est relâchée.

Les systèmes ABS et CDS assurent la stabilité du véhicule lors du freinage de secours. En cas de défaillance du freinage de secours, le message "Défaut frein de parking" s'affiche.



En cas de défaillance des systèmes ABS et CDS, signalée par l'allumage de l'un ou des deux témoins au combiné, la stabilité du véhicule n'est plus garantie. Dans ce cas, la stabilité doit être assurée par le conducteur, en répétant successivement des actions de "tiré-relâché" sur la palette jusqu'à l'immobilisation du véhicule.

Aide au démarrage en pente

Système maintenant immobilisé un court instant (environ 2 secondes) votre véhicule lors d'un démarrage en pente, le temps que vous passiez de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur.

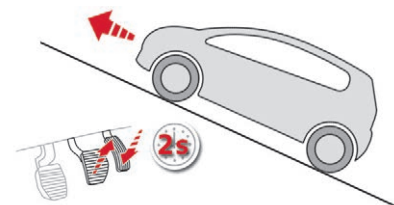
Cette fonction n'est active que lorsque :

- le véhicule a été complètement immobilisé pied sur la pédale de frein,
- certaines conditions de pente sont réunies,
- la porte conducteur est fermée.

La fonction aide au démarrage en pente n'est pas désactivable.

! Ne sortez pas du véhicule pendant la phase de maintien temporaire de l'aide au démarrage en pente. Si vous devez sortir du véhicule moteur tournant, serrez manuellement le frein de stationnement. Puis vérifiez que le témoin de frein de stationnement (et le témoin **P** sur la palette de frein électrique) sont allumés fixe.

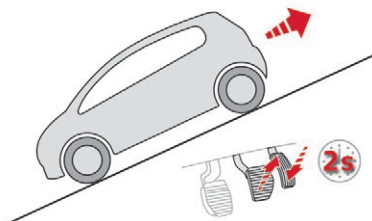
Fonctionnement



En pente montante, véhicule à l'arrêt, le véhicule est maintenu un court instant dès que vous relâchez la pédale de frein :

- si vous êtes en première vitesse ou au point mort en boîte de vitesses manuelle.

- si vous êtes en mode **D** ou **M** en boîte de vitesses automatique.



En pente descendante, véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, le véhicule est maintenu un court instant dès que vous relâchez la pédale de frein.

Anomalie de fonctionnement

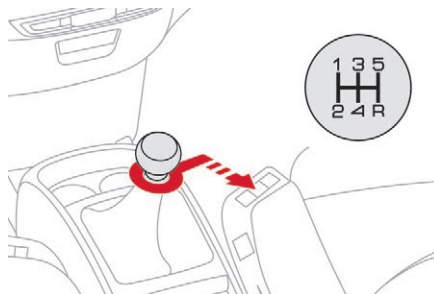
Lorsqu'une anomalie du système survient, ces témoins s'allument, accompagnés d'un message d'alerte. Consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour vérification du système.



SERVICE

Boîte manuelle 5 vitesses

Passage de la marche arrière



- ☞ En embrayant à fond, placez impérativement le levier sur la position point mort.
- ☞ Poussez le levier de vitesses vers la droite, puis vers l'arrière.

! Engagez uniquement la marche arrière, véhicule à l'arrêt, moteur au ralenti.

- i** Par sécurité et pour faciliter le démarrage du moteur :
 - sélectionnez toujours le point mort,
 - appuyez sur la pédale d'embrayage.

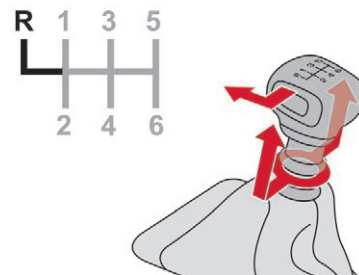
Boîte manuelle 6 vitesses

Passage de la 5^{ème} ou de la 6^{ème} vitesse

- ☞ Déplacez complètement le levier de vitesses vers la droite pour bien engager la 5^{ème} ou la 6^{ème} vitesse.

! Le non-respect de cette préconisation peut endommager définitivement la boîte de vitesses (engagement de la 3^{ème} ou 4^{ème} vitesse par inadvertance).

Passage de la marche arrière



- ☞ Soulevez la bague sous le pommeau et déplacez le levier de vitesses vers la gauche, puis vers l'avant.

! Engagez uniquement la marche arrière, véhicule à l'arrêt, moteur au ralenti.

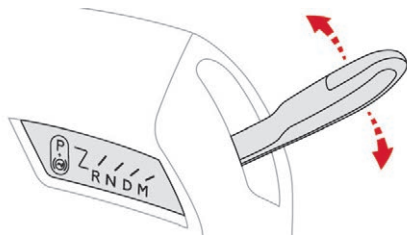
i Par sécurité et pour faciliter le démarrage du moteur :

- sélectionnez toujours le point mort,
- appuyez sur la pédale d'embrayage.

Boîte de vitesses automatique

Boîte de vitesses automatique à six ou huit vitesses avec sélecteur au volant. Elle offre également un mode manuel avec le passage des vitesses à l'aide des palettes de commande situées derrière le volant.

Sélecteur de vitesses



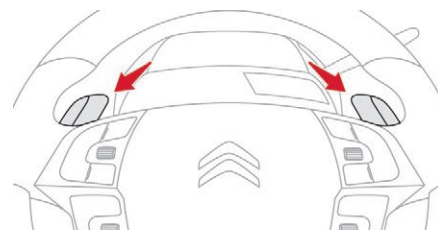
- P.** Stationnement.
 - Immobilisation du véhicule, frein de stationnement serré ou desserré.
 - Démarrage du moteur.
- R.** Marche arrière.
 - Manœuvres de recul, véhicule à l'arrêt et moteur au ralenti.
- N.** Point mort.
 - Immobilisation du véhicule, frein de stationnement serré.
 - Démarrage du moteur.
- D.** Fonctionnement automatique.
- M.** Fonctionnement manuel avec passage séquentiel des vitesses.

i Pour quitter la position **P**, déplacez le sélecteur vers la droite jusqu'à la position souhaitée, tout en appuyant à fond sur la pédale de frein.

i Pour sélectionner la position **P**, amenez le sélecteur en position maximum haute (vers **R**), puis poussez-le vers l'avant, puis vers la gauche.
Ne l'engagez que lorsque le véhicule est totalement immobilisé. Dans cette position, les roues avant sont bloquées. Veillez au bon positionnement du sélecteur.

i Pour déplacer le sélecteur, mettre le contact ou allumer le moteur. Lorsque la charge de la batterie est insuffisante, le déplacement du sélecteur est inopérant.

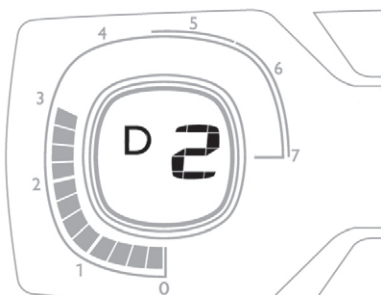
Commandes sous-volant



- +** Commande pour engager le rapport supérieur à droite du volant.
-  Tirez la commande sous-volant "+" vers vous pour passer le rapport supérieur.
- Commande pour engager le rapport inférieur à gauche du volant.
-  Tirez la commande sous-volant "-" vers vous pour passer le rapport inférieur.

i Les commandes sous-volant ne permettent pas de sélectionner le point mort ni de passer ou de quitter la marche arrière.

Affichages au combiné



Lorsque vous déplacez le sélecteur, le témoin correspondant à sa position s'affiche au combiné.

- P.** Parking (Stationnement).
- R.** Reverse (Marche arrière).
- N.** Neutral (Point mort).
- D.** Drive (Fonctionnement automatique).
- 1 à 6 ou 8.** Rapports engagés en fonctionnement manuel.
- .** Valeur invalide en fonctionnement manuel.

Démarrage du véhicule

- ☞ Pied sur le frein, sélectionnez la position **P** ou **N**.
- ☞ Démarrez le moteur.

i Si ces conditions ne sont pas remplies, un signal sonore retentit, accompagné d'un message.

i Si **P** est affiché au combiné alors que le sélecteur est sur une autre position, placez le sélecteur en position **P** pour pouvoir démarrer.

- ☞ Moteur tournant, appuyez sur la pédale de frein.
- ☞ Sélectionnez le mode automatisé (position **D**), le mode séquentiel (position **M**) ou la marche arrière (position **R**).

i  Si vous n'appuyez sur la pédale de frein pour dégager le levier de vitesses de la position **P**, ce témoin ou ce pictogramme apparaît au combiné accompagné du message "Placer boîte automatique en position P", du clignotement du **P** au combiné et d'un bip sonore.

- ☞ Vérifiez que l'affichage sur le combiné correspond à la position engagée.
- ☞ Relâchez progressivement la pédale de frein.

- ☞ Si le frein de stationnement est desserré, le véhicule se déplace aussitôt.
Si le frein de stationnement est serré et que le mode de fonctionnement automatique est activé, accélérez progressivement.

! Si le frein ne se desserre pas automatiquement, vérifiez que les portes avant sont correctement fermées.

! N'appuyez jamais en même temps sur les pédales de frein et d'accélérateur. Le freinage ou l'accélération doit être réalisé uniquement avec le pied droit. L'enfoncement simultané des deux pédales risque de détériorer la boîte de vitesses.

i Lorsque le moteur tourne au ralenti, freins desserrés, si la position **R**, **D** ou **M** est sélectionnée, le véhicule se déplace même sans intervention sur l'accélérateur.

! Moteur tournant, ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.
Moteur tournant, en cas d'opération d'entretien, serrez le frein de stationnement et sélectionnez la position **P**.

i Véhicule roulant, ne sélectionnez jamais la position **N**. Si en allure de marche, la position **N** est engagée par inadvertance, laissez le moteur ralentir, puis engagez la position **D** pour accélérer.

i Ne sélectionnez jamais les positions **P** ou **R**, tant que le véhicule n'est pas complètement immobilisé. Lorsque vous souhaitez passer la marche arrière, pour éviter un à-coup, n'accélérez pas immédiatement après la sélection de **R**. Le passage sur la position **R** s'accompagne de l'émission d'un bip sonore.

! En cas de panne de batterie, placez impérativement les cales fournies avec l'outillage de bord contre une des roues pour immobiliser le véhicule.

! Avec une boîte de vitesses automatique, ne cherchez jamais à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Mode automatisé



☞ Sélectionnez la position **D**.

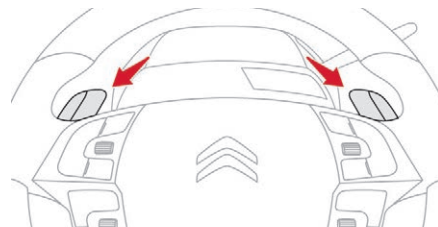
D et le rapport engagé s'affichent combinés. La boîte de vitesses fonctionne en mode auto-actif, sans intervention du conducteur. Elle sélectionne en permanence le rapport de vitesse le mieux adapté aux paramètres suivants :

- optimisation de la consommation,
- style de conduite,
- profil de la route,
- charge du véhicule.

Pour obtenir une accélération maximale sans toucher au sélecteur, appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur (kick down). La boîte de vitesses rétrograde automatiquement ou maintient le rapport sélectionné jusqu'au régime maximum du moteur. Lors du freinage, la boîte de vitesses rétrograde automatiquement afin d'offrir un frein moteur efficace.

Lorsque vous relevez le pied brusquement de l'accélérateur, la boîte de vitesses ne passera pas au rapport supérieur, afin d'améliorer la sécurité.

Reprise temporaire du contrôle manuel des vitesses



Vous pouvez prendre temporairement le contrôle du passage des vitesses à l'aide des commandes sous-volant "+" et "-". Si le régime moteur le permet, la demande de changement de rapport est prise en compte. Cette fonction vous permet d'anticiper certaines situations comme le dépassement d'un véhicule ou l'approche d'un virage. Après quelques instants sans action sur les commandes, la boîte de vitesses gère à nouveau les rapports automatiquement.

Mode manuel

☞ Sélectionnez la position **M**.

☞ Utilisez les commandes sous-volant "+" et "-" pour changer les rapports de vitesse.

Les rapports engagés s'affichent successivement au combiné.

A l'arrêt ou à très basse vitesse, la boîte de vitesses sélectionne automatiquement le rapport **1**.

En mode séquentiel, il n'est pas nécessaire de relâcher l'accélérateur pendant les changements de rapport.

Le passage d'une vitesse à une autre est réalisé uniquement si les conditions de vitesse véhicule et de régime moteur le permettent ; sinon, les lois du fonctionnement automatique s'imposeront momentanément.

En sous-régime ou en sur-régime, le rapport de vitesse sélectionné clignote pendant quelques secondes, puis le rapport réellement engagé s'affiche.

Valeur invalide en fonctionnement manuel



Ce symbole s'affiche si un rapport est mal engagé (sélecteur entre deux positions).

i A tout instant, il est possible de changer de mode, en déplaçant le sélecteur de **D** à **M** ou inversement.

Arrêt du véhicule

Avant de couper le moteur, vous pouvez passer en position **P** ou **N** pour être au point mort. Dans les deux cas, serrez le frein de stationnement pour immobiliser le véhicule, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique.

Si le levier n'est pas en position **P**, à l'ouverture de la porte conducteur ou 45 secondes environ après la coupure du contact, un signal sonore retentit et un message apparaît :

☞ repositionnez le levier en position **P** ; le signal sonore s'interrompt et le message disparaît.

Dans tous les cas de stationnement, serrez impérativement le frein de stationnement pour immobiliser le véhicule, si le fonctionnement automatique avait été neutralisé.

i Assurez-vous en toutes circonstances que le sélecteur est en position **P** avant de quitter votre véhicule.

i En cas de panne batterie, utilisez la cale pour immobiliser votre véhicule.

Anomalie de fonctionnement

SERVICE En cas de dysfonctionnement de la boîte de vitesses, le témoin de service s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Dans ce cas, celle-ci passe en mode secours en se bloquant sur le 3^{ème} rapport. Vous pouvez alors ressentir un choc important en passant de **P** à **R** et de **N** à **R**. Ce choc est sans risque pour la boîte de vitesses.

Ne dépassez pas la vitesse de 100 km/h dans la limite de la réglementation locale. Faites vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Indicateur de changement de rapport

Système permettant de réduire la consommation de carburant en préconisant le rapport de vitesse le plus adapté.

Fonctionnement

Selon la situation de conduite et l'équipement de votre véhicule, le système peut vous préconiser de sauter un ou plusieurs rapports. Vous pouvez suivre cette indication sans passer par les rapports intermédiaires. Les préconisations d'engagement de rapport ne doivent pas être considérées comme obligatoires. En effet, la configuration de la route, la densité de la circulation ou la sécurité restent des éléments déterminants dans le choix du rapport optimal. Le conducteur garde donc la responsabilité de suivre ou non les indications du système. Cette fonction ne peut pas être désactivée.

i Avec une boîte de vitesses automatique, le système n'est actif qu'en mode manuel.



L'information apparaît dans le combiné, sous la forme d'une flèche.

i Avec une boîte de vitesses manuelle, la flèche peut être accompagnée du rapport préconisé.
Cette flèche peut être montante ou descendante, suivant le contexte.

i Le système adapte les consignes de changement de rapport en fonction des conditions de roulage (pente, charge,...) et des sollicitations du conducteur (demande de puissance, accélération, freinage,...).
Le système ne propose en aucun cas :
- d'engager le premier rapport,
- d'engager la marche arrière.

Stop & Start

Parfaitement adapté à un usage urbain, le Stop & Start permet de réduire la consommation de carburant, les émissions de gaz polluant et le niveau sonore à l'arrêt.

Le Stop & Start met le moteur momentanément en veille – mode STOP – lors des phases d'arrêts de la circulation (feux rouges, encombrements, autres...). Le moteur redémarre automatiquement – mode START – dès que vous souhaitez repartir.

Le redémarrage s'effectue de manière instantanée, rapide et silencieuse.

Fonctionnement

Passage en mode STOP du moteur



Ce témoin s'allume au combiné et le moteur se met automatiquement en veille.

- **Avec une boîte de vitesses manuelle**, à une vitesse inférieure à 20 km/h, ou véhicule à l'arrêt (avec les versions PureTech 110, 130 et BlueHDi 100, 130), lorsque vous placez le levier de vitesses au point mort, et que vous relâchez la pédale d'embrayage,
- **Avec une boîte de vitesses automatique**, à une vitesse inférieure à 3 km/h, ou véhicule à l'arrêt (selon version), lorsque vous enfoncez la pédale de frein ou que vous placez le sélecteur de vitesses en position **N**.

Si votre véhicule en est équipé, un compteur de temps cumule les durées de mise en mode STOP au cours du trajet. Il se remet à zéro à chaque mise du contact avec le bouton "START/STOP".

i Pour votre confort, en manœuvre de stationnement, le mode STOP est indisponible pendant les quelques secondes qui suivent le désengagement de la marche arrière. Le Stop & Start ne modifie pas les fonctionnalités du véhicule, comme par exemple le freinage, la direction assistée...

! N'effectuez jamais un remplissage en carburant lorsque le moteur est en mode STOP ; coupez impérativement le contact avec le bouton "START/STOP".

Cas particuliers : mode STOP indisponible

Le mode STOP ne s'active pas lorsque :

- la porte conducteur est ouverte,
- la ceinture de sécurité conducteur est débouclée,
- la vitesse du véhicule n'a pas dépassé 10 km/h, depuis le dernier démarrage (avec le bouton "START/STOP"),
- le frein de stationnement électrique est serré ou en cours de serrage,
- le maintien du confort thermique dans l'habitacle le nécessite,
- le désembuage est actif,

- certaines conditions ponctuelles (charge de la batterie, température du moteur, assistance au freinage, température extérieure...) le nécessitent pour assurer le contrôle du système.



Dans ce cas, ce témoin clignote quelques secondes, puis s'éteint.

Ce fonctionnement est parfaitement normal.

Passage en mode START du moteur



Ce témoin s'éteint et le moteur redémarre automatiquement.

- **Avec une boîte de vitesses manuelle**, lorsque vous enfoncez **complètement** la pédale d'embrayage.
- **Avec une boîte de vitesses automatique** :
 - sélecteur de vitesses en position **D** ou **M**, lorsque vous relâchez la pédale de frein,
 - ou sélecteur de vitesses en position **N** et pédale de frein relâchée, lorsque vous placez le sélecteur de vitesses en position **D** ou **M**,
 - ou lorsque vous engagez la marche arrière.

Cas particuliers : déclenchement automatique du mode START

Le mode START se déclenche automatiquement lorsque :

- vous ouvrez la porte conducteur,
- vous débouclez la ceinture de sécurité conducteur,
- la vitesse du véhicule dépasse 25 km/h avec une boîte de vitesses manuelle (3 km/h avec les versions PureTech 110, 130, THP 165, 180 et BlueHDi 100, 130), 3 km/h avec une boîte de vitesses automatique,
- le frein de stationnement électrique est en cours de serrage,
- certaines conditions ponctuelles (charge de la batterie, température du moteur, assistance au freinage, réglage de l'air conditionné...) le nécessitent pour assurer le contrôle du système ou du véhicule.



Dans ce cas, ce témoin clignote quelques secondes, puis s'éteint.

Ce fonctionnement est parfaitement normal.

Neutralisation / Réactivation manuelle

Dans certains cas, tels que le maintien du confort thermique dans l'habitacle, il peut être utile de neutraliser le Stop & Start.

La demande de neutralisation peut être effectuée à tout moment, dès la mise du contact.

Si le moteur est en mode STOP, il redémarre aussitôt.

Le Stop & Start se réactive automatiquement à chaque mise du contact.

La neutralisation du Stop & Start s'effectue par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Sélectionnez "Stop & Start" pour neutraliser le système.



Ceci est signalé par l'allumage de ce témoin.

Sélectionnez de nouveau "Stop & Start" pour réactiver la fonction.



Ceci est signalé par l'allumage de ce témoin.

! L'utilisation du régulateur de vitesse adaptatif désactive la fonction Stop & Start.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement du système, ce témoin clignote quelques instants puis s'allume fixement, accompagné d'un message.

Faites vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

En cas d'anomalie en mode STOP, il est possible que le véhicule cale.

Tous les témoins du combiné s'allument.

Selon version, un message d'alerte peut également s'afficher pour vous demander de placer le sélecteur de vitesses en position **N** et d'appuyer sur la pédale de frein.

Il est alors nécessaire de couper le contact, puis de redémarrer avec le bouton "START/STOP".

! Le Stop & Start requiert une batterie 12 V de technologie et de caractéristiques spécifiques.

Toute intervention sur ce type de batterie doit être réalisée exclusivement dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Pour plus d'informations sur la **Batterie 12 V**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

! Ouverture du capot moteur



Avant toute intervention sous le capot, neutralisez le Stop & Start pour éviter tout risque de blessure lié à un déclenchement automatique du mode START.

! Conduite sur chaussée inondée

Avant de vous engager dans une zone inondée, il est fortement recommandé de neutraliser le Stop & Start.

Pour plus d'informations sur les **Conseils de conduite**, notamment sur chaussée inondée, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Détection de sous-gonflage

Système assurant le contrôle automatique de la pression des pneumatiques en roulant.

Le système surveille la pression des quatre pneumatiques, dès que le véhicule est en mouvement.

Il compare les informations données par les capteurs de vitesse de roues à des **valeurs de référence qui doivent être réinitialisées après chaque réajustement de la pression des pneumatiques ou un changement de roue**.

Le système déclenche une alerte dès qu'il détecte la baisse de pression de gonflage d'un ou de plusieurs pneumatiques.

! Le système de détection de sous-gonflage ne remplace pas la vigilance du conducteur.

Ce système ne vous dispense pas de contrôler mensuellement la pression de gonflage des pneumatiques (y compris celle de la roue de secours) ainsi qu'avant un long trajet.

Rouler en situation de sous-gonflage dégrade la tenue de route, allonge les distances de freinage, provoque l'usure prématurée des pneumatiques, notamment en conditions sévères (forte charge, vitesse élevée, long trajet).



Rouler en situation de sous-gonflage augmente la consommation de carburant.

i Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour votre véhicule sont reportées sur l'étiquette de pression des pneumatiques. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

! Contrôle de la pression des pneumatiques

Ce contrôle doit être effectué "à froid" (véhicule à l'arrêt depuis 1 h ou après un trajet inférieur à 10 km effectué à vitesse modérée).

Dans le cas contraire, ajoutez 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

Alerte de sous-gonflage



Elle se traduit par l'allumage fixe de ce témoin, accompagné d'un signal sonore et, selon équipement, de l'affichage d'un message.

- ☞ Réduisez immédiatement la vitesse, évitez les coups de volant et les freinages brusques.
- ☞ Arrêtez-vous dès que les conditions de circulation le permettent.

! La perte de pression détectée n'entraîne pas toujours une déformation visible du pneumatique.
Ne vous contentez pas d'un seul contrôle visuel.

- ☞ Si vous disposez d'un compresseur, par exemple celui du kit de dépannage provisoire de pneumatique, contrôlez à froid la pression des quatre pneumatiques.

- ☞ S'il n'est pas possible d'effectuer ce contrôle immédiatement, roulez prudemment à vitesse réduite.

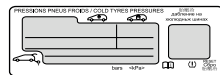
ou

- ☞ En cas de crevaison, utilisez le kit de dépannage provisoire de pneumatique ou la roue de secours (selon équipement).

i L'alerte est maintenue jusqu'à la réinitialisation du système.

Réinitialisation

Il est nécessaire de réinitialiser le système après chaque ajustement de la pression d'un ou de plusieurs pneumatiques, et après le changement d'une ou de plusieurs roues.



! Avant de réinitialiser le système, assurez-vous que la pression des quatre pneumatiques est adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule et conforme aux préconisations inscrites sur l'étiquette de pression des pneumatiques.
L'alerte de sous-gonflage n'est fiable que si la réinitialisation du système est demandée avec la pression des quatre pneumatiques correctement ajustée.
Le système de détection de sous-gonflage ne prévient pas si la pression est erronée au moment de la réinitialisation.

i Chaînes à neige

Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des chaînes à neige.

La demande de réinitialisation du système s'effectue dans l'écran tactile, contact mis et véhicule à l'arrêt.

- ☞ Dans le menu **Conduite**, sélectionnez l'onglet "**Fonctions de conduite**" puis "**Initialisation sous-gonflage**".
- ☞ Validez la demande par l'appui sur la touche "**Oui**", un signal sonore et un message confirme la réinitialisation.

Les nouveaux paramètres de pression enregistrés sont considérés par le système comme valeurs de référence.

Anomalie de fonctionnement



SERVICE

L'allumage clignotant puis fixe du témoin de sous-gonflage, accompagné de l'allumage du témoin de Service, indique un dysfonctionnement du système.
Un message apparaît accompagné d'un signal sonore.

Dans ce cas, la surveillance de sous-gonflage des pneumatiques n'est plus assurée.
Faites vérifier le système par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

i Après toute intervention sur le système, il est nécessaire de vérifier la pression des quatre pneumatiques, puis de le réinitialiser.

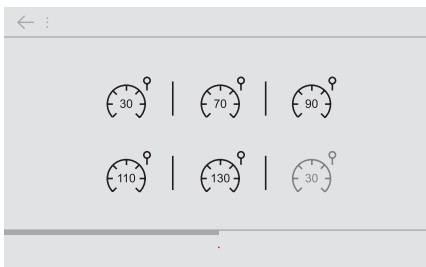
Mémorisation des vitesses

Cette fonction permet d'enregistrer des seuils de vitesse qui seront ensuite proposés pour le paramétrage des deux équipements : limiteur de vitesse (vitesse limite) ou régulateur de vitesse (vitesse de croisière). Vous avez la possibilité de mémoriser six seuils de vitesse dans le système pour chacun des équipements. Par défaut, des seuils de vitesse sont déjà mémorisés.

Mémorisation

Cette fonction est accessible par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

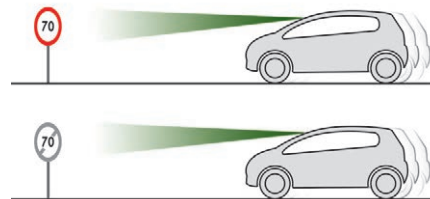
- ☞ Sélectionnez l'onglet "**Fonctions de conduite**" puis **Réglage Vitesses**."



- ☞ Choisissez l'équipement pour lequel vous souhaitez mémoriser de nouveaux seuils de vitesses.
- ☞ Appuyez sur la touche correspondant au seuil de vitesse que vous souhaitez modifier.
- ☞ Entrez la nouvelle valeur à l'aide du pavé numérique et validez.

! Pour des raisons de sécurité, le conducteur doit impérativement effectuer ces opérations à l'arrêt.

Reconnaissance des panneaux



Ce système permet d'afficher au combiné la vitesse maximale autorisée détectée par la caméra. Il prend également en compte les informations de limitations de vitesse issues de la cartographie du système de navigation.

! Afin d'obtenir une information de limitation de vitesse issue du système de navigation pertinente, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement votre cartographie.

Les limitations de vitesse spécifiques, telles que celles destinées aux poids lourds, ne sont pas affichées. L'affichage de la limitation de vitesse dans le combiné s'actualise dès que vous dépassez un panneau de signalisation destiné aux voitures (véhicules légers).

! L'unité de la limitation de vitesse (km/h ou mph) dépend du pays dans lequel vous conduisez.

Elle est à prendre en compte lors du respect de la vitesse maximale autorisée. Pour que le système fonctionne correctement lorsque vous changez de pays, l'unité de la vitesse du combiné doit correspondre à celle du pays dans lequel vous roulez.

! La lecture automatique des panneaux est un système d'aide à la conduite et n'affiche pas toujours les limitations de vitesse correctement.

Les panneaux de limitation de vitesse présents sur la route sont toujours prioritaires sur l'affichage du système. Le système ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur. Le conducteur doit respecter le code de la route et doit adapter en toutes circonstances sa vitesse aux conditions climatiques et de circulation.

Il est possible que le système n'affiche pas de limitation de vitesse s'il ne détecte pas de panneau dans une durée prédéterminée.

Le système est conçu pour détecter les panneaux conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

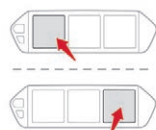
i Afin de ne pas perturber le bon fonctionnement du système : nettoyez régulièrement le champ de vision de la caméra.

La face interne du pare-brise peut être également embuée au niveau de la caméra. Par temps humide et froid, débembuez régulièrement le pare-brise.

Activation / Neutralisation

L'activation ou la neutralisation de la fonction se fait par le menu **Conduite** de l'écran tactile. Sélectionnez l'onglet "**Réglages véhicule**" puis "**Sécurité**" et "**Affichage vitesse conseillée**".

Affichages au combiné



1. Indication de la limitation de vitesse détectée.
ou
2. Indication de la fin de limitation de vitesse.



Le système est actif mais ne détecte pas d'information de limitation de vitesse.



À la détection d'une information de limitation de vitesse, le système affiche la valeur.

Limites de fonctionnement

La réglementation sur les limitations de vitesse est spécifique à chaque pays.

Le système ne prend pas en compte les réductions de limitations de vitesse dans les cas suivants :

- intempéries (pluie, neige),
- pollution atmosphérique,
- remorquage,
- conduite avec roue de secours de type galette ou chaînes à neige,
- pneumatique réparé avec le kit de dépannage provisoire,
- jeunes conducteurs, ...

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, chutes de neige, de pluie, brouillard),

- zone du pare-brise située devant la caméra encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant,
- dysfonctionnement de la caméra,
- cartographie obsolète ou erronée,
- panneaux masqués (autres véhicules, végétation, neige),
- panneaux de limitation de vitesse non conformes à la norme, endommagés ou déformés.

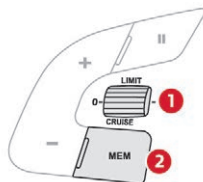
Préconisation



En complément à la **Reconnaissance des panneaux**, le conducteur peut retenir la vitesse affichée comme vitesse de consigne pour le limiteur ou le régulateur de vitesse à l'aide du bouton de mémorisation de la commande du limiteur ou du régulateur de vitesse.

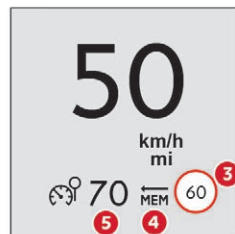
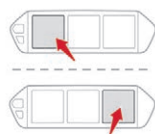
Pour plus d'informations sur le Limiteur de vitesse, le Régulateur de vitesse ou le Régulateur de vitesse adaptatif, reportez-vous aux rubriques correspondantes.

Commandes au volant



1. Sélection du mode limiteur/régulateur.
2. Mémorisation de la vitesse de consigne.

Affichage au combiné



3. Indication de la limitation de vitesse.
4. Demande de mémorisation de la vitesse.
5. Vitesse de consigne actuelle.

Mémorisation de la vitesse



Mettez en marche le limiteur / régulateur. L'affichage des informations liées au limiteur / régulateur de vitesse apparaît.

À la détection d'un panneau proposant une nouvelle consigne de vitesse, le système affiche la valeur et "MEM" clignote quelques secondes pour proposer de l'enregistrer comme nouvelle vitesse de consigne.

I En cas d'écart de moins de 10 km/h entre la vitesse de consigne et la vitesse affichée par la Reconnaissance des panneaux, le symbole **MEM** ne s'affiche pas.

Selon les conditions de route, plusieurs vitesses peuvent s'afficher.

Appuyez une **première** fois sur le bouton **2** pour demander l'enregistrement de la vitesse proposée.

Un message s'affiche pour confirmer la demande.

Appuyez une seconde fois sur le bouton **2** pour confirmer et enregistrer la nouvelle vitesse de consigne.

Au bout d'un certain temps, l'afficheur revient à l'affichage courant.

Limiteur de vitesse "LIMIT"



Système empêchant le véhicule de dépasser la vitesse programmée par le conducteur.

Une fois que la vitesse limite est atteinte, un appui supplémentaire sur la pédale d'accélérateur est sans effet.

La **mise en marche** du limiteur nécessite une vitesse programmée d'au moins 30 km/h.

La **mise en pause** du limiteur est obtenue par action sur la commande.

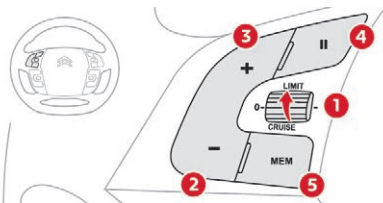
En appuyant fortement sur la pédale d'accélérateur, au-delà du point de résistance, il est possible de dépasser momentanément la vitesse programmée.

Pour revenir à la vitesse programmée, il suffit alors de relâcher la pédale d'accélérateur jusqu'à ce que la vitesse de limitation programmée soit de nouveau atteinte.

i La valeur de vitesse programmée reste en mémoire à la coupure du contact.

! Le limiteur ne peut, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse ni la vigilance du conducteur.

Commandes au volant

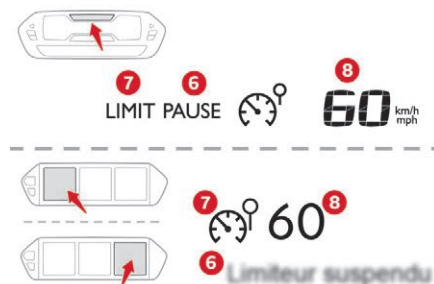


1. Sélection du mode limiteur.
2. Diminution de la vitesse programmée.
3. Augmentation de la vitesse programmée.
4. Marche / Pause de la limitation.
5. Affichage de la liste des vitesses mémorisées ou
Prise en compte de la vitesse proposée par la reconnaissance des panneaux.

Pour plus d'informations sur la **Mémorisation des vitesses**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Pour plus d'informations sur la **Reconnaissance des panneaux** et sa mémorisation, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Affichages au combiné



6. Indication de marche / pause de la limitation.
7. Indication de sélection du mode limiteur.
8. Valeur de la vitesse de consigne.

Marche / Pause

- ☞ Tournez la molette **1** en position LIMIT : la sélection du mode limiteur est réalisée, sans qu'il soit mis en marche (Pause).
- ☞ Mettez en marche le limiteur en appuyant sur la touche **4**, si la vitesse affichée vous convient (par défaut la dernière vitesse programmée).
- ☞ Vous pouvez arrêter momentanément le limiteur en appuyant de nouveau sur la touche **4** : l'afficheur confirme l'arrêt (Pause).

Réglage de la vitesse limite (consigne)

Il n'est pas nécessaire de mettre en marche le limiteur pour régler la vitesse.

Pour modifier la valeur de vitesse limite à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- ☞ par pas de +/- 1 km/h, faites des appuis courts successifs sur la touche **2** ou **3**,
- ☞ en continu, par pas de +/- 5 km/h, faites un appui maintenu sur la touche **2** ou **3**.

Pour modifier la valeur de vitesse limite à l'aide des seuils de vitesse mémorisés et de l'écran tactile :

- ☞ appuyez sur la touche **5** pour afficher les seuils de vitesse mémorisés,
- ☞ appuyez sur la touche correspondant au seuil de vitesse retenu.

L'écran de sélection se referme après quelques instants.

Ce seuil devient la nouvelle vitesse limite.

Pour modifier la valeur de vitesse limite à partir de la vitesse proposée par la Reconnaissance des panneaux :

- ☞ la vitesse proposée est affichée au combiné,
- ☞ appuyez une première fois sur la touche **5** ; un message s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation,
- ☞ appuyez une seconde fois sur la touche **5** pour enregistrer la vitesse proposée.

La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné.

Dépassement temporaire de la vitesse programmée

- ☞ Appuyez **fortement** sur la pédale d'accélérateur et dépassez le **point de résistance** pour dépasser le seuil de vitesse programmé.

Le limiteur se neutralise momentanément et la vitesse programmée affichée clignote.

Un signal sonore accompagne le clignotement de la vitesse lorsque le dépassement du seuil de vitesse n'est pas dû à une action du conducteur (forte pente...).

Dès que le véhicule retrouve le niveau de vitesse programmé, le limiteur fonctionne à nouveau : l'affichage de la vitesse redevient fixe.

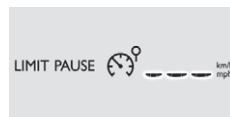
Arrêt

- ☞ Tournez la molette **1** en position 0. L'affichage des informations liées au limiteur de vitesse disparaît.

Anomalie de fonctionnement

Le clignotement de tirets signale un dysfonctionnement du limiteur.

Faites vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



! En cas de forte accélération, comme dans une pente descendante, par exemple, le limiteur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse programmée.

Un signal sonore accompagne le clignotement de la vitesse lorsque le dépassement du seuil de vitesse n'est pas dû à une action du conducteur.

L'utilisation de surtapis non homologués par CITROËN peut gêner le fonctionnement du limiteur de vitesse. Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- veillez au bon positionnement du surtapis,
- ne superposez jamais plusieurs surtapis.

Régulateur de vitesse "CRUISE"



Système maintenant automatiquement la vitesse du véhicule à la valeur programmée par le conducteur, sans action sur la pédale d'accélérateur.

La **mise en marche** du régulateur nécessite une vitesse minimale du véhicule de 40 km/h.

Ainsi que l'engagement :

- du troisième rapport au minimum en boîte de vitesses manuelle,
- du deuxième rapport au minimum en mode manuel de la boîte de vitesses automatique,
- de la position **D** en boîte de vitesses automatique.

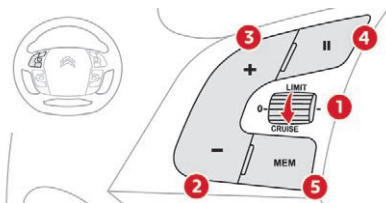
La **mise en pause** du régulateur est obtenue en appuyant sur la touche **4** ou par action sur la pédale de frein ou en cas de déclenchement du système ESC pour des raisons de sécurité. En appuyant sur la pédale d'accélérateur, il est possible de dépasser momentanément la vitesse programmée.

Pour revenir à la vitesse programmée, il suffit alors de relâcher la pédale d'accélérateur jusqu'à ce que la vitesse de régulation programmée soit à nouveau atteinte.

i La coupure du contact annule toute valeur de vitesse programmée.

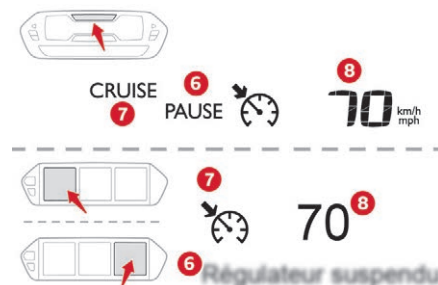
! Le régulateur ne peut, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse ni la vigilance du conducteur. Il est recommandé de toujours laisser les pieds à proximité des pédales.

Commandes au volant



1. Sélection du mode régulateur.
2. Prise en compte de la vitesse actuelle comme vitesse de consigne / Diminution de la vitesse de consigne.
3. Prise en compte de la vitesse actuelle comme vitesse de consigne / Augmentation de la vitesse de consigne.
4. Pause / Reprise de la régulation.
5. Affichage de la liste des vitesses mémorisées ou
Prise en compte de la vitesse proposée par la reconnaissance des panneaux.

Affichages au combiné



6. Indication de pause / reprise de la régulation.
7. Indication de sélection du mode régulateur.
8. Valeur de la vitesse de consigne.

Pour plus d'informations sur la **Mémorisation des vitesses**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Pour plus d'informations sur la **Reconnaissance de limite de vitesse** et sa mémorisation, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Marche

- ☞ Tournez la molette **1** en position **CRUISE** : la sélection du mode régulateur est réalisée, mais la fonction est en pause.

- Appuyez sur la touche **2** ou **3** : la vitesse actuelle de votre véhicule devient la vitesse de consigne.
- Le régulateur est activé (ON).

Pause

Vous pouvez arrêter momentanément le régulateur en appuyant sur la touche **4** : l'afficheur confirme l'arrêt (Pause).

Modification de la vitesse de croisière (consigne)

Le régulateur de vitesse doit être actif.

Pour modifier la valeur de vitesse de croisière à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- par paliers de +/- 1 km/h, faites des appuis courts successifs sur la touche **2** ou **3**,
- en continu, par paliers de +/- 5 km/h, faites un appui maintenu sur la touche **2** ou **3**.

! Soyez vigilant : l'appui maintenu prolongé sur la touche **2** ou **3** entraîne une modification très rapide de la vitesse de votre véhicule.

! Par prudence, il est recommandé de retenir une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle de votre véhicule, afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule.

Pour modifier la valeur de vitesse de croisière à l'aide des seuils de vitesse mémorisés et de l'écran tactile :

- appuyez sur la touche **5** pour afficher les seuils de vitesse mémorisés,
- appuyez sur la touche correspondant au seuil de vitesse retenu.

L'écran de sélection se referme après quelques instants.

Ce seuil devient la nouvelle vitesse de croisière.

Pour modifier la valeur de vitesse de croisière à partir de la vitesse proposée par la reconnaissance des panneaux de vitesse :

- la vitesse proposée est affichée au combiné,
- appuyez une première fois sur la touche **5** ; un message s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation,
- appuyez une seconde fois sur la touche **5** pour enregistrer la vitesse proposée.

La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné.

Dépassement de la vitesse programmée

En cas de dépassement de la vitesse de consigne, la vitesse affichée clignote.

L'affichage redevient fixe dès que la vitesse du véhicule atteint de nouveau la vitesse de consigne.

Arrêt

- Tournez la molette **1** en position 0. L'affichage des informations liées au régulateur de vitesse disparaît.

Anomalie de fonctionnement

Le clignotement de tirets signale un dysfonctionnement du régulateur.

Faites vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



! Lorsque la régulation est en marche, soyez vigilant si vous maintenez appuyée l'une des touches de modification de la vitesse programmée : cela peut entraîner un changement très rapide de la vitesse de votre véhicule.

N'utilisez pas le régulateur de vitesse sur route glissante ou en circulation dense.

En cas de forte descente, le régulateur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse programmée.

En cas de forte montée ou de remorquage, la vitesse programmée pourra ne pas être atteinte ou maintenue. L'utilisation de surtapis non homologués par CITROËN peut gêner le fonctionnement du limiteur de vitesse. Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- veillez à la bonne fixation du surtapis,
- ne superposez jamais plusieurs surtapis.

Régulateur de vitesse adaptatif



Système permettant, en plus du maintien automatique de la vitesse de votre véhicule à la valeur de consigne que vous avez définie, de respecter, quand la situation le permet, le temps inter-véhicule que vous avez sélectionné entre votre véhicule et celui qui vous précède.

Choix du type de régulateur

Le choix entre le régulateur de vitesse "adaptatif" et "standard" se fait par le menu **Conduite**.



☞ Placez la molette du régulateur de vitesse sur la position "CRUISE".

☞ Dans le menu **Conduite**, sélectionnez l'onglet **Fonctions de conduite** puis **Régulateur intelligent** pour activer ou désactiver le régulateur de vitesse adaptatif.



Pour plus d'informations sur le **Régulateur de vitesse**, reportez-vous la rubrique correspondante.

Principes de fonctionnement

A l'aide d'un radar d'une portée de 100 mètres environ, situé à l'avant du véhicule, ce système détecte un véhicule roulant devant lui.

Il adapte automatiquement la vitesse du véhicule à celle de celui qui le précède.

Si le véhicule qui le précède roule plus lentement, le système réduit progressivement la vitesse de votre véhicule à l'aide du seul frein moteur (comme si le conducteur appuyait sur la touche "-").

Si votre véhicule se rapproche trop ou trop vite de celui qui le précède, le régulateur de vitesse adaptatif se désactive automatiquement. Le conducteur est alors averti par un signal sonore accompagné d'un message.

Si le véhicule le précédant accélère ou change de voie, le régulateur de vitesse adaptatif accélère progressivement pour revenir à la vitesse de consigne.

Si le conducteur active le clignotant vers la gauche (poste de conduite à gauche) ou vers la droite (poste de conduite à droite), pour dépasser un véhicule plus lent, le régulateur de vitesse adaptatif l'autorisera à se rapprocher temporairement du véhicule le précédant pour aider à le doubler, sans jamais dépasser la vitesse de consigne.



Le régulateur de vitesse adaptatif fonctionne de jour comme de nuit, par temps de brouillard ou de pluie modérée.

! Le régulateur de vitesse adaptatif utilise uniquement le frein moteur pour ralentir. Par conséquent le véhicule ralentit lentement, comme au relâcher de la pédale d'accélérateur.

La plage de régulation est limitée : il n'y aura plus d'ajustement de la vitesse si l'écart entre la vitesse de consigne et la vitesse du véhicule qui vous précède devient trop important (30 km/h).

! En cas d'écart trop important entre la vitesse de consigne de votre véhicule et celle du véhicule vous précédant, la vitesse ne pourra pas être ajustée : le régulateur se désactivera automatiquement.

Généralités

La **mise en marche** du régulateur de vitesse adaptatif est manuelle : elle nécessite une vitesse du véhicule comprise entre 40 km/h et 150 km/h, ainsi que l'engagement :

- du troisième rapport au minimum en boîte de vitesses manuelle,
- du deuxième rapport en mode manuel avec la boîte de vitesses automatique,
- de la position **D** en boîte de vitesses automatique.

! Si la vitesse de consigne choisie est supérieure à 150 km/h, la fonction bascule sur le mode de fonctionnement du régulateur de vitesse standard, sans ajustement de la distance de sécurité inter-véhicules (un message apparaît au combiné).

! Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse ni la vigilance du conducteur. Il est recommandé de toujours laisser les pieds à proximité des pédales.

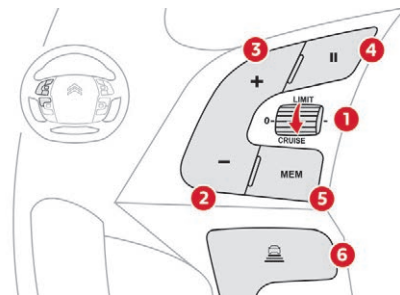
La **mise en pause** du régulateur de vitesse adaptatif peut être obtenue manuellement ou automatiquement :

- par appui sur la touche **4**,
- par action sur la pédale de frein,
- en cas de déclenchement du système ESC, pour des raisons de sécurité,
- en cas d'action sur la commande du frein de stationnement électrique,
- lors de l'atteinte d'un temps inter-véhicules seuil (calculé en fonction de la vitesse relative entre votre véhicule et celui qui vous précède et de la consigne de temps inter-véhicules choisie),
- lorsque la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède devient trop faible,

- lorsque la vitesse du véhicule qui vous précède est trop faible,
- lorsque la vitesse de votre véhicule devient trop faible.

i La valeur de consigne du temps inter-véhicules est mémorisée à la coupure du contact.

Commande au volant



1. Sélection du mode régulateur.
2. Prise en compte de la vitesse actuelle comme consigne / Diminution de la vitesse de consigne.
3. Prise en compte de la vitesse actuelle comme consigne / Augmentation de la vitesse de consigne.
4. Pause / Reprise de la régulation.

5. Affichage de la liste des vitesses mémorisée ou, Prise en compte de la vitesse proposée par la reconnaissance des panneaux.
6. Affichage et ajustement de la consigne de distance inter-véhicules.

Pour plus d'informations sur la **Mémorisation des vitesses**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Pour plus d'informations sur la **Reconnaissance des panneaux** et sa mémorisation, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Affichages au combiné



Les informations sont regroupées dans le combiné.

7. Indication de pause / reprise de la régulation.
8. Indication de sélection du mode régulateur, ou phase d'ajustement de la vitesse du véhicule.

9. Valeur de la vitesse de consigne, ou vitesse ajustée inférieure à la vitesse de consigne.

Fonctionnement

Mise en marche

Le régulateur de vitesses **adaptatif** doit être sélectionné dans le menu **Conduite**.

- ☞ Tournez la molette **1** sur la position "**CRUISE**" : la sélection du mode régulateur est réalisée, mais la fonction est en Pause.
- ☞ Appuyez sur l'une des touches **2** ou **3** : la vitesse actuelle de votre véhicule devient la vitesse de consigne.

Le régulateur est activé (ON).

Par défaut, le temps inter-véhicule est fixé à 2 secondes.

Sinon, la dernière valeur paramétrée sera prise en compte à la mise en marche de la fonction.

Modification de la vitesse de croisière

- à l'aide des touches 2 ou 3 :
 - ☞ Par des appuis courts successifs, pour modifier par pas de + ou - 1 km/h,
 - ☞ par un appui maintenu, pour modifier par pas de + ou - 5 km/h.
- par un appui sur la touche **5** :
 - ☞ les six seuils mémorisés s'affichent sur l'écran tactile,

- ☞ choisissez une valeur de vitesse : elle s'affiche au combiné.

L'écran de sélection se referme après quelques instants. La modification est alors prise en compte.

- par un appui sur la touche **5**, si votre véhicule est équipé de la reconnaissance de limite de vitesse :
 - ☞ la vitesse à mémoriser s'affiche au combiné,
 - ☞ appuyez **une seconde fois** sur la touche **5** pour enregistrer la vitesse.

La valeur s'affiche aussitôt au combiné.

Pour plus d'informations sur la **Reconnaissance de limite de vitesse** et sa mémorisation, reportez-vous à la rubrique correspondante.

i Par prudence, il est recommandé de sélectionner une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle de votre véhicule.

Modification de la distance inter-véhicules

Appuyez sur la touche **6**, pour choisir une nouvelle consigne de distance inter-véhicules comprise entre 3 niveaux ("**Proche**", "**Normal**", "**Loin**").

Cette valeur reste mémorisée, quel que soit l'état de la fonction.

i En cas de présence d'un véhicule détecté par le radar, si la vitesse sélectionnée est très supérieure à celle de ce véhicule, le système ne s'active pas et le message d'alerte "Activation refusée, conditions inadaptées", s'affiche jusqu'à ce que les conditions de sécurité permettent l'activation du système.

Dépassement de la vitesse de consigne



En appuyant sur la pédale d'accélérateur, il est possible de dépasser momentanément la vitesse de consigne.

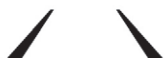
Il suffit ensuite de relâcher la pédale d'accélérateur pour revenir à la vitesse de consigne.

En cas de dépassement involontaire de la vitesse de consigne, par exemple en cas de forte pente, le clignotement de la vitesse au combiné vous alerte.

Situations de conduite et alertes associées

Le tableau ci-dessous décrit les alertes et les messages affichés en fonction des situations de conduite.

L'affichage de ces alertes n'est pas séquentiel.

Pictogramme	Affichage au combiné	Message associé	Commentaires
			Pas de véhicule détecté : le système fonctionne comme un régulateur de vitesse standard.
			Détection d'un véhicule, en limite de portée du radar : le système fonctionne comme un régulateur de vitesse standard.
	<i>vitesse ajustée</i> 	"VITESSE AJUSTÉE"	Détection d'un véhicule trop proche ou dont la vitesse est inférieure à la vitesse de consigne réglée. Le système utilise le frein moteur pour ralentir votre véhicule et le maintenir à la vitesse du véhicule qui le précède afin de respecter le temps inter-véhicules programmé. La plage de régulation est limitée à un écart maximum de 30 km/h entre la vitesse de consigne et celle du véhicule qui vous précède.
	<i>vitesse ajustée</i>  	"VITESSE AJUSTÉE"	Lorsque la vitesse ajustée atteint sa limite de régulation (vitesse de consigne – 30 km/h), la vitesse ajustée clignote ainsi que la valeur de vitesse de consigne pour signaler que la désactivation automatique de la fonction est imminente.
		"Régulateur de vitesse en pause".	Si le système dépasse la limite de l'ajustement de vitesse qu'il peut faire et en l'absence de réaction du conducteur (activation de l'indicateur de direction, changement de voie, réduction de la vitesse du véhicule), le système se met automatiquement en pause. L'affichage du message de désactivation est accompagné d'un signal sonore.

! Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif se met en pause automatiquement, sa réactivation ne sera possible que lorsque toutes les conditions de sécurité seront à nouveau réunies. Le message "Activation refusée, conditions inadaptées" s'affiche tant que la réactivation est impossible. Lorsque les conditions le permettront, il est alors recommandé de réactiver la fonction par l'appui sur les touches **2** ou **3** qui enregistrera votre vitesse actuelle comme nouvelle vitesse de consigne plutôt que par appui sur la touche **4** (marche/pause) qui réactiverait la fonction avec l'ancienne vitesse de consigne qui peut être éloignée de votre vitesse actuelle.

Limites de fonctionnement

Le régulateur de vitesse adaptatif utilise uniquement le frein moteur pour ralentir. Par conséquent le véhicule ralentit lentement, comme au relâcher de la pédale d'accélérateur. Le système se met en pause automatiquement :

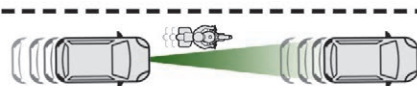
- si le véhicule le précédant ralentit trop fortement ou trop brusquement, et que le conducteur ne freine pas,
- si un véhicule s'insère entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède,

- si le système ne parvient pas à ralentir suffisamment pour continuer à maintenir la distance de sécurité, par exemple en cas de forte descente.

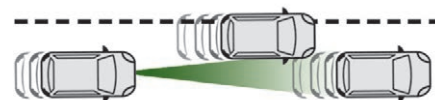
La plage de régulation est limitée à un écart maximum de 30 km/h entre la vitesse de consigne et celle du véhicule qui vous précède. Au delà, le système se met en pause si la distance de sécurité devient trop faible.

i Des conditions météorologiques dégradées (très forte pluie, neige accumulée devant le radar) peuvent entraver le fonctionnement du système, avec l'affichage de ce message d'alerte "SYSTÈME INACTIF : Visibilité réduite". La fonction reste indisponible jusqu'à la disparition du message.

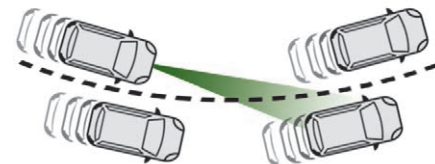
Le champ de vision du radar étant relativement étroit, il est possible que le système ne puisse pas détecter :



- les véhicules à largeur réduite, comme les motos par exemple,



- les véhicules décalés sur la voie de circulation,



- les véhicules entrant dans un virage,
- les véhicules qui changent de file tardivement.

Le régulateur de vitesse ne prend pas en compte :

- les véhicules à l'arrêt,
- les véhicules roulant en sens inverse.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif, vous êtes avertis par un signal sonore et l'affichage du message "Défaut des fonctions d'aides à la conduite". Faites vérifier le système par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

! Lorsque la régulation est en marche, soyez vigilant si vous maintenez appuyée l'une des touches de modification de la vitesse programmée : cela peut entraîner un changement très rapide de la vitesse de votre véhicule.

N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif sur route glissante ou en circulation dense.

En cas de forte descente, le régulateur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse programmée.

En cas de forte montée ou de remorquage, la vitesse programmée pourra ne pas être atteinte ou maintenue. L'utilisation de surtapis non homologués par CITROËN peut gêner le fonctionnement du régulateur de vitesse. Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- veillez à la bonne fixation du surtapis,
- ne superposez jamais plusieurs surtapis.

! Le fonctionnement du radar, situé dans le pare-chocs avant, peut être perturbé par l'accumulation de salissures (poussière, boue ...) ou dans certaines conditions climatiques (neige, givre ...).

Le message "SYSTÈME INACTIF : Visibilité réduite" s'affiche pour signaler la mise en veille de la fonction.

Nettoyez régulièrement le pare-chocs avant.

En cas de peinture ou de retouche de peinture du pare-chocs avant, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié. Certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du radar.

Régulateur de vitesse adaptatif jusqu'à l'arrêt / jusqu'à 30 km/h

Fonction jusqu'à l'arrêt : avec boîte de vitesses automatique

Fonction jusqu'à 30 km/h : avec boîte de vitesses manuelle



Ce système assure les fonctions suivantes :

- Le maintien automatique de la vitesse du véhicule à la vitesse de consigne sélectionnée par le conducteur.
- L'ajustement automatique de la distance entre votre véhicule et celui qui le précède.

Avec une boîte de vitesses automatique, l'ajustement automatique de la distance peut mener jusqu'à l'arrêt complet.

i Quel que soit le type de boîte de vitesses, la régulation reste active après un changement de rapport.

Il gère l'accélération et la décélération du véhicule en agissant automatiquement sur le moteur et le système de freinage.



Pour cela, il dispose d'un radar implanté dans le pare-chocs avant.

❗ Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système n'agit que sur les **véhicules en mouvement**, qui roulent dans le **même sens de circulation** que votre véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système adapte automatiquement la vitesse de votre véhicule à celle du véhicule qui le précède pour maintenir une distance constante.

Si le véhicule qui le précède roule plus lentement, le système ralentit, voire arrête complètement votre véhicule à l'aide du frein moteur et du système de freinage (pour les versions équipées d'une boîte de vitesses automatique).

Si le véhicule le précédant accélère ou change de voie, le régulateur de vitesse accélère progressivement pour revenir à la vitesse de consigne.

Si le conducteur active le clignotant pour dépasser un véhicule plus lent, le régulateur de vitesse l'autorisera à se rapprocher temporairement du véhicule le précédant pour aider à le doubler, sans jamais dépasser la vitesse de consigne.

❗ Les feux de stop s'allument dès que le système de freinage est activé avec une décélération du véhicule.

❗ Ce système est une aide à la conduite qui ne peut, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni la vigilance du conducteur.

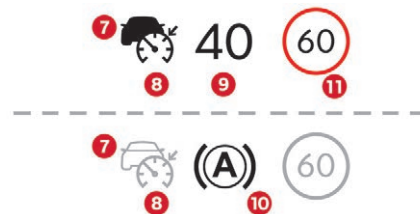
Certains véhicules présents sur la chaussée peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et/ou le radar (exemple : camion), ce qui peut conduire à une mauvaise évaluation des distances et entraîner une accélération ou un freinage inapproprié du véhicule.

Le conducteur doit en permanence garder le contrôle de son véhicule en maintenant les mains sur le volant et les pieds à proximité des pédales de frein et d'accélérateur.

2. Prise en compte de la vitesse actuelle comme consigne / Diminution de la vitesse de consigne.
3. Prise en compte de la vitesse actuelle comme consigne / Augmentation de la vitesse de consigne.
4. Pause / Reprise de la régulation.
5. Prise en compte de la vitesse proposée par la Reconnaissance des panneaux.
6. Affichage et ajustement de la consigne de distance inter-véhicules.

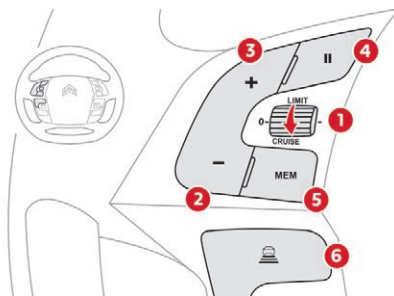
Pour plus d'informations sur la **Reconnaissance des panneaux**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Affichages au combiné



7. Indication de présence / absence du véhicule cible.
8. Indication d'activation / désactivation de la régulation.
9. Valeur de la vitesse de consigne.

Commande au volant



1. Sélection du mode régulateur.

10. Indication de maintien du véhicule à l'arrêt (versions équipées d'une boîte de vitesses automatique).
11. Vitesse proposée par la Reconnaissance des panneaux.

Dès qu'un véhicule est détecté, le symbole **7** est rempli avec la couleur associée à l'état du mode régulateur. À défaut, le symbole **7** est vide.

Lorsque le régulateur est en fonctionnement, les symboles **7** et **8** s'affichent en vert. À défaut, ils s'affichent en gris.



12. Consigne de distance inter-véhicules.
13. Position du véhicule détecté par le radar.

Ces informations sont visibles au combiné en mode d'affichage "CONDUITE".

Mise en marche

Pour mettre en marche le régulateur de vitesse

- ☞ Moteur tournant, tournez la molette **1** sur la position "**CRUISE**". Le système est en pause (affichage gris).

Avec une boîte de vitesses manuelle

La vitesse du véhicule étant comprise entre 30 km/h et 160 km/h :

- ☞ Véhicule roulant, appuyez sur l'un des boutons **2** ou **3** : la vitesse actuelle de votre véhicule devient la vitesse de consigne.

Le régulateur entre en fonctionnement (affichage vert).

Avec une boîte de vitesses automatique

Le mode **D** ou **M** doit être sélectionné.

La vitesse du véhicule étant comprise entre 30 km/h et 180 km/h :

- ☞ Véhicule roulant, appuyez sur l'une des touches **2** ou **3** : la vitesse actuelle de votre véhicule devient la vitesse de consigne.

Conservation des paramètres

La coupure du contact annule toute valeur de vitesse de consigne choisie par le conducteur.

La distance inter-véhicules est fixée à "**Normale**" (2 traits) par défaut. Sinon, la dernière valeur sélectionnée est prise en compte à la mise en marche de la fonction.

Pause

La **mise en pause** du régulateur de vitesse peut être obtenue :

- soit par action du conducteur :
 - Sur le bouton **4** (Pause).
 - Sur la pédale de frein.
 - Sur la commande du frein de stationnement électrique.

- Sur la pédale d'embrayage, par appui supérieur à 5 secondes.
- En cas de passage du mode **D** à **N** pour la boîte de vitesses automatique.
- soit automatiquement :
 - En cas de déclenchement du système ESC, pour des raisons de sécurité.
 - Lorsque la vitesse du véhicule passe en dessous de 30 km/h (1100 tr/min) avec une boîte de vitesses manuelle.

! Lorsque le régulateur de vitesse est en pause, sa réactivation ne sera possible que lorsque toutes les conditions de sécurité seront à nouveau réunies. Le message "Activation refusée, conditions inadaptées" s'affiche tant que la réactivation est impossible.

Réactivation de la fonction

Versions équipées d'une boîte de vitesses manuelle

Pour réactiver la fonction, le conducteur doit accélérer pour atteindre au moins 30 km/h puis appuyer sur un des boutons **2**, **3** ou **4**.

Versions équipées d'une boîte de vitesses automatique

Après un freinage entraînant un arrêt complet du véhicule, le système maintient le véhicule immobilisé ; le régulateur se met en pause.

Le conducteur doit appuyer sur la pédale d'accélérateur pour repartir, puis réactiver la fonction, au-delà de 30 km/h, en appuyant sur un des boutons **2**, **3** ou **4**.

Sans action du conducteur après l'immobilisation, le frein de stationnement électrique se serre automatiquement au bout de quelques instants (environ 5 minutes).

! Par sécurité, il convient d'attendre que la vitesse actuelle se rapproche de la vitesse de consigne pour réactiver la fonction par appui sur le bouton **4**.

Modification de la vitesse de consigne

Moteur tournant et régulateur activé (vert), vous pouvez modifier la vitesse de consigne.

Modification à partir de la vitesse actuelle

- ☞ Par des appuis courts successifs sur un des boutons **2** ou **3**, pour diminuer ou augmenter par paliers de 1 km/h.
- ☞ Par un appui maintenu sur un des boutons **2** ou **3**, pour diminuer ou augmenter par paliers de 5 km/h.

! Soyez vigilant : l'appui maintenu prolongé sur un des boutons **2** ou **3** entraîne une modification rapide de la vitesse de votre véhicule.

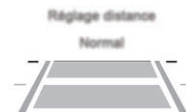
Modification à partir de la reconnaissance des panneaux de vitesse

- ☞ La vitesse proposée est affichée au combiné.
 - ☞ Appuyez une première fois sur la touche **5** ; un message s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
 - ☞ Appuyez une seconde fois sur la touche **5** pour enregistrer la vitesse proposée.
- La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné.

Pour plus d'informations sur la **Reconnaissance des panneaux**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

! Par prudence, il est recommandé de sélectionner une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle de votre véhicule, afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule.

Modification de la consigne de distance inter-véhicules



Trois seuils de consigne de distance inter-véhicules sont proposés :

- "**Lointaine**" (3 traits),
- "**Normale**" (2 traits),
- "**Proche**" (1 trait).

Moteur tournant et avec la molette sur la position "**CRUISE**" :

- ☞ Appuyez sur la touche **6** pour afficher l'écran de sélection de la consigne de distance inter-véhicules.
 - ☞ Par appuis successifs sur la touche **6**, faites défiler les niveaux de consigne prédéfinis. L'écran de sélection se referme après quelques secondes.
- La modification est alors prise en compte.

Cette valeur reste mémorisée, quel que soit l'état de la fonction et à la coupure du contact.

i La sélection s'applique également à la distance d'arrêt (versions avec boîte de vitesses automatique EAT6 et EAT8).

Dépassement de la vitesse de consigne

En appuyant sur la pédale d'accélérateur, il est possible de dépasser momentanément la vitesse de consigne.

Pendant ce laps de temps, le régulateur de vitesse ne gère plus le système de freinage. Il suffit de relâcher la pédale d'accélérateur pour revenir à la vitesse de consigne.

En cas de dépassement de la vitesse de consigne, l'affichage de la vitesse disparaît, accompagné de l'affichage du message "Régulateur suspendu" jusqu'au relâchement de la pédale d'accélérateur.

Situations de conduite et alertes associées

Pour bénéficier de toutes les informations nécessaires au combiné, vous devez au préalable sélectionner le mode d'affichage "CONDUITE".

Le tableau ci-après décrit les alertes et les messages affichés en fonction des situations de conduite.

L'affichage de ces alertes n'est pas séquentiel.

Témoin	Affichage	Message associé	Commentaires
 (gris)		"Régulateur en pause"	Fonction en pause. Pas de véhicule détecté.
 (gris)		"Régulateur en pause"	Fonction en pause. Un véhicule est détecté.
 (vert)	 selon distance inter-véhicules sélectionnée	"Régulateur actif"	Fonction activée. Pas de véhicule détecté.
 (vert)	 selon distance inter-véhicules sélectionnée	"Régulateur actif"	Fonction activée. Un véhicule est détecté.
 ou  (vert)		"Régulateur suspendu"	Fonction activée. Le conducteur a momentanément repris le contrôle du véhicule en accélérant.

Témoin	Affichage	Message associé	Commentaires
 (vert)	 (orange)	"Reprenez le véhicule en main"	Le conducteur doit reprendre le contrôle du véhicule en accélérant ou en freinant, suivant le contexte.
 (vert)	 (rouge)	"Reprenez le véhicule en main"	Le système ne peut pas gérer seul la situation critique (freinage d'urgence du véhicule cible, insertion rapide d'un véhicule dans la zone inter-véhicules). Le conducteur doit reprendre immédiatement le contrôle du véhicule.
 ou  (gris)	 (orange)	"Activation refusée, conditions inadaptées"	Le système refuse d'activer la régulation (vitesse en dehors de la plage de fonctionnement, route sinueuse).

Versions équipées d'une boîte de vitesses automatique

Témoin	Affichage	Message associé	Commentaires
 ou  (gris) / (vert)	 selon distance inter-véhicules sélectionnée et distance réelle du véhicule cible	"Régulateur en pause" (pendant quelques secondes)	Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet et le maintient immobilisé. Le conducteur doit accélérer pour repartir. Le régulateur reste en pause tant que le conducteur n'a pas réactivé la fonction.

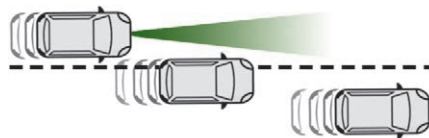
Après un freinage entraînant l'arrêt complet du véhicule, le système maintient le véhicule immobilisé ; le régulateur se met en pause. Le conducteur doit appuyer sur la pédale d'accélérateur pour repartir puis réactiver la fonction, en appuyant sur un des boutons **2**, **3** ou **4**. Sans action du conducteur après l'immobilisation, le frein de stationnement électrique se serre automatiquement au bout de quelques instants (environ 5 minutes).

Limites de fonctionnement

Le système ne peut pas dépasser les limites des lois de la physique.
Certains situations ne peuvent pas être gérées par le système et nécessitent la reprise en main du véhicule par le conducteur.

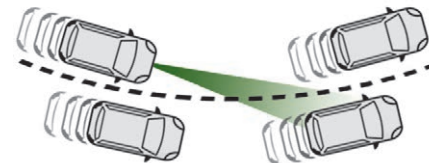
Cas de non-détection par le radar :

- Piétons, certains cyclistes, animaux.
- Véhicules à l'arrêt (embouteillage, panne...).

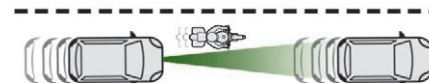


- Véhicules traversant la voie.
- Véhicules roulant en sens inverse.

Mise en pause requise du régulateur par le conducteur :



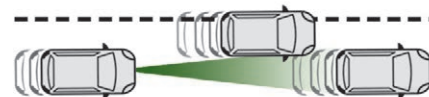
- Véhicules dans un virage serré.
- Dès l'approche d'un rond-point.



- En suivant un véhicule étroit.
- Réactivez le régulateur dès que les conditions le permettent.

Cas d'incitation de reprise en main immédiate par le conducteur :

- Décélération trop brutale du véhicule qui vous précède.



- Rabattement brutal d'un véhicule entre votre véhicule et celui qui le précède.

Le système ne doit pas être activé dans les situations suivantes :

- Utilisation de la roue de secours de type "galette" (selon version).
- Remorquage.
- Après un impact sur le pare-chocs avant.

- !** Soyez particulièrement vigilant :
- En présence de motocycles et de véhicules décalés sur la voie de circulation.
 - En vous engageant dans un tunnel, sur un pont.

! Le régulateur de vitesse fonctionne de jour comme de nuit, par temps de brouillard ou de pluie modérée.

Cependant, il est fortement conseillé de toujours adapter la vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions de circulation, météorologiques et de l'état de la chaussée.

Activez le régulateur de vitesse uniquement si les conditions de circulation vous permettent de rouler à vitesse constante et en maintenant une distance de sécurité suffisante.

N'activez pas le régulateur de vitesse en zone urbaine avec piétons qui risquent de traverser la voie, en circulation dense, sur route sinueuse ou escarpée, sur chaussée glissante ou inondée, en cas de chute de neige, si le pare-chocs avant est endommagé et en cas de défaillance des feux de stop.

Dans certains cas, la vitesse de consigne peut ne pas être maintenue ni même atteinte : chargement du véhicule, forte montée, ...

! Le système n'est pas conçu pour les situations suivantes :

- partie avant du véhicule modifiée (ajout de projecteurs à longue portée, de peinture sur le pare-chocs),
- conduite sur anneau de vitesse,
- roulage sur banc à rouleaux,
- utilisation de chaînes à neige, d'enveloppes antidérapantes ou de pneumatiques cloutés.

L'utilisation de surtapis non homologués par CITROËN peut gêner le fonctionnement du régulateur de vitesse. Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- veillez à la bonne fixation du surtapis,
- ne superposez jamais plusieurs surtapis.

! Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, chute de neige, forte pluie, brouillard dense, ...),
- éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières, ...),
- occultation du radar (boue, givre, neige, buée, ...).

Dans ces situations, les performances de détection peuvent être dégradées.

Le message "SYSTÈME INACTIF :

Visibilité réduite" s'affiche pour signaler la mise en veille de la fonction.

! Nettoyez régulièrement le pare-chocs avant.

En cas de peinture ou de retouche de peinture du pare-chocs avant, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié. Certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du radar.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement du régulateur de vitesse, des tirets s'affichent à la place de la valeur de consigne. L'allumage de ce témoin, accompagné d'un message d'alerte et d'un signal sonore, confirme le dysfonctionnement.

Faites vérifier le système par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

i Le régulateur adaptatif se désactive automatiquement en cas de détection de l'utilisation de la roue de secours de type "galette" ou du dysfonctionnement des deux feux de stop latéraux ou des feux de stop de la remorque (si remorque homologuée).

Active Safety Brake avec Alerte Risque Collision et Assistance au freinage d'urgence intelligent

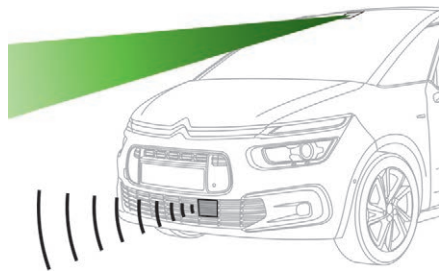


Ce système permet :

- de prévenir le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède,
- d'éviter la collision ou d'en limiter la sévérité en réduisant la vitesse du véhicule.

Ce système est une aide à la conduite qui comporte trois fonctions :

- Alerte Risque Collision (alerte sur risque de collision),
- Assistance au freinage d'urgence intelligent (AFUi),
- Active Safety Brake (freinage automatique d'urgence).



Le véhicule comporte une caméra implantée en haut du pare-brise et, selon version, un radar situé dans le pare-chocs avant.

! Ce système est conçu pour aider le conducteur et améliorer la sécurité de conduite. Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation dans le respect du code de la route. Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur.

i Dès que le système détecte un obstacle potentiel, il prépare le circuit de freinage à un éventuel freinage automatique. Cela peut provoquer l'émission d'un léger bruit et une légère sensation de décélération.

Neutralisation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé. Ce système peut être neutralisé ou activé par le menu de paramétrage du véhicule.



La neutralisation du système est signalée par l'allumage de ce témoin, accompagné de l'affichage d'un message.

Conditions et limites de fonctionnement

Le système ESC ne doit pas être défaillant. Le système ASR ne doit pas être désactivé. Les ceintures de sécurité de tous les passagers doivent être bouclées. Une conduite à vitesse stabilisée, sur routes peu sinueuses, est requise.

! Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, chute de neige, forte pluie, brouillard dense, ...),
- éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières, ...),
- occultation de la caméra ou du radar (boue, givre, neige, buée, ...).

Sur les versions avec caméra seule, ce message vous signale que la caméra est occultée : **"Caméra aides à la conduite : visibilité restreinte, voir notice"**.

Dans ces situations, les performances de détection peuvent être dégradées.

! Nettoyez régulièrement le pare-brise, en particulier la zone située devant la caméra.
La face interne du pare-brise peut être également embuée au niveau de la caméra. Par temps humide et froid, débrouillez régulièrement le pare-brise. Ne laissez pas la neige s'accumuler sur le capot moteur ou sur le toit du véhicule, car elle pourrait masquer la caméra de détection.
Nettoyez le pare-chocs avant, en particulier au niveau du radar, en retirant la boue, la neige, ...

Dans les cas suivants, il est recommandé de désactiver le système par le menu de configuration du véhicule :

- remorque attelée au véhicule,
- transport d'objets longs sur barres ou galerie de toit,
- véhicule équipé de chaînes à neige,
- avant un passage dans une station de lavage automatique, moteur tournant,
- avant un passage sur un banc à rouleaux dans un atelier,
- véhicule remorqué, moteur tournant,
- pare-chocs avant endommagé (version avec radar),
- après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra de détection.

i Le système se désactive automatiquement après détection de l'utilisation de la roue de secours de type "galette" ou du dysfonctionnement des deux feux de stop latéraux.

! Il peut arriver que des avertissements ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou vous paraissent injustifiés. En conséquence, restez en toutes circonstances maître de votre véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

! Après un choc, la fonction est mise automatiquement hors fonctionnement, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour vérification du système.

! En cas de peinture ou de retouche de peinture du pare-chocs avant, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié. Certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du radar.

Alerte Risque Collision

Elle permet de prévenir le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède ou un piéton présent dans sa voie de circulation.

Modification du seuil de déclenchement de l'alerte

Ce seuil de déclenchement détermine la manière dont vous souhaitez être averti de la présence d'un véhicule roulant ou arrêté devant vous, ou d'un piéton présent dans votre voie de circulation.



Le seuil actuel peut être modifié uniquement en passant par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Vous pouvez sélectionner un des trois seuils pré-définis :

- "Lointaine",
- "Normale",
- "Proche".

Le dernier seuil retenu est mémorisé à la coupure du contact.

Fonctionnement

En fonction du risque de collision détecté par le système et du seuil d'alerte choisi par le conducteur, plusieurs niveaux d'alerte peuvent se déclencher et s'afficher sur le combiné.

Ces niveaux d'alerte sont basés sur le temps inter-véhicules entre votre véhicule et celui qui vous précède.

Ils prennent en compte la dynamique véhicule, les vitesses de votre véhicule et de celui qui vous précède, les conditions environnementales, la situation de vie (en courbe, appui sur les pédales, etc.) pour déclencher l'alerte à l'instant le plus pertinent.



Niveau 1 (couleur orange) : alerte visuelle seule vous signalant que le véhicule qui vous précède est très proche.

Le message "**Véhicule proche**" s'affiche.



Niveau 2 (couleur rouge) : alerte visuelle et sonore vous signalant qu'une collision est imminente.

Le message "**Freinez !**" s'affiche.

i Lorsque la vitesse de votre véhicule est trop importante à l'approche d'un autre véhicule, le premier niveau d'alerte peut ne pas s'afficher : le niveau d'alerte 2 peut s'afficher directement.

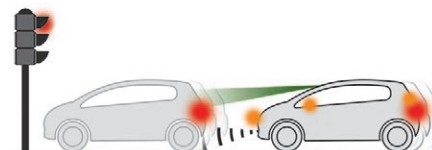
Important : le niveau d'alerte 1 ne s'affiche jamais lorsque le seuil de déclenchement "**Proche**" a été sélectionné.

Assistance au freinage d'urgence intelligent (AFUi)

Dans le cas où le conducteur freine, mais pas suffisamment pour éviter une collision, cette fonction complète le freinage dans les limites des lois de la physique.

Cette assistance n'a lieu que si vous effectuez un appui sur la pédale de frein.

Active Safety Brake



Cette fonction, aussi appelée freinage automatique d'urgence, intervient après l'alerte, si le conducteur ne réagit pas assez vite et n'actionne pas les freins du véhicule.

Elle a pour objectif de réduire la vitesse d'impact ou d'éviter la collision de votre véhicule en cas de non-intervention du conducteur.

Fonctionnement

Le système fonctionne dans les conditions suivantes :

- La vitesse du véhicule ne dépasse pas 60 km/h lorsqu'un piéton est détecté.
- La vitesse du véhicule ne dépasse pas 80 km/h lorsqu'un véhicule à l'arrêt est détecté.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 10 km/h et 85 km/h (versions avec caméra seule) ou 140 km/h (versions avec caméra et radar) lorsqu'un véhicule en mouvement est détecté.



Si la caméra et/ou le radar ont confirmé la présence d'un véhicule ou d'un piéton, ce témoin clignote dès que la fonction agit sur le freinage du véhicule.

Avec une boîte de vitesses automatique, en cas de freinage automatique d'urgence jusqu'à l'arrêt complet du véhicule, maintenez l'appui sur la pédale de frein pour empêcher le véhicule de repartir.

Avec une boîte de vitesses manuelle, en cas de freinage automatique d'urgence jusqu'à l'arrêt complet du véhicule, le moteur peut caler.

À tout instant, le conducteur peut conserver le contrôle du véhicule en exerçant une action franche sur le volant et/ou sur la pédale d'accélérateur.

Le fonctionnement peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.
En cas d'arrêt complet du véhicule, le freinage automatique est maintenu 1 à 2 secondes.

Anomalie de fonctionnement



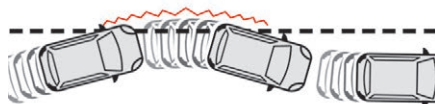
En cas de dysfonctionnement, vous êtes averti par l'allumage de ce témoin, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour vérification du système.

Alerte active de franchissement involontaire de ligne

À l'aide d'une caméra placée sur le haut du pare-brise permettant d'identifier les lignes de marquage au sol, le système rectifie la trajectoire du véhicule en alertant le conducteur dès qu'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne.

L'utilisation de ce système est surtout optimale sur les autoroutes et les voies rapides.



Conditions de fonctionnement

La vitesse du véhicule doit être comprise entre 65 km/h et 180 km/h.

Le conducteur doit tenir le volant à deux mains.

La modification de trajectoire ne doit pas être accompagnée de l'activation des feux indicateurs de direction.

Le système ESC doit être activé et non défaillant.

⚠ Ce système est une aide à la conduite qui ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur. Le conducteur doit rester maître du véhicule en toutes circonstances.

Le système assiste le conducteur uniquement lorsque le véhicule risque de quitter involontairement la voie sur laquelle il roule. Il ne gère ni la distance de sécurité, ni la vitesse ni le freinage.

Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que le contexte ne permet plus au système d'intervenir (par exemple, en cas de disparition des lignes de marquage au sol).

Il est nécessaire de respecter le code de la route et de faire une pause toutes les deux heures.

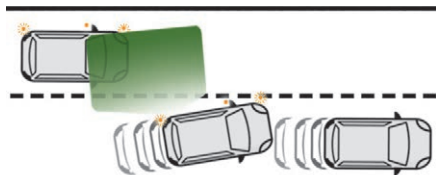
Fonctionnement

Dès que le système identifie un risque de franchissement involontaire d'une des lignes de marquage au sol détectées, il effectue la correction de trajectoire nécessaire au rétablissement du véhicule dans sa voie initiale. Le conducteur perçoit alors un mouvement de rotation du volant.



Ce témoin clignote pendant la durée de la correction.

I S'il souhaite conserver la trajectoire de son véhicule, le conducteur peut empêcher la correction en maintenant fermement le volant (au cours d'une manoeuvre d'évitement, par exemple). La correction sera interrompue dès l'activation des feux indicateurs de direction.



Tant que les feux indicateurs de direction sont activés et pendant quelques secondes après leur arrêt, le système considère que tout écart de trajectoire est volontaire et ne déclenche aucune correction pendant cette période. Cependant, avec le système de Surveillance d'angles morts activé, si le conducteur s'apprête à changer de file alors qu'un autre véhicule est détecté dans les angles morts de son véhicule, une correction de trajectoire sera engagée par le système malgré l'activation des feux indicateurs de direction. Pour plus d'informations sur la **Surveillance d'angles morts**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

! Si le système détecte que le conducteur ne tient pas suffisamment le volant pendant une manoeuvre de correction automatique, il interrompt cette manoeuvre. Une alerte est déclenchée pour inciter le conducteur à reprendre le contrôle de son véhicule.

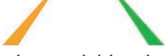
Situations de conduite et alertes associées

Pour bénéficier de toutes les informations nécessaires au combiné, vous devez au préalable sélectionner le mode d'affichage "CONDUITE".

Le tableau ci-après décrit les alertes et les messages affichés en fonction des situations de conduite.

L'affichage de ces alertes n'est pas séquentiel.

État de la fonction	Témoin	Affichage et/ou message associé	Commentaires
OFF		 (gris)	Fonction désactivée.
ON		 (gris)	Fonction active, conditions non remplies : - vitesse inférieure à 65 km/h, - pas de reconnaissance de ligne, - ESC désactivé ou en cours de régulation, - conduite "sportive".
ON		 (gris)	Désactivation / Mise en veille automatique de la fonction (par exemple : détection d'une remorque, utilisation de la roue de secours "galette" fournie avec le véhicule).

État de la fonction	Témoin	Affichage et/ou message associé	Commentaires
ON		 (vert)	Détection du marquage au sol. Vitesse supérieure à 65 km/h.
ON		 (orange) / (vert)	Le système corrige la trajectoire du côté où le risque de franchissement a été détecté (ligne orange).
ON		 (orange) / (vert) "Reprenez le volant en main".	- Si, pendant la correction, le système détecte que le conducteur ne tient pas le volant depuis quelques secondes, il interrompt la correction et redonne la main au conducteur. - Pendant la correction de trajectoire, le système constate que la correction sera insuffisante et qu'une ligne continue est franchie (ligne orange) : le conducteur est averti qu'il doit impérativement compléter la correction de trajectoire.

Limites de fonctionnement

Le système passe automatiquement en veille dans les cas suivants :

- ESC désactivé ou en cours de régulation,
- vitesse inférieure à 65 km/h ou supérieure à 180 km/h,
- branchement électrique d'une remorque,
- détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" (la détection n'est pas immédiate, il est recommandé de désactiver la fonction),
- détection d'un comportement de conduite dynamique, pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur,
- roulage au-delà des lignes de marquage,
- activation des feux indicateurs de direction,
- franchissement de la ligne intérieure d'un virage,
- roulage en virage serré,
- détection d'une inactivité du conducteur pendant une correction.

! Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, chute de neige, pluie, brouillard),
- éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières),
- zone du pare-brise située devant la caméra encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant,
- marquages au sol usés, masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux),
- faible distance avec le véhicule qui précède (les marquages au sol ne peuvent pas être détectés),
- routes étroites, sinueuses.

Risque de déclenchements indésirables

Dans les cas suivants, il est recommandé de désactiver la fonction :

- conduite sur chaussée en mauvais état,
- conditions météorologiques défavorables,
- conduite sur des terrains à faible adhérence (verglas).

Le système n'est pas conçu pour les situations de conduites suivantes :

- conduite sur un anneau de vitesse,
- conduite avec une remorque,
- roulage sur un banc à rouleaux,
- roulage sur chaussée non stabilisée.

Activation / Neutralisation

L'activation / neutralisation de la fonction se fait par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Sélectionnez l'onglet "**Fonctions de conduite**" puis "**Aide maintien dans la voie**".

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

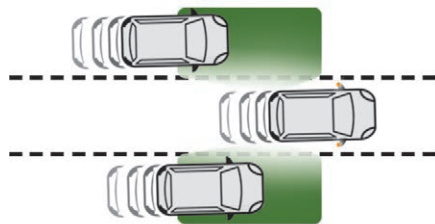
Anomalie de fonctionnement



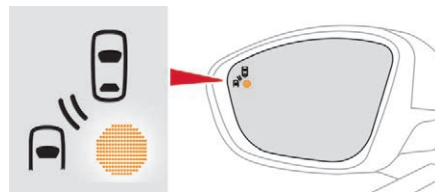
En cas de dysfonctionnement du système, vous êtes averti par l'allumage de ces témoins au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faites vérifier le système par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Surveillance d'angles morts



Ce système avertit le conducteur de la présence d'un autre véhicule dans les zones d'angles morts de son véhicule (zones masquées du champ de vision du conducteur), dès lors que celui-ci présente un danger potentiel.



Un voyant lumineux fixe apparaît dans le rétroviseur du côté concerné :

- de manière immédiate, lorsque l'on est doublé,
- après un délai d'une seconde environ, lorsque l'on dépasse lentement un véhicule.

! Ce système d'aide à la conduite est conçu pour améliorer la sécurité de conduite et ne se substitue en aucun cas à l'utilisation des rétroviseurs extérieurs et intérieur. Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, d'évaluer la distance et la vitesse relative des autres véhicules, d'anticiper leurs manœuvres avant de décider de changer de file.

Ce système est une aide à la conduite qui ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Activation / Neutralisation



L'activation et la neutralisation de la fonction se font par le menu **Conduite** de l'écran tactile.



À l'activation de la fonction, ce témoin s'allume au combiné.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

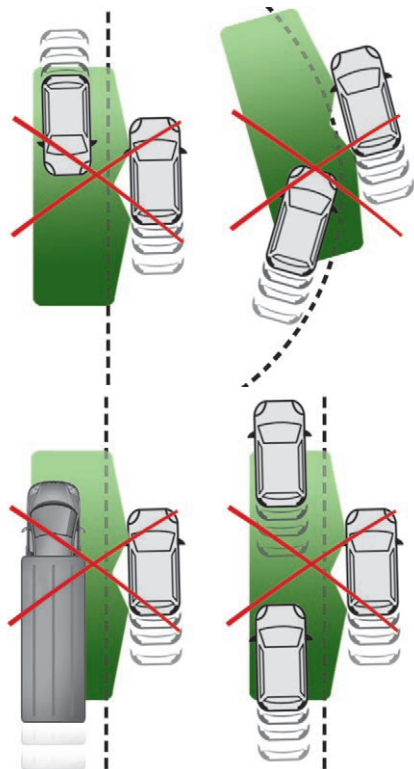
i Le système sera neutralisé automatiquement en cas de remorquage avec un dispositif d'attelage homologué par CITROËN.

Fonctionnement

Des capteurs, placés sur les pare-chocs avant et arrière, surveillent les zones d'angles morts. L'alerte est donnée par un voyant orange qui s'allume dans le rétroviseur du côté concerné, dès qu'un véhicule – automobile, camion, cycle – est détecté.

Pour cela, les conduites suivantes doivent être remplies :

- tous les véhicules roulent dans le même sens de circulation et sur des voies contiguës,
- la vitesse de votre véhicule est comprise entre 12 km/h et 140 km/h,
- lorsque vous dépassez un véhicule avec un écart de vitesse inférieur à 10 km/h,
- lorsqu'un véhicule vous dépasse avec un écart de vitesse inférieure à 25 km/h,
- le flux de circulation est fluide,
- en cas de manœuvre de dépassement, si celle-ci se prolonge et que le véhicule dépassé stagne dans la zone d'angles morts,
- vous circulez sur une voie en ligne droite ou en légère courbe,
- votre véhicule ne tracte pas de remorque, de caravane...



Aucune alerte ne sera donnée dans les situations suivantes :

- en présence d'objets immobiles (véhicules en stationnement, rails de sécurité, lampadaires, panneaux...),

- avec des véhicules roulants en sens inverse,
- en conduite sur route sinueuse ou cas de virages prononcés,
- en cas de dépassement d'un (ou par un) véhicule très long (camion, autocar...) qui est à la fois détecté dans une zone d'angles morts par l'arrière et présent dans le champ de vision du conducteur par l'avant,
- lors d'une manoeuvre de dépassement rapide,
- en cas de circulation très dense : les véhicules, détectés à l'avant et à l'arrière, sont confondus avec un camion ou un objet fixe,
- en cas d'activation de la fonction Park Assist.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin clignote quelques instants au combiné, accompagné de l'allumage du témoin de Service et de l'affichage d'un message.

Consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour vérification du système.

i Le système peut être passagèrement perturbé lors de certaines conditions climatiques (pluie, grêle...). En particulier, rouler sur route mouillée ou passer d'une zone sèche à une zone mouillée peut provoquer de fausses alertes (par exemple, présence d'un nuage de gouttelettes d'eau dans l'angle mort interprété comme un véhicule). Par mauvais temps ou par temps hivernal, assurez-vous que les capteurs ne sont pas recouverts par de la boue, du givre ou de la neige. Veillez à ne pas masquer la zone d'avertissement, située sur les rétroviseurs extérieurs, ainsi que les zones de détection, situées sur les pare-chocs avant et arrière, par des étiquettes adhésives ou autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

! **Lavage à haute pression**
Lors du lavage de votre véhicule, ne dirigez pas la lance à moins de 30 cm des capteurs.

Système actif de surveillance d'angles morts

(Suivant version.)

En complément du voyant lumineux fixe dans le rétroviseur du côté concerné, une correction de trajectoire sera ressentie si vous franchissez une ligne avec le feu indicateur de direction activé, pour vous aider à éviter une collision.

Conditions de fonctionnement

Les systèmes suivants doivent être activés :

- Surveillance d'angles morts,
- Alerte active de franchissement involontaire de ligne.

La vitesse du véhicule doit être comprise entre 65 et 140 km/h.

Détection d'inattention

Faites une pause dès que vous vous sentez fatigué ou au minimum toutes les deux heures. Selon version, la fonction comporte le système "Alerte Attention Conducteur" seul ou complété par le système "Alerte Attention Conducteur par caméra".

! Ces systèmes ne peuvent, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur qui doit rester maître de ses décisions. En aucun cas ces systèmes ont pour but de maintenir le conducteur éveillé ou l'empêcher de s'endormir au volant. Il est de la responsabilité du conducteur de s'arrêter lorsqu'il se sent fatigué.

Activation / Neutralisation



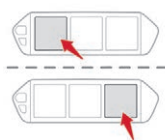
L'activation et la neutralisation de ces fonctions se font par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

L'état de la fonction est mémorisé à la coupure du contact.

Alerte Attention Conducteur



Le système déclenche une alerte dès qu'il détecte que le conducteur n'a pas fait de pause après deux heures de conduite à vitesse supérieure à 65 km/h.



Cette alerte est traduite par l'affichage d'un message vous incitant à faire une pause, accompagné d'un signal sonore. Si le conducteur ne suit pas cette recommandation, l'alerte est répétée toutes les heures jusqu'à l'arrêt du véhicule.

Le système se réinitialise si l'une des conditions suivantes est remplie :

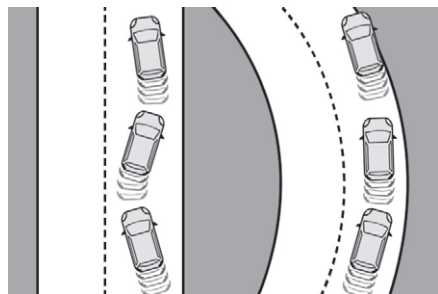
- moteur tournant, le véhicule est immobilisé depuis plus de 15 minutes,
- le contact est coupé depuis quelques minutes,
- la ceinture de sécurité du conducteur est détachée et sa porte est ouverte.

i Dès que la vitesse du véhicule est inférieure à 65 km/h, le système se met en veille.

Le temps de roulage est de nouveau comptabilisé dès que la vitesse est supérieure à 65 km/h.

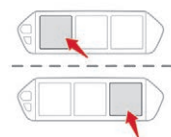
Alerte Attention Conducteur par caméra

Selon version, le système "Alerte Attention Conducteur" est complété par le système "Alerte Attention Conducteur par caméra".



À l'aide d'une caméra placée sur le haut du pare-brise, le système évalue l'état de vigilance du conducteur en identifiant les écarts de trajectoire par rapport aux marquages au sol.

Cette fonction est particulièrement adaptée sur voies rapides (vitesse supérieure à 65 km/h).



Dès que le système estime que le comportement du véhicule traduit un certain seuil de fatigue ou d'inattention du conducteur, il déclenche le premier niveau d'alerte.

Le conducteur est alors averti par le message **"Soyez vigilant !"**, accompagné d'un signal sonore.

Après trois alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte avec le message **"Faites une pause !"**, accompagné d'un signal sonore plus prononcé.

i Dans certaines conditions de conduite (chaussée dégradée ou par vent fort), le système peut émettre des alertes indépendamment de l'état de vigilance du conducteur.

! Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

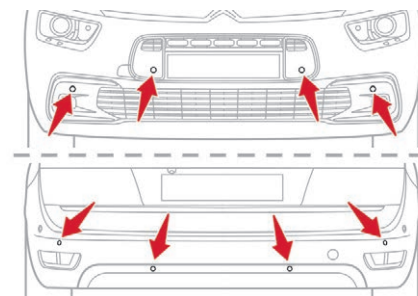
- mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, chutes de neige, forte pluie, brouillard dense, ...),
- éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières, ...),
- zone du pare-brise située devant la caméra : encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant,
- marquages au sol absents, usés, masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux, ...),
- faible distance avec le véhicule qui précède (marquages au sol non détectés),
- routes étroites, sinueuses, ...

! Nettoyez régulièrement le pare-brise, en particulier la zone située devant la caméra.

La face interne du pare-brise peut être également embuée au niveau de la caméra. Par temps humide et froid, débrouez régulièrement le pare-brise. Ne laissez pas la neige s'accumuler sur le capot moteur ou sur le toit du véhicule, car elle pourrait masquer la caméra de détection.

Nettoyez le pare-chocs avant, en particulier au niveau du radar, en retirant la boue, la neige, ...

Aide au stationnement



À l'aide de capteurs situés dans le pare-chocs, cette fonction signale la proximité d'obstacles (ex. : piéton, véhicule, arbre, barrière) qui entrent dans leur champ de détection.

! Cette fonction est une aide à la manœuvre qui ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur. Le conducteur doit rester attentif et maître de son véhicule. Il doit toujours vérifier les alentours du véhicule avant d'entreprendre une manœuvre. Pendant la totalité de la manœuvre, le conducteur doit s'assurer que l'espace reste dégagé.

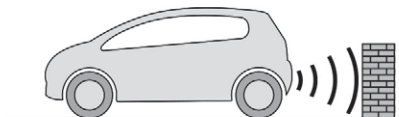
Aide au stationnement arrière

La mise en marche est obtenue par l'engagement de la marche arrière. Celle-ci est confirmée par l'émission d'un signal sonore.

La mise à l'arrêt est effectuée dès que vous désengagez la marche arrière.

Aide sonore

BIP... BIP... BIP...



L'information de proximité est donnée par un signal sonore discontinu, dont la fréquence est d'autant plus rapide que le véhicule se rapproche de l'obstacle.

Le son diffusé par le haut-parleur (droit ou gauche) permet de repérer de quel côté se situe l'obstacle.

Lorsque la distance "véhicule/obstacle" devient inférieure à une trentaine de centimètres, le signal sonore devient continu.

Aide graphique



Elle complète le signal sonore par l'affichage à l'écran de segments, de plus en plus rapprochés du véhicule (blanc : obstacles plus éloignés ; orange : obstacles proches ; rouge : obstacles très proches).

Au plus près de l'obstacle, le symbole "Danger" s'affiche à l'écran.

Aide au stationnement avant

En complément à l'aide au stationnement arrière, l'aide au stationnement avant se déclenche dès qu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule reste inférieure à 10 km/h.

L'aide au stationnement avant est interrompue, si le véhicule s'arrête plus de trois secondes en marche avant, s'il n'y a plus d'obstacle détecté ou dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.

i Le son diffusé par le haut-parleur (avant ou arrière) permet de repérer si l'obstacle est devant ou derrière.

Neutralisation / Activation



La neutralisation et l'activation de la fonction se font par le menu **Conduite** de l'écran tactile.



Ce témoin s'allume au combiné lorsque la fonction est neutralisée. Une nouvelle sélection réactive la fonction.

L'état de la fonction est mémorisé à la coupure du contact.

I La fonction aide au stationnement arrière sera neutralisée automatiquement en cas de branchement d'une remorque ou d'un porte-vélo sur un dispositif d'attelage installé selon les préconisations du constructeur.

Dans ce cas, le dessin d'une remorque s'affiche à l'arrière de la représentation du véhicule.

L'aide au stationnement est neutralisée pendant la phase de mesure de place de la fonction Park Assist.

Pour plus d'informations sur le **Park Assist**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Limites de fonctionnement

- Certains obstacles situés dans les angles morts des capteurs peuvent ne pas être détectés ou ne plus être détectés au cours de la manœuvre.
- Les capteurs du véhicule peuvent être perturbés par des interférences sonores telles que celles émises par des véhicules et engins bruyants (ex.: camions, marteaux-piqueurs, ...).
- Certains matériaux (tissus) absorbent les ondes sonores : des piétons peuvent ne pas être détectés.
- Les capteurs du véhicule peuvent être perturbés par l'accumulation de neige ou de feuilles mortes sur la chaussée.

- Un choc sur l'avant ou l'arrière du véhicule peut provoquer un dérèglement des capteurs qui n'est pas toujours détecté par le système : les mesures de distance peuvent être faussées.
- L'inclinaison du véhicule en cas de chargement important du coffre peut perturber les mesures de distance.
- Les capteurs peuvent être perturbés par des conditions météorologiques défavorables (forte pluie, brouillard épais, chute de neige, ...).

Anomalie de fonctionnement

SERVICE En cas de dysfonctionnement du système, au passage de la marche arrière, ce témoin clignote quelques instants puis s'allume fixement, accompagné du témoin service.

Un message apparaît, accompagné d'un signal sonore.

Consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

I Par mauvais temps ou par temps hivernal, assurez-vous que les capteurs ne sont pas recouverts par de la boue, du givre ou de la neige.

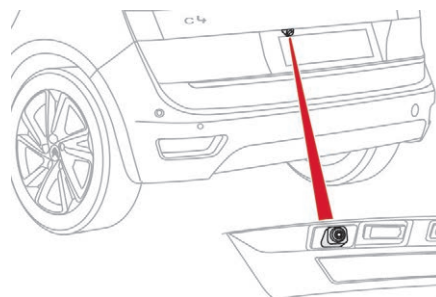
Au passage de la marche arrière, un signal sonore (bip long) vous indique que les capteurs peuvent être sales.

Certaines sources sonores (moto, camion, marteau-piqueur...) peuvent déclencher les signaux sonores d'aide au stationnement.

! Lavage haute pression

Lors du lavage de votre véhicule, ne dirigez pas la lance à moins de 30 cm des capteurs.

Caméra de recul

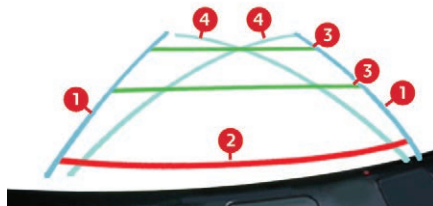


La caméra de recul s'active automatiquement au passage de la marche arrière.

Selon version, l'image s'affiche sur l'écran tactile ou au combiné.

i La fonction caméra de recul peut être complétée par l'aide au stationnement.

! La caméra de recul ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.



La représentation en surimpression des traits permet d'aider à la manœuvre.

i Ils sont représentés comme un traçage "au sol" et ne permettent pas de situer le véhicule par rapport à des obstacles hauts (exemple : autres véhicules, ...). Une déformation de l'image est normale. Il est normal de constater l'affichage d'une partie de la plaque d'immatriculation en bas de l'écran.

Les traits bleus **1** représentent la direction générale du véhicule (l'écart correspond à la largeur de votre véhicule sans les rétroviseurs). Le trait rouge **2** représente la distance à 30 cm environ après la limite du pare-chocs arrière de votre véhicule.

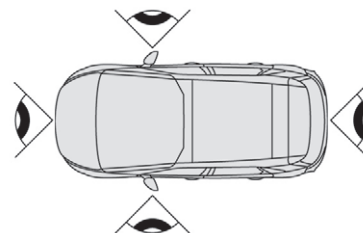
Les traits verts **3** représentent les distances à 1 et 2 mètres environ après la limite du pare-chocs arrière de votre véhicule. Les courbes bleues turquoise **4** représentent les rayons de braquage maximum.

i L'ouverture du hayon entraînera la disparition de l'affichage.

i Nettoyez périodiquement la caméra de recul avec un chiffon doux, non humide.

! **Lavage haute pression**
Lors du lavage de votre véhicule, ne dirigez pas la lance à moins de 30 cm de l'optique de la caméra.

Vision 360



Ce système permet de visionner sur le combiné les alentours proches de votre véhicule à l'aide de caméras.

Elles sont situées à l'avant et à l'arrière du véhicule, ainsi que sous les rétroviseurs extérieurs.

En fonction de l'angle de vue choisi (vue avant, vue arrière ou vue panoramique à 360°), la Vision 360 apporte une aide visuelle spécifique dans des conditions de conduite particulières comme s'engager dans un carrefour aveugle ou manœuvrer dans des zones à visibilité réduite.

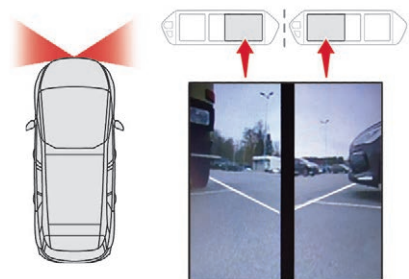
Une fois activée, cette fonction est opérationnelle jusqu'à 15 km/h. Au-delà de 30 km/h, la fonction se désactive automatiquement.

! Ce système est une aide visuelle qui ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Les images fournies par les caméras peuvent être déformées par le relief. La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement, ou des conditions d'éclairage insuffisantes peuvent assombrir l'image et réduire le contraste.

Vision avant

La caméra située sur le pare-chocs avant est activée et les vues de la zone située devant à gauche et de la zone située devant à droite de votre véhicule apparaissent simultanément au combiné.



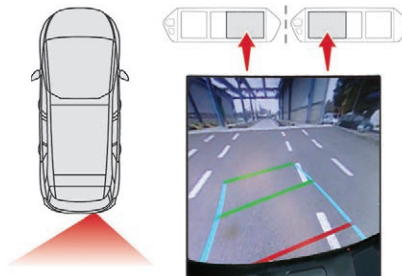
Vision arrière

La caméra située sur le volet arrière est activée et la vue de la zone située derrière votre véhicule s'affiche au combiné et se comporte comme une caméra de recul, quelque soit la position du sélecteur de vitesses.

Les lignes de gabarit, en bleu, représentent la largeur de votre véhicule (hors rétroviseurs) : elles s'orientent en fonction de la position du volant.

La ligne rouge représente la distance à 30 cm du pare-chocs arrière, et les deux lignes vertes, respectivement à 1 m et à 2 m du pare-chocs arrière.

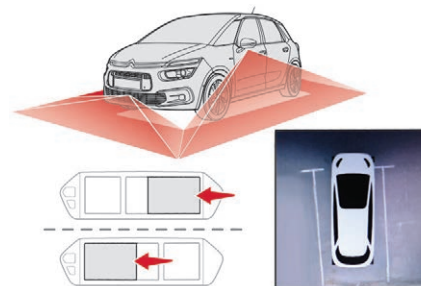
i La vision arrière s'affiche automatiquement au passage de la marche arrière, quel que soit l'état de la fonction.



Vision 360

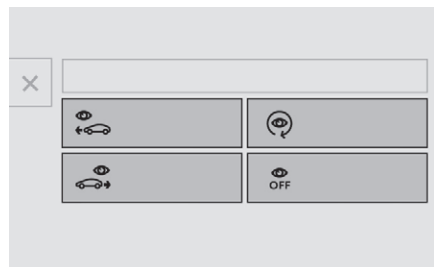
Les caméras situées sur les pare-chocs avant et arrière ainsi que sous les rétroviseurs extérieurs s'activent et une reconstitution d'une vue de dessus de votre véhicule dans son environnement proche s'affiche au combiné.

i L'ouverture d'une porte ou du hayon va perturber les vues 360 et arrière. L'installation de l'écran grand froid altère l'image transmise par la caméra avant.



Fonctionnement

Activation de la fonction



Moteur tournant :

- ☞ Dans le menu **Conduite**, sélectionnez l'onglet "**Fonctions de conduite**" puis "**Aide visuelle panoramique**".

A l'affichage du menu, choisissez une des trois vues :

"Caméra avant".

"Caméra 360".

"Caméra arrière".

La vue choisie s'affiche au combiné.

i L'affichage au combiné disparaît au-delà de 15 km/h.

Désactivation de la fonction

- ☞ Accélérez pour dépasser la vitesse de 30 km/h.

ou

- ☞ Dans le menu **Conduite**, sélectionnez l'onglet "**Fonctions de conduite**" puis "**Aide visuelle panoramique**".
- ☞ Choisissez "Caméra OFF".

! Vérifiez régulièrement la propreté des lentilles des caméras.

Lavage à haute pression

Lors du lavage de votre véhicule, ne dirigez pas la lance à moins de 30 cm des caméras.

Park Assist

Ce système apporte une assistance active au stationnement : il détecte un espace de stationnement puis pilote le système de direction pour se garer dans cet espace. Avec une **boîte de vitesses manuelle**, le conducteur gère l'accélération, le freinage, les rapports de vitesse et l'embrayage.

Avec une **boîte de vitesses automatique (EAT6 / EAT8)**, le conducteur gère l'accélération, le freinage et les rapports de vitesse.

Pendant les phases d'entrée et de sortie du stationnement, le système fournit des informations visuelles et sonores au conducteur afin de sécuriser ses manœuvres. Plusieurs manœuvres de marche avant ou arrière peuvent être nécessaires.

À tout instant, le conducteur peut reprendre le contrôle de la direction en saisissant le volant.

! Ce système d'aide à la manœuvre ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur. Le conducteur doit rester maître de son véhicule en s'assurant que l'espace reste dégagé pendant la totalité de la manœuvre. Dans certains cas, les capteurs peuvent ne pas détecter les petits obstacles situés dans leurs angles morts.

i La fonction Park Assist ne peut pas fonctionner moteur arrêté.



Le Park Assist apporte une assistance aux manœuvres suivantes :

- A.** Stationnement en "créneau".
- B.** Sortie de stationnement en "créneau".
- C.** Stationnement en "bataille".

! Pendant les phases de manoeuvres, le volant effectue des rotations rapides : ne tenez pas le volant, ne mettez pas les mains entre les branches du volant. Prenez garde à tout objet susceptible de bloquer la manoeuvre (vêtements amples, écharpes, cravates...) – Risques de blessure !

i Lorsque le Park Assist est activé, il empêche le passage en mode STOP du Stop & Start. En mode STOP, l'activation du Park Assist redémarre le moteur.

i Le Park Assist prend en charge l'assistance pour 4 cycles de manoeuvres au maximum. La fonction se désactive à l'issue de ces 4 cycles. Si vous estimez que votre véhicule n'est pas positionné correctement, vous devrez alors reprendre le contrôle de la direction pour achever la manoeuvre.

! Le déroulement des manoeuvres et les instructions de conduite s'affichent au combiné.



L'assistance est activée : l'affichage de ce pictogramme et d'une limite de vitesse indique que les manoeuvres de direction sont prises en charge par le système : ne touchez pas le volant.



L'assistance est désactivée : l'affichage de ce pictogramme indique que les manoeuvres de direction ne sont plus prises en charge par le système : vous devez reprendre le contrôle de la direction.

! Vous devez toujours vérifier les alentours de votre véhicule avant de commencer une manoeuvre.

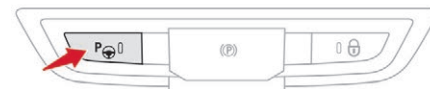
i La fonction d'aide au stationnement est indisponible pendant la phase de mesure de place disponible. Elle intervient ultérieurement, pendant les manoeuvres pour vous avertir que votre véhicule se rapproche d'un obstacle : le signal sonore devient continu dès que la distance par rapport à l'obstacle est inférieure à trente centimètres.

Si vous aviez désactivé la fonction d'aide au stationnement, elle sera automatiquement réactivée au cours des phases de manoeuvres assistées.

! L'activation du Park Assist neutralise la Surveillance d'angles morts.

Fonctionnement

Aide aux manoeuvres de stationnement en "créneau"



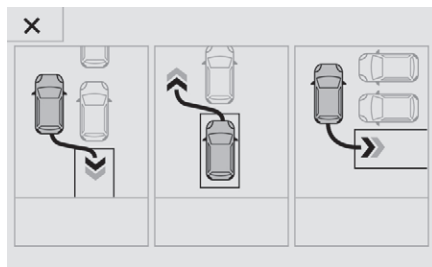
☞ Dès que vous avez repéré une zone de stationnement.



☞ Appuyez sur ce bouton.

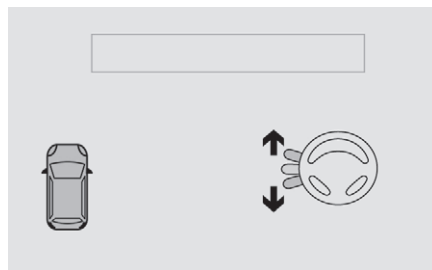


Ce témoin s'allume au combiné pour confirmer l'activation de la fonction.

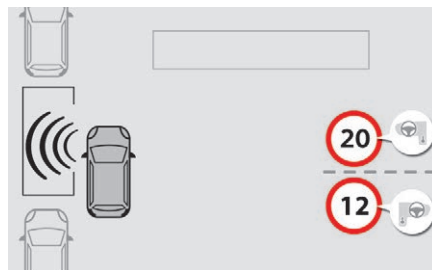


☞ Limitez la vitesse du véhicule à 20 km/h maximum et sélectionnez **"Entrée en créneau"** sur l'écran tactile.

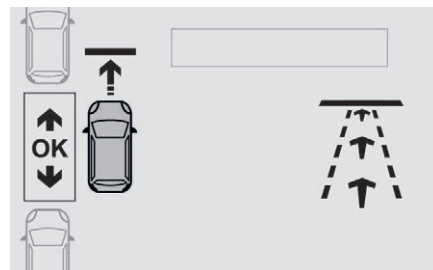
i Pour une entrée en créneau, le système ne signale pas les emplacements dont la taille est nettement inférieure ou supérieure au gabarit du véhicule.



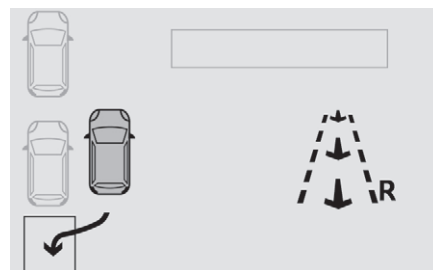
☞ Actionnez l'indicateur de direction vers le côté de stationnement choisi, pour activer la fonction de mesure. Vous devez rouler à une distance comprise entre 0,5 m et 1,5 m de la rangée de véhicules en stationnement.



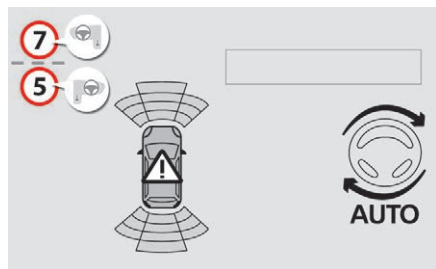
☞ Roulez lentement en suivant les instructions jusqu'à ce que le système trouve une place disponible.



☞ Avancez lentement jusqu'à l'affichage d'un message, accompagné d'un signal sonore, vous demandant de passer la marche arrière.



☞ Passez la marche arrière, lâchez le volant et démarrez sans dépasser la vitesse de 7 km/h.

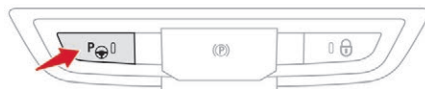


- La manoeuvre de stationnement assistée est en cours. Sans dépasser la vitesse de 7 km/h, effectuez les manoeuvres d'avance ou de recul, en vous aidant des avertissements de la fonction "Aide au stationnement", jusqu'à l'indication de la fin de la manoeuvre.



- A la fin de la manoeuvre, le témoin de fonctionnement s'éteint au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore. L'assistance se désactive : vous pouvez reprendre la main.

Aide aux manoeuvres de sortie de "créneau"



- Lorsque vous souhaitez quitter un emplacement de stationnement en "créneau", allumez le moteur.



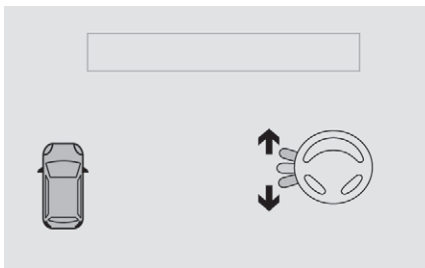
- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur ce bouton.



- Ce témoin s'allume au combiné pour confirmer l'activation de la fonction.



- Appuyez sur "**Sortie de créneau**" sur l'écran tactile.

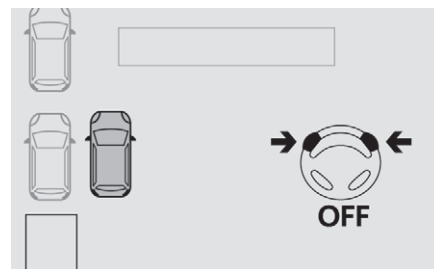


- Actionnez l'indicateur de direction vers le côté de sortie choisi.

- Engagez la marche arrière ou la marche avant et lâchez le volant.



- La manoeuvre de stationnement assistée est en cours. Sans dépasser la vitesse de 5 km/h, effectuez les manoeuvres d'avance ou de recul en vous aidant des avertissements de la fonction "Aide au stationnement", jusqu'à l'indication de la fin de la manoeuvre.



- La manoeuvre est terminée dès que l'axe des roues avant du véhicule est sorti de la place de stationnement.

A la fin de la manoeuvre, le témoin de fonctionnement s'éteint au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

L'assistance se désactive : vous pouvez reprendre la main.

Aide aux manoeuvres de stationnement en "bataille"



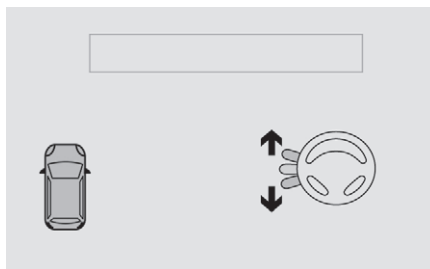
- ☞ Dès que vous avez repéré une zone de stationnement, appuyez sur ce bouton.



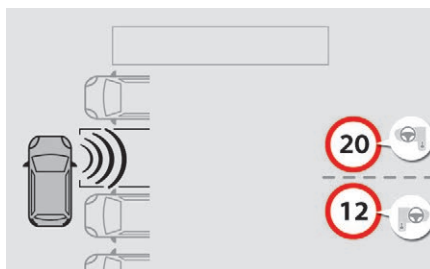
- Ce témoin s'allume au combiné pour confirmer l'activation de la fonction.



- ☞ Limitez la vitesse du véhicule à 20 km/h au maximum et sélectionnez **"Entrée en bataille"** sur l'écran tactile.

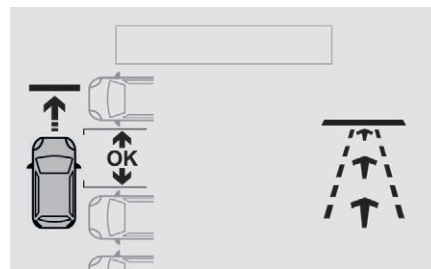


- ☞ Actionnez l'indicateur de direction vers le côté de stationnement choisi, pour activer la fonction de mesure. Vous devez rouler à une distance comprise entre 0,5 m et 1,5 m de la rangée de véhicules en stationnement.

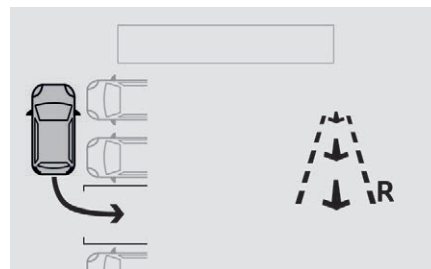


- ☞ Roulez lentement en suivant les instructions jusqu'à ce que le système trouve une place disponible.

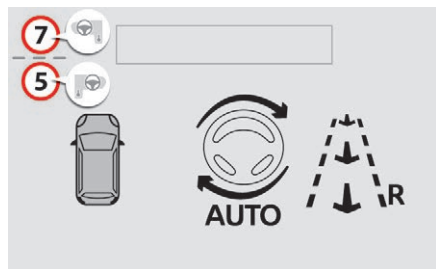
- i** Lorsque plusieurs emplacements successifs sont détectés, le véhicule sera dirigé vers le dernier.



- ☞ Avancez lentement jusqu'à l'affichage du message accompagné d'un signal sonore, vous demandant de passer la marche arrière.



- ☞ Passez la marche arrière, lâchez le volant et démarrez sans dépasser la vitesse de 7 km/h.



La manoeuvre de stationnement assistée est en cours.
Sans dépasser la vitesse de 7 km/h, suivez les instructions affichées au combiné en vous aidant des avertissements de la fonction "Aide au stationnement", jusqu'à l'indication de la fin de la manoeuvre.



A la fin de la manoeuvre, le témoin de fonctionnement s'éteint au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
L'assistance se désactive : vous pouvez reprendre la main.

Au cours de la manoeuvre de stationnement en "bataille", la fonction Park Assist est automatiquement désactivée dès que l'arrière du véhicule se rapproche à moins de 50 cm d'un obstacle.

Au cours des manoeuvres de stationnement ou de sortie de stationnement, la fonction caméra de recul peut entrer en fonctionnement. Elle permet de mieux surveiller les alentours du véhicule, en affichant des informations complémentaires au combiné. Pour plus d'informations sur la **Caméra de recul**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

- si la vitesse du véhicule dépasse le seuil autorisé,
- quand le conducteur interrompt la rotation du volant,
- au-delà de 4 cycles de manoeuvres,
- à l'ouverture de la porte conducteur,
- si une des roues avant rencontre un obstacle.

Le témoin de fonctionnement s'éteint au combiné et un message s'affiche accompagné d'un signal sonore.

Le conducteur doit reprendre alors le contrôle de la direction du véhicule.

Si le système est désactivé pendant une manoeuvre, le conducteur doit le réactiver pour relancer la mesure en cours.

Désactivation

Le système se désactive par un appui sur la commande.

Le système se désactive automatiquement :

- à la coupure du contact,
- si le moteur cale,
- si aucune manoeuvre n'est engagée dans les 5 minutes après sélection du type de manoeuvre,
- après une immobilisation prolongée du véhicule pendant la manoeuvre,
- si l'antipatinage de roues (ASR) se déclenche,

Neutralisation

Le système se neutralise automatiquement :

- en cas d'attelage d'une remorque, branchée,
- si la porte conducteur est ouverte,
- si la vitesse du véhicule est supérieure à 70 km/h.

Pour une neutralisation prolongée du système, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Anomalies de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement ce témoin clignote quelques instants accompagné d'un signal sonore.

Si le dysfonctionnement survient en cours d'utilisation du système, le témoin s'éteint.



En cas de dysfonctionnement de la direction assistée, ce témoin s'affiche au combiné accompagné d'un message d'alerte.

Consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

! Si la distance latérale, entre votre véhicule et la place est trop importante, le système risque de ne pas mesurer la place. Tout objet dépassant le gabarit du véhicule (ex : échelle sur le toit, rotule d'attelage) n'est pas pris en compte par le Park Assist lors d'une manoeuvre.

i Par mauvais temps ou par temps hivernal, assurez-vous que les capteurs ne sont pas recouverts par des salissures, du givre ou de la neige. En cas de dysfonctionnement, faites vérifier le système par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Lavage haute pression

Lors du lavage de votre véhicule, ne dirigez pas la lance à moins de 30 cm des capteurs.

CITROËN préfère **TOTAL**



**FAITES LE PLEIN
DE CONFIANCE
AVEC LES LUBRIFIANTS
TOTAL QUARTZ**



Depuis plus de 45 ans, TOTAL et CITROËN partagent des valeurs communes : l'excellence, la créativité et l'innovation technologique. C'est dans ce même esprit que TOTAL développe une gamme de lubrifiants TOTAL QUARTZ adaptés aux moteurs CITROËN, pour les rendre toujours plus économes en carburant et plus respectueux de l'environnement. TOTAL et CITROËN testent la fiabilité et la performance de leurs produits lors de courses automobiles en conditions extrêmes.

Choisir les lubrifiants TOTAL QUARTZ pour l'entretien de votre véhicule, c'est l'assurance d'une longévité optimale de votre moteur et de ses performances.

Compatibilité des carburants

Carburant utilisé pour les moteurs essence

Les moteurs essence sont compatibles avec les biocarburants conformes aux standards actuels et futurs européens pouvant être distribués à la pompe.

E5 Essence respectant la norme EN228 en mélange avec un biocarburant respectant la norme EN15376.

E10

i Seule l'utilisation d'additifs carburants essence respectant la norme B715001 est autorisée.

Carburant utilisé pour les moteurs Diesel

Les moteurs Diesel sont compatibles avec les biocarburants conformes aux standards actuels et futurs européens pouvant être distribués à la pompe.

B7 Gazole respectant la norme EN590 en mélange avec un biocarburant respectant la norme EN14214 (incorporation possible de 0 à 7% d'Ester Méthylique d'Acide Gras).



B10 Gazole respectant la norme EN16734 en mélange avec un biocarburant respectant la norme EN14214 (incorporation possible de 0 à 10% d'Ester Méthylique d'Acide Gras).

XTL Gazole paraffinique respectant la norme EN15940 en mélange avec un biocarburant respectant la norme EN14214 (incorporation possible de 0 à 7% d'Ester Méthylique d'Acide Gras).

B20 L'utilisation de carburant B20 ou B30 respectant la norme EN16709 est possible avec votre moteur Diesel.

B30 Toutefois, cette utilisation, même occasionnelle, nécessite l'application stricte des conditions particulières d'entretien, appelées "Roulages sévères".

Pour plus d'informations, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

! L'utilisation de tout autre type de (bio) carburant (huiles végétales ou animales pures ou diluées, fuel domestique...) est formellement prohibée (risques d'endommagement du moteur et du circuit de carburant).

i Seule l'utilisation d'additifs carburants Diesel respectant la norme B715000 est autorisée.

Gazole à basse température

Par des températures inférieures à 0°C (+32°F), la formation de paraffines dans les gazoles de type été peut entraîner un fonctionnement anormal du circuit d'alimentation en carburant. Pour éviter cela, il est conseillé d'utiliser des gazoles de type hiver et de maintenir dans le réservoir une quantité de carburant supérieure à 50 % de sa capacité. Si malgré cela, par des températures inférieures à -15°C (+5°F) le moteur pose des problèmes de démarrage, il suffira de laisser le véhicule quelque temps dans un garage ou un atelier chauffé.

Déplacement à l'étranger

Certains carburants peuvent endommager le moteur.

Dans certains pays, il peut être exigé d'utiliser un type de carburant particulier (indice d'octane spécifique, appellation commerciale spécifique, ...) pour garantir le bon fonctionnement du moteur.

Pour toute information complémentaire, consultez le point de vente.

Carburant

Capacité du réservoir : environ 57 litres (Essence) ou 55 litres (Diesel).

Niveau mini de carburant



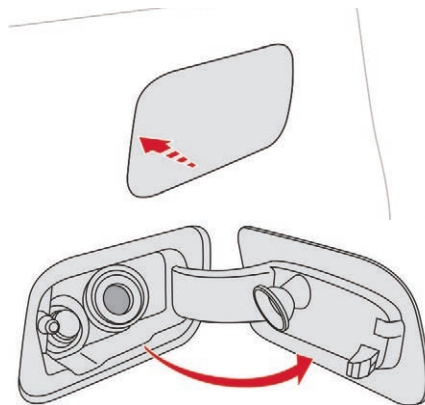
Lorsque le niveau mini du réservoir est atteint, ce témoin s'allume au combiné, accompagné d'un signal sonore, d'un message, et le dernier pavé de la jauge à carburant s'allume en orange.

Au premier allumage, il reste **environ 6 Litres** de carburant dans le réservoir. Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, ce témoin réapparaît à chaque mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message. Ce signal sonore et ce message sont répétés, à une cadence qui croît au fur et à mesure que le niveau baisse et se rapproche de "0". Faites impérativement un complément de carburant pour éviter la panne.

Remplissage

Une étiquette, collée à l'intérieur de la trappe, vous rappelle le type de carburant à utiliser en fonction de votre motorisation. Les compléments en carburant doivent être supérieurs à 5 litres pour être pris en compte par la jauge à carburant.

L'ouverture de la trappe peut déclencher un bruit d'aspiration d'air. Cette dépression, tout à fait normale, est provoquée par l'étanchéité du circuit de carburant.



Pour réaliser le remplissage en toute sécurité :

- ☞ **Arrêtez impérativement le moteur.**
- ☞ Véhicule déverrouillé, appuyez sur l'arrière de la trappe pour l'ouvrir (le bouchon est intégré).
- ☞ Repérez la pompe correspondant au carburant conforme à la motorisation de votre véhicule.
- ☞ Introduisez le pistolet de manière à pousser le clapet métallique.
- ☞ Poursuivez jusqu'à amener le pistolet en butée, avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

- ☞ Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.
- ☞ Poussez la trappe à carburant pour la refermer.

Si vous effectuez le plein de votre réservoir, n'insistez pas au-delà de la 3^{ème} coupure du pistolet ; ceci pourrait engendrer des dysfonctionnements.

Votre véhicule est équipé d'un catalyseur réduisant les substances nocives dans les gaz d'échappement.

Pour les moteurs essence, le carburant sans plomb est obligatoire.

La goulotte de remplissage a un orifice plus étroit qui n'autorise que l'essence sans plomb.

! En cas d'introduction de carburant non-conforme à la motorisation de votre véhicule, la vidange du réservoir est indispensable avant la mise en route du moteur.

Coupure d'alimentation en carburant

Votre véhicule est équipé d'un dispositif de sécurité qui coupe l'alimentation en carburant en cas de choc.

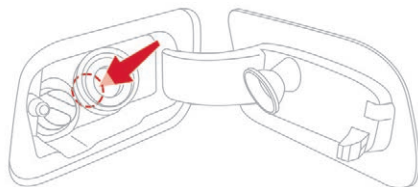
! Avec le Stop & Start, n'effectuez jamais un remplissage en carburant lorsque le moteur est en mode STOP ; coupez impérativement le contact avec le bouton "START/STOP".

Détrompeur carburant (Diesel)

(Selon pays de commercialisation.)

Dispositif mécanique pour empêcher le remplissage de carburant essence dans le réservoir d'un véhicule fonctionnant au gazole. Il évite ainsi toute dégradation moteur liée à ce type d'incident.

Fonctionnement



Lors de l'introduction dans le réservoir Diesel, le pistolet essence vient buter sur le volet. Le système reste verrouillé et empêche le remplissage.

N'insistez pas et introduisez un pistolet de type Diesel.

i L'utilisation d'un jerrican reste possible pour le remplissage du réservoir. Afin d'assurer un bon écoulement du carburant, approchez l'embout du jerrican sans le plaquer directement contre le volet du détrompeur et versez lentement.

i Déplacements à l'étranger

Les pistolets de type Diesel pouvant être différents selon les pays, la présence du détrompeur peut rendre le remplissage du réservoir impossible.

Tous les véhicules à moteur Diesel ne sont pas équipés du détrompeur de carburant, aussi lors de déplacements à l'étranger, nous vous conseillons de vérifier auprès du réseau CITROËN si votre véhicule est adapté au matériel de distribution pour le pays dans lequel vous circulerez.

Chaînes à neige



En conditions hivernales, les chaînes à neige améliorent la traction ainsi que le comportement du véhicule lors des freinages.

! Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant. Elles ne doivent pas être montées sur les roues de secours de type "galette".

i Veuillez tenir compte de la réglementation spécifique à chaque pays pour l'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée.

Conseils d'installation

- ☞ Si vous devez installer les chaînes pendant votre trajet, arrêtez votre véhicule sur une surface plane, en bord de route.
- ☞ Serrez le frein de stationnement et posez éventuellement des cales sous les roues pour éviter que votre véhicule ne glisse.
- ☞ Installez les chaînes en suivant les instructions fournies par le fabricant.
- ☞ Démarrez lentement et roulez quelques instants, sans dépasser la vitesse de 50 km/h.
- ☞ Arrêtez votre véhicule et vérifiez que les chaînes sont correctement tendues.

i Il est vivement recommandé de s'entraîner au montage des chaînes avant le départ, sur un sol plat et sec.

! Évitez de rouler sur route déneigée avec des chaînes à neige, pour ne pas endommager les pneumatiques de votre véhicule ainsi que la chaussée. Si votre véhicule est équipé de jantes en alliage d'aluminium, vérifiez qu'aucune partie de la chaîne ou des fixations n'entre en contact avec la jante.

Utilisez uniquement des chaînes conçues pour être montées sur le type de roues qui équipent votre véhicule :

Dimensions des pneumatiques d'origine	Type de chaînes
205/60 R16	Taille de maillon max. : 9 mm
205/55 R17	
225/45 R18	THULE modèle K-Summit K34 exclusivement

Pour plus d'informations sur les chaînes à neige, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Dispositif d'attelage

Répartition des charges

☞ Répartissez la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

La densité de l'air diminue avec l'altitude, réduisant ainsi les performances du moteur. Il faut réduire la charge maximale remorquable de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude.

! Utilisez les dispositifs d'attelage et leurs faisceaux d'origine homologués par CITROËN. Il est recommandé d'en confier le montage au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

En cas de montage hors réseau CITROËN, ce montage doit se faire impérativement en suivant les préconisations du constructeur.

Important : pour les versions équipées du hayon motorisé avec fonction "Accès bras chargés", en cas d'installation d'un dispositif d'attelage hors réseau CITROËN, il est impératif de se rendre dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié pour effectuer le recalibrage du système de détection : risque de dysfonctionnement de la fonction "Accès bras chargés". Certaines fonctions d'aide à la conduite ou d'aide à la manoeuvre sont neutralisées automatiquement en cas d'utilisation d'un système d'attelage homologué.

! Respectez la masse maximale remorquable autorisée indiquée sur le certificat d'immatriculation de votre véhicule, l'étiquette constructeur ainsi que dans la rubrique **Caractéristiques techniques** de ce guide.
Le respect du poids maximal autorisé sur flèche (boule d'attelage) concerne également l'utilisation d'accessoires (porte-vélos, coffres d'attelage, ...).

! Respectez la législation en vigueur dans le pays dans lequel vous circulez.

! **Véhicule équipé du hayon motorisé avec fonction "Accès bras chargés"**
Pour éviter l'ouverture inopinée du hayon lors de la manipulation du dispositif d'attelage :

- désactivez au préalable cette fonction dans le menu de configuration du véhicule,
- ou éloignez la clé électronique de la zone de reconnaissance, hayon fermé.

Obturbateur

En cas de remorquage, il est impératif de retirer l'obturbateur si votre véhicule en est équipé. Pour cela, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

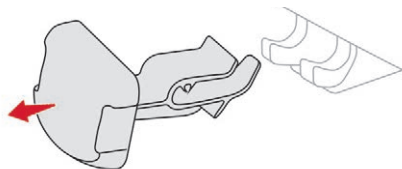
i L'obturbateur se trouve derrière la grille d'entrée d'air inférieure.

Dispositif d'attelage à rotule démontable sans outil (RDSO)

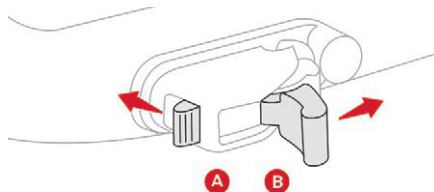
L'installation et le retrait de ce dispositif d'attelage d'origine ne nécessitent pas d'outil.

i Les remorques avec feux à LED ne sont pas compatibles avec le faisceau électrique de ce dispositif.

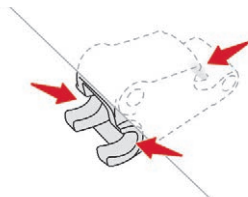
Montage



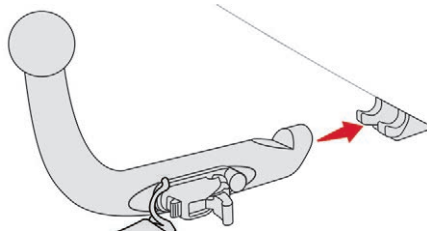
☞ Sous le pare-chocs arrière, déclipsez et retirez le cache de protection du support.



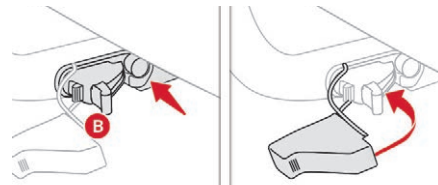
☞ Sur la rotule, appuyez et maintenez la commande **A**.
☞ Déverrouillez le mécanisme de verrouillage en appuyant sur la gachette **B**.



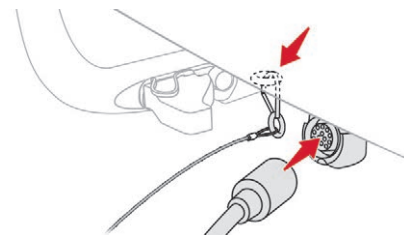
☞ Avant d'installer la rotule, vérifiez que les points de contact, indiqués par les flèches, ne comportent pas de salissures. Utilisez un chiffon propre et doux.



☞ Placez l'extrémité de la rotule dans le support, situé sous le pare-chocs arrière, jusqu'en butée.



☞ Assurez-vous que la rotule soit fixée correctement. Les deux pions doivent être en contact avec les encoches du support et la gachette **B** doit être revenue sur la position «verrouillage».
☞ Installez et clippez le cache de protection, par un mouvement de rotation vers la gauche.

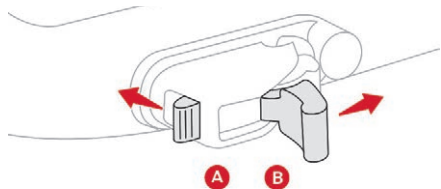


☞ Branchez la fiche de la remorque à la prise 13 pôles prévue à cette effet, située près du support.
☞ Sécurisez la remorque en attachant son câble de sécurité à la boucle prévue à cette effet, située sur le support.

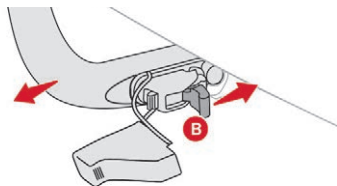
Démontage



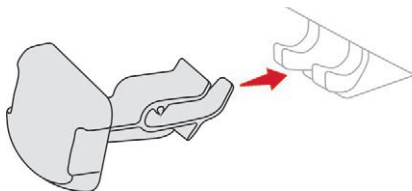
- ☞ Déclipsez et retirez le cache de protection, par un mouvement de rotation vers la droite.



- ☞ Sur la rotule, appuyez et maintenez la commande **A**.
- ☞ Déverrouillez le mécanisme de verrouillage en appuyant sur la gachette **B**.



- ☞ Appuyez sur la gachette **B** et retirez la rotule d'attelage en la tirant vers vous.



- ☞ Clippez le cache de protection dans le support situé sous le pare chocs.

! Si la rotule n'est pas verrouillée, la remorque peut se détacher. Il y a risque d'accident.

Verrouillez toujours la rotule conformément aux descriptions.

Respectez la législation en vigueur dans le pays dans lequel vous roulez.

Retirez la rotule d'attelage si celle-ci n'est pas utilisée.

Vérifiez, avant de démarrez le véhicule, que les feux de remorque fonctionnent correctement.

Avant de rouler, vérifiez le réglage du site des projecteurs.

Poids maximum autorisé sur le dispositif d'attelage : 70 kg.

Pour plus d'informations sur les **Masses** de votre véhicule, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Systèmes de portage (coffre ou porte-vélos).

Respectez impérativement la charge maximale autorisée sur le dispositif d'attelage : en cas de dépassement, ce dispositif peut se détacher du véhicule et provoquer ainsi un accident grave.

Mode délestage

Système gérant l'utilisation de certaines fonctions par rapport au niveau d'énergie restant dans la batterie.

Véhicule roulant, le délestage neutralise temporairement certaines fonctions, telles que l'air conditionné, le dégivrage de la lunette arrière...

Les fonctions neutralisées sont automatiquement réactivées dès que les conditions le permettent.

Mode économie d'énergie

Système gérant la durée d'utilisation de certaines fonctions pour préserver une charge suffisante de la batterie.

Après l'arrêt du moteur, vous pouvez encore utiliser, pendant une durée cumulée maximale d'environ quarante minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les essuie-vitres, les feux de croisement, les plafonniers, ...

Entrée dans le mode

Un message d'entrée en mode économie d'énergie apparaît sur l'afficheur du combiné et les fonctions actives sont mises en veille.

i Si une communication téléphonique est engagée au même moment, celle-ci sera maintenue pendant environ 10 minutes avec le kit mains-libres de votre autoradio.

Sortie du mode

Ces fonctions seront réactivées automatiquement à la prochaine utilisation du véhicule.

Pour retrouver l'usage immédiat de ces fonctions, démarrez le moteur et laissez-le tourner :

- moins de dix minutes, pour disposer des équipements pendant cinq minutes environ,
- plus de dix minutes, pour les conserver pendant trente minutes environ.

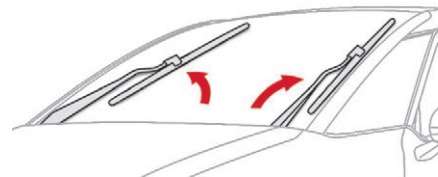
Respectez les temps de mise en route du moteur pour assurer une charge correcte de la batterie.

N'utilisez pas de façon répétée et continue le redémarrage du moteur pour recharger la batterie.

! Une batterie déchargée ne permet pas le démarrage du moteur.
Pour plus d'informations sur la **Batterie 12 V**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Changement d'un balai d'essuie-vitre

Avant démontage d'un balai avant



☞ Dans la minute qui suit la coupure du contact, actionnez la commande d'essuie-vitre pour positionner les balais en position verticale.

ou

☞ Au-delà d'une minute après la coupure du contact, redressez les bras manuellement.

Démontage

- ☞ Soulevez le bras correspondant.
- ☞ Déclippez le balai et retirez-le.

Remontage

- ☞ Mettez en place le nouveau balai correspondant et clippez-le.
- ☞ Rabattez le bras avec précaution.

Après remontage d'un balai avant

- ☞ Mettez le contact.
- ☞ Actionnez de nouveau la commande d'essuie-vitre pour ranger les balais.

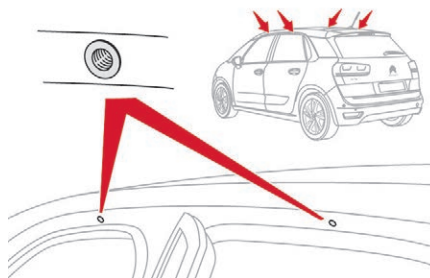
! Le changement de bras doit être effectué exclusivement dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Barres de toit

! Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est impératif d'utiliser les barres de toit transversales homologuées pour votre véhicule.

Respectez les consignes de montage et les conditions d'utilisation indiquées dans la notice livrée avec les barres de toit.

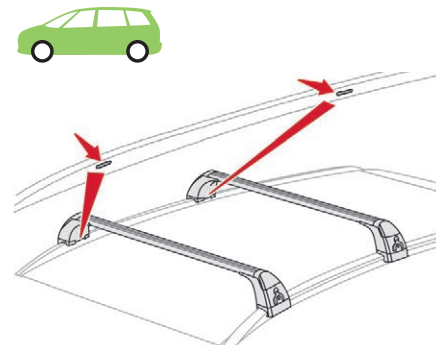
Version sans barres longitudinales



Pour installer les barres de toit, vous devez les fixer exclusivement aux quatre points d'ancrage situés sur le cadre de pavillon. Ces points sont masqués par les portes du véhicule lorsqu'elles sont fermées.

Les fixations des barres de toit comportent un goujon qu'il faut introduire dans l'orifice de chacun des points d'ancrage.

Version avec barres longitudinales



Vous devez fixer des barres transversales aux barres longitudinales en respectant les points de fixation signalés par des repères gravés sur les barres longitudinales.

Recommandations

- ☞ Répartissez la charge uniformément, en évitant de surcharger un des côtés.
- ☞ Disposez la charge la plus lourde le plus près possible du toit.
- ☞ Arrimez solidement la charge et signalez-la si elle est encombrante.
- ☞ Conduisez avec souplesse, la sensibilité au vent latéral est augmentée (la stabilité de votre véhicule peut être modifiée).
- ☞ Retirez les barres de toit aussitôt le transport terminé.

i Charge maximale répartie sur les barres de toit, pour une hauteur de chargement ne dépassant pas 40 cm : **80 kg**. Cette valeur pouvant être modifiée, veuillez vérifier la charge maximale mentionnée dans la notice livrée avec les barres de toit.

Si la hauteur dépasse 40 cm, adaptez la vitesse du véhicule en fonction du profil de la route, afin de ne pas endommager les barres de toit et les fixations sur le véhicule.

Veuillez vous référer aux législations nationales afin de respecter la réglementation du transport d'objets plus longs que le véhicule.

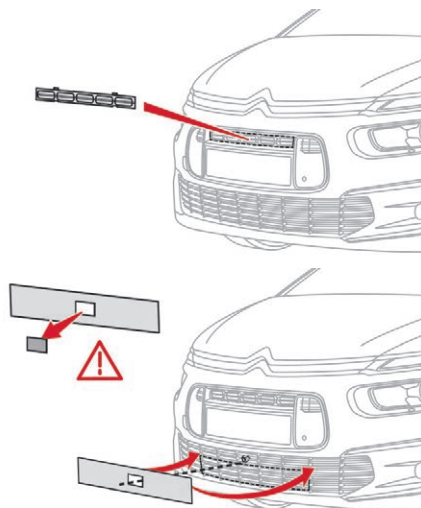
! En cas de transport d'objets longs, il est recommandé de désactiver le fonctionnement motorisé du hayon.

Écran(s) grand froid

(Selon pays de commercialisation.)
Écran(s) amovible(s) permettant d'éviter l'amoncellement de neige au niveau du ventilateur de refroidissement du radiateur. Selon version, vous disposez d'un ou de deux écrans.

! Avant toute manipulation assurez vous que le moteur et le ventilateur sont à l'arrêt.

Montage



- ☞ Présentez l'écran grand froid correspondant devant la zone inférieure ou supérieure du pare-chocs avant.
- ☞ Appuyez sur son pourtour pour clipper un à un les éléments de fixation de chaque écran.

Démontage

- ☞ À l'aide d'un tournevis, faites levier pour déclipper un à un les éléments de fixation de chaque écran.

! Retirez impérativement l'écran (ou les écrans) grand froid en cas de :

- température extérieure supérieure à 10°C,
- remorquage,
- vitesse supérieure à 120 km/h.

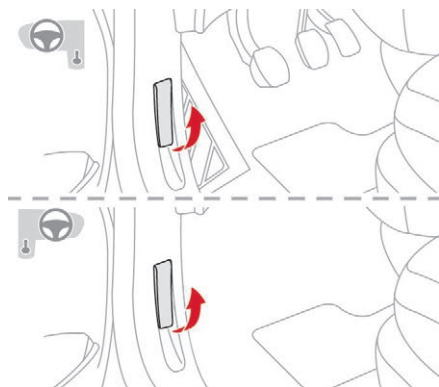
i Fonction Vision 360

La zone de pré-découpe doit être enlevée avant le montage de l'écran sur le pare-chocs avant, afin de permettre de dégager la caméra.

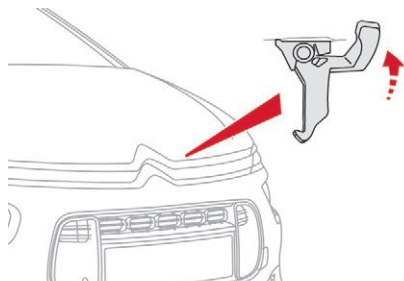
En présence de l'écran grand froid, l'image de la caméra est légèrement altérée.

Capot

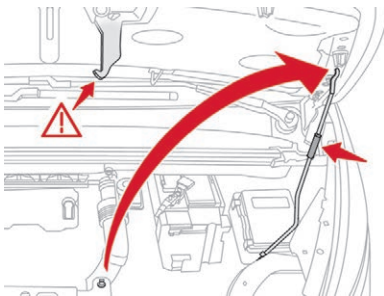
Ouverture



- ☞ Ouvrez la porte avant gauche.
- ☞ Tirez vers vous la commande, située en bas de l'encadrement de la porte.



- ☞ Levez la commande et soulevez le capot.



- ☞ Déclipez la béquille de son logement et fixez-la dans le cran pour maintenir le capot ouvert.

Fermeture

- ☞ Sortez la béquille du cran de maintien.
- ☞ Clippez la béquille dans son logement.
- ☞ Abaissez le capot et lâchez-le en fin de course.
- ☞ Tirez le capot pour vérifier son bon verrouillage.

i L'implantation de la commande intérieure empêche toute ouverture, tant que la porte avant gauche est fermée.

! Moteur chaud, manipulez avec précaution la commande extérieure et la béquille de capot (risque de brûlure), en utilisant la zone protégée.
Capot ouvert, faites attention de ne pas heurter la commande d'ouverture.
N'ouvrez pas le capot en cas de vent violent.

! Avant toute intervention sous le capot, neutralisez le Stop & Start pour éviter tout risque de blessure lié à un déclenchement automatique du mode START.



! Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur : prenez garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice.

! En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, ...).

Compartiment moteur

Ce moteur est un exemple donné à titre indicatif.

Les emplacements des éléments suivants peuvent varier :

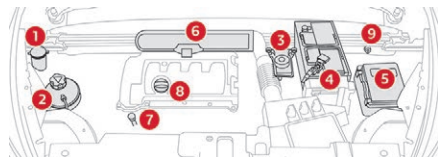
- Filtre à air.
- Jauge d'huile moteur.
- Remplissage de l'huile moteur.
- Pompe de réamorçage.

5. Boîte à fusibles.
6. Filtre à air.
7. Jauge d'huile moteur.
8. Remplissage de l'huile moteur.
9. Point de masse déporté.
10. Pompe de réamorçage*

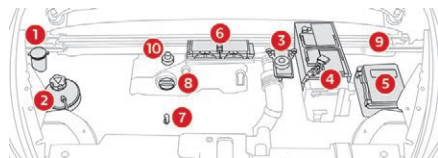
* Suivant motorisation.

! Le circuit de gazole est sous très haute pression.
Toute intervention sur ce circuit doit être exclusivement effectuée par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Essence



Diesel



1. Réservoir de lave-vitre et de lave-projecteurs.
2. Réservoir du liquide de refroidissement.
3. Réservoir du liquide de frein.
4. Batterie / Fusibles.

Vérification des niveaux

Vérifiez régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du constructeur. Faites l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire.

En cas de baisse importante d'un niveau, faites vérifier le circuit correspondant par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

! Les liquides doivent être conformes aux recommandations du constructeur et à la motorisation du véhicule.

! Lors d'intervention sous le capot, faites attention, car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

Produits usagés

! Évitez tout contact prolongé de l'huile et des liquides usagés avec la peau. La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.



Ne jetez pas l'huile et les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol. Videz l'huile usagée dans les containers réservés à cet usage dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Niveau d'huile moteur



La vérification s'effectue soit avec l'indicateur de niveau d'huile au combiné, à la mise du contact, pour les véhicules équipés d'une jauge électrique, soit avec la jauge manuelle.

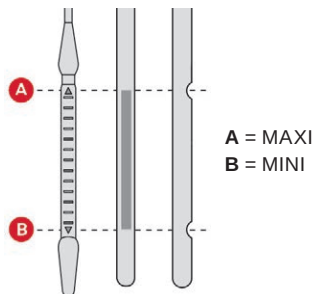
i Pour assurer la fiabilité de la mesure, votre véhicule doit être stationné sur un sol horizontal, moteur à l'arrêt depuis plus de 30 minutes.

Il est normal de faire des appoints d'huile entre deux révisions (ou vidanges). CITROËN vous préconise un contrôle, avec appoint si nécessaire, tous les 5 000 kms.

Vérification avec la jauge manuelle

L'emplacement de la jauge manuelle est illustré sur le schéma du sous-capot moteur correspondant.

- ☞ Saisissez la jauge par son embout coloré et dégagez-la complètement.
- ☞ Essuyez la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux.
- ☞ Remettez la jauge en place, jusqu'en butée, puis retirez-la de nouveau pour effectuer un contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères **A** et **B**.



Si vous constatez que le niveau est situé au-dessus du repère **A** ou au-dessous du repère **B**, **ne démarrez pas le moteur**.

- Si le niveau **MAXI** est dépassé (risque de détérioration du moteur), faites appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.
- Si le niveau **MINI** n'est pas atteint, effectuez impérativement un complément d'huile moteur.

Caractéristiques de l'huile

Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifiez que l'huile corresponde à votre motorisation et soit conforme aux recommandations du constructeur.

Complément d'huile moteur

L'emplacement de l'orifice de remplissage pour l'huile moteur est illustré sur le schéma du sous-capot moteur correspondant.

- ☞ Dévissez le bouchon du réservoir pour accéder à l'orifice de remplissage.
- ☞ Versez l'huile par petites quantités, en évitant les projections sur les éléments du moteur (risque d'incendie).
- ☞ Attendez quelques minutes avant de faire une vérification du niveau avec la jauge manuelle.
- ☞ Complétez le niveau, si nécessaire.
- ☞ Après vérification du niveau, revissez soigneusement le bouchon du réservoir et remplacez la jauge dans son logement.

i Après un appoint d'huile, la vérification faite à la mise du contact avec l'indicateur de niveau d'huile au combiné n'est pas valable dans les 30 minutes qui suivent l'appoint.

Vidange du moteur

Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, n'utilisez jamais d'additif dans l'huile moteur.

Niveau du liquide de frein



Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "MAXI". Sinon, vérifiez l'usure des plaquettes de frein.

Caractéristiques du liquide

Ce liquide doit être conforme aux recommandations du constructeur.

Niveau du liquide de refroidissement



Vérifiez régulièrement le niveau du liquide de refroidissement. Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appoint doivent être faits impérativement moteur froid.

Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour votre moteur.

Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "MAXI" sans jamais le dépasser.

Si le niveau est proche ou en-dessous du repère "MINI", il est impératif de faire un appoint.

Lorsque le moteur est chaud, la température de ce liquide est régulée par le moto-ventilateur. De plus, le circuit de refroidissement étant sous pression, attendez au moins une heure après l'arrêt du moteur pour intervenir.

En cas d'intervention urgente, afin d'éviter tout risque de brûlure, munissez-vous d'un chiffon et dévissez le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression. Lorsque celle-ci est retombée, retirez le bouchon et complétez le niveau.

! Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur : prenez garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice.

Caractéristiques du liquide

Ce liquide doit être conforme aux recommandations du constructeur.

Niveau mini du liquide lave-vitre / lave-projecteurs

SERVICE Pour les véhicules équipés de lave-projecteurs, lorsque le niveau mini du réservoir est atteint, ce témoin s'affiche au combiné, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Il s'affiche à la mise du contact ou à chaque action sur la commande, tant que le réservoir n'est pas rempli.

Au prochain arrêt, remplissez ou faites remplir, le réservoir de lave-vitre / lave-projecteurs.

Niveau d'additif gasoil (Diesel avec filtre à particules)

SERVICE

Le niveau minimum du réservoir d'additif est indiqué par l'allumage fixe de ce témoin, accompagné d'un signal sonore et d'un message de niveau d'additif du filtre à particules trop faible.

Appoint

La mise à niveau de cet additif doit impérativement et rapidement être effectuée par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Niveau d'AdBlue

Une alerte se déclenche dès que le niveau de réserve est atteint.

Pour éviter l'immobilisation réglementaire du véhicule, il est nécessaire d'effectuer le remplissage du réservoir d'AdBlue.

Pour plus d'informations sur l'**AdBlue et système SCR**, et notamment pour réaliser le remplissage du réservoir, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Contrôles

Sauf indication contraire, contrôlez ces éléments, conformément au plan d'entretien du constructeur, en fonction de votre motorisation. Sinon, faites-les contrôler par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Batterie 12 V



La batterie est sans entretien. Néanmoins, vérifiez régulièrement le serrage des cosses vissées (pour les versions sans collier rapide) et l'état de propreté des branchements.

i Pour plus d'informations et de précaution à prendre avant toute intervention sur la **Batterie 12 V**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

! Les versions équipées du Stop & Start comportent une batterie au plomb 12 V de technologie et de caractéristiques spécifiques. Son remplacement doit être effectué exclusivement dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Filtre à air



En fonction de l'environnement (atmosphère poussiéreuse...) et de l'utilisation du véhicule (conduite urbaine...), **changez-le si nécessaire deux fois plus souvent**.

Filtre habitacle



En fonction de l'environnement (atmosphère poussiéreuse...) et de l'utilisation du véhicule (conduite urbaine...), **changez-le si nécessaire deux fois plus souvent**.

i Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

Filtre à huile



Changez le filtre à huile à chaque vidange d'huile moteur.

Filtre à particules (Diesel)

SERVICE

Le début de saturation du filtre à particules est signalé par l'allumage temporaire de ce témoin, accompagné d'un message alertant sur le risque de colmatage du filtre.

i Dès que les conditions de circulation le permettent, régénérez le filtre en roulant à une vitesse d'au moins 60 km/h jusqu'à l'extinction du témoin. Si le témoin reste affiché, il s'agit d'un manque d'additif gasoil. Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

i Sur un véhicule neuf, les premières opérations de régénération du filtre à particules peuvent s'accompagner d'odeurs de "brûlé" qui sont parfaitement normales. Après un fonctionnement prolongé du véhicule à très basse vitesse ou au ralenti, vous pouvez exceptionnellement constater des émissions de vapeur d'eau à l'échappement, lors d'accéléérations. Celles-ci sont sans conséquence sur le comportement du véhicule et sur l'environnement.

Boîte de vitesses manuelle



La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

Boîte de vitesses automatique



La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

Plaquettes de freins



L'usure des freins dépend du style de conduite, en particulier pour les véhicules utilisés en ville, sur courtes distances. Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule.

Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.

État d'usure des disques de freins



Pour toute information relative à la vérification de l'état d'usure des disques de freins, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Frein de stationnement électrique



Ce système ne nécessite aucun contrôle particulier. Néanmoins, en cas de problème, n'hésitez pas à faire vérifier le système par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

i Pour plus d'informations sur le **Frein de stationnement électrique**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Roues et pneumatiques



Le contrôle de la pression de gonflage de tous les pneumatiques, y compris de la roue de secours, doit être effectué "à froid" au moins une fois par mois et avant un long trajet.

Les pressions indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques sont valables pour des pneumatiques "froids". Si vous avez roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de 50 km/h, il faudra alors ajouter 0,3 bar (30 kPa) par rapport aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

Le sous-gonflage augmente la consommation de carburant. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématurée des pneumatiques et dégrade la tenue de route du véhicule – Risque d'accident !

Rouler avec des pneumatiques usés ou endommagés réduit les performances de freinage et de maintien de la direction du véhicule. Il est recommandé de vérifier régulièrement l'état des pneumatiques (chappe et flancs) et des jantes ainsi que la présence des valves.

L'utilisation de roues et de pneumatiques de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneumatiques, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route.

Le montage de pneumatiques différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC.

! N'utilisez que des produits recommandés par CITROËN ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes. Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, CITROËN sélectionne et propose des produits bien spécifiques. Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de frein : l'efficacité du freinage peut être diminuée. Effectuez de légères manoeuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

AdBlue® (moteurs BlueHDi)

Pour assurer le respect de l'environnement et de la norme Euro 6, sans altérer les performances ni pénaliser la consommation de carburant de ses moteurs Diesel, CITROËN a fait le choix d'équiper ses véhicules d'un dispositif qui associe le système SCR (Réduction Catalytique Sélective) et le filtre à particules (FAP) pour le traitement des gaz d'échappement.

Système SCR

À l'aide d'un liquide appelé AdBlue® qui contient de l'urée, un catalyseur transforme jusqu'à 85% des oxydes d'azote (NOx) en azote et en eau, inoffensifs pour la santé et l'environnement.



L'AdBlue® est contenu dans **un réservoir spécifique** d'environ 17 litres.

Sa contenance permet une autonomie de roulage d'environ 20 000 km. Un dispositif d'alerte se déclenche automatiquement dès que le niveau de réserve est atteint : vous pouvez alors parcourir environ 2 400 km avant que le réservoir ne soit vide.

! Lorsque le réservoir d'AdBlue® est vide, un dispositif réglementaire empêche le redémarrage du moteur. Lorsque le système SCR est défaillant, le niveau d'émissions de votre véhicule n'est plus conforme à la réglementation Euro 6 : votre véhicule devient polluant. Dans le cas d'un dysfonctionnement confirmé du système SCR, vous devez vous rendre dès que possible dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié : après 1 100 km parcourus, un dispositif s'activera automatiquement pour empêcher le démarrage du moteur. Dans les deux cas, un indicateur d'autonomie vous permet de connaître la distance que vous pourrez parcourir avant l'immobilisation du véhicule.

i Pour plus d'informations sur les **Témoins** et les alertes associées, reportez-vous à la rubrique correspondante.

i **Gel de l'AdBlue®**
L'AdBlue® gèle à des températures inférieures à -11°C environ. Le système SCR comporte un dispositif de réchauffage du réservoir d'AdBlue® qui vous permet de rouler en conditions climatiques très froides.

Appoint en AdBlue®

Le remplissage du réservoir d'AdBlue® est prévu à chaque révision de votre véhicule dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié. Néanmoins, compte-tenu de la capacité du réservoir, il peut être nécessaire d'effectuer des compléments de liquide entre deux révisions, plus particulièrement si une alerte (témoins et message) le signale.

Vous pouvez vous adresser au réseau

CITROËN ou à un atelier qualifié.

Si vous envisagez d'effectuer cet appoint vous-même, veuillez lire attentivement les avertissements suivants.

Approvisionnement en AdBlue®

I Il est recommandé de procéder à un appoint en AdBlue® dès la première alerte signalant que le niveau de réserve est atteint.

! Afin de permettre le bon fonctionnement du système SCR :

- Utilisez uniquement du liquide AdBlue® conforme à la norme ISO 22241.
- Ne transvasez jamais l'AdBlue® dans un autre récipient : il perdrait de ses qualités de pureté.
- Ne diluez jamais l'AdBlue® avec de l'eau.

Vous pouvez vous procurer de l'AdBlue® dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

I Il est également possible de se rendre dans une station-service équipée de pompes à AdBlue® spécialement conçues pour les véhicules particuliers (pour les versions avec accès au réservoir d'AdBlue® par la trappe à carburant).

! Ne faites jamais d'appoint depuis un distributeur d'AdBlue® réservé à l'usage des poids lourds.

Recommandations de stockage

L'AdBlue® gèle en-deçà de -11°C environ et se dégrade à partir de 25°C. Il est recommandé de le stocker dans un endroit frais et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.

Dans ces conditions, le liquide peut être conservé au moins un an.

Si le liquide a gelé, celui-ci pourra être utilisé une fois complètement dégelé à l'air ambiant.

! Ne stockez pas les flacons ou les bidons d'AdBlue® dans votre véhicule.

Précautions d'utilisation

L'AdBlue® est une solution à base d'urée. Ce liquide est ininflammable, incolore et inodore (conservé dans un endroit frais).

En cas de contact avec la peau, lavez la zone touchée à l'eau courante et au savon.

En cas de contact avec les yeux, rincez immédiatement et abondamment à l'eau courante ou avec une solution de lavage oculaire pendant au moins 15 minutes. En cas de sensation de brûlure ou d'irritation persistante, consultez un médecin.

En cas d'ingestion, rincez immédiatement la bouche avec de l'eau claire et buvez ensuite beaucoup d'eau.

Dans certaines conditions (par forte température, par exemple), on ne peut exclure des risques de dégagement d'ammoniac : ne pas inhaler le liquide. Les vapeurs d'ammoniac ont une action irritante sur les muqueuses (les yeux, le nez et la gorge).

! Conservez l'AdBlue® hors de portée des enfants, dans son flacon ou bidon d'origine.

Procédure

Avant de procéder à l'appoint, assurez-vous que le véhicule est stationné sur une surface plane et horizontale.

Par temps hivernal, vérifiez que la température du véhicule est supérieure à -11°C. Dans le cas contraire, en gelant, l'AdBlue® ne peut pas être déversé dans le réservoir. Garez votre véhicule dans un local plus tempéré pendant quelques heures pour permettre l'appoint.

! En cas de panne d'AdBlue®, confirmée par le message "Ajouter AdBlue : Démarrage impossible", vous devez impérativement effectuer un appoint de 5 litres au minimum.

! Ne versez jamais l'AdBlue® dans le réservoir de gazole.

! En cas de projections d'AdBlue® ou de coulures sur le côté de caisse, rincez immédiatement à l'eau froide ou essuyez à l'aide d'un chiffon humide.
Si le liquide s'est cristallisé, éliminez-le à l'aide d'une éponge et de l'eau chaude.

! Important : **en cas d'appoint après une panne d'AdBlue**, vous devez impérativement patienter environ 5 minutes avant de remettre le contact, **sans ouvrir la porte conducteur, ni déverrouiller le véhicule, ni introduire la clé dans le contacteur, ni introduire la clé du système "Accès et Démarrage Mains Libres" dans l'habitacle.**

Mettez le contact, puis, après un délai de 10 secondes, démarrez le moteur.

Accès au réservoir d'AdBlue® par le coffre

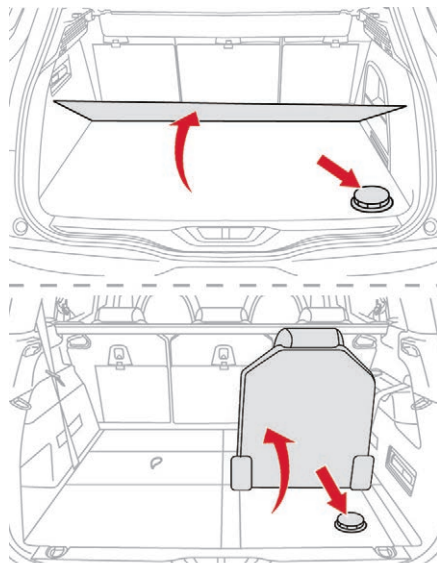
Le remplissage du réservoir d'AdBlue® est prévu à chaque révision de votre véhicule dans le réseau CITROËN ou un atelier qualifié. Néanmoins, compte-tenu de la capacité du réservoir, il peut être nécessaire d'effectuer des compléments de liquide entre deux révisions, dès qu'une alerte (témoins et message) le signale.

Il est recommandé de s'adresser au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

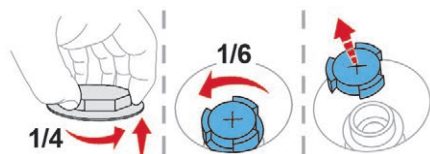
Si vous envisagez d'effectuer cet appoint vous-même, lisez attentivement la procédure suivante.

Le conditionnement en flacons avec dispositif anti-goutte permet de simplifier les opérations d'appoint.

☞ Appuyez sur le bouton "**START/STOP**" pour éteindre le moteur.



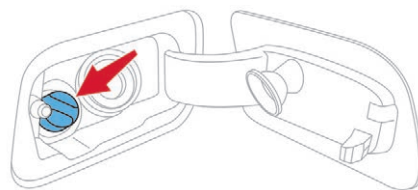
☞ Pour accéder au réservoir d'AdBlue®, relevez le plancher de coffre ou, pour les versions 7 places, dépliez le siège de 3^{ème} rangée droit.



- ☞ Tournez d'un quart de tour le bouchon noir, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, sans effectuer de pression et dégagez-le vers le haut.
- ☞ Tournez le bouchon bleu dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et dégagez-le vers le haut.
- ☞ Munissez-vous de flacons anti-goutte d'AdBlue®. Après avoir vérifié la date de péremption, lisez attentivement les consignes d'utilisation figurant sur l'étiquette avant de procéder au déversement du contenu du flacon dans le réservoir d'AdBlue® de votre véhicule.
- ☞ Après remplissage, effectuez les mêmes opérations en sens inverse.

Accès au réservoir d'AdBlue® par la trappe à carburant

La présence d'un bouchon bleu dans la trappe à carburant signale l'accès au réservoir d'AdBlue®.



Afin d'effectuer le remplissage convenablement, lisez attentivement la procédure suivante.

- ☞ Appuyez sur le bouton "START/STOP" pour éteindre le moteur.
- ☞ Véhicule déverrouillé, trappe ouverte, tournez le bouchon bleu du réservoir d'AdBlue® dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- ☞ Munissez-vous d'un bidon d'AdBlue®. Après avoir vérifié la date de péremption, lisez attentivement les consignes d'utilisation figurant sur l'étiquette avant de procéder au déversement du contenu du bidon dans le réservoir d'AdBlue® de votre véhicule.

Ou

- ☞ Introduisez le pistolet de la pompe d'AdBlue® et remplissez le réservoir jusqu'à l'arrêt automatique du pistolet.

Important :

Afin de ne pas faire déborder le réservoir d'AdBlue®, il est recommandé :

- ☞ De faire un appoint compris entre 10 et 13 litres en utilisant des bidons d'AdBlue®.

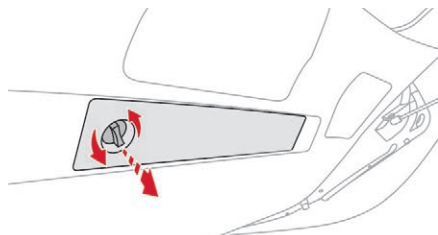
Ou

- ☞ De ne pas insister après le troisième arrêt automatique du pistolet dans le cas d'un approvisionnement dans une station-service.

- ☞ Après le remplissage, effectuez les mêmes opérations en sens inverse.

Triangle de présignalisation

Ce dispositif de sécurité est un complément à l'allumage des feux de détresse. Sa présence est obligatoire à bord du véhicule.



Un emplacement est prévu pour le rangement du triangle dans la garniture intérieure du hayon.

! Avant de descendre de votre véhicule, pour monter et installer le triangle, allumez les feux de détresse et enfiler votre gilet de sécurité.

i Reportez-vous aux instructions de montage/dépliage indiquées dans la notice livrée avec le triangle.

Installation du triangle sur la chaussée

☞ Installez le triangle derrière le véhicule, en vous conformant à la législation en vigueur dans votre pays.

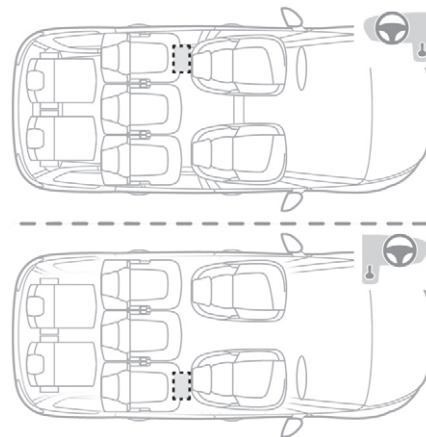
Kit de dépannage provisoire de pneumatique

i Flashez le QR Code en page 3 pour visualiser des vidéos explicatives.

Composé d'un compresseur et d'une cartouche de produit de colmatage, il permet une **réparation temporaire** du pneumatique, afin de vous rendre dans le garage le plus proche. Il est prévu pour réparer la plupart des crevaisons susceptibles d'affecter le pneumatique, se situant sur la bande de roulement ou sur l'épaule du pneumatique.

i Le circuit électrique du véhicule permet le branchement du compresseur pour la durée nécessaire à la réparation du pneumatique endommagé.

Accès au kit

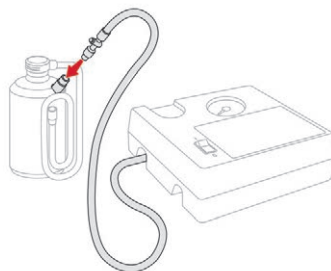


Le kit est rangé dans une sacoche à l'intérieur du coffre de rangement situé au pied du siège passager de deuxième rangée.

Composition du kit



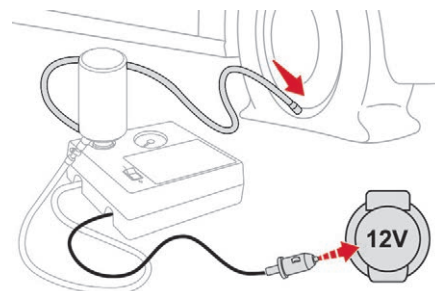
1. Compresseur 12 V, avec manomètre intégré.
2. Flacon de produit de colmatage, avec flexible intégré.
3. Autocollant de limitation de vitesse.



- ☞ Raccordez le tuyau du compresseur sur le flacon de produit de colmatage.

! Évitez d'enlever tout corps étranger ayant pénétré dans le pneumatique.

- ☞ Retirez le bouchon de la valve du pneumatique à réparer, et conservez-le dans un endroit propre.

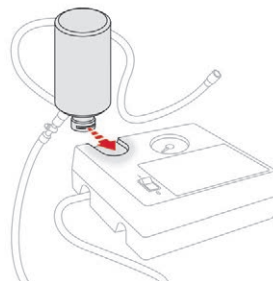


- ☞ Raccordez le flexible du flacon de produit de colmatage à la valve du pneumatique à réparer et serrez fermement.
- ☞ Vérifiez que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "O".
- ☞ Déroulez complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- ☞ Connectez la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.

! Seule la prise 12 V située à l'avant du véhicule peut être utilisée.

Procédure de réparation

- ☞ Stationnez sans gêner la circulation et serrez le frein de stationnement.
- ☞ Appliquez les consignes de sécurité (feux de détresse, triangle de signalisation, port du gilet de sécurité, ...) selon la législation en vigueur dans le pays où vous circulez.
- ☞ Coupez le contact.
- ☞ Déroulez le tuyau rangé sous le compresseur.

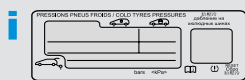


- ☞ Retournez le flacon de produit de colmatage et fixez-le sur l'encoche dédiée du compresseur.



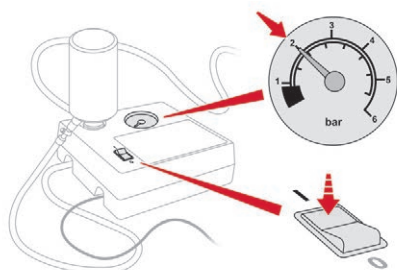
- ☞ Collez l'autocollant de limitation de vitesse.

! L'autocollant de limitation de vitesse doit être collé à l'intérieur du véhicule, dans le champ de vision du conducteur, pour vous rappeler qu'une roue est en usage temporaire.



La pression de gonflage des pneumatiques est indiquée sur cette étiquette.

☞ Mettez le contact.



☞ Mettez en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" jusqu'à ce que la pression du pneumatique atteigne 2,0 bars. Le produit de colmatage est injecté sous pression dans le pneumatique ; ne débranchez pas le tuyau de la valve pendant cette opération (risque d'éclaboussures).

! Si au bout d'environ 7 minutes, vous ne parvenez pas à atteindre la pression de 2 bars, c'est que le pneumatique n'est pas réparable ; consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour le dépannage de votre véhicule.

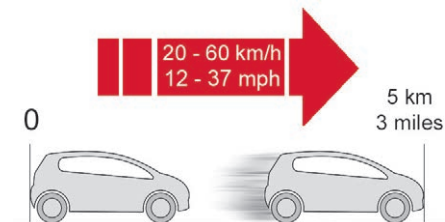
- ☞ Basculez l'interrupteur sur la position "O".
- ☞ Débranchez la prise électrique du compresseur de la prise 12 V du véhicule.
- ☞ Remplacez le bouchon sur la valve.
- ☞ Retirez le kit.
- ☞ Retirez puis rangez le flacon de produit de colmatage.

! Faites attention, le produit de colmatage est nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux.

Tenez ce produit hors de portée des enfants.

La date limite d'utilisation du liquide est inscrite sur le flacon.

Après utilisation, ne jetez pas le flacon dans la nature, rapportez-le dans le réseau CITROËN ou à un organisme chargé de sa récupération. N'oubliez pas de vous réapprovisionner avec un nouveau flacon disponible dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.



- ☞ Roulez immédiatement pendant environ cinq kilomètres, à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h), afin de colmater la crevaison.
- ☞ Arrêtez-vous pour vérifier la réparation et **contrôlez la pression** à l'aide du kit.

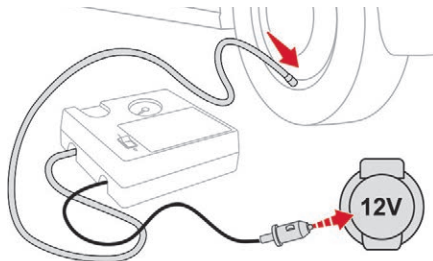
! Ne dépassez pas la vitesse de 80 km/h avec un pneumatique réparé à l'aide de ce type de kit.

Contrôle de pression / Gonflage occasionnel

i Vous pouvez également utiliser le compresseur, sans injection de produit, pour contrôler ou gonfler occasionnellement vos pneumatiques.

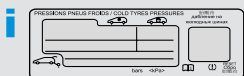
- ☞ Retirez le bouchon de la valve du pneumatique, et conservez-le dans un endroit propre.

- ☞ Déroulez le tuyau rangé sous le compresseur.



- ☞ Vissez le tuyau sur la valve et serrez fermement.
- ☞ Vérifiez que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "O".
- ☞ Déroulez complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- ☞ Connectez la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.
- ☞ Mettez le contact.

! Seule la prise 12 V située à l'avant du véhicule peut être utilisée pour le branchement du compresseur.



La pression de gonflage des pneumatiques est indiquée sur cette étiquette.

- ☞ Mettez en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" et ajustez la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneumatiques du véhicule. Pour dégonfler : appuyez sur le bouton noir situé sur le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve.

! Si au bout de 7 minutes, vous ne parvenez toujours pas à atteindre la pression de 2 bars, c'est que le pneumatique est endommagé ; consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour le dépannage de votre véhicule.

- ☞ Une fois la pression atteinte, basculez l'interrupteur sur la position "O".
- ☞ Retirez le kit, puis rangez-le.

! Ne roulez pas plus de 200 km avec un pneumatique réparé ; consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour changer le pneumatique.

! En cas de modification de la pression d'un ou de plusieurs pneumatiques, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage. Pour plus d'informations sur la **Détection de sous-gonflage**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

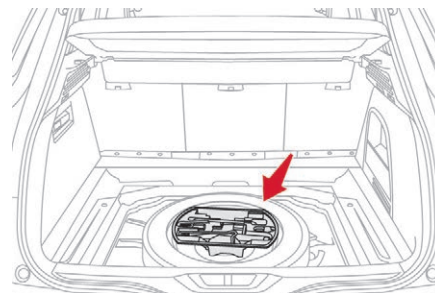
Roue de secours



Mode opératoire de remplacement d'une roue défectueuse par la roue de secours au moyen de l'outillage fourni avec le véhicule.

i Flashez le QR Code en page 3 pour visualiser des vidéos explicatives.

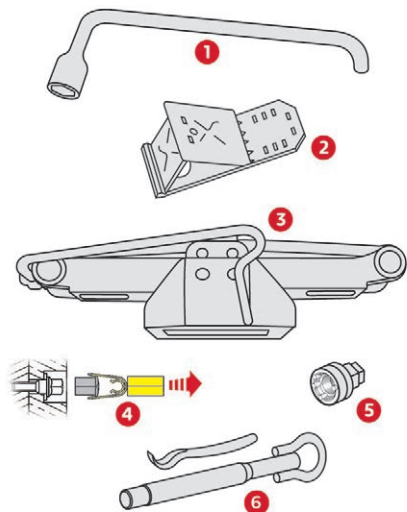
Accès à l'outillage



Les outils sont installés dans le coffre sous le plancher.
Retirez le tapis de coffre pour y accéder.

Liste des outils

(Suivant équipement.)



1. Clé démonte-roue.
Permet la dépose de l'enjoliveur et la dépose des vis de fixation de la roue.
2. Cale pour immobiliser le véhicule (sauf versions avec boîte de vitesses manuelle).
3. Cric avec manivelle intégrée.
Permet le soulèvement du véhicule.

4. Démonte-cache-vis de roue.
Permet la dépose des cache-vis sur les roues aluminium.
5. Douille pour vis antivol (située dans la boîte à gants).
Permet l'adaptation de la clé démonte-roue aux vis spéciales "antivol".
6. Anneau de remorquage et outil d'ouverture du cache de protection avant.

Pour plus d'informations sur le **Remorquage**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

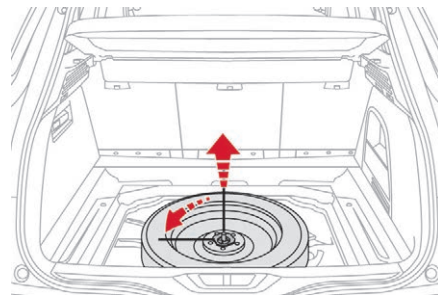
! Tous ces outils sont spécifiques à votre véhicule et peuvent varier selon équipement.
Ne les utilisez pas pour d'autres usages.

! Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneumatique endommagé. N'utilisez pas un autre cric que celui fourni avec ce véhicule.
Si le véhicule n'est pas équipé de son cric d'origine, contactez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié, afin de vous procurer celui prévu par le constructeur.
Le cric est conforme à la réglementation européenne, telle que définie dans la Directive Machines 2006/42/CE.
Le cric ne nécessite aucun entretien.

Accès à la roue de secours

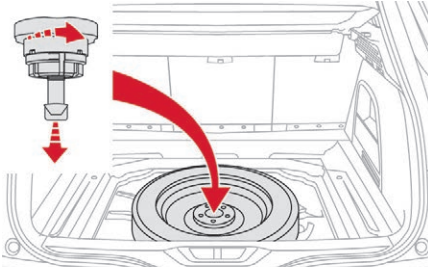
La roue de secours est située dans le coffre sous le plancher.

Retrait de la roue

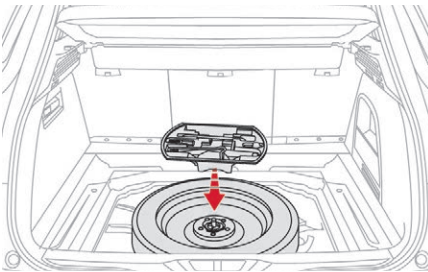


- ☞ Dévissez l'écrou central.
- ☞ Retirez le dispositif de fixation (écrou et vis).
- ☞ Relevez la roue de secours vers vous par l'arrière.
- ☞ Retirez la roue du coffre.

Remise en place de la roue de secours



- ☞ Remettez en place la roue dans son logement.
- ☞ Dévissez de quelques tours l'écrou sur la vis.
- ☞ Mettez en place le dispositif de fixation (écrou et vis) au centre de la roue.
- ☞ Serrez à fond jusqu'au cliquetis l'écrou central pour bien maintenir la roue.



- ☞ Remettez en place le boîtier support au centre de la roue.

i Comme la largeur de la roue de secours est inférieure à la largeur des roues du véhicule, en cas de crevaison, la roue crevée doit être rangée dans le coffre.

Roue de secours

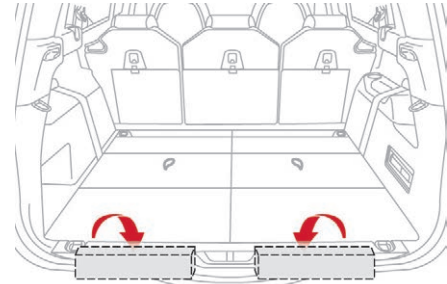


Mode opératoire de remplacement d'une roue défectueuse par la roue de secours au moyen de l'outillage fourni avec le véhicule.

i Flashez le QR Code en page 3 pour visualiser des vidéos explicatives.

Accès à l'outillage

(Suivant version. L'outillage complet est livré avec la roue de secours.)



Une partie des outils est accessible depuis le coffre.

La cale d'immobilisation **2** ainsi que la rallonge de clé **6** sont rangées dans la partie droite de la garniture de seuil de coffre.

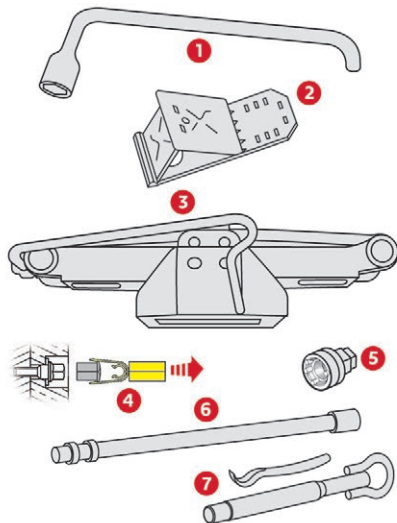
La clé démonte-roue **1** et l'anneau de remorquage **7** sont rangés dans la partie gauche de la garniture de seuil de coffre.

Le reste des outils, le cric **3** et l'outil de démontage des cache-vis de roues alu **4**, est rangé dans une boîte attachée à la roue de secours.

L'ensemble est fixé sous le véhicule à l'aide d'un système de treuil.

Liste des outils

(Suivant version. L'outillage complet est livré avec la roue de secours.)



1. Clé démonte-roue.
Permet la dépose de l'enjoliveur et la dépose des vis de fixation de la roue.
2. Cale pour immobiliser le véhicule (sauf versions avec boîte de vitesses manuelle).
3. Cric avec manivelle intégrée.
Permet le soulèvement du véhicule.

4. Démonte-cache-vis de roue.
Permet la dépose des cache-vis sur les roues aluminium.
5. Douille pour vis antivol (rangée dans la boîte à gants).
Permet l'adaptation de la clé démonte-roue aux vis spéciales "antivol".
6. Rallonge de clé.
Permet de dévisser / visser l'écrou du câble de treuil.
7. Anneau de remorquage et outil d'ouverture du cache de protection avant.

Pour plus d'information sur le **Remorquage**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

! Tous ces outils sont spécifiques à votre véhicule et peuvent varier selon l'équipement.
Ne les utilisez pas pour d'autres usages.

! Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneumatique endommagé. N'utilisez pas un autre cric que celui fourni avec ce véhicule.
Si le véhicule n'est pas équipé de son cric d'origine, contactez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié, afin de vous procurer celui prévu par le constructeur.
Le cric est conforme à la réglementation européenne, telle que définie dans la Directive Machines 2006/42/CE.
Le cric ne nécessite aucun entretien.

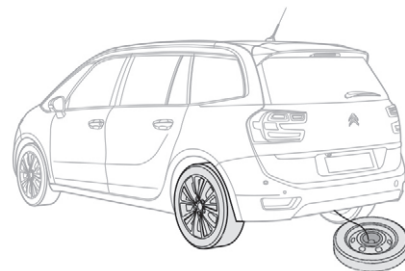
Roue avec enjoliveur

Lors du démontage de la roue, dégagez au préalable l'enjoliveur à l'aide de la clé démonte-roue 1 en tirant au niveau du passage de la valve.

Lors du remontage de la roue, remontez l'enjoliveur en commençant par placer son encoche en regard de la valve, et appuyez sur son pourtour avec la paume de la main.

Accès à la roue de secours

(Selon version.)

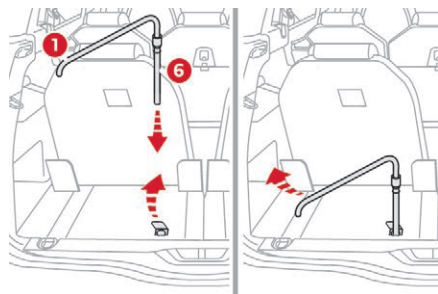


La roue de secours est maintenue par un système de treuil sous le véhicule.

i Seule une roue de secours de type "galette" peut être fixée sous le véhicule.

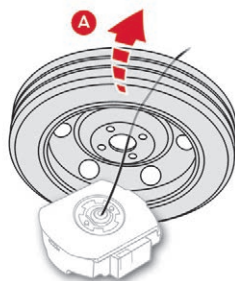
Retrait de la roue de secours

- ☞ Repliez le plancher accordéon et mettez en place le siège de troisième rangée, côté gauche (si votre véhicule en est équipé).
- ☞ Soulevez le morceau de moquette pré-découpé pour dégager l'écrou du treuil de fixation de la roue de secours.

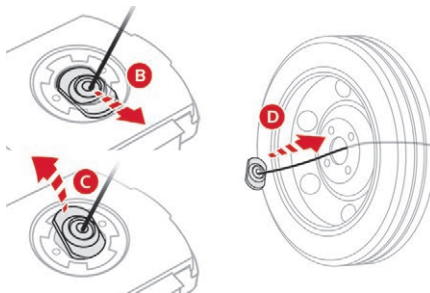


- ☞ A l'aide de la rallonge 6 placée à l'extrémité de la clé 1, "vissez" l'écrou pour dérouler le câble du treuil jusqu'à ce que la roue de secours repose à plat sur le sol. Déroulez la longueur nécessaire à l'accès à la roue.

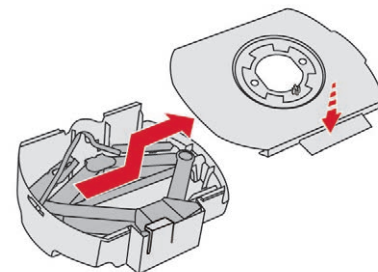
- ☞ Dégagez l'ensemble roue/boîte par l'arrière du véhicule.



- ☞ Redressez la roue de secours pour accéder à la boîte à outils (A).



- ☞ Détachez la pièce de liaison du couvercle de la boîte à outils (B - C).
- ☞ Faites passer la pièce de liaison par le moyeu de la roue pour la libérer (D).



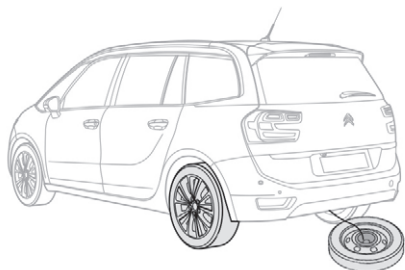
- ☞ Appuyez sur la languette, faites coulisser le couvercle de la boîte jusqu'au milieu et retirez-le pour accéder aux autres outils (cric et démonte cache-vis de roues aluminium).

Rangement des outils

- ☞ Remplacez les outils dans la boîte et rangez la boîte dans le coffre du véhicule.
- ☞ Enroulez le treuil en tournant la clé dans le sens horaire : une fois que le câble est complètement enroulé, vous ne devez plus ressentir de résistance.
- ☞ Rangez le reste de l'outillage dans les rangements du coffre.

! La roue crevée ne peut pas être fixée sous le véhicule. Elle doit être rangée dans le coffre. Utilisez une housse pour protéger l'intérieur du coffre.

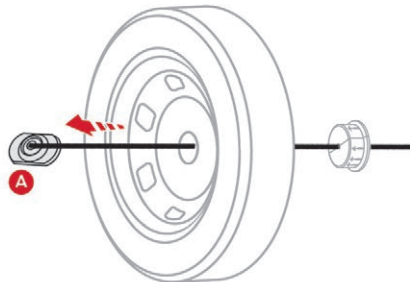
Remise en place du treuil et de la roue de secours



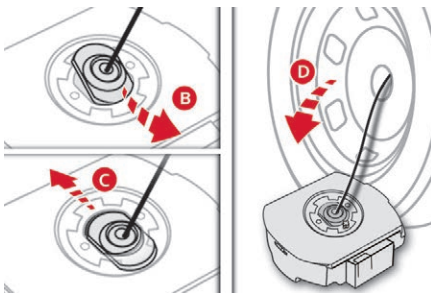
- ☞ Rangez les outils correspondants dans la boîte et refermez le couvercle.
- ☞ Posez la boîte à outils au sol.

! Quand la roue de secours est montée en lieu et place d'une roue crevée, il est impératif de remonter le treuil et la boîte à outils sous le véhicule, avant de démarrer.

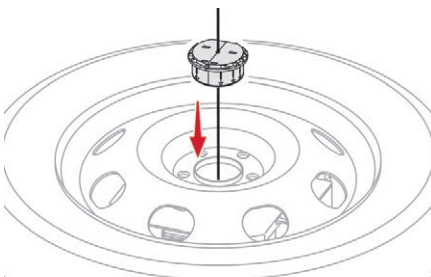
- ☞ Redressez la roue.



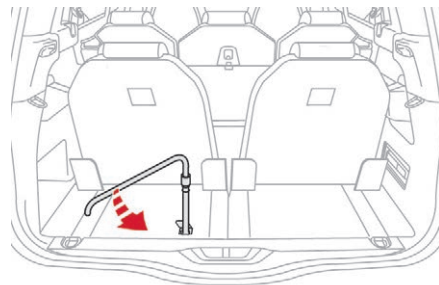
- ☞ Faites passer la pièce de liaison par le moyeu de la roue (A).



- ☞ Insérez la pièce de liaison dans l'orifice de la boîte à outils (B – C).
- ☞ Centrez et positionnez la roue de secours sur la boîte à outils (D).



- ☞ Insérez le guide de centrage dans le moyeu de la roue.
- ☞ Placez l'ensemble roue/boîte sous la partie arrière du véhicule.



- ☞ Remontez l'ensemble roue/boîte sous le véhicule, en "dévissant" l'écrou de commande du treuil avec la clé démonte-roue et la rallonge.
- ☞ Serrez à fond. Lorsque le câble est complètement enroulé, la rotation de l'écrou ne présente plus de résistance.
- ☞ Vérifiez que la roue est bien plaquée horizontalement contre le plancher.

Démontage de la roue

Stationnement du véhicule

Immobilisez le véhicule de façon à ne pas gêner la circulation : le sol doit être horizontal, stable et non glissant.

Serrez le frein de stationnement sauf si celui-ci est programmé en mode automatique, coupez le contact et engagez la première vitesse* de façon à bloquer les roues.

Vérifiez l'allumage du témoin de freinage et du témoin **P** sur la palette de frein de stationnement.

Pour plus de sécurité, installez la cale **2** contre la roue opposée à celle que vous remplacez.

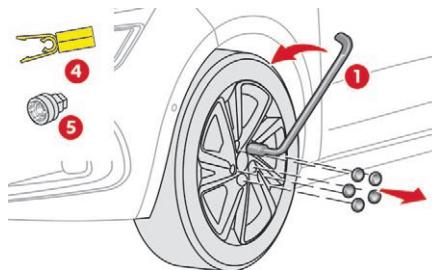
Assurez-vous impérativement que les occupants sont sortis du véhicule et situés dans une zone garantissant leur sécurité. Ne vous engagez jamais sous un véhicule levé par un cric ; utilisez une chandelle.

! N'utilisez pas :

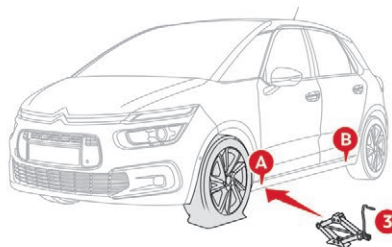
- le cric pour un autre usage que le levage du véhicule,
- un autre cric que celui fourni par le constructeur.

* Position **P** pour la boîte de vitesses automatique.

Liste des opérations



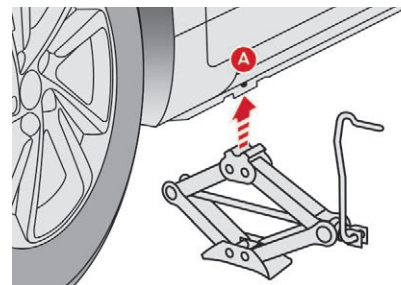
- Retirez le (ou les) cache-vis à l'aide de l'outil **4** (selon équipement).
- Montez la douille antivol **5** sur la clé démonte-roue **1** pour débloquer la vis antivol (selon équipement).
- Débloquez les autres vis (1/4 de tour maxi) uniquement avec la clé démonte-roue **1**.



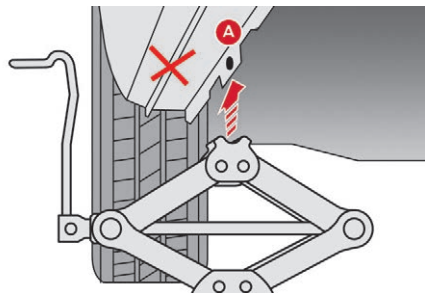
- Positionnez la semelle du cric **3** au sol et assurez-vous que celle-ci est à l'aplomb de l'emplacement avant **A** ou arrière **B** prévu sur le soubassement, le plus proche de la roue à changer.

! Veillez à ce que le cric soit bien stable. Si le sol est glissant ou meuble, le cric risque de déraiper ou de s'affaisser – Risque de blessure !

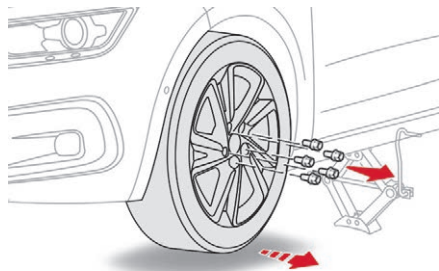
Veillez à positionner le cric uniquement aux emplacements **A** ou **B** sous le véhicule, en vous assurant que la zone d'appui du véhicule est bien centrée sur la tête du cric. Sinon, le véhicule risque d'être endommagé et/ ou le cric de s'affaisser – Risque de blessure !



- Déployez le cric **3** jusqu'à ce que sa tête vienne en contact de l'emplacement **A** ou **B** utilisé ; la zone d'appui **A** ou **B** du véhicule doit bien s'insérer dans la partie centrale de la tête du cric.

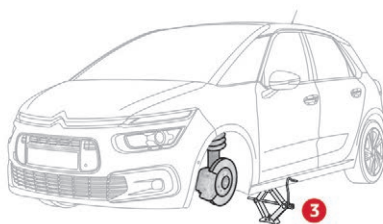


- ☞ Levez le véhicule, jusqu'à laisser un espace suffisant entre la roue et le sol, pour mettre facilement ensuite la roue de secours (non crevée).



- ☞ Retirez les vis et conservez-les dans un endroit propre.
- ☞ Dégagez la roue.

Montage de la roue

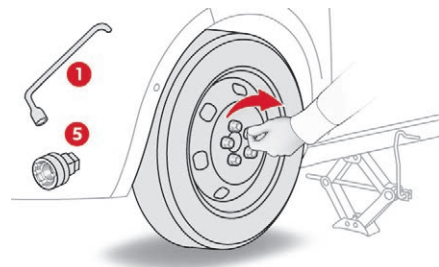


! Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneumatique endommagé.

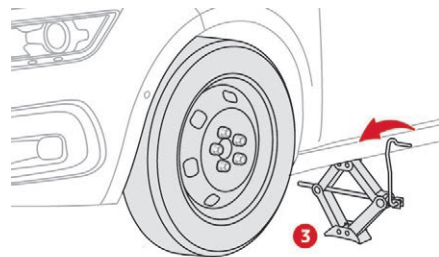
i Le cric ne nécessite aucun entretien.

i Le cric est conforme à la réglementation européenne, telle que définie dans la Directive Machines 2006/42/CE.

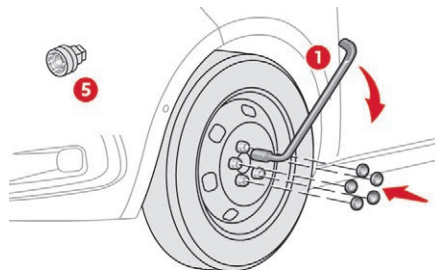
Liste des opérations



- ☞ Mettez en place la roue sur le moyeu.
- ☞ Vissez les vis à la main jusqu'en butée.
- ☞ Effectuez un pré-serrage de la vis antivol avec la clé démonte-roue **1** équipée de la douille antivol **5** (selon équipement).
- ☞ Effectuez un pré-serrage des autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **1**.



- ☞ Redescendez le véhicule à fond.
- ☞ Repliez le cric **3** et dégagez-le.



- ☞ Bloquez la vis antivol avec la clé démonte-roue **1** équipée de la douille antivol **5** (selon équipement).
- ☞ Bloquez les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **1**.
- ☞ Remontez le (ou les) cache-vis (selon équipement).
- ☞ Rangez l'outillage dans le boîtier support.

i Fixation de la roue de secours de type "galette"

Si votre véhicule est équipé de roues aluminium, il est normal de constater, lors du serrage des vis au remontage, que les rondelles ne viennent pas en contact avec la roue de secours de type "galette". Le maintien de la roue se fait par l'appui conique de chaque vis.

Après un changement de roue

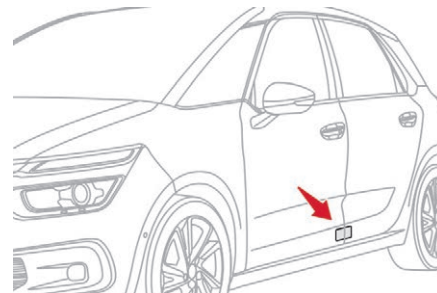
! Avec une roue de secours de type "galette"



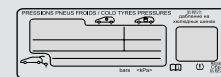
Il est recommandé de :

- désactiver certaines fonctions d'aides à la conduite (Active Safety Brake, Régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop...), comme rappelé sur l'étiquette apposée sur la roue,
- ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 80 km/h.

! Rendez-vous rapidement dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié pour faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours. Faites examiner la roue crevée. Après diagnostic, le technicien vous informera si le pneumatique peut être réparé ou s'il doit être remplacé.



i La pression de gonflage des pneumatiques est indiquée sur cette étiquette.



Changement d'une lampe

! Les projecteurs sont équipés de glaces en polycarbonate, revêtues d'un vernis protecteur :

- ☞ **ne les nettoyez pas avec un chiffon sec ou abrasif, ni avec un produit détergent ou solvant,**
- ☞ utilisez une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre,
- ☞ en utilisant le lavage haute-pression sur des salissures persistantes, ne dirigez pas de manière prolongée la lance sur les projecteurs, les feux et leur contour pour éviter de détériorer leur vernis et leur joint d'étanchéité.

! Le changement d'une lampe doit se faire projecteur éteint depuis plusieurs minutes (risque de brûlure grave).

- ☞ Ne touchez pas directement la lampe avec les doigts : utilisez des chiffons non pelucheux.

Il est impératif de n'utiliser que des lampes de type anti-ultraviolet (UV), afin de ne pas détériorer le projecteur.

Remplacez toujours une lampe défectueuse par une lampe neuve ayant les mêmes références et caractéristiques.

i Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

! Risque d'électrocution

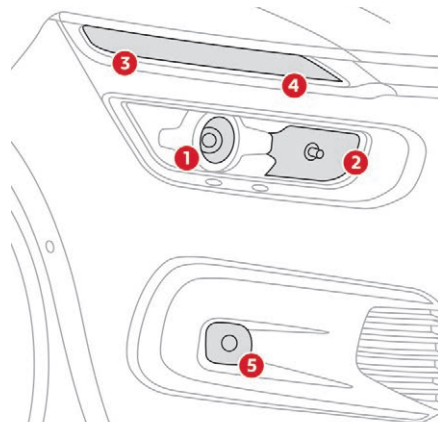
Le remplacement d'une lampe au xénon (D5S-25W) doit être effectué par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

! Diodes électroluminescentes (LED)

Pour le remplacement de ce type de lampes, adressez-vous impérativement au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

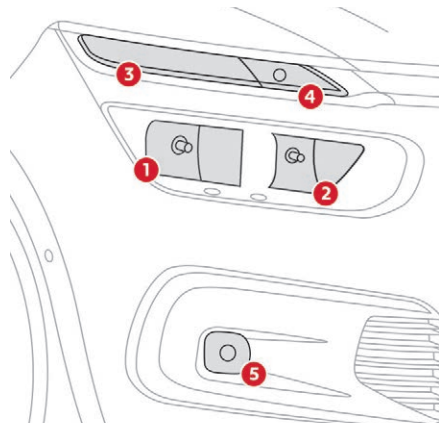
Feux avant

Modèle avec feux au xénon



1. Feux de croisement directionnels (D5S-25W).
2. Feux de route (H7-55W).
3. Feux diurnes / de position (6 diodes électroluminescentes-LED).
4. Indicateurs de direction (6 diodes électroluminescentes-LED).
5. Projecteurs antibrouillard (H11-55W).

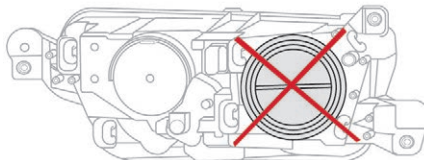
Modèle avec feux halogènes



1. Feux de croisement (H7-55W).
2. Feux de route (H7-55W).
3. Feux diurnes / de position (4 diodes électroluminescentes-LED).
4. Indicateurs de direction (PWY24W). (diodes électroluminescentes-LED).
5. Projecteurs antibrouillard (H11- 55W).

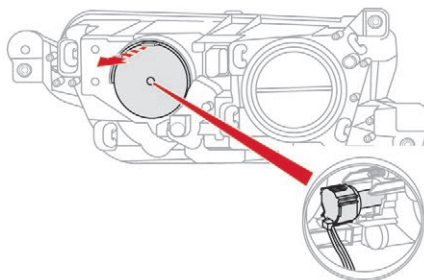
i Avec les lampes à ergots de type H7..., respectez bien leur positionnement pour garantir la meilleure qualité d'éclairage.

Feux de croisement directionnels (modèle au xénon)



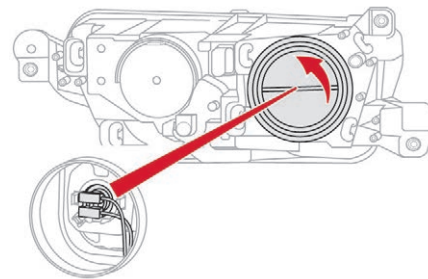
! Le remplacement d'une lampe au xénon D5S doit être effectué par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié car il y a un risque d'électrocution. En cas de défaillance d'une des deux lampes D5S, il est recommandé de remplacer également la lampe du côté opposé.

Feux de route (modèle au xénon)



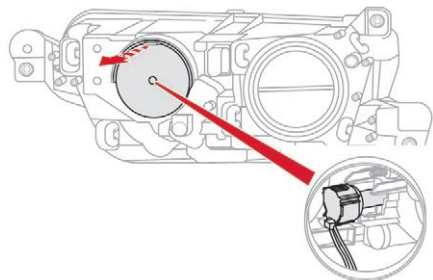
- ☞ Retirez le couvercle plastique de protection en tirant la languette.
 - ☞ Poussez le connecteur.
 - ☞ Tirez la lampe pour la remplacer.
- Pour le remontage, effectuez ces opérations dans le sens inverse.

Feux de croisement (modèle halogène)



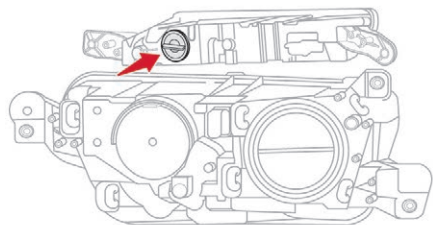
- ☞ Tournez le couvercle plastique de protection pour le retirer.
 - ☞ Débranchez le connecteur.
 - ☞ Décrochez les agrafes.
 - ☞ Tirez la lampe pour la remplacer.
- Pour le remontage, effectuez ces opérations dans le sens inverse.

Feux de route (modèle halogène)



- Retirez le couvercle plastique de protection en tirant la languette.
 - Poussez le connecteur.
 - Tirez la lampe pour la remplacer.
- Pour le remontage, effectuez ces opérations dans le sens inverse.

Indicateurs de direction



i Un clignotement plus rapide du témoin d'indicateur de direction (droit ou gauche) indique la défaillance d'une des lampes du côté correspondant.

La lampe de l'indicateur de direction se situe sous le feu avant.

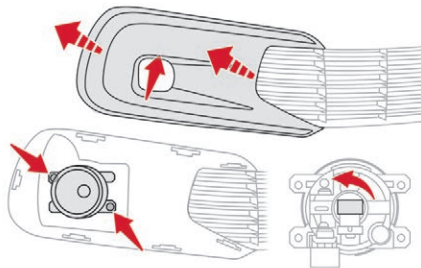
- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe dans le sens anti-horaire.
- Retirez le porte-lampe.
- Remplacez la lampe défectueuse.

Pour le remontage, effectuez ces opérations dans le sens inverse.

Indicateurs de direction (diodes électroluminescentes-LED)

Pour le remplacement de ce type de feux, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

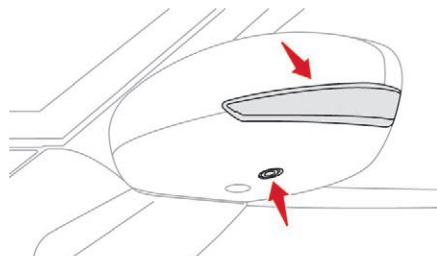
Projecteurs antibrouillard



- Déclipez l'enjoliveur en tirant sur la partie supérieure.
- Dévissez les deux vis pour retirer le bloc.
- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe.
- Retirez le porte-lampe.
- Remplacez la lampe défectueuse.

Pour le remontage, effectuez ces opérations dans le sens inverse et appuyez sur l'enjoliveur pour le remettre en place.

Spots de rétroviseurs extérieurs

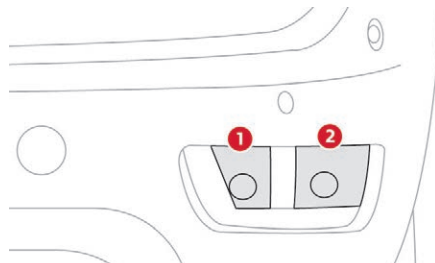


Pour le remplacement de la diode électroluminescente-LED, vous devez consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Répétiteurs latéraux de clignotant intégré

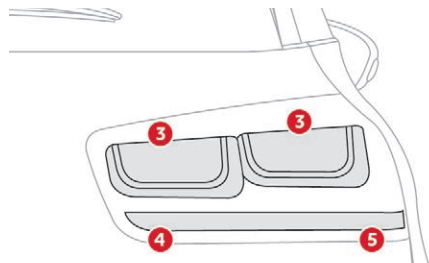
Pour le remplacement de ces lampes, vous devez consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Feux arrière



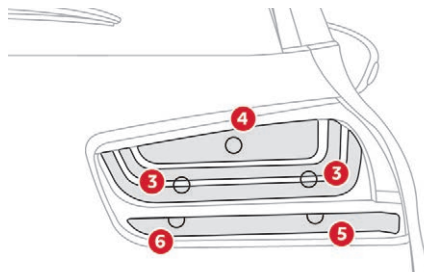
1. Indicateurs de direction (PY21W ambre).
2. Feux de position / antibrouillard (P21/5W).

Modèle avec feux à LED



3. Feux de stop / de position (diodes électroluminescentes-LED).
4. Feux de recul (W16W).
5. Indicateurs de direction (PY21W).

Modèle avec feux à lampes



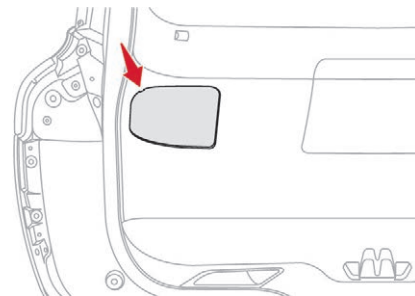
3. Feux de position (5W5).
4. Feux de stop (P21/W).
5. Indicateurs de direction (WY16W).
6. Feu de recul (W16W).

Diodes électroluminescentes-LEDs

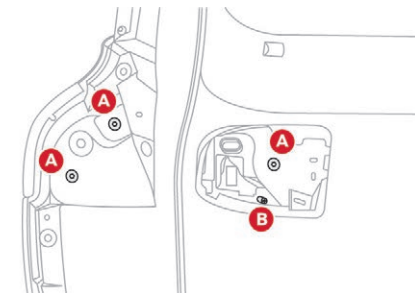
i Pour le remplacement, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Feux sur hayon

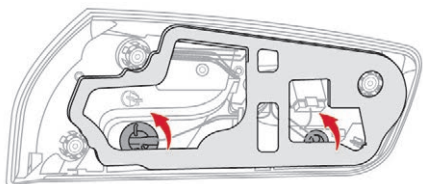
- ☞ Repérez la lampe défaillante.
- ☞ Ouvrez le coffre.



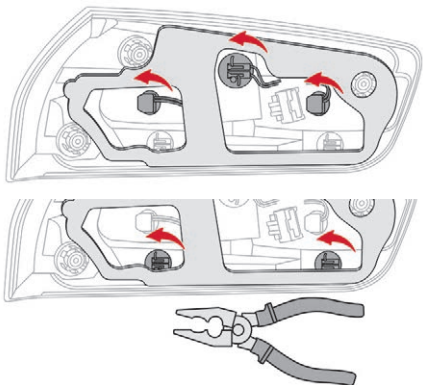
- ☞ Retirez la trappe d'accès.



- ☞ Dévissez les trois vis de fixation **A** du feu.
- ☞ Débranchez le connecteur.
- ☞ Sortez avec précaution le feu par l'extérieur en appuyant sur le clip de prémaintien **B**.



Modèle avec feux à LED



Modèle avec feux à lampes

Pour le remplacement des lampes du feu de recul et des indicateurs de direction :

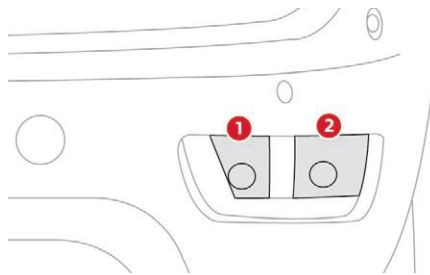
- ☞ Utilisez une pince de type "universelle" pour tourner le porte-lampe, d'un quart de tour dans le sens anti-horaire, et le sortir.
- ☞ Remplacez la lampe.

Pour le remplacement des lampes de feux de position et de feux de stop :

- ☞ Tournez le porte-lampe d'un quart de tour dans le sens anti-horaire et sortez-le.
- ☞ Remplacez la lampe.

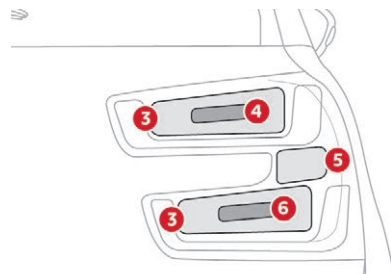
Pour le remontage, effectuez ces opérations dans le sens inverse.

Feux arrière



1. Indicateurs de direction (PY21W ambre).
2. Feux de position / antibrouillard (P21/5W).

Modèle avec feux à LED

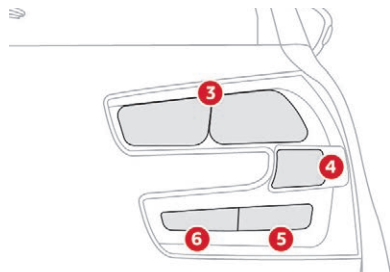


3. Feux de position (diodes électroluminescentes-LED).
4. Feux de stop (diodes électroluminescentes-LED).
5. Indicateurs de direction (PY21W).
6. Feux de recul (diodes électroluminescentes-LED).

Diodes électroluminescentes-LEDs

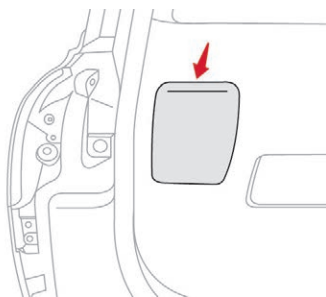
i Pour le remplacement, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Modèle avec feux à lampes



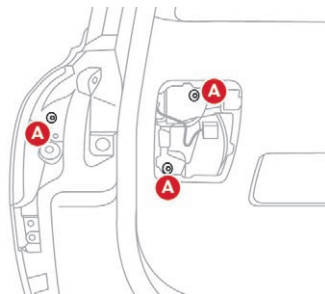
3. Feux de position (W5W).
4. Feux de stop / de position (P21W).
5. Indicateurs de direction (WY16W).
6. Feu de recul (W16W).

Feux sur hayon



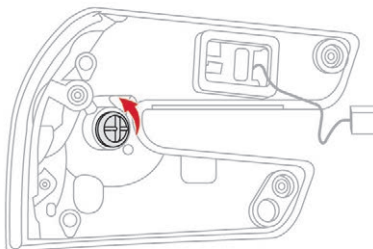
Repérez la lampe défaillante.

- ☞ Ouvrez le coffre.
- ☞ Retirez la trappe d'accès.

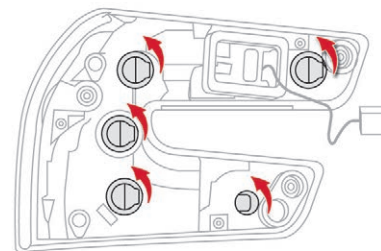


- ☞ Dévissez les trois vis de fixation **A** du feu.
 - ☞ Débranchez le connecteur.
 - ☞ Sortez avec précaution le feu de son emplacement.
 - ☞ Tournez le porte-lampe d'un quart de tour dans le sens anti-horaire et sortez-le.
 - ☞ Remplacez la lampe.
- Pour le remontage, effectuez ces opérations dans le sens inverse.

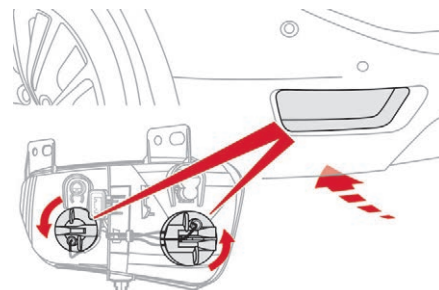
Modèle avec feux à LED



Modèle avec feux à lampes



Indicateurs de direction, feux de position et feu antibrouillard



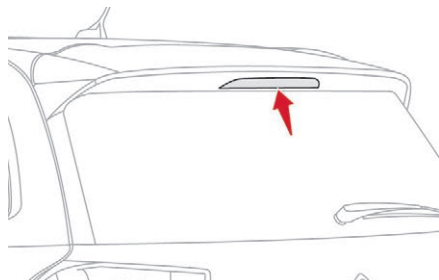
L'accès se fait en passant la main sous le pare-chocs.

- ☞ Tournez d'un quart de tour le porte-lampe. et sortez-le.
- ☞ Remplacez la lampe.

Pour le remontage, effectuez ces opérations dans le sens inverse.

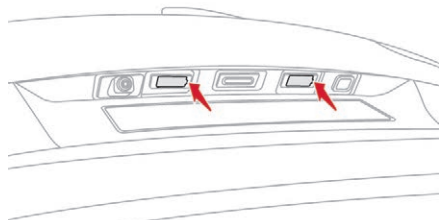
Pour le remplacement de ces lampes, vous pouvez aussi consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Troisième feu de stop (diodes électroluminescentes-LED)



Pour le remplacement de ce type de feu, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Feux de plaque minéralogique (W5W)



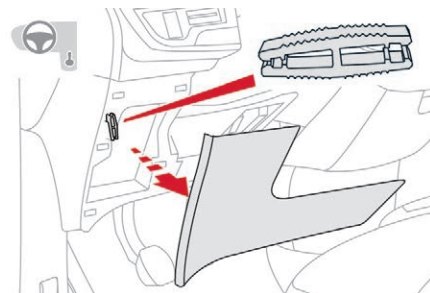
- ☞ Insérez un tournevis fin dans l'une des encoches à l'extérieur du transparent.
- ☞ Poussez-le vers l'extérieur pour le déclipper.
- ☞ Retirez le transparent.
- ☞ Remplacez la lampe défectueuse.

Pour le remontage, appuyez sur le transparent pour le clipper.

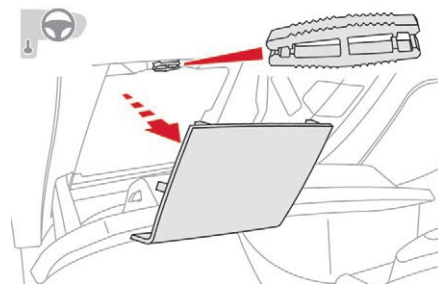
Changement d'un fusible

Accès à l'outillage

La pince d'extraction est fixée dans le compartiment à fusibles de planche de bord.



- ☞ Déclippez le couvercle en tirant la partie supérieure droite, puis gauche,
- ☞ Dégagez complètement le couvercle en le tirant avec précaution dans l'axe indiqué par la flèche,
- ☞ Retirez la pince.



- ☞ Ouvrez la boîte à gants
- ☞ Déclippez le couvercle en tirant la partie supérieure gauche, puis droite.
- ☞ Dégagez complètement le couvercle en le tirant avec précaution dans l'axe indiqué par la flèche.
- ☞ Retirez la pince.

Remplacement d'un fusible

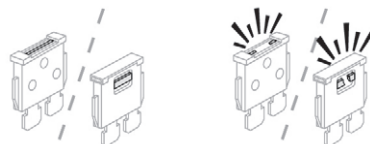
Avant de remplacer un fusible, il est nécessaire :

- ☞ de connaître la cause de la panne et d'y remédier,
- ☞ d'arrêter tous les consommateurs électriques,
- ☞ d'immobiliser le véhicule et de couper le contact,
- ☞ de repérer le fusible défectueux à l'aide des tableaux d'affectation et des schémas.

Pour intervenir sur un fusible, il est impératif :

- ☞ d'utiliser la pince spéciale pour extraire le fusible de son logement et vérifier l'état de son filament,
- ☞ de toujours remplacer le fusible défectueux par un fusible d'intensité équivalente (même couleur) ; une intensité différente peut provoquer un dysfonctionnement (risque d'incendie).

Si la panne se reproduit peu après le changement du fusible, faites vérifier l'équipement électrique par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Bon

Mauvais



Pince

! Le remplacement d'un fusible non mentionné dans les tableaux pourrait entraîner un dysfonctionnement grave sur votre véhicule. Consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Installation d'accessoires électriques

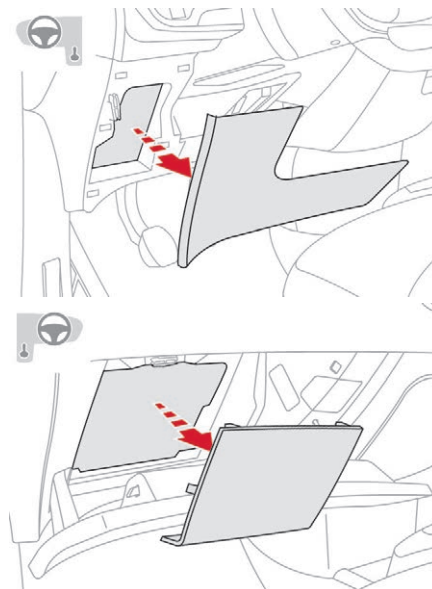
i Le circuit électrique de votre véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou optionnels. Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur votre véhicule, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

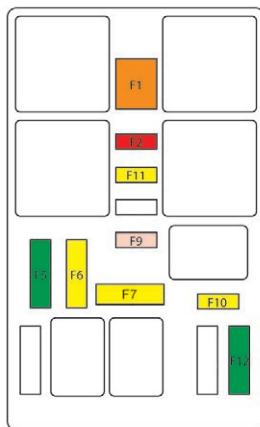
! CITROËN décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état de votre véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non recommandés par CITROËN et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.

Fusibles dans la planche de bord

Les deux boîtiers de fusibles sont situés dans la partie inférieure de la planche de bord (côté gauche).

Accès aux fusibles





Tableaux des fusibles

Boîtier 1

Fusible N°	Intensité	Fonctions
F1	40 A	Lunette arrière dégivrante.
F2	20 A	Rétroviseurs extérieurs électriques.
F5	30 A	Rideau d'occultation du toit vitré panoramique.
F6	20 A	Prises 12 V, multimédia arrière.
F7	20 A	Prise 230 V.
F9	25 A	Sièges chauffants.
F10	20 A	Boîtier attelage remorque.
F11	20 A	Pulseur air conditionné.
F12	30 A	Moteur de lève-vitres électriques.



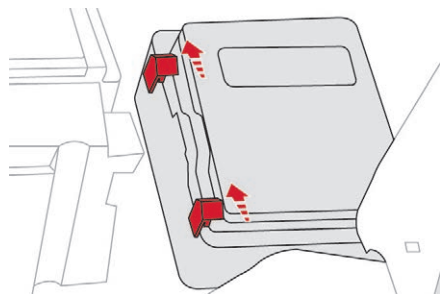
Boîtier 2

Fusible N°	Intensité	Fonctions
F7	10 A	Prise 12 V coffre, multimédia arrière.
F8	20 A	Essuie-vitre arrière.
F10	30 A	Serrures.
F17	5 A	Combiné.
F18	5 A	Sélecteur de vitesses de la boîte de vitesses automatique.
F21	3 A	Bouton START/STOP.
F22	3 A	Capteur de pluie et de luminosité, caméra de pare-brise.
F24	5 A	Aide au stationnement, aide visuelle panoramique.
F27	5 A	Boîte de vitesses automatique.
F29	20 A	Systèmes audio et télématique.
F32	15 A	Prises 12 V.
F35	5 A	Réglage du site des projecteurs, lunette arrière dégivrante, radar.
F36	5 A	Éclairages : boîte à gants, rangement central, liseuses, plafonniers.

Fusibles dans le compartiment moteur

La boîte à fusibles est placée dans le compartiment moteur près de la batterie.

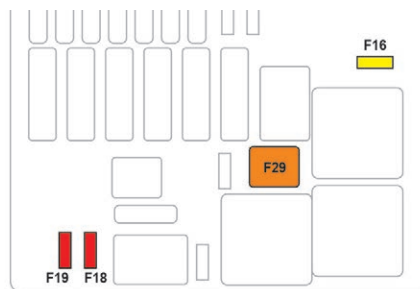
Accès aux fusibles



- ☞ Déclippez le couvercle, en poussant les 2 loquets rouges vers l'arrière du véhicule.
- ☞ Remplacez le fusible.
- ☞ Après intervention, refermez très soigneusement le couvercle pour garantir l'étanchéité de la boîte à fusibles.

Tableau des fusibles

Fusible N°	Intensité	Fonctions
F16	20 A	Lave projecteurs.
F18	10 A	Feux de route droit.
F19	10 A	Feux de route gauche.
F29	40 A	Essuie-vitres.



Batterie 12 V

Généralités

Batteries de démarrage au plomb

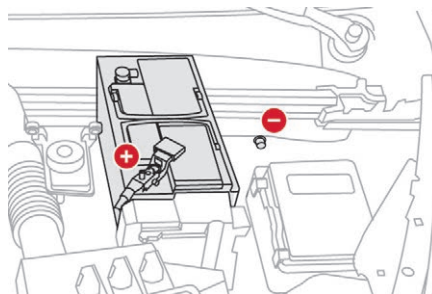


Les batteries contiennent des substances nocives telles que l'acide sulfurique et le plomb. Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères. Remettez les piles et les batteries usées à un point de collecte spécial.



Avant de manipuler la batterie, protégez-vous les yeux et le visage. Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie. Lavez-vous les mains en fin d'opération.

Accès à la batterie



La batterie est située sous le capot moteur.

Pour accéder à la borne (+) :

- ☞ déverrouillez le capot en actionnant la commande intérieure, puis la commande extérieure,
- ☞ soulevez le capot, puis fixez-le avec sa béquille,
- ☞ soulevez le cache plastique pour accéder à la borne (+).

La borne (-) de la batterie n'est pas accessible.

Un point de masse déporté est implanté en partie supérieure du sous-capot moteur (à côté de la batterie).

Démarrer à partir d'une autre batterie

Lorsque la batterie de votre véhicule est déchargée, le moteur peut être démarré à l'aide d'une batterie de secours (externe ou d'un autre véhicule) et de câbles de secours ou bien à l'aide d'un booster de batterie.



Ne démarrez jamais le moteur en branchant un chargeur de batterie. N'utilisez jamais un booster de batterie 24 V ou supérieur.

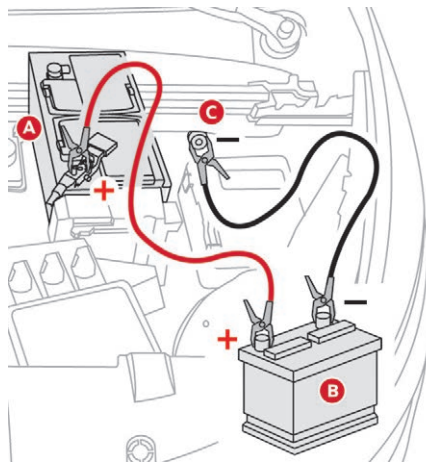
Vérifiez au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.

Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.

Eteignez tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-vitres, feux, ...).

Veillez à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie, ...).

Ne débranchez pas la borne (+) quand le moteur tourne.



- ☞ Soulevez le cache plastique de la borne (+), si votre véhicule en est équipé.
- ☞ Connectez le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne **A** (au niveau de la partie métallique coudée), puis à la borne (+) de la batterie de secours **B** ou du booster.
- ☞ Connectez une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours **B** ou du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).
- ☞ Connectez l'autre extrémité du câble vert ou noir au point de masse **C** du véhicule en panne.

- ☞ Démarrez le moteur du véhicule dépanneur et laissez-le tourner pendant quelques minutes.
 - ☞ Actionnez le démarreur du véhicule en panne et laissez tourner le moteur.
- Si le moteur ne démarre pas immédiatement, coupez le contact et attendez quelques instants avant d'effectuer une nouvelle tentative.

- ☞ Attendez le retour au ralenti, puis débranchez les câbles de secours dans l'ordre inverse.
- ☞ Remettez en place le cache plastique de la borne (+), si votre véhicule en est équipé.
- ☞ Laissez tourner le moteur, véhicule roulant ou à l'arrêt, au minimum 30 minutes afin de permettre à la batterie d'atteindre un niveau de charge suffisant.

i Certaines fonctionnalités, dont le Stop & Start, ne sont pas disponibles tant que la batterie n'a pas atteint un niveau de charge suffisant.

Recharger la batterie avec un chargeur de batterie

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie :

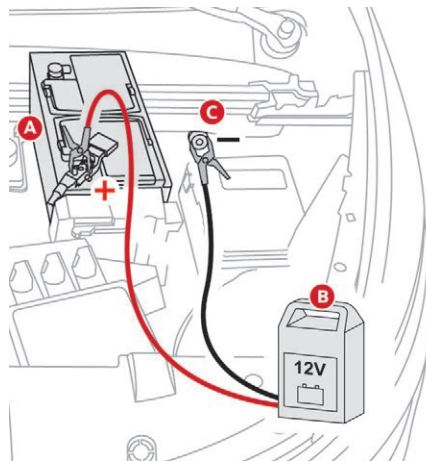
- si vous effectuez essentiellement de courts trajets,
- en prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines.

Consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

! Si vous envisagez de recharger vous-même la batterie de votre véhicule, utilisez uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

! Respectez les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur. N'inversez jamais les polarités.

i Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.



- ☞ Coupez le contact.
- ☞ Éteignez tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-vitres, ...).
- ☞ Éteignez le chargeur **B** avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
- ☞ Vérifiez le bon état des câbles du chargeur.
- ☞ Si votre véhicule en est équipé, soulevez le cache plastique de la borne (+).
- ☞ Connectez les câbles du chargeur **B** comme suit :
 - le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie **A**,
 - le câble noir négatif (-) au point de masse **C** du véhicule.

- ☞ À la fin de l'opération de charge, éteignez le chargeur **B** avant de déconnecter les câbles de la batterie **A**.

!

En présence de cette étiquette, il est impératif d'utiliser uniquement un chargeur 12 V, au risque de provoquer la dégradation irréversible des équipements électriques liés au Stop & Start.

- !** N'essayez jamais de recharger une batterie gelée – Risque d'explosion !
Si la batterie a gelé, faites-la contrôler par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

Débranchement de la batterie

Afin de maintenir un niveau de charge suffisant pour permettre le démarrage du moteur, il est recommandé de débrancher la batterie en cas d'immobilisation de très longue durée.

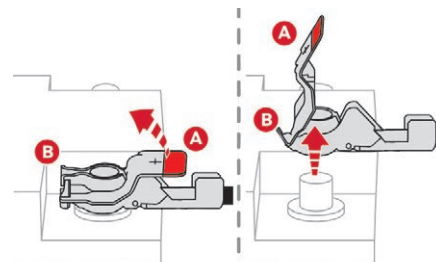
Avant de procéder au débranchement de la batterie :

- ☞ fermez tous les ouvrants (portes, coffre, vitres, toit),
- ☞ éteignez tous les consommateurs électriques (autoradio, essuie-vitres, feux, ...),
- ☞ coupez le contact et respectez un délai d'attente de quatre minutes.

Après avoir accédé à la batterie, il suffit de débrancher la borne (+).

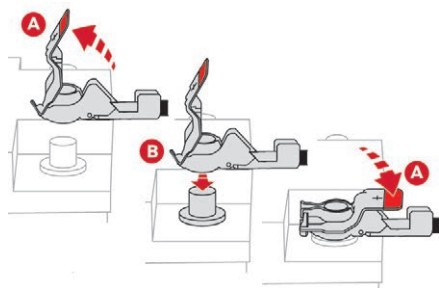
Cosse à verrouillage rapide

Débranchement de la borne (+)



- ☞ Relevez la palette **A** au maximum pour déverrouiller le collier **B**.
- ☞ Enlevez le collier **B** en le soulevant.

Rebranchement de la borne (+)



- ☞ Relevez la palette **A** au maximum.
- ☞ Replacez le collier **B** ouvert sur la borne **(+)**.
- ☞ Appuyez sur le collier **B** jusqu'en butée.
- ☞ Abaissez la palette **A** pour verrouiller le collier **B**.

! Ne forcez pas en appuyant sur la palette, car si le collier est mal positionné, le verrouillage est alors impossible ; recommencez la procédure.

Après rebranchement

Après tout rebranchement de la batterie, mettez le contact et attendez 1 minute avant de démarrer, afin de permettre l'initialisation des systèmes électroniques. Toutefois, si après cette manipulation de légères perturbations subsistent, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

En vous reportant à la rubrique correspondante, vous devez réinitialiser vous-même (suivant version) :

- la clé à télécommande,
- le(s) rideau(x) d'occultation électrique,
- ...

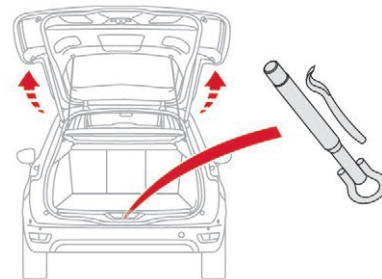
! Les versions équipées du Stop & Start comportent une batterie au plomb 12 V de technologie et de caractéristiques spécifiques. Son remplacement doit être effectué exclusivement dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

i Lors du trajet suivant le premier démarrage du moteur, le Stop & Start pourrait ne pas être opérationnel. Dans ce cas, la fonction ne sera de nouveau disponible qu'après une immobilisation continue du véhicule, dont la durée dépendra de la température ambiante et de l'état de charge de la batterie (jusqu'à environ 8 heures).

Remorquage

Mode opératoire pour faire remorquer son véhicule ou remorquer un autre véhicule avec l'anneau de remorquage.

Accès à l'outillage



L'anneau de remorquage est installé dans le coffre sous le plancher. L'outil d'ouverture du cache de protection avant est fixé sur l'anneau de remorquage. Pour y accéder :

- ☞ ouvrez le coffre,
- ☞ soulevez le plancher et retirez-le,
- ☞ sortez l'anneau de remorquage de son logement.

! Consignes générales

Respectez la législation en vigueur dans votre pays.

Vérifiez que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué.

Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide.

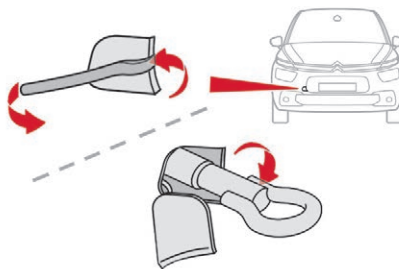
Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, utilisez toujours une barre de remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites.

Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement.

Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.

Dans les cas suivants, faites impérativement appel à un professionnel pour le remorquage :

- véhicule en panne sur autoroute ou sur voie rapide,
- véhicule à quatre roues motrices,
- impossibilité de mettre la boîte de vitesses au point mort, de débloquent la direction, de desserrer le frein de stationnement,
- remorquage avec deux roues au sol seulement,
- absence de barre de remorquage homologuée...

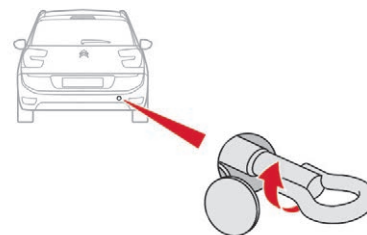
Remorquage de son véhicule

- ☞ Dans le pare-chocs avant, déclipsez le cache en utilisant l'outil fixé sur l'anneau.
- ☞ Vissez l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
- ☞ Installez la barre de remorquage.
- ☞ Mettez le levier de vitesses au point mort (position **N** pour la boîte de vitesses automatique).

! Le non-respect de cette consigne peut conduire à la détérioration de certains organes (freinage, transmission...) et à l'absence d'assistance de freinage au redémarrage du moteur.

- ☞ Débloquez la direction en tournant la clé de contact d'un cran et desserrez le frein de stationnement.

- ☞ Allumez le signal de détresse sur les deux véhicules.
- ☞ Démarrez doucement et roulez lentement sur une courte distance.

Remorquage d'un autre véhicule

- ☞ Dans le pare-chocs arrière, déclipsez le cache en appuyant sur sa partie basse.
- ☞ Vissez l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
- ☞ Installez la barre de remorquage.
- ☞ Allumez le signal de détresse sur les deux véhicules.
- ☞ Démarrez doucement et roulez lentement sur une courte distance.

Panne de carburant (Diesel)

Pour les véhicules équipés d'un moteur Diesel, en cas de panne sèche, il est nécessaire de réamorcer le circuit de carburant. Pour toutes versions hors BlueHDi, reportez-vous au dessin du sous-capot moteur correspondant.

 Pour plus d'informations sur le **Détrompeur carburant Diesel**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

 Si le moteur ne démarre pas du premier coup, n'insistez pas et recommencez la procédure.

Moteurs BlueHDi 100 S&S, BlueHDi 115/120 S&S et BlueHDi 135/150 S&S

- ☞ Remplissez le réservoir de carburant avec au moins 5 litres de gazole.
- ☞ Mettez le contact (sans mettre en route le moteur).
- ☞ Attendez 6 secondes environ et coupez le contact.
- ☞ Répétez l'opération 10 fois.
- ☞ Actionnez le démarreur pour mettre en route le moteur.

Moteurs BlueHDi 130 S&S et BlueHDi 160 S&S

- ☞ Remplissez le réservoir de carburant avec au moins 5 litres de gazole.
- ☞ Mettez le contact (sans mettre en route le moteur).
- ☞ Attendez 1 minute environ et coupez le contact.
- ☞ Actionnez le démarreur pour mettre en route le moteur.

Si le moteur ne démarre pas, recommencez la procédure.

Autres moteurs

- ☞ Remplissez le réservoir de carburant avec au moins 5 litres de gazole.
- ☞ Ouvrez le capot moteur.
- ☞ Si nécessaire, déclipsez le cache de style pour accéder à la pompe de réamorçage.



- ☞ Actionnez la pompe de réamorçage jusqu'à obtenir son durcissement (le premier appui peut être dur).
- ☞ Actionnez le démarreur pour allumer le moteur (au cas où le moteur ne démarrerait pas à la première sollicitation, attendez environ 15 secondes, puis recommencez).
- ☞ Sans résultat après quelques tentatives, réactionnez la pompe de réamorçage, puis le démarreur.

- ☞ Remettez en place le cache de style et clippez-le.
- ☞ Refermez le capot moteur.

Caractéristiques des moteurs et charges remorquables

Moteurs

Les caractéristiques du moteur sont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale.

i La puissance maxi correspond à la valeur homologuée au banc moteur, selon les conditions définies par la réglementation européenne (Directive 1999/99/CE).

Pour plus d'informations, adressez-vous au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Masses et charges remorquables

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées à votre véhicule sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale.

Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur.

Pour plus d'informations, adressez-vous au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Les valeurs de MTRA (Masse Totale Roulante Autorisée) et de charges remorquables indiquées sont valables pour une altitude maximale de 1 000 mètres. La valeur de charge remorquable doit être réduite de 10% par tranche de 1 000 mètres supplémentaires. Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.

! Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37°C, limitez la masse remorquée.

! Le remorquage avec un véhicule tracteur peu chargé peut dégrader sa tenue de route. Tracter une remorque augmente la distance de freinage. Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne dépassez jamais la vitesse de 100 km/h (respectez la législation locale en vigueur).

i Lorsque la température extérieure est élevée, il est conseillé de laisser tourner le moteur 1 à 2 minutes après l'arrêt du véhicule pour faciliter son refroidissement.

Motorisations et charges remorquables – ESSENCE

Moteurs essence	PureTech 110 S&S**	PureTech 130 S&S**	Puretech 130 S&S***	PureTech 130 S&S**	PureTech 130 S&S***
Boîte de vitesses	BVM6 (Manuelle 6 rapports)	BVM6 (Manuelle 6 rapports)	BVM6 (Manuelle 6 rapports)	EAT6 (Automatique 6 rapports)	EAT8 (Automatique 8 rapports)
Code	EB2DTS	EB2DTS	EB2ADTS	EB2DTS	EB2ADTS
Types Variantes Versions	3D	3D...3E... 3A ...	3D... 3E... 3A ...	3D... 3E... 3A ...	3D... 3E... 3A ...
	HNX... M/1S - M/2SM	HNX... M/1S - M/2SM	HNS...P	HNX... T/1S - T/2S	HNS...R
Cylindrée (cm³)	1 199	1 199	1 199	1 199	1 199
Puiss. maxi : norme CEE (kW)	96	96	96	96	96
Carburant	Sans plomb	Sans plomb	Sans plomb	Sans plomb	Sans plomb
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 10% ou 12%	1 130	1 270-1 050 - 1 050	-	1 270 - 1 050 - 1 050	-
Remorque non freinée	640	640 - 647 - 648	-	640 - 647 - 648	-
Poids recommandé sur flèche	70	70	-	70	-

** Moteur euro 6.1

*** Moteur euro 6.2

3D... : CITROËN C4 SpaceTourer
(5 places).

3E... : CITROËN Grand C4 SpaceTourer
(5 places).

3A... : CITROËN Grand C4 SpaceTourer
(7 places).

Moteurs essence	THP 150 / 160**	THP 165 S&S**	THP 165 S&S** (pour Israël)	PureTech 180 S&S***
Boîte de vitesses	EAT6 (Automatique 6 rapports)	EAT6 (Automatique 6 rapports)	EAT6 (Automatique 6 rapports)	EAT8 (Automatique 8 rapports)
Code	EP6FDTM	EP6FDT	EP6FDTM	EP6FADTXD
Types Variantes Versions	3D...3E... 3A ...	3D...3E... 3A ...	3D...3E... 3A ...	3E... 3A ...
	5GX - 5GY... A-A/1-A/2-A/D- A/1D- A/2D-Y-Y/1-Y/2	5GZT/S	5GY... A/S - A/1S - A/2S	5GF...R
Cylindrée (cm³)	1 598	1 598	1 598	1 598
Puiss. maxi : norme CEE (kW)	110 / 121	121	121	132
Carburant	Sans plomb / Alcool	Sans plomb	Sans plomb	Sans plomb
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 10% ou 12%	800	1 400 - 1 250 - 1 200	1 400 - 1 250 - 1 200	-
Remorque non freinée	600	685 - 690 - 690	685 - 690 - 690	-
Poids recommandé sur flèche	70	70	70	-

** Moteur 6.1

*** Moteur euro 6.2

3D... : CITROËN C4 SpaceTourer

(5 places).

3E... : CITROËN Grand C4 SpaceTourer

(5 places).

3A... : CITROËN Grand C4 SpaceTourer

(7 places).

Motorisations et charges remorquables – DIESEL

Moteurs Diesel	HDi 115*	HDi 115*	BlueHDi 100 S&S**
Boîte de vitesses	BVM6 (Manuelle 6 rapports)	BVM6 (Manuelle 6 rapports)	BVM6 (Manuelle 6 rapports)
Code	DV6C	DV6C	DV6FD
Types Variantes Versions	3D...3E... 3A...	3D...3E... 3A...	3D...3E... 3A...
	9HC8	9HC8/1	BHY... 6/1S - 6/2SM
Cylindrée (cm³)	1 560	1 560	1 560
Puiss. maxi : norme CEE (kW)	85	85	73
Carburant	Gazole	Gazole	Gazole
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 10% ou 12%	1 400 - 1240 - 1 200	800	1 200 - 1 000 - 1 000
Remorque non freinée	680 - 690 - 690	685 - 695 - 695	645 - 659 - 660
Poids recommandé sur flèche	70	70	70

* Moteur euro 5

** Moteur euro 6.1

.../S : modèle e-HDi équipé du Stop & Start.

3D... : CITROËN C4 SpaceTourer
(5 places).

3E... : CITROËN Grand C4 SpaceTourer
(5 places).

3A... : CITROËN Grand C4 SpaceTourer
(7 places).

Moteurs Diesel	BlueHDi 115/120 S&S**	BlueHDi 130 S&S***	BlueHDi 130 S&S***
Boîte de vitesses	EAT6 (Automatique 6 rapports)	BVM6 (Manuelle 6 rapports)	BVM6 (Manuelle 6 rapports)
Code	DV6FCD	DV5RC	DV5RC
Types Variantes Versions	3D...3E... 3A...	3D...3E... 3A...	3D...3E... 3A...
	BHZ - BHX... T/1S - T/2S	YHZ... P/S - P/1S - P/2S	YHZ... P/S - P/1S - P/2S
Cylindrée (cm³)	1 560	1 499	1 499
Puiss. maxi : norme CEE (kW)	85 / 88	96	96
Carburant	Gazole	Gazole	Gazole
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 10% ou 12%	1 400 - 1 200 - 1 200	-	-
Remorque non freinée	660 - 675 - 675	-	-
Poids recommandé sur flèche	70	-	-

** Moteur euro 6.1

*** Moteur euro 6.2

.../S : modèle e-HDi équipé du Stop & Start.

3D... : CITROËN C4 SpaceTourer (5 places).

3E... : CITROËN Grand C4 SpaceTourer (5 places).

3A... : CITROËN Grand C4 SpaceTourer (7 places).

Moteurs Diesel	BlueHDi 130 S&S***	BlueHDi 135/150 S&S**	BlueHDi 135/150 S&S**	BlueHDi 160 S&S***
Boîte de vitesses	EAT8 (Automatique 8 rapports)	BVM6 (Manuelle 6 rapports)	EAT6 (Automatique 6 rapports)	EAT8 (Automatique 8 rapports)
Code	DV5RC	DW10FD	DW10FD	DW10FCC
Types Variantes Versions	3D...3E... 3A...	3D...3E... 3A...	3D...3E... 3A...	3D...3E... 3A...
	YHZ...R	AHX-AHR-AHV-AHS... M/S - M/1S	AHX... T/S - T/1S	EHY... R/S - R/1S
Cylindrée (cm³)	1 499	1 997	1 997	1 997
Puiss. maxi : norme CEE (kW)	96	110	110	120
Carburant	Gazole	Gazole	Gazole	Gazole
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 10% ou 12%	-	1 500 - 1 450 - 1 400	1 500 - 1 380 - 1 300	1 500 - 1 300 - 1 300
Remorque non freinée	-	745 - 750 - 750	750	750
Poids recommandé sur flèche	-	70	70	70

** Moteur euro 6.1

*** Moteur euro 6.2

.../S : modèle e-HDi équipé du Stop & Start.

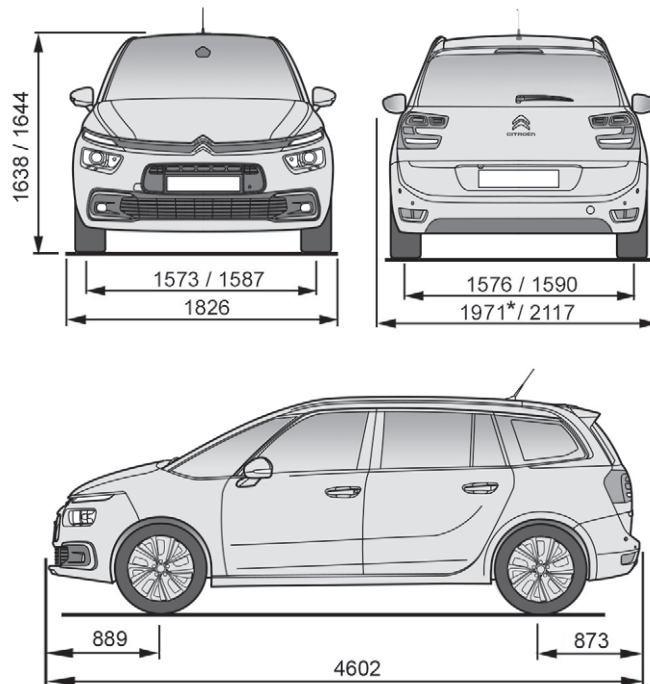
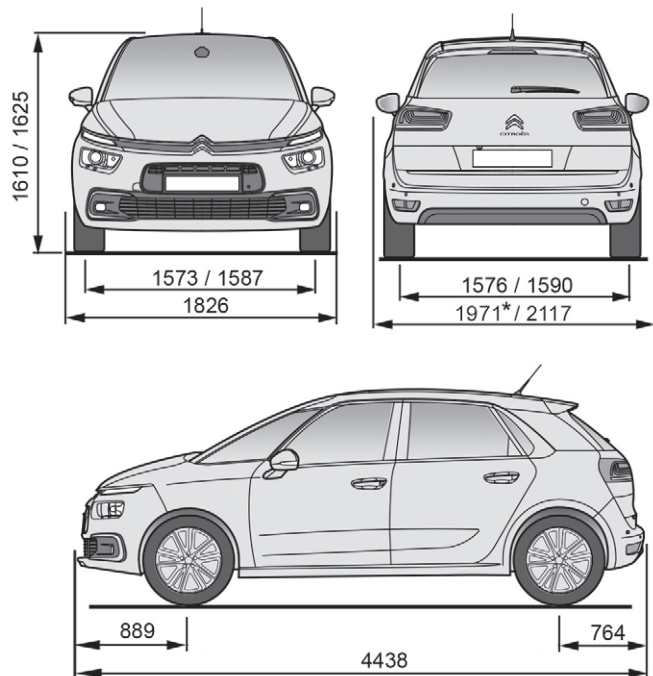
3D... : CITROËN C4 SpaceTourer (5 places).

3E... : CITROËN Grand C4 SpaceTourer (5 places).

3A... : CITROËN Grand C4 SpaceTourer (7 places).

Dimensions (en mm)

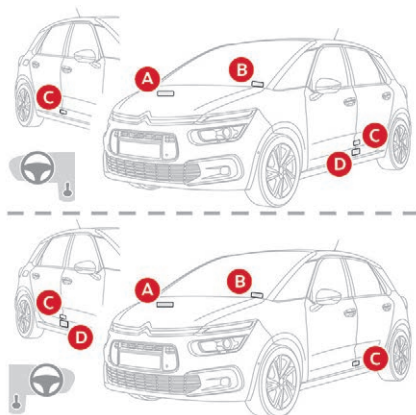
Ces dimensions ont été mesurées sur un véhicule non chargé.



* Rétroviseurs rabattus.

Éléments d'identification

Différents dispositifs de marquage visibles pour l'identification et la recherche du véhicule.



A. Numéro d'identification véhicule (V.I.N.), sous le capot moteur.

Ce numéro est gravé sur le châssis, près du passage de roue avant droite.

B. Numéro d'identification véhicule (V.I.N.), sur la traverse inférieure de pare-brise.

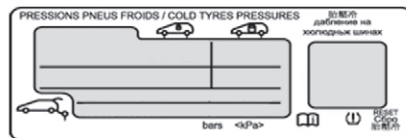
Ce numéro est inscrit sur une étiquette collée et visible à travers le pare-brise.

C. Etiquette constructeur.

Cette étiquette autodestructive, collée sur le pied milieu, côté droit ou gauche, comporte les informations suivantes :

- le nom du constructeur,

- le numéro de réception communautaire,
- le numéro d'identification véhicule (V.I.N.),
- la masse maximale techniquement admissible en charge,
- la masse totale roulant autorisée,
- la masse maximale sur l'essieu avant,
- la masse maximale sur l'essieu arrière.



D. Etiquette pneumatiques/peinture.

Cette étiquette, collée sur le pied milieu, côté conducteur, comporte les informations suivantes :

- les pressions de gonflage à vide et en charge,
- les dimensions des pneumatiques (y compris indice de charge et symbole de vitesse du pneumatique),
- la pression de gonflage de la roue de secours,
- la référence de la couleur de la peinture.

i Le véhicule peut être équipé d'origine de pneumatiques à indices de charge et de vitesse supérieurs à ce qui est indiqué sur l'étiquette, sans impact sur les pressions de gonflage.

Contrôle de pression

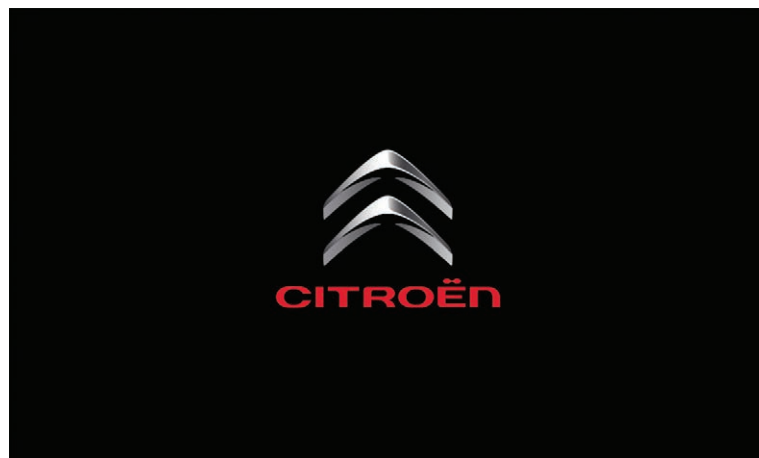
Le contrôle de la pression de gonflage doit être effectué à froid au moins tous les mois.

Les pressions indiquées sur l'étiquette sont valables pour des pneumatiques froids. Si vous avez roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de 50 km/h, les pneumatiques sont chauds ; il faudra alors ajouter 0,3 bar (30 kPa) par rapport aux pressions indiquées sur l'étiquette.

! Ne dégonflez jamais un pneumatique chaud.

☘ Une pression de gonflage insuffisante augmente la consommation de carburant.

CITROËN Connect Radio



Autoradio multimédia – Applications – Téléphone Bluetooth®

Sommaire

Premiers pas	2
Commandes au volant	3
Menus	4
Applications	5
Radio	6
Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)	8
Media	9
Téléphone	11
Réglages	16
Questions fréquentes	18

i Les différentes fonctions et les différents réglages décrits varient selon la version et la configuration de votre véhicule.

! Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations de jumelage du téléphone mobile Bluetooth au système mains-libres Bluetooth de votre autoradio, doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis.

i Le système est protégé de manière à fonctionner uniquement sur votre véhicule. L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.

i Veuillez trouver ci-après le lien pour accéder aux codes sources OSS (Open Source Software) du système.
<https://www.groupe-psa.com/fr/oss/>
<https://www.groupe-psa.com/en/oss/>

Premiers pas



Moteur tournant, un appui permet de couper le son.
Contact coupé, un appui met le système en marche.



Réglage du volume sonore.

Utiliser les touches disposées de chaque côté ou en dessous de l'écran tactile pour accéder aux menus, puis appuyer sur les boutons matérialisés de l'écran tactile.

Selon modèle, utiliser les touches "Source" ou "Menu" disposées à gauche de l'écran tactile pour accéder aux carrousels des menus, puis appuyer sur les boutons matérialisés de l'écran tactile.

Vous pouvez à tout moment afficher le carrousel des menus, par un appui court sur l'écran, avec trois doigts.

Toutes les zones tactiles de l'écran sont de couleur blanche.

Appuyer dans la zone grisée pour remonter d'un niveau ou pour valider.

Appuyer sur la flèche retour pour remonter d'un niveau ou pour valider.

! L'écran est de type "capacitif".
Pour entretenir l'écran, il est recommandé d'utiliser un chiffon doux non abrasif (chiffon à lunettes) sans produit additionnel.
Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran.
Ne pas toucher l'écran avec les mains mouillées.

* Selon équipement.

Certaines informations sont affichées en permanence dans le bandeau supérieur de l'écran tactile :

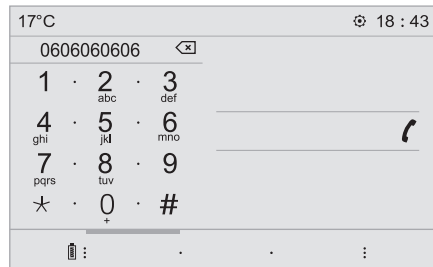
- Rappel des informations de climatisation (selon version), et accès direct au menu correspondant.
- Rappel des informations des menus Radio Média et Téléphone.
- Accès aux Réglages de l'écran tactile et du combiné numérique.

Sélection de la source sonore (selon version) :

- Radios FM / DAB* / AM*.
- Téléphone connecté en Bluetooth* et en diffusion multimédia Bluetooth* (streaming).
- Lecteur CD (selon modèle).
- Clé USB.
- Lecteur média connecté par la prise auxiliaire (selon modèle).



i Par l'intermédiaire du menu "Réglages" vous pouvez créer un profil relatif à une personne seule ou à un groupe de personnes ayant des points communs, avec la possibilité de paramétrer une multitude de réglages (mémoires radio, réglages audio, ambiances, ...), la prise en compte des réglages se fait automatiquement.



i En cas de très forte chaleur, le volume sonore peut être limité afin de préserver le système. Il peut se mettre en veille (extinction complète de l'écran et du son) pendant une durée minimale de 5 minutes. Le retour à la situation initiale s'effectue lorsque la température de l'habitacle a baissé.

Commandes au volant Commandes au volant – Type 1



Radio :

Sélection station mémorisée inférieure / supérieure.
Sélection élément précédent / suivant d'un menu ou d'une liste.

Média :

Sélection du morceau précédent / suivant.
Sélection élément précédent / suivant d'un menu ou d'une liste.



Radio :

Appui court : affichage de la liste des stations.

Appui long : mise à jour de la liste.

Média :

Appui court : affichage de la liste des répertoires.

Appui long : affichage des types de tri disponibles.



Changement de source sonore (Radio ; USB ; AUX si équipement branché ; CD ; Streaming).



Validation d'une sélection.



Augmentation du volume sonore.



Diminution du volume sonore.



Couper le son / Rétablir le son par appui simultané sur les touches augmentation et diminution du volume sonore.

Commandes au volant – Type 2



Selon modèle



Commandes vocales :

Cette commande se situe sur le volant ou à l'extrémité de la commande d'éclairage (selon modèle).

Appui court, commandes vocales du smartphone via le système.



ou



Augmentation du volume sonore.



ou



Couper le son / Rétablir le son.

Ou

Couper le son par un appui simultané sur les touches augmentation et diminution du volume sonore.

Rétablir le son par un appui sur une des deux touches du volume sonore.



Diminution du volume sonore.

ou

**SRC****Média** (appui court) : changer de source multimédia.

ou

SRC**Téléphone** (appui court) : décrocher le téléphone.**Appel en cours** (appui court) : accéder au menu téléphone.
Téléphone (appui long) : refuser un appel entrant, raccrocher un appel en cours ; hors appel en cours, accéder au menu téléphone.**Radio** (rotation) : mémoire précédente / suivante.

ou

OK**Média** (rotation) : page précédente / suivante, déplacement dans les listes.**Appui court** : validation d'une sélection ; hors sélection, accéder aux mémoires.**LIST****Radio** : afficher la liste des stations.
Média : afficher la liste des pistes.
Radio (pression continue) : mettre à jour la liste des stations captées.

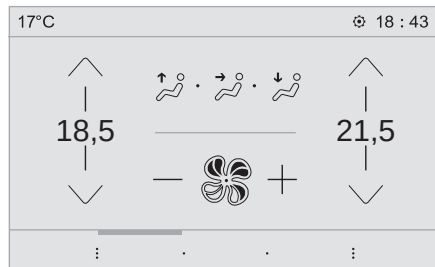
Menus

Selon modèle / Selon version

Climatisation



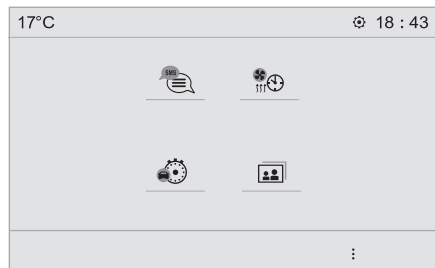
Gérer les différents réglages de température et de débit d'air.



Applications



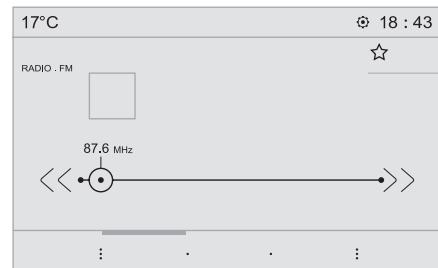
Accéder à des équipements paramétrables.



Radio Media

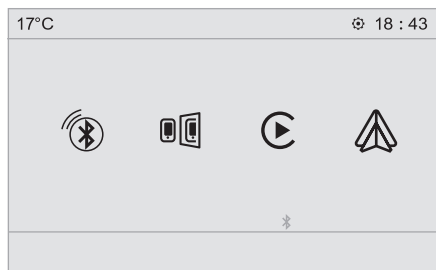


Sélectionner une source sonore, une station de radio.



Téléphone

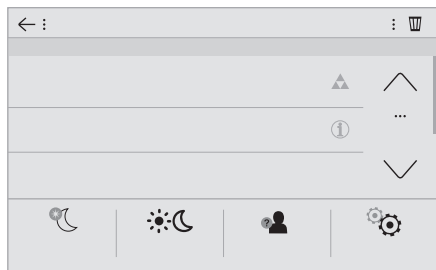
Connecter un téléphone en Bluetooth®.
Exécuter certaines applications du smartphone connecté via MirrorLink™, CarPlay® ou Android Auto.



Réglages



Paramétrer un profil personnel et/ou paramétrer le son (balance, ambiance, ...) et l'affichage (langue, unités, date, heure, ...).



Conduite



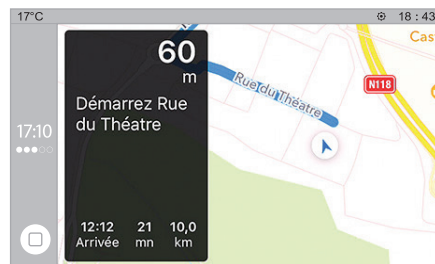
Activer, désactiver, paramétrer certaines fonctions du véhicule.



Navigation



Paramétrer le guidage et choisir sa destination via MirrorLink™, CarPlay® ou Android Auto.



Applications

Visualiser des photos

Insérer une clé USB dans la prise USB.

! Afin de préserver le système, n'utilisez pas de répartiteur USB.

Le système gère les lectures de dossiers ainsi que les lectures de fichiers images aux formats : .tiff ; .gif ; .jpg/jpeg ; .bmp ; .png.



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "**Photos**".



Sélectionner un dossier.



Sélectionner une image pour la visualiser.



Appuyer sur cette touche pour afficher le détail de la photo.



Appuyer sur la flèche retour pour remonter d'un niveau.

Gestion des messages



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "SMS".



Sélectionner l'onglet "SMS".



Appuyer sur cette touche pour sélectionner les paramètres d'affichage des messages.



Appuyer sur cette touche pour rechercher un correspondant.



Sélectionner l'onglet "Messages rapides".



Appuyer sur cette touche pour sélectionner les paramètres d'affichage des messages.

Radio

Sélectionner une station



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur l'une des touches pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.

Ou



Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure.

Ou

MHz
KHz

Appuyer sur la fréquence.



Saisir les valeurs sur le clavier virtuel des bandes FM et AM.

OK

Appuyer sur "**OK**" pour valider.



La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branché dans la prise 12 V. L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol...) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit en aucune manière une défaillance de l'autoradio.

Changer de bande



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Bande**" pour changer de bande.



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Mémoriser une station

Sélectionner une station ou une fréquence.



Faire un appui court sur l'étoile vide. Si l'étoile est remplie, la station de radio est déjà mémorisée.

Ou

Sélectionner une station ou une fréquence.

Appuyer sur "**Mémoires**".



Faire un appui long sur l'une des touches pour mémoriser la station.

Activer / Désactiver le RDS



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Activer / Désactiver "**RDS**".



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Afficher les informations textes



La fonction "Radio Texte" permet d'afficher des informations, transmises par la station radio, relative à l'émission de la station ou la chanson en cours d'écoute.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Activer / Désactiver "**INFO**".



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Écouter les messages TA



La fonction TA (Trafic Announcement) rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte TA. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message. Dès l'émission d'une info trafic, le média en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message TA. L'écoute normale du média reprend dès la fin de l'émission du message.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Activer / Désactiver "**TA**".



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Réglages audio



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Réglages audio**".



Sélectionner l'onglet "**Tonalité**" ou "**Répartition**" ou "**Son**" ou "**Sonneries**" pour paramétrer les réglages audio.



Appuyer sur la flèche retour pour valider.

! Dans l'onglet "**Tonalité**", les réglages audio **Ambiance**, ainsi que **Graves**, **Médiums** et **Aiguës** sont différents et indépendants pour chaque source sonore. Dans l'onglet "**Répartition**", les réglages de **Tous passagers**, **Conducteur** et **Avant seul** sont communs à toutes les sources.

Dans l'onglet "**Son**", activer ou désactiver "**Volume asservi à la vitesse**", "**Entrée auxiliaire**" et "**Sons tactiles**".

! La répartition (ou spatialisation grâce au système Arkamys®) du son est un traitement audio qui permet d'adapter la qualité sonore, en fonction du nombre de passagers dans le véhicule.

! Audio embarqué : le Sound Staging d'Arkamys® optimise la répartition du son dans l'habitacle.

Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)

Radio Numérique Terrestre

! La radio numérique vous permet une écoute de qualité supérieure. Les différents "multiplex/ensemble" vous proposent un choix de radios rangées par ordre alphabétique.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Bande**" pour sélectionner "**Bande DAB**".



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Suivi FM-DAB

! Le "DAB" ne couvre pas 100% du territoire. Lorsque la qualité du signal numérique est dégradée, le "Suivi FM-DAB" permet de continuer à écouter une même station, en basculant automatiquement sur la radio analogique "FM" correspondante (si elle existe).



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Activer / Désactiver "**Suivi FM-DAB**".



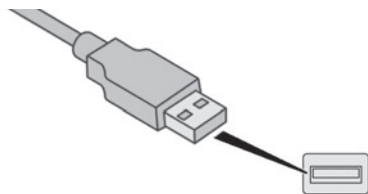
Appuyer dans la zone grisée pour valider.

! Si le "Suivi FM-DAB" est activé, il peut y avoir un décalage de quelques secondes lorsque le système bascule en radio analogique "FM" avec parfois une variation de volume. Lorsque la qualité du signal numérique redevient bonne, le système rebasculé automatiquement en "DAB".

! Si la station "DAB" écoutée n'est pas disponible en "FM", ou si le "Suivi FM-DAB" n'est pas activé, il y a une coupure de son lorsque la qualité du signal numérique devient mauvaise.

Media

Prise USB



Insérer la clé USB dans la prise USB ou brancher le périphérique USB à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).

! Afin de préserver le système, n'utilisez pas de répartiteur USB.

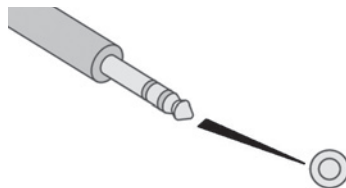
Le système constitue des listes de lecture (mémoire temporaire) dont le temps de création peut prendre de quelques secondes à plusieurs minutes à la première connexion.

Réduire le nombre de fichiers autres que musicaux et le nombre de répertoires permet de diminuer le temps d'attente.

Les listes de lecture sont actualisées à chaque coupure du contact ou connexion d'une clé USB. Les listes sont mémorisées : sans intervention dans les listes, le temps de chargement suivant est réduit.

Prise Auxiliaire (AUX)

(selon modèle / selon équipement)



Cette source n'est disponible que si "Entrée auxiliaire" a été cochée dans les réglages audios.

Brancher l'équipement nomade (lecteur MP3, ...) sur la prise Jack à l'aide d'un câble audio (non fourni).

Régler d'abord le volume de votre équipement nomade (niveau élevé). Régler ensuite le volume de votre autoradio.

Le pilotage des commandes se fait via l'équipement nomade.

Choix de la source



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**SOURCES**".

Choisir la source.

Streaming audioBluetooth®

Le Streaming audio permet d'écouter le flux audio provenant du smartphone.

Le profil Bluetooth doit être activé, régler d'abord le volume de votre équipement nomade (niveau élevé).

Régler ensuite le volume de votre système.

Si la lecture ne commence pas automatiquement, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone.

Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.

! Une fois connecté en Streaming audio, le smartphone est considéré comme une source média.

Connexion lecteurs Apple®

Connecter le lecteur Apple® à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).
La lecture commence automatiquement.

Le pilotage se fait via les commandes du système audio.

i Les classements disponibles sont ceux du lecteur nomade connecté (artistes / albums / genres / playlists / audiobooks / podcasts), vous pouvez aussi utiliser un classement structuré sous forme de bibliothèque.
Le classement utilisé par défaut est le classement par artistes. Pour modifier le classement utilisé, remonter l'arborescence jusqu'à son premier niveau puis sélectionner le classement souhaité (playlists par exemple) et valider pour descendre l'arborescence jusqu'à la piste souhaitée.

La version du logiciel de l'autoradio peut être incompatible avec la génération de votre lecteur Apple®.

Informations et conseils

! Le système supporte les lecteurs nomades USB Mass Storage, les BlackBerry® ou les lecteurs Apple® via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.
La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.
Les autres périphériques, non reconnus par le système lors de la connexion, doivent être branchés à la prise auxiliaire à l'aide d'un câble Jack (non fourni) ou via le streaming Bluetooth suivant la compatibilité.

! Afin de préserver le système, n'utilisez pas de répartiteur USB.

L'autoradio lit les fichiers audio avec l'extension ".wav, .wma, .aac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.
Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).
Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu.
Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.
Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 11, 22, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : « » ? . ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.

Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

i Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil nomade.

Pour pouvoir lire un CDR ou un CDRW gravé, sélectionner lors de la gravure les standards ISO 9660 niveau 1, 2 ou Joliet de préférence. Si le disque est gravé dans un autre format, il est possible que la lecture ne s'effectue pas correctement.
Sur un même disque, il est recommandé de toujours utiliser le même standard de gravure, avec une vitesse la plus faible possible (4x maximum) pour une qualité acoustique optimale.

Dans le cas particulier d'un CD multi-sessions, le standard Joliet est recommandé.

Téléphone

Connexion smartphones MirrorLink™

! Par sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'utilisation du smartphone est interdite en conduisant. Les manipulations doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt**.

i La synchronisation du smartphone permet aux usagers d'afficher les applications, adaptées à la technologie MirrorLink™, du smartphone à l'écran du véhicule. Les principes et les normes sont constamment en évolution, pour que le processus de communication entre le smartphone et le système fonctionne, il faut dans tous les cas que le smartphone soit déverrouillé ; **mettre à jour le système d'exploitation du smartphone ainsi que la date et l'heure du smartphone et du système**. Pour connaître les modèles des smartphones éligibles, connectez-vous à l'adresse Internet de la Marque de votre pays.

! Par sécurité, des applications ne sont consultables que véhicule à l'arrêt ; dès la reprise du roulage, leurs affichages s'interrompent.

i La fonction "MirrorLink™" nécessite un smartphone et des applications compatibles.

Téléphone non connecté en Bluetooth®



Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.



A partir du système, appuyer sur "**Téléphone**" pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "**MirrorLink™**" pour lancer l'application du système.

Selon le smartphone, il est nécessaire d'activer la fonction "**MirrorLink™**".

OK

Lors de la procédure, plusieurs pages-écrans sur l'association de certaines fonctionnalités s'affichent. Accepter pour lancer et terminer la connexion.



Lors du branchement du smartphone au système, il est préconisé de lancer le Bluetooth® du smartphone.

Téléphone connecté en Bluetooth®



A partir du système, appuyer sur "**Téléphone**" pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**TEL**" pour afficher la page secondaire.



Appuyer sur "**MirrorLink™**" pour lancer l'application du système.

Une fois la connexion effectuée, une page s'affiche avec les applications téléchargées au préalable dans votre smartphone et adaptées à la technologie MirrorLink™.

En marge de l'affichage MirrorLink™, les accès au choix des différentes sources de musique restent accessibles à l'aide des touches tactiles situées dans le bandeau supérieur. L'accès aux menus du système peut se faire à tout moment à l'aide des touches dédiées.

i Suivant la qualité de votre réseau, un temps d'attente est nécessaire pour la disponibilité des applications.

Connexion smartphones CarPlay®

! Par sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'utilisation du smartphone est interdite en conduisant. Les manipulations doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt**.

i La synchronisation du smartphone permet aux usagers d'afficher les applications, adaptées à la technologie CarPlay®, du smartphone à l'écran du véhicule en ayant au préalable activé la fonction CarPlay® du smartphone.

Les principes et les normes sont constamment en évolution, **il est conseillé de mettre à jour le système d'exploitation de votre smartphone**. Pour connaître les modèles des smartphones éligibles, connectez-vous à l'adresse Internet de la Marque de votre pays.



Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.



A partir du système, appuyer sur **Téléphone** pour afficher l'interface CarPlay®.

Ou



Lors d'une connexion Bluetooth® du smartphone déjà effectuée.



Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.



A partir du système, appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "TEL" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**CarPlay**" pour afficher l'interface CarPlay®.



Au branchement du câble USB, la fonction CarPlay® désactive le mode Bluetooth® du système.



A tout moment, vous pouvez accéder à la navigation CarPlay® par un appui sur la touche **Navigation** du système.

Connexion smartphones Android Auto

! Par sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'utilisation du smartphone est interdite en conduisant. Les manipulations doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt**.



Sur votre smartphone, télécharger l'application Android Auto.

i La synchronisation du smartphone permet aux usagers d'afficher les applications, adaptées à la technologie Android Auto, du smartphone à l'écran du véhicule. Les principes et les normes sont constamment en évolution, pour que le processus de communication entre le smartphone et le système fonctionne, il faut dans tous les cas que le smartphone soit déverrouillé ; **mettre à jour le système d'exploitation du smartphone ainsi que la date et l'heure du smartphone et du système**. Pour connaître les modèles des smartphones éligibles, connectez-vous à l'adresse Internet de la Marque de votre pays.

! Par sécurité, des applications ne sont consultables que véhicule à l'arrêt ; dès la reprise du roulage, leurs affichages s'interrompent.

i La fonction "Android Auto" nécessite un smartphone et des applications compatibles.

Téléphone non connecté en Bluetooth®



Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.



A partir du système, appuyer sur "**Téléphone**" pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "**Android Auto**" pour lancer l'application du système.

Selon le smartphone, il est nécessaire d'activer la fonction "**Android Auto**".

OK

Lors de la procédure, plusieurs pages-écrans sur l'association de certaines fonctionnalités s'affichent. Accepter pour lancer et terminer la connexion.



Lors du branchement du smartphone au système, il est préconisé de lancer le Bluetooth® du smartphone.

Téléphone connecté en Bluetooth®



A partir du système, appuyer sur "**Téléphone**" pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**TEL**" pour afficher la page secondaire.



Appuyer sur "**Android Auto**" pour lancer l'application du système.

En marge de l'affichage Android Auto, les accès au choix des différentes sources de musique restent accessibles à l'aide des touches tactiles situées dans le bandeau supérieur.
L'accès aux menus du système peut se faire à tout moment à l'aide des touches dédiées.



Suivant la qualité de votre réseau, un temps d'attente est nécessaire pour la disponibilité des applications.

Jumeler un téléphone Bluetooth®



Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations de jumelage du téléphone mobile Bluetooth au système mains-libres Bluetooth de votre autoradio, doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis.



Activer la fonction Bluetooth du téléphone et s'assurer qu'il est "visible par tous" (configuration du téléphone).

Procédure à partir du téléphone



Sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.

Sur le système, accepter la demande de connexion du téléphone.



Pour finaliser le jumelage, quelle que soit la procédure du téléphone ou du système, confirmer et valider le code affiché à l'identique sur le système et sur le téléphone.

Procédure à partir du système



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "**Recherche Bluetooth**".
La liste du (ou des) téléphone(s) détecté(s) s'affiche.



Sélectionner le nom du téléphone choisi dans la liste.

i En cas d'échec, il est conseillé de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth de votre téléphone.

i Selon le type de téléphone, il vous demande d'accepter ou non le transfert de votre répertoire et de vos messages.

i De retour dans le véhicule, si le dernier téléphone connecté est à nouveau présent, il est automatiquement reconnu, et dans les 30 secondes environ qui suivent la mise du contact, le jumelage est opéré sans action de votre part (Bluetooth activé).

Reconnexion automatique

Pour modifier le profil de connexion :



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**TEL**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Connexion Bluetooth**" pour afficher la liste des périphériques jumelés.



Appuyer sur la touche "détails" d'un périphérique jumelé.

Le système propose de connecter le téléphone avec 3 profils :

- en "**Téléphone**" (kit mains-libres, téléphone uniquement),
- en "**Streaming audio**" (streaming : lecture sans fil des fichiers audio du téléphone),
- en "**Données internet**".



Sélectionner un ou plusieurs profils.

OK

Appuyer sur "**OK**" pour valider.



La capacité du système à ne connecter qu'un seul profil dépend du téléphone. Les trois profils peuvent se connecter par défaut.



Les services disponibles sont dépendants du réseau, de la carte SIM et de la compatibilité des appareils Bluetooth utilisés. Vérifiez sur le manuel de votre téléphone et auprès de votre opérateur, les services auxquels vous avez accès.



Les profils compatibles avec le système sont : HFP, OPP, PBAP, A2DP, AVRCP, MAP et PAN.

Connectez-vous sur le site de la Marque pour plus d'informations (compatibilité, aide complémentaire, ...).

Gestion des téléphones jumelés



Cette fonction permet de connecter ou de déconnecter un périphérique ainsi que de supprimer un jumelage.



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**TEL**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Connexion Bluetooth**" pour afficher la liste des périphériques jumelés.



Appuyer sur le nom du téléphone choisi dans la liste pour le déconnecter.
Appuyer à nouveau pour le connecter.

Supprimer un téléphone



Appuyer sur la corbeille en haut à droite de l'écran pour afficher une corbeille en face du téléphone choisi.



Appuyer sur la corbeille en face du téléphone choisi pour le supprimer.

Recevoir un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.



Faire un appui court sur la touche **TEL** des commandes au volant pour décrocher.

Et



Faire un appui long



sur la touche **TEL** des commandes au volant pour refuser l'appel.

Ou



Appuyer sur "**Raccrocher**".

Passer un appel



L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant.
Garez le véhicule.

Passer l'appel à l'aide des commandes au volant.

Appeler un nouveau numéro



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.



Saisir le numéro à l'aide du clavier numérique.



Appuyer sur "**Appeler**" pour lancer l'appel.

Appeler un contact



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.



Ou faire un appui long



sur la touche **TEL** des commandes au volant.

Appuyer sur "**Contacts**".

Sélectionner le contact dans la liste proposée.



Appuyer sur "**Appeler**".

Appeler un des derniers numéros composés



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Ou



Faire un appui long



sur la touche des commandes au volant.

Appuyer sur "**Journal d'appels**".

Sélectionner le contact dans la liste proposée.

i Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Régler la sonnerie



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Volume sonnerie**" pour afficher la barre du volume.



Appuyer sur les flèches ou déplacer le curseur pour régler le volume de la sonnerie.

Réglages

Paramétrer les profils



Par sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, les manipulations doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt**.



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "**Profils**".

Sélectionner "**Profil 1**" ou "**Profil 2**" ou "**Profil 3**" ou "**Profil commun**".



Appuyer sur cette touche pour entrer un nom de profil à l'aide du clavier virtuel.

OK

Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer.



Appuyer sur la flèche retour pour valider.



Appuyer sur cette touche pour activer le profil.



Appuyer à nouveau sur la flèche retour pour valider.



Appuyer sur cette touche pour réinitialiser le profil sélectionné.

Régler la luminosité



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur **Luminosité**.



Déplacer le curseur pour régler la luminosité de l'écran et/ou du combiné (selon version).



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Modifier les paramètres du système



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Configuration système**".

Appuyer sur "**Unités**" pour changer l'unité de distance, consommation et température.

Appuyer sur "**Paramètres usine**" pour revenir aux réglages initiaux.

! La réinitialisation du système en réglage d'usine, active la langue anglaise par défaut (selon version).

Appuyer sur "**Info. système**" pour consulter la version des différents modules installés dans le système.



Appuyer sur la flèche retour pour valider.



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Configuration écran**".



Appuyer sur "**Luminosité**".
Déplacer le curseur pour régler la luminosité de l'écran et/ou du combiné (selon version).

Appuyer sur "**Animation**".



Activer ou désactiver : "**Défilement de texte automatique**".



Sélectionner "**Transitions animées**".



Appuyer sur la flèche retour pour valider.

Sélectionner la langue



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Langue**" pour changer de langue.



Appuyer sur la flèche retour pour valider.

Régler l'heure



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Date et heure**".

Sélectionner "**Heure**".



Appuyer sur cette touche pour régler l'heure à l'aide du clavier virtuel.

OK

Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer l'heure.



Appuyer sur cette touche pour définir le fuseau horaire.



Sélectionner le format d'affichage de l'heure (12h / 24h).

 Activer ou désactiver la synchronisation avec les satellites (UTC).

 Appuyer sur la flèche retour pour enregistrer les réglages.

i Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver (selon pays de commercialisation).

Régler la date



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur **"Configuration"** pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur **"Date et heure"**.

Sélectionner **"Date"**.



Appuyer sur cette touche pour définir la date.



Appuyer sur la flèche retour pour enregistrer la date.



Sélectionner le format d'affichage de la date.



Appuyer à nouveau sur la flèche retour pour valider.

i Les réglages de la date et de l'heure ne sont disponibles que si la "Synchronisation GPS" est désactivée. Le passage entre l'heure d'hiver et l'heure d'été se fait par changement du fuseau horaire.

Questions fréquentes

Les informations décrites ci-après regroupent les réponses aux questions les plus fréquemment posées concernant votre autoradio.

Radio

QUESTION	RÉPONSE	SOLUTION
La qualité de réception de la station radio écoutée se dégrade progressivement ou les stations mémorisées ne fonctionnent pas (pas de son, 87,5 Mhz s'affiche...).	Le véhicule est trop éloigné de l'émetteur de la station écoutée ou aucun émetteur n'est présent dans la zone géographique traversée.	Activer la fonction "RDS" par le biais du bandeau supérieur, afin de permettre au système de vérifier si un émetteur plus puissant se trouve dans la zone géographique.
	L'environnement (colline, immeuble, tunnel, parking sous-sol...) bloque la réception, y compris en mode de suivi RDS.	Ce phénomène est normal et ne traduit pas une défaillance de l'autoradio.
	L'antenne est absente ou a été endommagée (par exemple lors d'un passage en station de lavage ou dans un parking souterrain).	Faire vérifier l'antenne par le réseau de la Marque.
Je ne retrouve pas certaines stations radio dans la liste des stations captées. Le nom de la station de radio change.	La station n'est plus captée ou son nom a changé dans la liste.	Appuyer sur la flèche ronde dans l'onglet "Liste" de la page "Radio".
	Certaines stations de radio envoient, à la place de leur nom d'autres informations (titre de la chanson par exemple). Le système interprète ces données comme le nom de la station.	

Média

QUESTION	RÉPONSE	SOLUTION
La lecture de ma clé USB démarre après un temps excessivement long (environ 2 à 3 minutes).	Certains fichiers fournis avec la clé peuvent ralentir de façon très importante l'accès à la lecture de la clé (multiplication par 10 du temps de catalogage).	Supprimer les fichiers fournis avec la clé et limiter le nombre de sous-dossiers dans l'arborescence de la clé.
Certains caractères des informations du média en cours de lecture ne sont pas affichés correctement.	Le système audio ne sait pas traiter certains types de caractère.	Utiliser des caractères standards pour nommer les pistes et les répertoires.
La lecture des fichiers en streaming ne commence pas.	Le périphérique connecté ne permet pas de lancer automatiquement la lecture.	Lancer la lecture depuis le périphérique.
Les noms des plages et la durée de lecture ne s'affichent pas sur l'écran en streaming audio.	Le profil Bluetooth ne permet pas de transférer ces informations.	

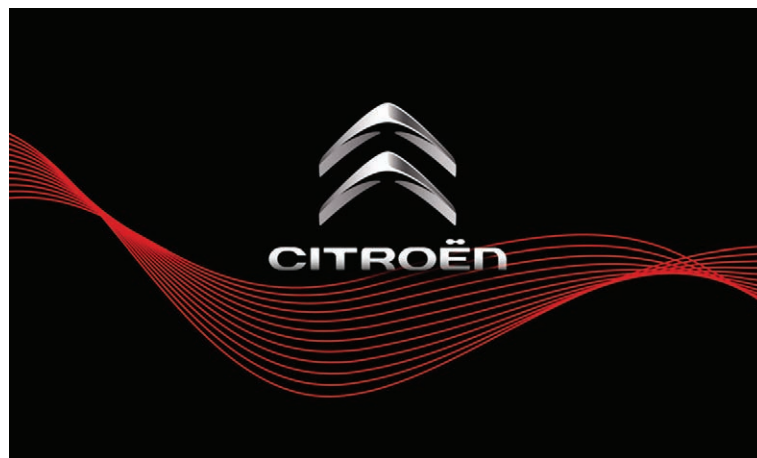
Téléphone

QUESTION	RÉPONSE	SOLUTION
Je n'arrive pas à connecter mon téléphone Bluetooth.	Il est possible que le Bluetooth du téléphone soit désactivé ou l'appareil non visible.	Vérifier que le Bluetooth de votre téléphone est activé. Vérifier dans les paramètres du téléphone qu'il est "Visible par tous".
	Le téléphone Bluetooth n'est pas compatible avec le système.	Vous pouvez vérifier la compatibilité de votre téléphone sur le site de la Marque (services).
Le son du téléphone connecté en Bluetooth est inaudible.	Le son dépend à la fois du système et du téléphone.	Augmenter le volume de l'autoradio, éventuellement au maximum et augmenter le son du téléphone si nécessaire.
	Le bruit ambiant influe sur la qualité de la communication téléphonique.	Réduisez le bruit ambiant (fermer les fenêtres, diminuer la ventilation, ralentir, ...).
Les contacts ne sont pas classés dans l'ordre alphabétique.	Certains téléphones proposent des options d'affichage. Selon les paramètres choisis, les contacts peuvent être transférés dans un ordre spécifique.	Modifier les paramètres d'affichage du répertoire du téléphone.

Réglages

QUESTION	RÉPONSE	SOLUTION
En changeant le réglage des aigus et des graves, l'ambiance est désélectionnée. En changeant d'ambiance, les réglages des aigus et des graves reviennent à zéro.	Le choix d'une ambiance impose le réglage des aigus et des graves et inversement.	Modifier le réglage des aigus et des graves ou le réglage d'ambiance pour obtenir l'environnement sonore souhaité.
En changeant le réglage des balances, la répartition est désélectionnée. En changeant la répartition, le réglage des balances est désélectionné.	Le choix d'une répartition impose le réglage des balances et inversement.	Modifier le réglage des balances ou le réglage de répartition pour obtenir l'environnement sonore souhaité.
Il y a un écart de qualité sonore entre les différentes sources audio.	Pour permettre une qualité d'écoute optimum, les réglages audio peuvent être adaptés aux différentes sources sonores, ce qui peut générer des écarts audibles lors d'un changement de source.	Vérifier que les réglages audio sont adaptés aux sources écoutées. Il est conseillé de régler les fonctions audio sur la position milieu.
Moteur coupé, le système s'arrête après plusieurs minutes d'utilisation.	Lorsque le moteur est coupé, le temps de fonctionnement du système dépend du niveau de charge de la batterie. L'arrêt est normal : le système se met en mode économie d'énergie et se coupe afin de préserver la batterie du véhicule.	Démarrer le moteur du véhicule afin d'augmenter la charge de la batterie.

CITROËN Connect Nav



Navigation GPS – Applications – Autoradio multimédia – Téléphone Bluetooth®

Sommaire

Premiers pas	2
Commandes au volant	3
Menus	3
Commandes vocales	5
Navigation	11
Navigation connectée	13
Applications	16
Radio	21
Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)	22
Media	23
Téléphone	25
Réglages	29
Questions fréquentes	32

i Les différentes fonctions et les différents réglages décrits varient selon la version et la configuration de votre véhicule.

! Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations de jumelage du téléphone mobile Bluetooth au système mains-libres Bluetooth de votre autoradio, doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis.

i Le système est protégé de manière à fonctionner uniquement sur votre véhicule. L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.

i Veuillez trouver ci-après le lien pour accéder aux codes sources OSS (Open Source Software) du système.
<https://www.groupe-psa.com/fr/oss/>
<https://www.groupe-psa.com/en/oss/>

Premiers pas



Moteur tournant, un appui permet de couper le son.
Contact coupé, un appui met le système en marche.



Réglage du volume sonore.

Utiliser les touches disposées de chaque côté ou en dessous de l'écran tactile pour accéder aux menus, puis appuyer sur les boutons matérialisés de l'écran tactile.

Selon modèle, utiliser les touches "Source" ou "Menu" disposées à gauche de l'écran tactile pour accéder aux carrousels des menus, puis appuyer sur les boutons matérialisés de l'écran tactile.

Vous pouvez à tout moment afficher le carrousel des menus, par un appui court sur l'écran, avec trois doigts.

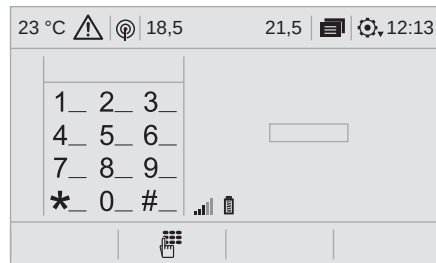
Toutes les zones tactiles de l'écran sont de couleur blanche.

Appuyer sur la croix pour remonter d'un niveau.
Appuyer sur "OK" pour valider.

! L'écran est de type "capacitif".
Pour entretenir l'écran, il est recommandé d'utiliser un chiffon doux non abrasif (chiffon à lunettes) sans produit additionnel.
Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran.
Ne pas toucher l'écran avec les mains mouillées.

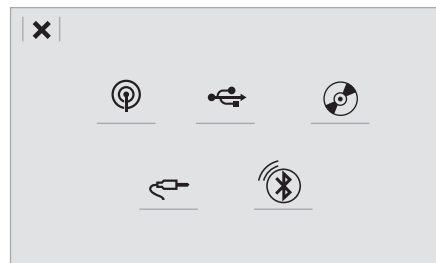
Certaines informations sont affichées en permanence dans le bandeau supérieur de l'écran tactile :

- Rappel des informations de climatisation (selon version), et accès direct au menu correspondant.
- Accéder directement au choix de la source sonore, à la liste des stations (ou des titres selon la source).
- Accéder aux notifications de messages, aux emails, aux mises à jour cartographiques et suivant les services aux notifications de navigation.
- Accéder aux réglages de l'écran tactile et du combiné numérique.



Sélection de la source sonore (selon version) :

- Radios FM / DAB* / AM*.
- Clé USB.
- Lecteur CD (selon modèle).
- Lecteur média connecté par la prise auxiliaire (selon modèle).
- Téléphone connecté en Bluetooth* et en diffusion multimédia Bluetooth* (streaming).



* Selon équipement.

i Par l'intermédiaire du menu "Réglages" vous pouvez créer un profil relatif à une personne seule ou à un groupe de personnes ayant des points communs, avec la possibilité de paramétrer une multitude de réglages (mémoires radio, réglages audio, historique de navigation, favoris de contacts, ...), la prise en compte des réglages se fait automatiquement.

i En cas de très forte chaleur, le volume sonore peut être limité afin de préserver le système. Il peut se mettre en veille (extinction complète de l'écran et du son) pendant une durée minimale de 5 minutes. Le retour à la situation initiale s'effectue lorsque la température de l'habitacle a baissé.

Commandes au volant

Selon modèle



Commandes vocales :

Cette commande se situe sur le volant ou à l'extrémité de la commande d'éclairage (selon modèle).

Appui court, commandes vocales du système.

Appui long, commandes vocales du smartphone via le système.



Augmentation du volume sonore.

ou



Couper le son / Rétablir le son.
Ou

ou



Couper le son par un appui simultané sur les touches augmentation et diminution du volume sonore.
Rétablir le son par un appui sur une des deux touches du volume sonore.



Diminution du volume sonore.

ou



Média (appui court) : changer de source multimédia.

ou



Téléphone (appui court) : décrocher le téléphone.

Appel en cours (appui court) : accéder au menu téléphone.

Téléphone (appui long) : refuser un appel entrant, raccrocher un appel en cours ; hors appel en cours, accéder au menu téléphone.



Radio (rotation) : recherche automatique de la station précédente / suivante.

ou



Média (rotation) : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.

Appui court : validation d'une sélection ; hors sélection, accéder aux mémoires.

LIST

Radio : afficher la liste des stations.
Média : afficher la liste des pistes.

Radio (pression continue) : mettre à jour la liste des stations captées.

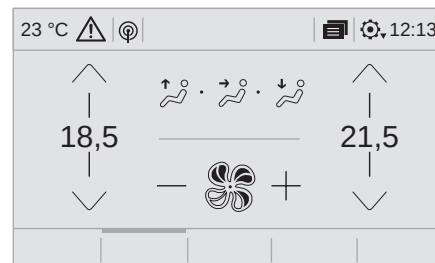
Menus

Selon modèle / Selon version

Climatisation



Gérer les différents réglages de température et de débit d'air.



Navigation connectée

N
ou
NAV

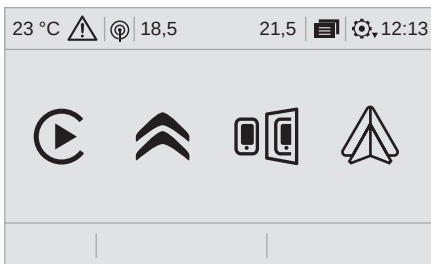
Paramétrer le guidage et choisir sa destination.
Utiliser les services disponibles en temps réel selon équipement.



Applications

ou
APPS

Exécuter certaines applications du smartphone connecté via CarPlay®, MirrorLink™ ou Android Auto.
Vérifier l'état des connexions Bluetooth® et Wi-Fi.



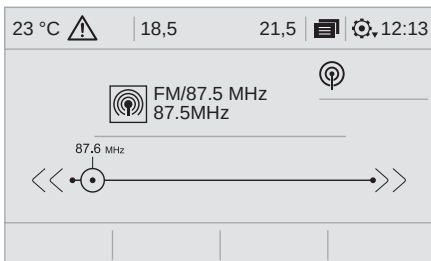
Radio Media



ou

Sélectionner une source sonore, une station de radio, afficher des photographies.

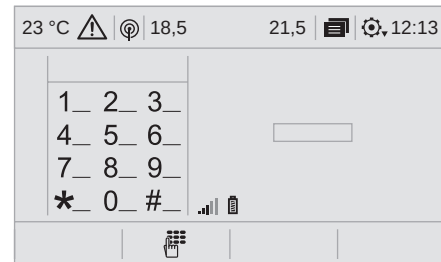
MEDIA



Téléphone

ou
TEL

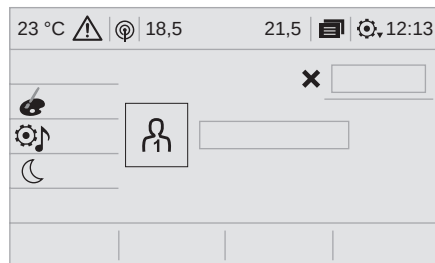
Connecter un téléphone en Bluetooth®, consulter des messages, des emails et envoyer des messages rapides.



Réglages

ou
SETUP

Paramétrer un profil personnel et/ou paramétrer le son (balance, ambiance, ...) et l'affichage (langue, unités, date, heure, ...).



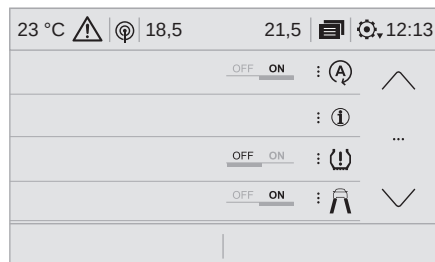
Véhicule



Activer, désactiver, paramétrer certaines fonctions du véhicule.

ou

DRIVE



Commandes vocales

Commandes au volant



Par un appui court sur cette touche, activer la fonction des commandes vocales.



Pour s'assurer que les commandes vocales soient toujours reconnues par le système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :

- parler d'un ton de voix normal sans découper les mots, ni élever la voix.
- avant de parler, toujours attendre le "bip" (signal sonore),
- pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres et le toit ouvrant pour éviter toute perturbation extérieure (selon version),
- avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de ne pas parler.

Premiers pas



Exemple de "commande vocale" pour la navigation :

"Guider vers adresse, 11 rue de Rennes, Paris".

Exemple de "commande vocale" pour la radio et les medias :

"Jouer artiste ""Alizée""".

Exemple de "commande vocale" pour le téléphone :

"Appeler Jean-Pierre".



Les commandes vocales, avec un choix de 12 langues (Anglaise, Française, Italienne, Espagnole, Allemande, Néerlandaise, Portugaise, Polonaise, Turque, Russe, Arabe, Brésilienne) se font en correspondance avec la langue choisie et paramétrée au préalable dans le système.

Pour certaines commandes vocales, il existe des alternatives de synonymes. Exemple : Guider vers / Naviguer vers / Aller vers / ...

Les commandes vocales en langue Arabe de : "Naviguer vers adresse" et "Afficher POI dans la ville", ne sont pas disponibles.

Informations – Utilisations



Appuyez sur le bouton de commande vocale et dites votre commande après le signal sonore. N'oubliez pas que vous pouvez m'interrompre à tout moment en appuyant sur ce bouton. Vous pouvez rappuyer sur ce même bouton pendant que je vous écoute si vous voulez mettre fin à la conversation. Si vous êtes perdu et que voulez recommencer, dites "annuler". Si vous voulez revenir en arrière, dites "retour". Pour obtenir de l'aide ou des conseils, dites "aide". Si vous dites une commande et que j'ai besoin de plus d'informations, je vous donnerai des exemples pour vous aider à me donner les informations dont j'ai besoin ou je vous guiderai. Vous trouverez plus d'informations en mode "débutant". Si vous vous sentez plus à l'aise, vous pouvez régler l'interaction vocale en mode "expert".

Commandes vocales globales

Ces commandes peuvent être effectuées à partir de n'importe quelle page-écran après avoir appuyé sur le bouton de "Commandes vocales" ou "Téléphone" situé sur le volant, à condition qu'il n'y ait aucun appel téléphonique en cours.

 Commandes vocales	 Messages d'aide
Aide	Je peux vous aider dans de nombreux domaines. Vous pouvez dire: "aide téléphone", "aide navigation", "aide média" ou encore "aide radio". Pour en savoir plus sur l'utilisation des commandes vocales, vous pouvez dire "aide commandes vocales".
Aide commandes vocales	
Aide navigation	
Aide radio	
Aide média	
Aide téléphone	Choisir le mode "débutant" ou "expert".
Régler l'interaction vocale en mode <...>	
Sélectionner le profil <...>	
Oui	Dites "oui" si j'ai bien compris votre requête. Autrement, dites "non" pour recommencer.
Non	

Commandes vocales "Navigation"

i Ces commandes peuvent être effectuées à partir de n'importe quelle page-écran après avoir appuyé sur le bouton de "Commandes vocales" ou "Téléphone" situé sur le volant, à condition qu'il n'y ait aucun appel téléphonique en cours.

 Commandes vocales	 Messages d'aide
Guider vers la maison	Pour lancer le guidage ou ajouter une étape, dites "guider vers" suivi de l'adresse ou du nom du contact. Dites par exemple "guider vers adresse, 11 rue de Rennes, Paris" ou "guider vers contact Alexandre". Vous pouvez également préciser s'il s'agit d'une destination préférée ou d'une destination récente. Dites par exemple "guider vers destination récente, 11 rue de Rennes, Paris", ou "guider vers destination préférée, club de tennis" ou encore "guider vers la maison". Pour afficher les POI sur la carte, vous pouvez dire "montrer les hôtels à Paris" ou "montrer les stations-services à proximité". Pour plus d'informations, dites "aide guidage".
Guider vers le bureau	
Guider vers destination préférée <...>	
Guider vers contact <...>	
Guider vers adresse <...>	
Afficher POI <...>	
Distance restante	Pour obtenir des informations sur votre itinéraire, dites "temps restant", "distance restante" ou "heure d'arrivée". Pour connaître les autres commandes pouvant être utilisées, dites "aide avec la navigation".
Temps restant	
Heure d'arrivée	
Arrêter le guidage	

i En fonction du pays, donner les instructions de destination (adresse) en correspondance avec la langue du système.

Commandes vocales "Radio Media"

i Ces commandes peuvent être effectuées à partir de n'importe quelle page-écran après avoir appuyé sur le bouton de "Commandes vocales" ou "Téléphone" situé sur le volant, à condition qu'il n'y ait aucun appel téléphonique en cours.

 Commandes vocales	 Messages d'aide
Écouter radio <...>	Vous pouvez sélectionner une station radio en disant "régler sur" suivi du nom ou de la fréquence de la station que vous voulez écouter. Vous pouvez par exemple dire "régler sur radio France Musique" ou "régler sur 98.5 FM". Pour écouter une station mémorisée, dites "régler sur la mémoire", par exemple "régler sur la mémoire cinq".
Qu'est-ce qu'on écoute	Pour afficher le détail du "morceau", "artiste" et "album" en cours, vous pouvez dire Qu'est-ce qu'on écoute.
Jouer morceau <...>	Utilisez la commande "jouer" ou "écouter" pour sélectionner la musique que vous souhaitez écouter. Vous pouvez sélectionner par "morceau", "album" ou "artiste". Dites simplement "jouer artiste Alizée", "jouer morceau L'Été Indien" ou "jouer album Discovery".
Jouer artiste <...>	
Jouer album <...>	

i Les commandes vocales medias sont disponibles uniquement en connexion USB.

Commandes vocales "Téléphone"

i Si un téléphone est connecté au système, ces commandes vocales peuvent être effectuées à partir de n'importe quelle page-écran principale après avoir appuyé sur la touche "Téléphone" située sur le volant, à condition qu'il n'y ait aucun appel téléphonique en cours.

Si aucun téléphone n'est connecté en Bluetooth, un message vocal annonce : "S'il vous plaît, connectez d'abord un téléphone" et la séquence vocale sera fermée.

 Commandes vocales	 Messages d'aide
Appeler <...>*	Pour passer un appel, dites "appeler" suivi du nom du contact, par exemple "appeler Jean-Pierre". Vous pouvez également préciser le type de téléphone en disant par exemple "appeler Jean-Pierre à la maison". Pour passer un appel en utilisant un numéro de téléphone, dites "composer" suivi du numéro de téléphone, par exemple "composer 01 23 45 67 89". Pour consulter vos messages vocaux, vous pouvez dire "appeler la boîte vocale". Pour envoyer un message, dites par exemple "envoyer un message rapide à Jean-Pierre" suivi du nom du message rapide que vous souhaitez envoyer. Par exemple "envoyer un message rapide à Jean-Pierre", "je serai en retard" ". Pour afficher la liste des contacts ou des appels, dites "afficher les contacts" ou "afficher les appels". Pour plus d'informations sur les messages, dites "aide avec les messages".
Composer <...>*	
Afficher les contacts*	
Afficher les appels*	
Appeler la boîte vocale*	

* Cette fonction est disponible uniquement si le téléphone connecté au système supporte le téléchargement du répertoire et des derniers appels, et si le téléchargement a été effectué.

Commandes vocales "Messages de texte"

- i** Si un téléphone est connecté au système, ces commandes vocales peuvent être effectuées à partir de n'importe quelle page-écran principale après avoir appuyé sur la touche "Téléphone" située sur le volant, à condition qu'il n'y ait aucun appel téléphonique en cours.
Si aucun téléphone n'est connecté en Bluetooth, un message vocal annonce : "S'il vous plaît, connectez d'abord un téléphone" et la séquence vocale sera fermée.

 Commandes vocales	 Messages d'aide
Envoyer un message rapide à <...>	Pour écouter vos messages, dites "lire le dernier message". Pour envoyer un message, vous pouvez utiliser les messages rapides pré-enregistrés. Il vous suffit d'utiliser le nom du message rapide, par exemple "envoyer un message rapide à Jean-Pierre, je serai en retard". Vous trouverez la liste des messages rapides dans le menu téléphone. Vous pouvez dire "appeler" ou "envoyer un message à" et sélectionner ensuite une ligne dans la liste. Pour vous déplacer dans une liste, dites "aller en haut", "aller en bas", "page suivante" ou "page précédente". Pour annuler une sélection, dites "retour". Pour interrompre l'action en cours et recommencer, dites "annuler".
Lire le dernier message*	

* Cette fonction est disponible uniquement si le téléphone connecté au système supporte le téléchargement du répertoire et des derniers appels, et si le téléchargement a été effectué.

- i** Le système envoie uniquement les "Messages rapides" pré-enregistrés.

Navigation

Choix d'une destination

Vers une nouvelle destination



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

ou

NAV

Appuyer sur la touche "**MENU**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Saisir adresse**".



Choisir le "**Pays**".



Saisir la "**Ville**", la "**Rue**", le "**Numéro**" et confirmer en appuyant sur les propositions affichées.

OK

Appuyer sur "**OK**" pour choisir les "**Critères de guidage**".

Et / Ou



Sélectionner "**Voir sur carte**" pour choisir les "**Critères de guidage**".

OK

Appuyer sur "**OK**" pour démarrer le guidage.

i Dézoomer / zoomer à l'aide des touches tactiles ou avec deux doigts sur l'écran.

i Afin de pouvoir utiliser la navigation, il est nécessaire de renseigner la "**Ville**", la "**Rue**" et le "**Numéro**" sur le clavier virtuel ou prendre dans la liste de "**Contact**" ou dans l'"**Historique**" des adresses.

i Sans confirmation du numéro, vous serez guidé à l'une des extrémités de la rue.

Vers une des dernières destinations



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

ou

NAV

Appuyer sur la touche "**MENU**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Mes destinations**".

Sélectionner l'onglet "**Récentes**".

Sélectionner l'adresse choisie dans la liste pour afficher les "**Critères de guidage**".

OK

Appuyer sur "**OK**" pour démarrer le guidage.

i Sélectionner "**Position**" pour visualiser géographiquement le point d'arrivée.

Vers "Mon domicile" ou "Mon travail"



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

ou

NAV

Appuyer sur la touche "**MENU**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Mes destinations**".

Sélectionner l'onglet "**Préférées**".



Sélectionner "**Mon domicile**".

Ou



Sélectionner "**Mon travail**".

Ou

Sélectionner une destination favorite enregistrée au préalable.

Vers un contact du répertoire



ou

NAV

Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**MENU**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Mes destinations**".

Sélectionner l'onglet "**Contact**".

Choisir un contact dans la liste pour démarrer le guidage.

Vers des points d'intérêt (POI)

Les points d'intérêt (POI) sont répertoriés en différentes catégories.



ou

NAV

Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**MENU**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Points d'intérêts**".



Sélectionner l'onglet "**Voyage**" ou "**Vie active**" ou "**Commercial**" ou "**Public**" ou "**Géographique**".

Ou



Sélectionner "**Rechercher**" pour saisir le nom et l'adresse d'un POI.

OK

Appuyer sur "**OK**" pour lancer le calcul de l'itinéraire.

Vers un point de la carte



ou

NAV

Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Explorer la carte en la faisant glisser avec votre doigt.

Sélectionner la destination en appuyant sur la carte.



Taper sur l'écran pour placer un point-repère et afficher un sous-menu.



Appuyer sur cette touche pour démarrer le guidage.

Ou



Appuyer sur cette touche pour enregistrer l'adresse affichée.

 L'appui prolongé sur un point ouvre une liste de POI à proximité.

Vers des coordonnées GPS



ou

NAV

Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Explorer la carte en la faisant glisser avec votre doigt.



Appuyer sur cette touche pour afficher la mappemonde. A l'aide du quadrillage, sélectionner par zoom le pays ou la région souhaité.



Appuyer sur cette touche pour saisir les coordonnées GPS.



Un point-repère s'affiche au centre de l'écran, renseigné des coordonnées de "**Latitude**" et "**Longitude**".



Appuyer sur cette touche pour démarrer le guidage.

Ou



Appuyer sur cette touche pour enregistrer l'adresse affichée.

OU



Appuyer sur cette touche pour saisir les valeurs sur le clavier virtuel de la "**Latitude**".

Et



Appuyer sur cette touche pour saisir les valeurs sur le clavier virtuel de la "**Longitude**".

TMC (Trafic Message Channel)

i Les messages TMC (Trafic Message Channel) sont liés à une norme européenne qui permet de diffuser des informations de circulation via le système RDS de la radio FM pour transmettre des informations routières en temps réel. Les informations TMC sont ensuite affichées sur une carte de Navigation-GPS et prises en compte instantanément lors du guidage afin d'éviter les accidents, embouteillages et fermetures de voies.

i L'affichage des zones de danger est conditionné par la législation en vigueur et à la souscription du service.

Navigation connectée

Selon version

Suivant le niveau d'équipement du véhicule

Connexion réseau apportée par le véhicule



OU

Connexion réseau apportée par l'utilisateur



Connexion navigation connectée

! Par sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'utilisation du smartphone est interdite en conduisant. Les manipulations doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt**.

i Pour accéder à la navigation connectée, vous pouvez utiliser la connexion apportée par le véhicule via les services "Appel d'urgence ou d'assistance" ou utiliser votre smartphone en tant que modem.

Activer et paramétrer le partage de connexion du smartphone.

Connexion réseau apportée par le véhicule



Le système est relié automatiquement au modem intégré aux services "Appel d'urgence ou d'assistance" et ne nécessite pas de connexion apportée par l'utilisateur via son smartphone.

Connexion réseau apportée par l'utilisateur

Connexion USB



Brancher le câble USB.
Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

Connexion Bluetooth



Activer la fonction Bluetooth du téléphone et s'assurer qu'il est détectable (voir rubrique "Applications").

Connexion Wi-Fi



Sélectionner un réseau Wi-Fi trouvé par le système et se connecter (voir rubrique "Applications").



Restriction d'utilisation :

- En CarPlay®, le partage de connexion se limite au mode de connexion Wi-Fi.
- En MirrorLink™, le partage de connexion se limite au mode de connexion USB.

La qualité des services dépend de la qualité du réseau.



A l'apparition de "TOMTOM TRAFFIC", les services sont disponibles.



Les services proposés en navigation connectée sont les suivants.

Un pack Services connectés :

- Météo,
- Stations services,
- Parking,
- Trafic,
- POI recherche locale.

Un pack Zone de danger (en option).



Les principes et les normes sont constamment en évolution ; pour que le processus de communication entre le smartphone et le système fonctionne correctement, nous vous conseillons de **mettre à jour le système d'exploitation du smartphone ainsi que la date et l'heure du smartphone et du système.**

Paramétrage spécifique à la navigation connectée



Par l'intermédiaire du menu "Réglages" vous pouvez créer un profil relatif à une personne seule ou à un groupe de personnes ayant des points communs, avec la possibilité de paramétrer une multitude de réglages (mémoires radio, réglages audio, historique de navigation, favoris de contacts, ...), la prise en compte des réglages se fait automatiquement.



ou

NAV

Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"MENU"** pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Réglages**".

Sélectionner "**Carte**".



Activer ou désactiver :

- "**Autoriser la déclaration des zones de danger**".
- "**Conseil de fin de trajet à pied**".
- "**Autoriser l'envoi d'informations**".

Ces réglages sont à effectuer en fonction de chaque profil.

Sélectionner "**Alertes**".



Activer ou désactiver "**Avertir zones de danger**".



Sélectionner cette touche.



Activer : **Diffuser une alerte sonore**



Pour avoir accès à la navigation connectée, vous devez cocher l'option : "**Autoriser l'envoi d'informations**".



L'affichage des zones de danger est conditionné par la législation en vigueur et à la souscription du service.

Déclaration des "Zones de danger"



Pour diffuser l'information de la déclaration des zones de danger, vous devez cocher l'option : "**Autoriser la déclaration des zones de danger**".



ou

NAV



Appuyer sur **Navig**ation pour afficher la page primaire.



Appuyer sur la touche "**Déclare une nouvelle zone de danger**" situé dans le bandeau supérieur de l'écran tactile



Sélectionner l'option "**Type**" pour choisir le type de "Zone de danger".



Sélectionner l'option "**Vitesse**" et la renseigner à l'aide du clavier virtuel.

OK

Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer et diffuser l'information.

Mises à jour du pack "Zones de danger"



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Administration système**".



Sélectionner l'onglet "**Info. système**".



Sélectionner "**Consulter**" pour consulter la version des différents modules installés dans le système.



Sélectionner "**Mise(s) à jour en attente**".



Vous pouvez télécharger les mises à jour du système et des cartographies, sur le site de la Marque. Vous trouverez également la procédure de mise à jour.

Afficher la météo



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

ou

NAV



Appuyer sur cette touche pour afficher la liste des services.



Sélectionner **"Consult. carte"**.



Sélectionner **"Météo"**.



Appuyer sur cette touche pour afficher un premier niveau d'information.



Appuyer sur cette touche pour afficher les informations météo détaillées.



La température affichée à 6 heures du matin, sera la température maximum de la journée.

La température affichée à 18 heures, sera la température minimum de la nuit.

Applications

Navigateur Internet



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

ou

APPS

Appuyer sur **"Connectivité"** pour atteindre la fonction **"Navigateur Internet"**.

Appuyer sur **"Navigateur Internet"** pour afficher la page d'accueil du navigateur.



Sélectionner votre pays de résidence.

OK

Appuyer sur **"OK"** pour enregistrer et lancer le navigateur.



La connexion internet se fait via l'une des connexions réseaux apportées par le véhicule ou l'utilisateur.

Connectivité



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

ou

APPS

Appuyer sur **"Connectivité"** pour atteindre les fonctions **CarPlay®**, **MirrorLink™** ou **Android Auto**.

Applications



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

ou

APPS

Appuyer sur **"Applications"** pour afficher la page d'accueil des applications.

Connexion smartphones CarPlay®



Par sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'utilisation du smartphone est interdite en conduisant.

Les manipulations doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt**.

i La synchronisation du smartphone permet aux usagers d'afficher les applications, adaptées à la technologie CarPlay®, du smartphone à l'écran du véhicule en ayant au préalable activé la fonction CarPlay® du smartphone.

Les principes et les normes sont constamment en évolution, **il est conseillé de mettre à jour le système d'exploitation de votre smartphone**. Pour connaître les modèles des smartphones éligibles, connectez-vous à l'adresse Internet de la Marque de votre pays.



Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.



ou

TEL

Appuyer sur "**Téléphone**" pour afficher l'interface CarPlay®.

Ou



Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.



ou

APPS

Appuyer sur "**Connectivité**" pour atteindre la fonction CarPlay®.



Appuyer sur "**CarPlay**" pour afficher l'interface CarPlay®.

i Au branchement du câble USB, la fonction CarPlay® désactive le mode Bluetooth® du système.

Connexion smartphones MirrorLink™

! Par sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'utilisation du smartphone est interdite en conduisant. Les manipulations doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt**.

i La synchronisation du smartphone permet aux usagers d'afficher les applications, adaptées à la technologie MirrorLink™, du smartphone à l'écran du véhicule. Les principes et les normes sont constamment en évolution, pour que le processus de communication entre le smartphone et le système fonctionne, il faut dans tous les cas que le smartphone soit déverrouillé ; **mettre à jour le système d'exploitation du smartphone ainsi que la date et l'heure du smartphone et du système**. Pour connaître les modèles des smartphones éligibles, connectez-vous à l'adresse Internet de la Marque de votre pays.

! Par sécurité, des applications ne sont consultables que véhicule à l'arrêt ; dès la reprise du roulage, leurs affichages s'interrompent.

i La fonction "**MirrorLink™**" nécessite un smartphone et des applications compatibles.



Lors du branchement du smartphone au système, il est préconisé de lancer le Bluetooth® du smartphone.



Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.



ou
APPS

A partir du système, appuyer sur "**Applications**" pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Connectivité**" pour atteindre la fonction MirrorLink™.



Appuyer sur "**MirrorLink™**" pour lancer l'application du système.

Selon le smartphone, il est nécessaire d'activer la fonction "**MirrorLink™**".

OK

Lors de la procédure, plusieurs pages-écrans sur l'association de certaines fonctionnalités s'affichent. Accepter pour lancer et terminer la connexion.

Une fois la connexion effectuée, une page s'affiche avec les applications téléchargées au préalable dans votre smartphone et adaptées à la technologie MirrorLink™.

En marge de l'affichage MirrorLink™, les accès au choix des différentes sources de musique restent accessibles à l'aide des touches tactiles situées dans le bandeau supérieur. L'accès aux menus du système peut se faire à tout moment à l'aide des touches dédiées.

i Suivant la qualité de votre réseau, un temps d'attente est nécessaire pour la disponibilité des applications.

Connexion smartphones Android Auto

! Par sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'utilisation du smartphone est interdite en conduisant. Les manipulations doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt**.

i La synchronisation du smartphone permet aux usagers d'afficher les applications, adaptées à la technologie Android Auto, du smartphone à l'écran du véhicule. Les principes et les normes sont constamment en évolution, pour que le processus de communication entre le smartphone et le système fonctionne, il faut dans tous les cas que le smartphone soit déverrouillé ; **mettre à jour le système d'exploitation du smartphone ainsi que la date et l'heure du smartphone et du système**. Pour connaître les modèles des smartphones éligibles, connectez-vous à l'adresse Internet de la Marque de votre pays.

! Par sécurité, des applications ne sont consultables que véhicule à l'arrêt ; dès la reprise du roulage, leurs affichages s'interrompent.

i La fonction "**Android Auto**" nécessite un smartphone et des applications compatibles.



Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.



ou
APPS

A partir du système, appuyer sur "**Applications**" pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Connectivité**" pour atteindre la fonction Android Auto.



Appuyer sur "**Android Auto**" pour lancer l'application du système.

OK

Lors de la procédure, plusieurs pages-écrans sur l'association de certaines fonctionnalités s'affichent. Accepter pour lancer et terminer la connexion.

En marge de l'affichage Android Auto, les accès au choix des différentes sources de musique restent accessibles à l'aide des touches tactiles situées dans le bandeau supérieur.

L'accès aux menus du système peut se faire à tout moment à l'aide des touches dédiées.

i En mode Android Auto, la fonction pour afficher le carrousel des menus par un appui court avec trois doigts sur l'écran, est désactivée.

i Suivant la qualité de votre réseau, un temps d'attente est nécessaire pour la disponibilité des applications.

Connexion Bluetooth®

! Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations de jumelage du téléphone mobile Bluetooth au système mains-libres Bluetooth de votre autoradio, doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis.

i Activer la fonction Bluetooth du téléphone et s'assurer qu'il est "visible par tous" (configuration du téléphone).

Procédure à partir du téléphone



Sélectionner le nom système dans la liste des appareils détectés.

Sur le système, accepter la demande de connexion du téléphone.

! Pour finaliser le jumelage, quelle que soit la procédure du téléphone ou du système, confirmer et valider le code affiché à l'identique sur le système et sur le téléphone.

Procédure à partir du système



ou

APPS

Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Connexion Bluetooth**".



Sélectionner "**Rechercher**". La liste du (ou des) téléphone(s) détecté(s) s'affiche.



En cas d'échec, il est conseillé de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth de votre téléphone.



Sélectionner le nom du téléphone choisi dans la liste.



Selon le type de téléphone, il vous demande d'accepter ou non le transfert de votre répertoire et de vos messages.

Partage de connexion

Le système propose de connecter le téléphone avec 3 profils :

- en "**Téléphone**" (kit mains-libres, téléphone uniquement),
- en "**Streaming audio**" (streaming : lecture sans fil des fichiers audio du téléphone),
- en "**Données internet mobile**".

i L'activation du profil ; "**Données internet mobile**" pour la navigation connectée est obligatoire (dans le cas où le véhicule n'est pas équipé des services "Appel d'urgence et d'assistance"), après avoir au préalable activé ce partage de connexion de votre smartphone.



Sélectionner un ou plusieurs profils.

OK

Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Connexion Wi-Fi

Connexion réseau par le Wi-Fi du smartphone.



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

ou

APPS

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Connexion réseau Wi-Fi**".



Sélectionner l'onglet "**Sécurisé**" ou "**Non sécurisé**" ou "**Mémorisé**".



Sélectionner un réseau.



A l'aide du clavier virtuel, composer la "**Clé**" réseau Wi-Fi et le "**Mot de passe**".

OK

Appuyer sur "**OK**" pour lancer la connexion.



La connexion Wi-Fi et le partage de connexion Wi-Fi sont exclusifs.

Partage de connexion Wi-Fi

Création d'un réseau local Wi-Fi par le système.



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

ou

APPS

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Partage de connexion Wi-Fi**".

Sélectionner l'onglet "**Activation**" pour activer ou désactiver le partage de connexion Wi-Fi.

Et / Ou

Sélectionner l'onglet "**Réglages**" pour changer le nom du réseau du système et le mot de passe.

OK

Appuyer sur "**OK**" pour valider.



Afin de se protéger d'éventuelles intrusions de pirates et de sécuriser au maximum l'ensemble de vos systèmes, il est conseillé d'utiliser un code de sécurité ou un mot de passe complexe.

Gérer les connexions



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

ou

APPS

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Gérer connexion**".

Par cette fonction, visualiser l'accès aux services connectés, la disponibilité des services connectés et modifier le mode de connexion.

Radio

Sélectionner une station



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

ou

MEDIA

Appuyer sur "**Fréquence**".



Appuyer sur l'une des touches pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.

Ou



Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure.

Ou



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

ou

MEDIA

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Stations radio**" sur la page secondaire.

Appuyer sur "**Fréquence**".



Saisir les valeurs sur le clavier virtuel.

Saisir d'abord les unités puis cliquer sur la zone des décimales pour saisir les chiffres après la virgule.

OK

Appuyer sur "**OK**" pour valider.



La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branché dans la prise 12 V. L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol...) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit en aucune manière une défaillance de l'autoradio.

Mémoriser une station

Sélectionner une station ou une fréquence. (reportez-vous à la rubrique correspondante)

Appuyer sur "**Mémoire**".



Faire un appui long sur l'une des touches pour mémoriser la station.

Activer / Désactiver le RDS



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

ou

MEDIA

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Réglages Radio**".

Sélectionner "**Général**".



Activer / Désactiver "**Suivi de station**".

OK

Appuyer sur "**OK**" pour valider.

i Le RDS, si activé, permet de continuer à écouter une même station grâce au suivi de fréquence. Cependant, dans certaines conditions, le suivi de cette station RDS n'est pas assuré sur tout le pays, les stations de radio ne couvrant pas 100% du territoire. Cela explique la perte de réception de la station lors d'un trajet.

Afficher les informations textes

i La fonction "Radio Texte" permet d'afficher des informations, transmises par la station radio, relative à l'émission de la station ou la chanson en cours d'écoute.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

ou

MEDIA

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Réglages Radio**".

Sélectionner "**Général**".



Activer / Désactiver "**Affichage radio texte**".

OK

Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Écouter les messages TA



La fonction TA (Trafic Announcement) rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte TA. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message. Dès l'émission d'une info trafic, le média en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message TA. L'écoute normale du média reprend dès la fin de l'émission du message.

Sélectionner "**Annonces**".



Activer / Désactiver "**Annonce trafic**".

OK

Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)

Radio Numérique Terrestre



La radio numérique vous permet une écoute de qualité supérieure. Les différents "multiplex/ensemble" vous proposent un choix de radios rangées par ordre alphabétique.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

ou

MEDIA



Sélectionner la source sonore.

Appuyer sur "**Bande :**" pour sélectionner la bande "**DAB**".

Suivi DAB-FM



Le "DAB" ne couvre pas 100% du territoire.

Lorsque la qualité du signal numérique est dégradée, le "Suivi auto DAB-FM" permet de continuer à écouter une même station, en basculant automatiquement sur la radio analogique "FM" correspondante (si elle existe).



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

ou

MEDIA

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Réglages Radio**".

Sélectionner "**Général**".



Activer / Désactiver "**Suivi de station**".

OK

Appuyer sur "**OK**".

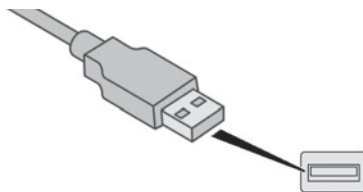
i Si le "Suivi auto DAB-FM" est activé, il peut y avoir un décalage de quelques secondes lorsque le système bascule en radio analogique "FM" avec parfois une variation de volume.

Lorsque la qualité du signal numérique redevient bonne, le système rebascule automatiquement en "DAB".

! Si la station "DAB" écoutée n'est pas disponible en "FM" (option "**DAB-FM**" grisée), ou si le "Suivi auto DAB / FM" n'est pas activé, il y a une coupure de son lorsque la qualité du signal numérique devient mauvaise.

Media

Prise USB



Insérer la clé USB dans la prise USB ou brancher le périphérique USB à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).



Afin de préserver le système, n'utilisez pas de répartiteur USB.

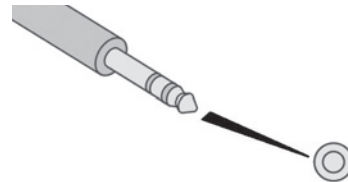
Le système constitue des listes de lecture (mémoire temporaire) dont le temps de création peut prendre de quelques secondes à plusieurs minutes à la première connexion.

Réduire le nombre de fichiers autres que musicaux et le nombre de répertoires permet de diminuer le temps d'attente.

Les listes de lecture sont actualisées à chaque coupure du contact ou connexion d'une clé USB. Les listes sont mémorisées : sans intervention dans les listes, le temps de chargement suivant est réduit.

Prise Auxiliaire (AUX)

(selon modèle / selon équipement)



Cette source n'est disponible que si "Entrée auxiliaire" a été cochée dans les réglages audios.

Brancher l'équipement nomade (lecteur MP3, ...) sur la prise Jack à l'aide d'un câble audio (non fourni).

Régler d'abord le volume de votre équipement nomade (niveau élevé). Régler ensuite le volume de votre autoradio.

Le pilotage des commandes se fait via l'équipement nomade.

Lecteur CD

(selon modèle / selon équipement)

Insérer le CD dans le lecteur.

Choix de la source



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

ou

MEDIA



Sélectionner "**Source**".

Choisir la source.

Streaming audio Bluetooth®

Le streaming permet d'écouter le flux audio provenant du smartphone.

Le profil Bluetooth doit être activé, régler d'abord le volume de votre équipement nomade (niveau élevé).

Régler ensuite le volume de votre autoradio.

Si la lecture ne commence pas automatiquement, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du téléphone. Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.

! Une fois connecté en streaming, le téléphone est considéré comme une source média.

Connexion lecteurs Apple®

Connecter le lecteur Apple® à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni). La lecture commence automatiquement.

Le pilotage se fait via les commandes du système audio.

i Les classements disponibles sont ceux du lecteur nomade connecté (artistes / albums / genres / playlists / audiobooks / podcasts).
Le classement utilisé par défaut est le classement par artistes. Pour modifier le classement utilisé, remonter l'arborescence jusqu'à son premier niveau puis sélectionner le classement souhaité (playlists par exemple) et valider pour descendre l'arborescence jusqu'à la piste souhaitée.

La version du logiciel de l'autoradio peut être incompatible avec la génération de votre lecteur Apple®.

Informations et conseils

! Le système supporte les lecteurs nomades USB Mass Storage, les BlackBerry® ou les lecteurs Apple® via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.
La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio. Les autres périphériques, non reconnus par le système lors de la connexion, doivent être branchés à la prise auxiliaire à l'aide d'un câble Jack (non fourni) ou via le streaming Bluetooth suivant la compatibilité.

! Afin de préserver le système, n'utilisez pas de répartiteur USB.

L'autoradio lit les fichiers audio avec l'extension ".wma, .aac, .flac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps. Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).
Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu.
Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.
Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 32, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : « » ? . ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.

Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

i Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil nomade.

Pour pouvoir lire un CDR ou un CDRW gravé, sélectionner lors de la gravure les standards ISO 9660 niveau 1, 2 ou Joliet de préférence. Si le disque est gravé dans un autre format, il est possible que la lecture ne s'effectue pas correctement.

Sur un même disque, il est recommandé de toujours utiliser le même standard de gravure, avec une vitesse la plus faible possible (4x maximum) pour une qualité acoustique optimale.

Dans le cas particulier d'un CD multi-sessions, le standard Joliet est recommandé.

Téléphone

Jumeler un téléphone Bluetooth®

! Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations de jumelage du téléphone mobile Bluetooth au système mains-libres Bluetooth de votre autoradio, doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis.

i Activer la fonction Bluetooth du téléphone et s'assurer qu'il est "visible par tous" (configuration du téléphone).

Procédure à partir du téléphone



Sélectionner le nom système dans la liste des appareils détectés.

Sur le système, accepter la demande de connexion du téléphone.

! Pour finaliser le jumelage, quelle que soit la procédure, du téléphone ou du système, confirmer et valider le code affiché à l'identique sur le système et sur le téléphone.

Procédure à partir du système



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

ou

TEL



Appuyer sur **"Rechercher Bluetooth"**.

Ou



Sélectionner **"Rechercher"**. La liste du (ou des) téléphone(s) détecté(s) s'affiche.

i En cas d'échec, il est conseillé de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth de votre téléphone.



Sélectionner le nom du téléphone choisi dans la liste.

Partage de connexion

Le système propose de connecter le téléphone avec 3 profils :

- en **"Téléphone"** (kit mains-libres, téléphone uniquement),
- en **"Streaming audio"** (streaming : lecture sans fil des fichiers audio du téléphone),
- en **"Données internet mobile"**.

i L'activation du profil ; "**Données internet mobile**" pour la navigation connectée est obligatoire, après avoir au préalable activé le partage de connexion de votre smartphone.



Sélectionner un ou plusieurs profils.

OK

Appuyer sur "**OK**" pour valider.

i Selon le type de téléphone, il vous demande d'accepter ou non le transfert de votre répertoire et de vos messages.

Reconnexion automatique

i De retour dans le véhicule, si le dernier téléphone connecté est à nouveau présent, il est automatiquement reconnu et dans les 30 secondes environ qui suivent la mise du contact le jumelage est opéré sans action de votre part (Bluetooth activé).

Pour modifier le profil de connexion :



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

ou

TEL

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Connexion Bluetooth**" pour afficher la liste des périphériques jumelés.



Appuyer sur la touche "détails".



Sélectionner un ou plusieurs profils.

OK

Appuyer sur "**OK**" pour valider.



La capacité du système à ne connecter qu'un seul profil dépend du téléphone. Les trois profils peuvent se connecter par défaut.



Les services disponibles sont dépendants du réseau, de la carte SIM et de la compatibilité des appareils Bluetooth utilisés. Vérifiez sur le manuel de votre téléphone et auprès de votre opérateur, les services auxquels vous avez accès.



Les profils compatibles avec le système sont : HFP, OPP, PBAP, A2DP, AVRCP, MAP et PAN.

Connectez-vous sur le site de la Marque pour plus d'informations (compatibilité, aide complémentaire, ...).

Gestion des téléphones jumelés



Cette fonction permet de connecter ou de déconnecter un périphérique ainsi que de supprimer un jumelage.



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

ou

TEL

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Connexion Bluetooth**" pour afficher la liste des périphériques jumelés.



Appuyer sur le nom du téléphone choisi dans la liste pour le déconnecter.
Appuyer à nouveau pour le connecter.

Supprimer un téléphone



Sélectionner la corbeille en haut à droite de l'écran pour afficher une corbeille en face du téléphone choisi.



Appuyer sur la corbeille en face du téléphone choisi pour le supprimer.

Recevoir un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.



Faire un appui court sur la touche **TEL** des commandes au volant pour décrocher.

Et



Faire un appui long.



sur la touche **TEL** des commandes au volant pour refuser l'appel.

Ou



Sélectionner "**Raccrocher**".

Passer un appel



L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant. Garez le véhicule. Passer l'appel à l'aide des commandes au volant.

Appeler un nouveau numéro



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

ou

TEL



Saisir le numéro à l'aide du clavier numérique.



Appuyer sur "**Appeler**" pour lancer l'appel.

Appeler un contact



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

ou

TEL



Ou faire un appui long



sur la touche **TEL** des commandes au volant.

Sélectionner "**Contact**".

Sélectionner le contact dans la liste proposée.



Sélectionner "**Appeler**".

Appeler un des derniers numéros composés



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

ou

TEL

Ou



Faire un appui long



sur la touche des commandes au volant.

Sélectionner "**Appels**".

Sélectionner le contact dans la liste proposée.

i Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Gestion des contacts / fiches



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

ou

TEL

Sélectionner "**Contact**".



Sélectionner "**Créer**" pour ajouter un nouveau contact.

Sur l'onglet "**Téléphone**", renseigner les numéros de téléphone du contact.

Sur l'onglet "**Adresse**", renseigner les adresses du contact.

Sur l'onglet "**Email**", renseigner les adresses Email du contact.

i La fonction "**Email**" permet de renseigner les adresses email des contacts, mais en aucun cas le système ne peut envoyer d'email.

Gestion des messages



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

ou

TEL

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Messages**" pour afficher la liste des messages.



Sélectionner l'onglet "**Tous**" ou "**Reçus**" ou "**Envoyés**".



Sélectionner le détail du message choisi dans l'une des listes.



Appuyer sur "**Répondre**" pour envoyer un message rapide intégré dans le système.



Appuyer sur "**Appeler**" pour lancer l'appel.



Appuyer sur "**Ecouter**" pour écouter le message.



L'accès aux "**Messages**" dépend de la compatibilité du smartphone et du système intégré. Selon le smartphone, la remontée de vos messages ou emails peut être longue.



Les services disponibles sont dépendants du réseau, de la carte SIM et de la compatibilité des appareils Bluetooth utilisés. Vérifiez sur le manuel de votre smartphone et auprès de votre opérateur, les services auxquels vous avez accès.

Gestion des messages rapides



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

ou

TEL

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Messages rapides**" pour afficher la liste des messages.



Sélectionner l'onglet "**En retard**" ou "**Mon arrivée**" ou "**Non disponible**" ou "**Autre**" avec la possibilité de créer de nouveaux messages.



Appuyer sur "**Créer**" pour écrire un nouveau message.



Sélectionner le message choisi dans l'une des listes.



Appuyer sur "**Transférer**" pour sélectionner le ou les destinataires.



Appuyer sur "**Ecouter**" pour lancer la lecture du message.

Gestion des emails



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

ou

TEL

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Email**" pour afficher la liste des messages.



Sélectionner l'onglet "**Reçus**" ou "**Envoyés**" ou "**Non lus**".

Sélectionner le message choisi dans l'une des listes.



Appuyer sur "**Ecouter**" pour lancer la lecture du message.



L'accès aux "**Email**" dépend de la compatibilité du smartphone et du système intégré.

Réglages

Réglages audio



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

ou

SETUP



Sélectionner "**Réglages audio**".

Sélectionner "**Ambiances**".

Ou

"**Répartition**".

Ou

"**Son**".

Ou

"**Voix**".

Ou

"**Sonnerie**".

OK

Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer les réglages.



La répartition (ou spatialisation grâce au système Arkamys®) du son est un traitement audio qui permet d'adapter la qualité sonore, en fonction du nombre de passagers dans le véhicule. Disponible uniquement en configuration haut-parleurs avant et arrière.



Les réglages audio **Ambiances** (6 ambiances au choix) ainsi que **Graves**, **Médiums** et **Aiguës** sont différents et indépendants pour chaque source sonore. Activer ou Désactiver "**Loudness**". Les réglages de "**Répartition**" (Tous passagers, Conducteur et Avant seul) sont communs à toutes les sources. Activer ou Désactiver "**Sons tactiles**", "**Volume asservi à la vitesse**" et "**Entrée auxiliaire**".



Audio embarqué : le Sound Staging d'Arkamys® optimise la répartition du son dans l'habitacle.

Paramétrer les profils

! Par sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, les manipulations doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt**.



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

ou
SETUP

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Paramétrage des profils**".

Sélectionner "**Profil 1**" ou "**Profil 2**" ou "**Profil 3**" ou "**Profil commun**".



Appuyer sur cette touche pour entrer un nom de profil à l'aide du clavier virtuel.

OK

Appuyer sur "**OK**" pour valider.



Appuyer sur cette touche pour intégrer une photo de profil.



Insérer une clé USB contenant la photo dans la prise USB. Sélectionner la photo.

OK

Appuyer sur "**OK**" pour accepter le transfert de la photo.

OK

Appuyer à nouveau sur "**OK**" pour enregistrer les réglages.



L'emplacement de la photo est dans un format carré, le système déforme la photo d'origine si elle est dans un format autre que celui du système.



Appuyer sur cette touche pour réinitialiser le profil sélectionné.



La réinitialisation du profil sélectionné active la langue anglaise par défaut.

Sélectionner un "**Profil**" (1 ou 2 ou 3) pour lui associer les "**Réglages audio**".



Sélectionner "**Réglages audio**".

Sélectionner "**Ambiances**".

Ou

"**Répartition**".

Ou

"**Son**".

Ou

"**Voix**".

Ou

"**Sonnerie**".

OK

Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer les réglages.

Modifier les paramètres du système



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

ou

SETUP

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Configuration écran**".

Sélectionner "**Animation**".



Activer ou désactiver : "**Défilement de texte automatique**".

Sélectionner "**Luminosité**".



Déplacer le curseur pour régler la luminosité de l'écran et/ou du combiné.



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

ou

SETUP

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Administration système**".

Sélectionner "**Unités**" pour changer l'unité de distance, consommation et température.

Sélectionner "**Paramètres usine**" pour revenir aux réglages initiaux.



La réinitialisation du système en réglage d'usine, active la langue anglaise par défaut.

Sélectionner "**Info. système**" pour consulter la version des différents modules installés dans le système.

Sélectionner la langue



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

ou

SETUP

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Langues**" pour changer de langue.

Régler la date



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

ou

SETUP

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Réglage heure-date**".

Sélectionner "**Date**".



Appuyer sur cette touche pour définir la date.

OK

Appuyer sur "**OK**" pour valider.



Sélectionner le format d'affichage de la date.



Les réglages de la date et de l'heure ne sont disponibles que si la "synchronisation GPS" est désactivée.
Le passage entre l'heure d'hiver et l'heure d'été, se fait par changement du fuseau horaire.

Régler l'heure



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

ou

SETUP

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Réglage heure-date**".

Sélectionner "**Heure**".



Appuyer sur cette touche pour régler l'heure à l'aide du clavier virtuel.

OK Appuyer sur "**OK**" pour valider.

 Appuyer sur cette touche pour définir le fuseau horaire.

 Sélectionner le format d'affichage de l'heure (12h / 24h).

 Activer ou désactiver la synchronisation avec les satellites (UTC).

OK Appuyer sur "**OK**" pour valider.

i Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver (suivant pays).

Thèmes

! Pour des raisons de sécurité, la procédure de changement d'ambiance est possible uniquement **véhicule à l'arrêt**.



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

ou
SETUP



Sélectionner "**Thèmes**".



Sélectionner dans la liste, l'ambiance graphique puis appuyer sur "**OK**" pour valider.

i A chaque changement d'ambiance, le système effectue un redémarrage avec un passage par un écran noir.

Questions fréquentes

Les informations décrites ci-après regroupent les réponses aux questions les plus fréquemment posées concernant votre autoradio.

Navigation

QUESTION	RÉPONSE	SOLUTION
Le calcul de l'itinéraire n'aboutit pas.	Les critères de guidage sont peut être en contradiction avec la localisation actuelle (exclusion des routes à péage sur une autoroute à péage).	Vérifier les critères de guidage dans le menu "Navigation".
Les POI n'apparaissent pas.	Les POI n'ont pas été sélectionnés.	Sélectionner les POI dans la liste des POI.
L'alerte sonore des "Zones de danger" ne fonctionne pas.	L'alerte sonore n'est pas active ou le volume sonore est trop faible.	Activer l'alerte sonore dans le menu "Navigation" et vérifier le volume de la voix dans les réglages audio.
Le système ne propose pas de dévier un événement sur le parcours.	Les critères de guidage ne prennent pas en compte les informations TMC.	Paramétrer la fonction "Info-traffic" dans la liste des critères de guidage (Sans, Manuel ou Automatique).
Je reçois une alerte pour une "Zone de danger" qui n'est pas sur mon parcours.	Hors guidage, le système annonce toutes les "Zones de danger" positionnées dans un cône situé devant le véhicule. Il peut alerter pour des "Zones de danger" situées sur les routes proches ou parallèles.	Zoomer la carte afin de visualiser la position exacte de la "Zone de danger". Sélectionner "Sur l'itinéraire" pour ne plus être alerté hors guidage ou diminuer le délai d'annonce.
Certains embouteillages sur l'itinéraire ne sont pas indiqués en temps réel.	Au démarrage, le système met quelques minutes pour capter les informations trafic.	Attendre que les informations trafic soient bien reçues (affichage sur la carte des icônes d'informations trafic).
	Dans certains pays, seuls les grands axes (autoroutes...) sont répertoriés pour les informations trafic.	Ce phénomène est normal. Le système est dépendant des informations trafic disponibles.

L'altitude ne s'affiche pas.	Au démarrage, l'initialisation du GPS peut mettre jusqu'à 3 minutes pour capter correctement plus de 4 satellites.	Attendre le démarrage complet du système pour que la couverture GPS soit d'au moins 4 satellites.
	Selon l'environnement géographique (tunnel...) ou la météo, les conditions de réception du signal GPS peuvent varier.	Ce phénomène est normal. Le système est dépendant des conditions de réception du signal GPS.
Je n'ai plus de navigation connectée.	Au démarrage et dans certaines zones géographiques, la connexion peut être indisponible.	Vérifier l'activation des services connectés (paramétrages, contrat).

Radio

QUESTION	RÉPONSE	SOLUTION
La qualité de réception de la station de radio écoutée se dégrade progressivement ou les stations mémorisées ne fonctionnent pas (pas de son, 87,5 Mhz s'affiche...).	Le véhicule est trop éloigné de l'émetteur de la station écoutée ou aucun émetteur n'est présent dans la zone géographique traversée.	Activer la fonction "RDS" par le biais du menu raccourci, afin de permettre au système de vérifier si un émetteur plus puissant se trouve dans la zone géographique.
	L'environnement (colline, immeuble, tunnel, parking sous-sol...) bloque la réception, y compris en mode de suivi RDS.	Ce phénomène est normal et ne traduit pas une défaillance de l'autoradio.
	L'antenne est absente ou a été endommagée (par exemple lors d'un passage en station de lavage ou dans un parking souterrain).	Faire vérifier l'antenne par le réseau de la Marque.

Je ne retrouve pas certaines stations de radio dans la liste des stations captées. Le nom de la station de radio change.	La station n'est plus captée ou son nom a changé dans la liste. Certaines stations de radio envoient, à la place de leur nom d'autres informations (titre de la chanson par exemple). Le système interprète ces données comme le nom de la station.	Appuyer sur la touche "Actualiser liste" dans le menu secondaire de "Stations radio".
---	---	---

Média

QUESTION	RÉPONSE	SOLUTION
La lecture de ma clé USB démarre après un temps excessivement long (environ 2 à 3 minutes).	Certains fichiers fournis avec la clé peuvent ralentir de façon très importante l'accès à la lecture de la clé (multiplication par 10 du temps de catalogage).	Supprimer les fichiers fournis avec la clé et limiter le nombre de sous-dossiers dans l'arborescence de la clé.
Le CD est éjecté systématiquement ou n'est pas lu par le lecteur.	Le CD est placé à l'envers, illisible, ne contient pas de données audio ou contient un format audio non reconnu par l'autoradio. Le CD a été gravé dans un format incompatible du lecteur (udf,...). Le CD est protégé par un système de protection anti-piratage non reconnu par l'autoradio.	Vérifier le sens de l'insertion du CD dans le lecteur. Vérifier l'état du CD : le CD ne pourra pas être lu s'il est trop endommagé. Vérifier le contenu s'il s'agit d'un CD gravé : consultez les conseils à la rubrique "AUDIO". Le lecteur CD de l'autoradio ne lit pas les DVD. Du fait d'une qualité insuffisante, certains CD gravés ne seront pas lus par le système audio.

Le temps d'attente après l'insertion d'un CD ou le branchement d'une clé USB est long.	Lors de l'insertion d'un nouveau média, le système lit un certain nombre de données (répertoire, titre, artiste, etc.). Ceci peut prendre de quelques secondes à quelques minutes.	Ce phénomène est normal.
Le son du lecteur CD est dégradé.	Le CD utilisé est rayé ou de mauvaise qualité.	Insérer des CD de bonne qualité et les conserver dans de bonnes conditions.
	Les réglages de l'autoradio (graves, aigus, ambiances) sont inadaptés.	Ramener le niveau d'aigus ou de graves à 0, sans sélectionner d'ambiance.
Certains caractères des informations du média en cours de lecture ne sont pas affichés correctement.	Le système audio ne sait pas traiter certains types de caractère.	Utiliser des caractères standards pour nommer les pistes et les répertoires.
La lecture des fichiers en streaming ne commence pas.	Le périphérique connecté ne permet pas de lancer automatiquement la lecture.	Lancer la lecture depuis le périphérique.
Les noms des plages et la durée de lecture ne s'affichent pas sur l'écran en streaming audio.	Le profil Bluetooth ne permet pas de transférer ces informations.	

Téléphone

QUESTION	RÉPONSE	SOLUTION
Je n'arrive pas à connecter mon téléphone Bluetooth.	Il est possible que le Bluetooth du téléphone soit désactivé ou l'appareil non visible.	Vérifier que le Bluetooth de votre téléphone est activé. Vérifier dans les paramètres du téléphone qu'il est "Visible par tous".
	Le téléphone Bluetooth n'est pas compatible avec le système.	Vous pouvez vérifier la compatibilité de votre téléphone sur le site de la Marque (services).
Le son du téléphone connecté en Bluetooth est inaudible.	Le son dépend à la fois du système et du téléphone.	Augmenter le volume de l'autoradio, éventuellement au maximum et augmenter le son du téléphone si nécessaire.
	Le bruit ambiant influe sur la qualité de la communication téléphonique.	Réduire le bruit ambiant (fermer les fenêtres, diminuer la ventilation, ralentir, ...).
Certains contacts apparaissent en double dans la liste.	Les options de synchronisation des contacts proposent+ de synchroniser les contacts de la carte SIM, les contacts du téléphone ou les deux. Lorsque les deux synchronisations sont sélectionnées, il est possible de voir certains contacts en double.	Choisir "Afficher contacts de carte SIM" ou "Afficher contacts du téléphone".
Les contacts ne sont pas classés dans l'ordre alphabétique.	Certains téléphones proposent des options d'affichage. Selon les paramètres choisis, les contacts peuvent être transférés dans un ordre spécifique.	Modifier les paramètres d'affichage du répertoire du téléphone.
Le système ne reçoit pas les SMS.	Le mode Bluetooth ne permet pas de transmettre les SMS au système.	

Réglages

QUESTION	RÉPONSE	SOLUTION
En changeant le réglage des aigus et des graves, l'ambiance est désélectionnée. En changeant d'ambiance, les réglages des aigus et des graves reviennent à zéro.	Le choix d'une ambiance impose le réglage des aigus et des graves et inversement.	Modifier le réglage des aigus et des graves ou le réglage d'ambiance pour obtenir l'environnement sonore souhaité.
En changeant le réglage des balances, la répartition est désélectionnée. En changeant la répartition, le réglage des balances est désélectionné.	Le choix d'une répartition impose le réglage des balances et inversement.	Modifier le réglage des balances ou le réglage de répartition pour obtenir l'environnement sonore souhaité.
Il y a un écart de qualité sonore entre les différentes sources audio.	Pour permettre une qualité d'écoute optimum, les réglages audio peuvent être adaptés aux différentes sources sonores, ce qui peut générer des écarts audibles lors d'un changement de source.	Vérifier que les réglages audio sont adaptés aux sources écoutées. Il est conseillé de régler les fonctions audio (Graves :, Aigus :, Balance) sur la position milieu, de sélectionner l'ambiance musicale "Aucune", de régler la correction loudness sur la position "Active" en mode CD et sur la position "Inactive" en mode radio.
Moteur coupé, le système s'arrête après plusieurs minutes d'utilisation.	Lorsque le moteur est coupé, le temps de fonctionnement du système dépend du niveau de charge de la batterie. L'arrêt est normal : le système se met en mode économie d'énergie et se coupe afin de préserver la batterie du véhicule.	Démarrer le moteur du véhicule afin d'augmenter la charge de la batterie.
Je n'arrive pas à régler la date et l'heure.	Les réglages de la date et de l'heure ne sont disponibles que si la synchronisation avec les satellites est désactivée.	Menu réglage / Options / Réglage Heure-Date. Sélectionner l'onglet "Heure" et désactiver la "synchronisation GPS" (UTC).

A

ABS	103-104
Accès à la 3ème rangée	65
Accès bras chargés	51-52
Accès et Démarrage Mains- Libres	41-43, 45, 129
Accessoires	101
Accoudoir avant	62, 79
Active Safety Brake	21, 165-166, 168
AdBlue®	8, 20, 28, 204-205
Additif gasoil	18, 202
Aérateurs	70
Afficheur du combiné	139
AFU	103-104
Aide au démarrage en pente	134-135
Aide au stationnement arrière	177
Aide au stationnement avant	177
Aide graphique et sonore au stationnement	176
Airbags	22-23, 109, 111, 113
Airbags frontaux	110-111, 114
Airbags latéraux	110-111
Airbags rideaux	110-111
Air conditionné	73
Air conditionné automatique	71, 75-76
Air conditionné automatique bizona	74
Air conditionné manuel	71-72
Alarme	53-54
Alerte active de franchissement involontaire de ligne	23, 169, 175
Alerte attention conducteur	175
Alerte de franchissement involontaire de ligne (AFIL)	23
Alerte Risque Collision	165-167
Allumage automatique des feux	90, 93
Allumage automatique des feux de détresse	102
Aménagements arrière	84
Aménagements du coffre	86
Aménagements intérieurs	79
Antiblocage des roues (ABS)	103-104
Antidémarrage électronique	45, 127

Antipatinage des roues (ASR)	21, 103-105
Antipincement	89
Antivol / Antidémarrage	44
Appel d'assistance	102-103
Appel d'urgence	102-103
Appoints en AdBlue®	205
Appuis-tête arrière	63
Appuis-tête avant	59-60
Arrêt de secours	128, 130
Arrêt du véhicule	14-17, 21, 126-130
ASR	103-104
Assistance au freinage d'urgence	103-104, 168
Attelage	127, 192
Autonomie	38-39
Autonomie AdBlue	28-29
Avertisseur sonore	102

B

Balais d'essuie-vitre (changement)	100, 195-196
Balayage automatique des essuie-vitres	98-99
Barres de toit	196
Batterie	195, 202, 231, 233-234
Béquille de capot moteur	198
Black panel	11
BlueHDI	28, 204, 236
Boîte à fusibles compartiment moteur	226-228, 230
Boîte à fusibles planche de bord	226-228, 230
Boîte à gants	79-80
Boîte de vitesses automatique	134, 136-141, 203
Boîte de vitesses manuelle	134-135, 140-141, 203
Bouchon réservoir de carburant	190

C

Caméra de recul	178
Capacité du réservoir carburant	190
Capot moteur	198
Caractéristiques techniques	238, 240
Carburant	189
Carburant (réservoir)	191
Cartouche de parfum	77-78
CDS	103-104
Ceintures de sécurité	15, 106-108, 117
Chaînes à neige	191-192
Changement de la pile de la télécommande	46-47
Changement d'un balai d'essuie- vitre	100, 195-196
Changement d'une lampe	220, 223-225
Changement d'une roue	211-216
Changement d'un fusible	226-228, 230
Charge de la batterie	232-233
Charges remorquables	237
Chauffage	72
Clé	40-42, 44-46
Clé à télécommande	127
Clé électronique	40-43, 45
Clé non reconnue	128, 130
Clignotants	92
Coffre	47-48
Coffre (aménagements)	86
Coffre (ouverture)	40
Coffres de rangement	83-84
Combinés	8-9
Commande d'éclairage	90, 92
Commande de secours coffre	51
Commande de secours portes	45-46
Commande des sièges chauffants	61
Commande d'essuie-vitre	98-99
Commutation automatique feux de route	25, 94-96
Compteur kilométrique journalier	30-31
Configuration du véhicule	31-33, 35-36
Configurations des sièges	67

Conseils de conduite	126-127
Consommation carburant	38-39
Consommation d'huile	199-200
Contact	131
Contrôle de pression (avec kit)	208-210
Contrôle de Traction Intelligent	104
Contrôle du niveau d'huile moteur	27
Contrôle dynamique de stabilité (CDS)	21, 103-105
Contrôles	199, 202-204
Crevasion	208-214
Cric	211-216
Crochets	85

D

Date (réglage)	39
Dégivrage	77
Dégivrage avant	77
Dégivrage lunette arrière	68
Délestage (mode)	195
Démarrage de secours	130, 231
Démarrage d'un moteur Diesel	189
Démarrage du véhicule	14-17, 21, 126-130
Démarrer	231
Démontage d'une roue	217-219
Démontage du surtapis	82-83
Désembuage	77
Désembuage arrière	68
Désembuage avant	77
Détection de sous-gonflage	22, 142-143, 211
Détection d'inattention	175
Détection d'obstacles	176
Détrompeur carburant	191
Déverrouillage	40-41
Déverrouillage de l'intérieur	43-44
Déverrouillage des portes	43-44

Déverrouillage du coffre	40
Déverrouillage sélectif	42
Dimensions	243
Diodes électroluminescentes – LED	220
Disques de freins	203-204

E

Eclairage	88
Eclairage d'accompagnement	93
Eclairage d'accueil	94
Eclairage d'ambiance	88
Eclairage directionnel	96-97
Eclairage intérieur	87-88
Eclaireurs latéraux	94
Economie d'énergie (mode)	195
Ecran grand froid	197
Écran noir	11
Écran tactile	31-33, 35-36
Éléments d'identification	244
Enfants	118, 120-121, 123
Enfants (sécurité)	124
Entrée d'air	72, 75-76
Environnement	47
Essuie-vitre	25, 98-99
Essuie-vitre arrière	99
Étiquettes d'identification	244

F

Fermeture des portes	40, 42-43
Fermeture du coffre	47-48
Feu antibrouillard arrière	24, 223-225
Feu de recul	223-225

Feux antibrouillard	221
Feux antibrouillard arrière	91
Feux au xénon	220
Feux de croisement	25, 90, 220-221
Feux de détresse	101-102, 208
Feux de plaque minéralogique	226
Feux de position	90, 92, 220-225
Feux de route	25, 90, 220-222
Feux de stationnement	92
Feux de stop	223-225
Feux diurnes	93, 220-222
Feux halogènes	221
Feux indicateurs de direction	92
Filtre à air	202
Filtre à huile	202
Filtre à particules	201-202
Filtre habitacle	202
Fixations ISOFIX	119
Fonction autoroute (clignotants)	92
Fonction massage	60
Freinage automatique d'urgence	21, 165-166, 168
Freinage dynamique de secours	131-134
Frein de stationnement	203-204
Frein de stationnement électrique	14-17, 21, 131-134
Freins	13, 203-204
Fusibles	226-228, 230

G

Gonflage des pneumatiques	203
Gonflage occasionnel (avec kit)	208-210

H

Hayon	47-50
Hayon mains-libres	50-52
Hayon motorisé	48-51
Heure (réglage)	39
Huile moteur	199-200

I

Identification véhicule	244
Indicateur d'autonomie AdBlue®	28
Indicateur de changement de rapport	139
Indicateur de niveau d'huile moteur	27
Indicateur d'entretien	26
Indicateur de température du liquide de refroidissement	27
Indicateurs de direction (clignotants)	92, 220-225
ISOFIX	120-121
ISOFIX (fixations)	119

J

Jauge de carburant	190
Jauge d'huile	27, 199-200

K

Kit de dépannage provisoire de pneumatique	208-210
Klaxon	102

L

Lampes (changement)	220, 223-225
Lave-projecteurs	100
Lave-vitre arrière	99
Lave-vitre avant	100
Lecteurs de carte	88
LED – Diodes électroluminescentes	220
Lève-vitres	55
Levier boîte de vitesses manuelle	135
Limiteur de vitesse	144, 146-148
Liseuses arrière	84
Localisation du véhicule	41
Lombaire	60
Lunette arrière (dégivrage)	77

M

Masses	237
Mémorisation des positions de conduite	59
Mémorisation d'une vitesse	144
Miroir de surveillance enfants	69
Mise à jour de la date	39
Mise à jour de l'heure	39
Mise sous contact	131
Mode délestage	195
Mode économie d'énergie	195
Modularité des sièges	67
Moteur Diesel	22, 189, 199, 236, 240
Moteur essence	189, 199, 238
Motorisations	237-238, 240

N

Neutralisation de l'airbag passager	110, 113-114
Niveau d'AdBlue®	201
Niveau d'additif gasoil	201-202
Niveau d'huile	27, 199-200
Niveau du liquide de freins	201
Niveau du liquide de lave-projecteurs	201
Niveau du liquide de lave-vitre	201
Niveau du liquide de refroidissement	27, 201
Niveau mini carburant	190
Niveaux et vérifications	199, 201
Numéro de série véhicule	244

O

Obturbateur amovible (pare-neige)	193, 197
Ordinateur de bord	36-39
Outillage	211-216
Ouverture des portes	41, 47
Ouverture du capot moteur	198
Ouverture du coffre	40-41, 47-48
Ouverture du rideau d'occultation du toit vitré panoramique	89

P

Panne de carburant (Diesel)	236
Paramétrage des équipements	31-33, 35-36
Pare-soleil	79-80
Parfumeur d'ambiance	77-78
Park Assist	181-182, 185

Pile de télécommande	45-47
Plafonniers	87-88
Plancher accordéon	65-66
Plaques d'identification constructeur	244
Plaquettes de freins	203-204
Pneumatiques	203, 244
Porte-bouteille	79
Porte-gobelets	79
Portes	47
Pose des barres de toit	196
Position accessoires	131
Positions de conduite (mémorisation)	59
Préchauffage Diesel	22
Pression des pneumatiques	203, 211, 219, 244
Prétension pyrotechnique (ceintures de sécurité)	108
Prise 230 V	81
Prise accessoires 12 V	79, 81, 85
Prise Jack	82
Prises audio	82
Prise USB	82
Programme de stabilité électronique (ESC)	103-104
Projecteurs antibrouillard avant	91, 96-97, 220, 222, 225
Projecteurs directionnels	97, 220
Protection des enfants	110, 112-114, 118, 120-121, 123-124

R

Rabattement des sièges arrière	62-66
Rangements	80
Raquette pare-soleil	79-80
Réamorçage circuit de carburant	236
Recharge batterie	232-233

Recirculation d'air	72, 75-76
Reconnaissance de limite de vitesse	144-145
REF	103-104
Référence couleur peinture	244
Régénération filtre à particules	202
Réglage de la date	39
Réglage de la répartition d'air	72, 74-75
Réglage de la température	72-73, 75
Réglage de l'heure	39
Réglage des appuis-tête	59-60
Réglage des sièges	57-59, 62-64
Réglage du débit d'air	72, 74-75
Réglage du site des projecteurs	96
Réglage en hauteur des ceintures de sécurité	106
Réglage en hauteur et en profondeur du volant	68
Régulateur de vitesse	144, 146, 148-150, 157-161, 163, 165
Régulateur de vitesse actif	146
Régulateur de vitesse adaptatif	151-154, 156-157, 159
Régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop	146, 157-161, 163
Régulation par la reconnaissance de limite de vitesse	146
Réinitialisation de la détection de sous-gonflage	143
Réinitialisation de la télécommande	46-47
Remise à zéro compteur kilométrique journalier	30-31
Remise à zéro indicateur d'entretien	26-27
Remontage d'une roue	217-219
Remorquage d'un véhicule	234-235
Remorque	127, 192
Remplacement des fusibles	226-228, 230
Remplacement des lampes	220, 223-225
Remplacement filtre à air	202
Remplacement filtre à huile	202
Remplacement filtre habitacle	202

Remplissage d'AdBlue®	205
Remplissage du réservoir de carburant	189-191
Répartiteur électronique de freinage (REF)	103-104
Répétiteur latéral (clignotant)	222
Repose-mollets électrique	60
Réservoir d'AdBlue®	205
Réservoir de carburant	190-191
Rétroviseur intérieur	69
Rétroviseurs extérieurs	68-69, 173-174
Révisions	26
Rideau d'occultation du toit vitré panoramique	89
Roue de secours	203, 211-216, 244

S

Saturation du filtre à particules (Diesel)	202
SCR (Réduction Catalytique Sélective)	204
Sécurité des enfants	110, 112-114, 118, 120-121, 123-124
Sécurité enfants	124
Sélecteur de vitesses	136-139
Service (témoin)	17
Sièges arrière	62-66
Sièges avant	57-59
Sièges chauffants	61
Sièges électriques	58-59
Sièges enfants	108, 112-113, 117-118, 124
Sièges enfants classiques	117
Sièges enfants ISOFIX	119-121, 123
Signal de détresse	101-102, 208
Sous-capot moteur	199
Sous-gonflage (détection)	142
Stop & Start	23-24, 39, 71, 77, 140-141, 190, 198, 202, 234

STOP (témoin)	13
Stores	79-80, 84
Super-verrouillage	41-42
Surtapis	82-83
Surveillance d'angles morts	173, 175
Surveillance des angles morts	24, 174
Synchronisation de la télécommande	46-47
Système actif de surveillance d'angle mort	24, 175
Système d'antipollution SCR	204
Système de surveillance d'angle mort ...	24, 174

T

Tableaux des fusibles	226-228, 230
Tableaux des motorisations	238, 240
Tablette arrière	84-85
Tablette tactile	31-33, 35-36
Télécommande	40-45
Témoin d'airbags	22-23
Témoin de frein de stationnement	14
Témoin de préchauffage moteur Diesel	22
Témoin de service	17
Témoin du niveau mini de carburant	23
Témoin du système de freinage	13
Témoins	13
Témoins d'alerte	12
Témoins lumineux	11-12
Témoin STOP	13
Température du liquide de refroidissement	14, 27
Tendelet	86-87
Toit vitré panoramique	89
Totalisateur kilométrique	30-31
Trappe à carburant	190-191
Triangle de signalisation	208

V

Ventilation	70-71
Vérification des niveaux	199, 201
Vérifications courantes	202-204
Verrouillage	44-45
Verrouillage centralisé	40, 42-43
Verrouillage de l'intérieur	43-44
Verrouillage des portes	42-44
Vidange	199-200
Visibilité	77
Vision 360°	179-181
Volant (réglage)	68

Automobiles CITROËN atteste, par application des dispositions de la réglementation européenne (Directive 2000/53) relative aux véhicules hors d'usage, qu'elle atteint les objectifs fixés par celle-ci et que des matières recyclées sont utilisées dans la fabrication des produits qu'elle commercialise.

Les reproductions et traductions même partielles de ce document sont interdites sans autorisation écrite d'Automobiles CITROËN.

Imprimé en UE
Français

03-18

